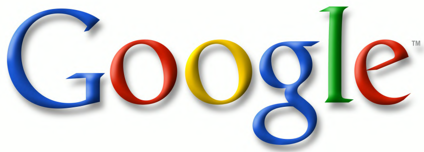
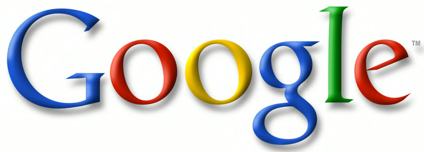






1 of 100 copies - [illegible] America
to Prof. K. J. Conant - Aug 1927
[illegible]

L'ARCHITECTURE ROMANE

DANS

L'ANCIEN DIOCÈSE DE MACON



L'ARCHITECTURE ROMANE

DANS

L'ANCIEN DIOCÈSE DE MACON

PAR

JEAN VIREY

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE DES CHARTES



PARIS

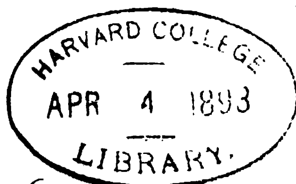
ALPHONSE PICARD, ÉDITEUR,

LIBRAIRE DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ

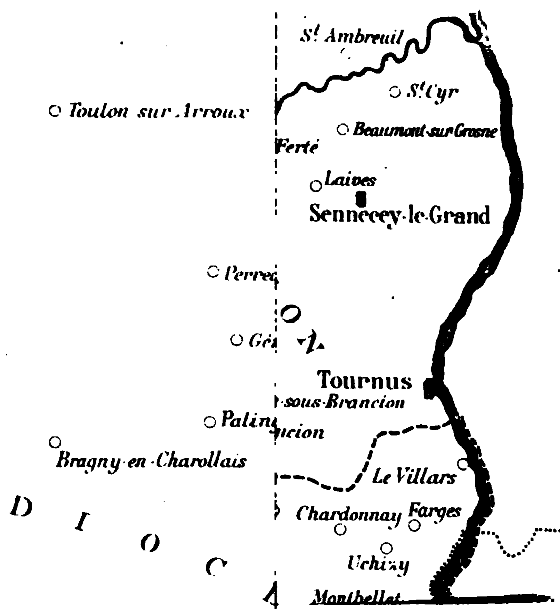
DE L'ÉCOLE DES CHARTES

1892





EXTRAIT DES MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ÉDUENNE
(NOUVELLE SÉRIE)


S.t Ambreuil
S.t Cyr
Toulon sur Arroux
Beaumont sur Grosne
Ferté
Laives
Sennecey-le-Grand
Perrec
Gé
Tournus
sous-Brancion
Palin
Bragny-en-Charollais
Le Villars
D I O C
Chardonnay
Farges
Uchizy
Montbellet

L'ARCHITECTURE ROMANE

DANS

L'ANCIEN DIOCÈSE DE MACON



Cette étude doit comprendre trois parties : dans la première, nous jetterons un coup d'œil rapide sur le diocèse et ses divisions ; dans la seconde, nous procéderons à l'examen des caractères généraux de l'architecture romane tels qu'ils ressortent de l'étude de nos monuments ; dans la troisième partie nous réunirons les monographies ou notices consacrées spécialement à chaque édifice.

I. — LIMITES ET DIVISIONS DU DIOCÈSE DE MACON.[1]

L'évêché de Mâcon, fondé au cinquième siècle, fut supprimé en 1790 ; son titulaire était le quatrième suffragant de l'archevêque de Lyon.

Le diocèse de Mâcon était borné au nord par celui de Chalon, au sud par le diocèse de Lyon, à l'est par ceux de

1. Notre étude étant purement archéologique, nous nous contentons d'indiquer brièvement les limites et les divisions du diocèse de Mâcon tel qu'il était à la fin du dix-huitième siècle ; pour tous les renseignements concernant l'histoire ou la description géographique, on peut consulter les ouvrages suivants :

Pouillé du diocèse de Mâcon au quatorzième siècle, publié par U. Chevalier d'après le ms. lat. 10031 de la Bib. nat. dans *Pouillés des diocèses de la province ecclésiastique de Lyon*, Lyon, 1869, in-8°, p. 19-30.

Pouillé rédigé vers l'an 1500, publié par Aug. Bernard, en appendice aux *Cartulaires de Savigny et d'Ainay*, 2 vol. in-4° de la *Collect. des documents inédits*, t. II, p. 1043-1050.

Lyon et de Besançon, et à l'ouest par ceux de Lyon et d'Autun. Sa configuration était fort irrégulière : il se composait de deux territoires assez considérables, l'un, le Mâconnais, situé au nord-est par rapport à l'autre, le Brionnais. Une bande étroite de terrain emprunté au Beaujolais réunissait ces deux territoires. Il est utile de remarquer cette forme bizarre, analogue à celle du chiffre 8, car, au point de vue monumental, nous constaterons que les édifices du Brionnais sont très différents par le genre de construction et l'ornementation de ceux qui ont été construits à la même époque dans le Mâconnais.

L'irrégularité des limites du diocèse de Mâcon est causée surtout par une forte enclave du diocèse d'Autun à l'ouest. Les limites respectives des deux diocèses sont restées longtemps indécises[1] : au dixième siècle, il y avait encore de l'hésitation dans le classement des localités : quelques-unes appartiennent tantôt à l'évêché d'Autun, tantôt à celui de Mâcon. Il est difficile de préciser l'époque à laquelle la limite se fixa.

La ligne qui séparait au sud l'évêché de Mâcon de celui de Lyon, partait de la rive droite de la Saône d'un point situé en face du port de Thoissey (ch.-l. de c. de l'arrondis.

Pouillé de 1513, rédigé par Thomas Seyvert, official de l'évêché de Mâcon; publié dans le *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*, par C. Ragut, Mâcon, 1864, in-4° ; préface, p. CCLXV-CCXCII.

Courtépée, *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*, 2e édit., Dijon, 1848, 4 vol. in-8°. — Pour le diocèse de Mâcon et les paroisses qui en dépendent, cf. t. IV.

Th. Chavot, préface du *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*, publié par C. Ragut, Mâcon, 1864, in-4°. — Étude du diocèse et de ses divisions, p. XVII-XLVII ; p. CLXXXIV-CXCIV.

Th. Chavot, *le Mâconnais, géographie historique*....... Paris et Mâcon, 1884, in-16.

De la Rochette, *Histoire des évêques de Mâcon*, Mâcon, 1866, 2 vol. in-8°, t. I, p. 21-36.

Aug. Bernard, *Carte des diocèses de Lyon, Mâcon et Saint-Claude*. Cette carte se trouve à la fin du tome II des *Cartulaires de Savigny et d'Ainay*.

1. Cf. le très bon ouvrage de M. Th. Chavot, *le Mâconnais, géographie historique*, p. 7 et sqq., auquel nous avons fait plusieurs emprunts.

de Trévoux, Ain). Les paroisses limitrophes appartenant au diocèse de Mâcon étaient : Lancié (canton de Belleville-s.-Saône), Villié (canton de Beaujeu), Regnié, Durette, Beaujeu (ch.-l. de c. de l'arrond. de Villefranche), Claveisolles (canton de Lamure), Lamure (ch.-l. de c. de l'arrond. de Villefranche), Grandris (canton de Lamure), Cublize (canton d'Amplepuis), Saint-Jean-la-Bussière (canton de Thizy), toutes ces localités appartenant à l'arrondissement de Villefranche et au département du Rhône. La rivière du Rhins qui a son embouchure dans la Loire, au-dessous et près de Roanne, continuait la délimitation du midi, et laissait dans le diocèse de Mâcon : Saint-Victor (canton de Saint-Symphorien de Lay, arrond. de Roanne, Loire), Regny, Pradines, Notre-Dame de Boisset (canton de Perreux), Saint-Vincent de Boisset et Perreux.

A l'ouest, la ligne séparative, partant de l'embouchure du Rhins, suivait la rive droite de la Loire. Les paroisses limitrophes étaient de ce côté : Vougy, Pouilly-sous-Charlieu, Saint-Nizier, Saint-Pierre-la-Noaille (canton de Charlieu, arrond. de Roanne, Loire), et Iguerande (canton de Semur-en-Brionnais, arrond. de Charolles, Saône-et-Loire). A partir d'Iguerande, la limite était des plus irrégulières : elle montait d'abord au nord-est, en laissant sur le diocèse de Mâcon les paroisses suivantes : Jonzy, Saint-Julien-de-Jonzy, Ligny (canton de Semur-en-Brionnais), Vauban, Saint-Laurent-en-Brionnais, Baudemont (canton de la Clayette, arrond. de Charolles, Saône-et-Loire), Varennes-sous-Dun (canton de la Clayette), puis descendait à Chassigny (canton de Chauffailles, arrond. de Charolles), Mussy, Chauffailles ; à Chauffailles elle tournait à l'est, englobant Azolette (canton de Monsols, arrond. de Villefranche, Rhône), Chênelette (canton de Lamure), les Ardillats (canton de Beaujeu), et remontait par Ouroux-Saint-Antoine (canton de Monsols), Saint-Jacques-des-Arrêts, Germolles (canton de Tramayes, arrond. de Mâcon, Saône-et-Loire), Saint-

Pierre-le-Vieux, Tramayes, Trambly (canton de Matour, arrond. de Mâcon, S.-et-L.), Montagny, la Chapelle-du-Mont-de-France, Curtil-sous-Buffières (canton de Cluny, arrond. de Mâcon, S.-et-L.), Buffières, Chides (canton de Saint-Bonnet-de-Joux, arrond. de Charolles, S.-et-L.), Pressy-sous-Dondin, le Rousset (canton de la Guiche, arrond. de Charolles), Mary (canton de Mont-Saint-Vincent, arrondissement de Chalon-sur-Saône, S.-et-L.), et Collonge-en-Charollais (canton de la Guiche, arrond. de Charolles).

C'est ainsi que le diocèse d'Autun formait une enclave profonde, et divisait le diocèse de Mâcon en deux parties presque égales, l'une au sud-ouest, l'autre au nord-est, reliées ensemble par l'espace étroit qui s'étend de Durette (canton de Beaujeu) aux Ardillats, par Beaujeu.

Au nord, le diocèse de Mâcon était limité par celui de Chalon. La ligne séparative partait de Genouilly (canton de Mont-Saint-Vincent, arrond. de Chalon-sur-Saône, S.-et-L.(à l'ouest, et aboutissait un peu au-dessous de Tournus (ch.-l. de c. de l'arrond. de Mâcon), laissant à l'évêque de Mâcon les paroisses de : Genouilly, Vaux-en-Pré (canton de Mont-Saint-Vincent), Saint-Clément-sur-Guye, Saint-Martin-de-Croix, Savigny-sur-Grosne (canton de Saint-Gengoux-le-National), Bissy-sous-Uxelles, Chapaize, Prayes, Cruzille (canton de Lugny), Chardonnay, Plottes (canton de Tournus), et le Villars.

A l'est, la ligne qui séparait les diocèses de Mâcon et de Lyon, après avoir traversé la Saône presque en face du Villars, descendait la rive gauche de cette rivière en s'écartant légèrement de manière à englober les deux villages d'Asnières (canton de Bâgé-le-Châtel, arrond. de Bourg, Ain), et d'Aisne ou Vésine (canton de Bâgé-le-Châtel), rejoignait la rive de la Saône, s'en écartait encore pour enfermer la paroisse de Saint-Laurent-lès-Mâcon (canton de Bâgé-le-Châtel, Ain), et suivait ensuite la rivière jusqu'à

Thoissey. Là, elle traversait la Saône, et rejoignait la limite méridionale que nous avons indiquée.

Le diocèse de Mâcon s'étendait ainsi sur un territoire aujourd'hui réparti entre quatre départements : Saône-et-Loire, Rhône, Loire, Ain. Dans le département de Saône-et-Loire, il comprenait la plus grande partie de l'arrondissement de Mâcon, un tiers environ de l'arrondissement de Charolles, et entamait à peine celui de Chalon-sur-Saône; dans le département du Rhône, une partie de l'arrondissement de Villefranche lui appartenait. Il occupait dans le département de la Loire toute la partie nord-est de l'arrondissement de Roanne comprise entre la rivière du Rhins d'une part, et la Loire de l'autre; dans l'Ain, une bande étroite de terrain le long de la Saône, et la paroisse de Saint-Laurent-lès-Mâcon.

De très bonne heure, le diocèse fut divisé en archiprêtrés à la tête desquels était un archiprêtre ou doyen rural : les archiprêtres résidaient au chef-lieu de leur circonscription, et non comme les archidiacres au siège de l'évêché. Les fonctions attachées à ces deux titres n'étaient d'ailleurs pas les mêmes [1]. Il y eut très anciennement quatre archiprêtrés : au nord-est celui de Vérizet (canton de Lugny, arrond. de Mâcon, S.-et-L.); au nord-ouest celui du Rousset (canton de la Guiche, arrond. de Charolles, S.-et-L.); au sud, ceux de Vauxrenard (canton de Beaujeu, arrondis. de Villefranche, Rhône), et de Beaujeu (ch.-l. de c. de l'arrond. de Villefranche). Quand l'abbaye de Cluny se soumit, en 1746, à la juridiction ordinaire de l'évêque de Mâcon, Cluny (ch.-l. de c. de l'arrond. de Mâcon, S.-et-L.), devint le siège d'un nouvel archiprêtré; un sixième fut créé à Charlieu (ch.-l. de c. de l'arrond. de Roanne, Loire), lorsque le prieuré fut sécularisé (1788).

1. Cf. préface du *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*, p. XXVII et sqq.

Les monastères établis sur le territoire du diocèse, et qui, à leur origine avaient le titre d'abbaye, indépendants d'ailleurs de la juridiction épiscopale, étaient les suivants : l'abbaye de Saint-Laurent, près Mâcon; les abbayes de Saint-Martin et de Saint-Jean, situées dans les faubourgs de la même ville; les abbayes de Saint-Clément et de Saint-Étienne, bâties aussi près des portes de Mâcon; l'abbaye de Saint-Pierre de Mâcon; l'abbaye de Charlieu; l'abbaye de Saint-Rigaud (commune de Ligny, canton de Semur-en-Brionnais, arrond. de Charolles, S.-et-L.), et l'abbaye de Cluny, chef d'ordre. En 1728, date à laquelle parut le t. IV du *Gallia christiana* qui contient l'Église de Mâcon, deux seulement avaient conservé leur titre d'abbaye : Cluny et Saint-Rigaud[1]. L'abbaye de Saint-Pierre de Mâcon avait été convertie en collégiale dès 1557; une deuxième collégiale était établie à l'église Notre-Dame de Beaujeu.[2]

Le nombre des paroisses du diocèse a varié à différentes époques : dans le *Pouillé du quatorzième siècle*, publié par M. l'abbé U. Chevalier, on compte 235 églises.

En 1513, Thomas Seyvert, official de l'Église de Mâcon sous l'évêque Claude de Longwy, en indique 231, plus 7 qui ne sont pas comprises dans les archiprêtrés, et qui sont appelées *cathédrantes*, et en outre 12 prieurés.

Au début du dix-septième siècle, l'évêque Gaspard Dinet visita 260 paroisses, 11 prieurés, 504 chapelles, ainsi que l'abbaye de Saint-Rigaud.[3]

D'après les renseignements fournis vers 1727 par l'évêque Michel II Cassagnet de Tilladet, on comptait dans le dio-

1. *Gallia christiana*, t. IV, col. 1109 : « De veteribus monasteriis diœcesis Matisconensis », et col. 1117 : « Abbatiæ diœcesis Matisconensis quæ hactenus in sua dignitate perseverant. »

2. *Gallia*, t. IV, col. 1038.

3. *Gallia christiana*, t. IV, p. 1038, en note : « In indice beneficiorum hujus diœcesis exarato per Thomam Seyvert officialem ecclesiæ Matisconensis, sedente Claudio de Longovico episcopo Matisconensi, anno 1513, parœciæ 31 supra ducentas computantur præter septem, quæ non sunt archipresbyteratibus subditæ, quæque

cèse de Mâcon 253 paroisses, réparties entre quatre archiprêtrés, ceux de Beaujeu, du Rousset, de Vérizet et de Vauxrenard, et un certain nombre de prieurés et de chapelles. [1]

Voici la liste des églises du diocèse de Mâcon, telle que nous la donne le plus ancien pouillé : [2]

A Mâcon ou dans la banlieue : la cathédrale Saint-Vincent, et les églises cathédrantes de Saint-Pierre, Saint-Étienne, Saint-Clément, près Mâcon, Sainte-Eulalie de Flacé-en-Mâconnais ; [3]

Dans l'archiprêtré de Vérizet : Saint-Albain, Saint-Étienne d'Azé, Saint-Cyr et Sainte-Julitte de Bissy-la-Mâconnaise, Saint-Laurent de Bissy-sous-Uxelles, Saint-Martin de Blanot, Saint-Bonnet de Charbonnières, Saint-Quentin de Bray, Champigne (?), Saint-Martin de Chapaize, Saint-Remi de Chardonnay, Notre-Dame de Chazelle [4], Saint-Pierre de Chissey, Notre-Dame de Clessé, Saint-Pierre de Collonge-la-Mâconnaise, Saint-Maurice de Cortambert; Saint-Barthélemi de Farges [5], Notre-Dame d'Hurigny; Saint-Jean-le-Priche; Saint-Antoine de Laizé, Notre-Dame de la Salle, Saint-Denis de Lugny, Notre-Dame de Lys; Notre-Dame de Malay, Saint-Martin de Senozan, Saint-Maurice-des-Prés, Saint-Jean de Merzé, Saint-Didier de Montbelet; Saint-Martin de Nancelle; Saint-Oyen; Sainte-

cathedrantes appellatæ in majoribus officiis episcopo per curiones assistunt, et 12 prioratus : at vero in diœcesis lustratione, quam peregit D. Gaspar Dinet anno 1601, dicitur visitasse bis centum sexaginta parœcias, undecim prioratus, 504 capellas, præter abbatiam S. Rigaudi, sui omnino juris. »

1. *Gallia christiana*, t. IV, p. 1038 : « ..... ducentæ vero quinquaginta tres parœciæ in diœcesi numerantur (uti ad nos nuper scripsit illustrissimus hodiernus episcopus), sub quatuor archipresbyteratibus Bellijoci, Rosseti, Virisseti et Vallis Regnaudi, plures quoque prioratus et capellaniæ. »

2. U. Chevalier, *Pouillés des diocèses de la province ecclésiastique de Lyon*, Lyon, 1869, in-8°, p, 19-30.

3. Auxquelles il faut ajouter d'après les pouillés de 1500 et de 1513, les églises de Sainte-Marie-Madeleine de Charnay et de Saint-Laurent.

4. Chazelle n'est pas sur le pouillé de 1660.

5. Après Farges, on trouve, dans le pouillé de 1500, Saint-Gengoux-de-Scissé.

Marie-Madeleine de Péronne; Saint-Barthélemi de Plottes, Saint-Romain de Plottes, Notre-Dame de Prayes; Saint-Paul de Sancé, Saint-Maurice de Satonnay, Saint-Didier de Sennecé, Saint-Pierre de Senozan, Saint-Sorlin, Saint-Pierre d'Uchizy; Verchiseuil[1], Saint-Symphorien de Vérizet, Sainte-Marie-Madeleine du Villars, Saint-Cyr et Sainte-Julitte de Viré;

Dans l'archiprêtré de Vauxrenard : Saint-Amour, Notre-Dame d'Avenas; Sainte-Foy de Cenves, Notre-Dame de Chaintré, Saints-Pierre-et-Jacques de Chânes, Notre-Dame de Chasselas, Saint-Clair de Chenas, Saint-Vincent de Chevagny-la-Chevrière, Saint-Germain de Chiroubles; Saint-Julien de Davayé, Notre-Dame de Durette; Saint-Étienne d'Émeringes ; Saint-Martin de Fleurie, Saint-Germain de Fuissé ; Saints-Pierre-et-Paul de Jullié, Notre-Dame de Julliénas; Saint-Julien de Lancié, Saint-Étienne de Lantigné, Notre-Dame de la Chapelle-de-Guinchay, Saint-Léger, Saint-Vital de Leynes ; Saint-Antoine d'Ouroux; Saint-Martin de Prissé, Saint-Martin de Prusilly; Saint-Jean de Regnié, Saint-Pierre de Romanêche; Saint-Pierre de Solutré, Saint-Symphorien d'Ancelles; Saint-Marcelin de Varennes, Saint-Martin de Vauxrenard, Saint-Véran, Saint-Martin de Vergisson, Saint-Vincent de Villié, Saint-Georges de Vinzelles;

Dans l'archiprêtré de Beaujeu : Saint-Léger d'Aiguilly, Sainte-Marie d'Arcinges, Saint-Pierre d'Azolette; Saint-Jean-du-Château de Beaujeu, Saint-Nicolas-du-Bourg de Beaujeu, Notre-Dame de Beaujeu, Saint-Jean de Belleroche, SS. Jacques et Christophe de Belmont, Notre-Dame de Boisset, Saint-Bonnet de Cray, Saint-Bonnet de Troncy, Saint-Éloi de Chandon, Saint-Philibert de Charlieu, Saint-Symphorien de Chassigny-sous-Dun, Saint-Sulpice de Chas-

1. L'éditeur du pouillé de 1500 fait remarquer que Verchiseuil n'est pas dans l'archiprêtré de Vérizet, mais dans celui du Rousset.

signy-Bosdemont, Saint-Paul de Châteauneuf, SS. André et Laurent de Chauffailles, Sainte-Marie-Madeleine de Chênelette, Saint-Laurent de Claveisolles, Sainte-Marie-Madeleine de Coublanc, Saint-Étienne de Cours, Saint-Denis de Coutouvre, Saint-Martin de Cublize; Saint-Denis de Cabanne, Saint-Didier près Beaujeu, SS. Bonnet et Genis d'Écoches, Saint-Barthélemi de Fleury-la-Montagne, Saint-Germain-la-Montagne, Notre-Dame de Grandris, Saint-Hilaire, Sainte-Marie de Saint-Igny-de-Roche, Saint-André d'Iguerande, Saint-Pierre de Jarnosse, Saint-Jean-la-Bussière, Saint-Martin de Jonzy, Saint-Julien de Cray, Sainte-Marie de la Chapelle-sous-Dun, Notre-Dame de la Grelle; Saint-Laurent-en-Brionnais; Saint-Pierre des Ardillats, SS. Jacques et Philippe de Ligny, Saint-Martin de Lixy; Saint-Laurent de Mailly, Sainte-Marie et Saint-Jean de Maizilly, SS. Pierre et Laurent de Mardore, Saint-André de Marnand, Saint-Corneille de Mars, Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, Saint-Sulpice de Montagny, Saint-Austrégésile de Mussy-sous-Dun; Saint-Martin de Nandax, Saint-Nizier d'Azergues, Saint-Nizier-sous-Charlieu, Saint-Bonnet de Perreux, Saint-Pierre de Noaille, SS. Pierre et Paul de Pouilly, Saint-Martin de Poule, SS. Pierre et Claude de Pradines, Saint-Martin de Ranchal, Saint-Julien de Regny, l'abbaye de Saint-Rigaud ; Saint-Sernin-en-Brionnais [1], Saint-Jean de Sevelinges ; Saint-Étienne de Tancon, SS. Pierre et Paul de Thel, Saint-Georges du château de Thizy, prieuré du bourg de Thizy ; Saint-Martin de Varennes-sous-Dun ; Notre-Dame du Vernay, Saint-Victor sur Rhins, prieuré de Saint-Victor, Villeneuve-de-Perreux, Saint-André de Villers, Saint-Vincent de Boisset, Saint-Vincent de Rhins, Saint-Bonnet de Vougy ;

Dans l'archiprêtré du Rousset : Notre-Dame d'Ameugny,

1. Aujourd'hui Vauban. commune du canton de la Clayette, arrondissement de Charolles (Saône-et-Loire).

Saint-André-le-Désert, SS. Hippolyte et Jean d'Aynard, Saint-Pierre de Bergesserin, Notre-Dame de Berzé-la-Ville, Saint-Sébastien de Berzé-le-Châtel [1], Saint-Denis de Bourgvilain, Saint-Pancrace de Brandon, SS. Sébastien, Denis et Georges de Buffières, Saint-Nizier de Burnand, Saint-Paul de Bussières; Sainte-Catherine de l'Abergement, Sainte-Cécile, Saint-Martin de Château, Saint-Antoine de Chevagny-sur-Guye [2], Saint-Clément-sur-Guye, Notre-Dame de Clermain, abbaye de Cluny, Notre-Dame de Cluny, Saint-Marcel de Cluny [3], Saint-Étienne de Collonges-sous-le-Mont-Saint-Vincent, Sainte-Colombe, Saint-Jean-Baptiste de Confrançon, Saint-Laurent de Cote [4], Notre-Dame de Curtil-sous-Buffières, Saint-Pierre de Curtil-sous-Burnand, Saint-Nizier de Donzy-le-Royal, Saint-Thibaut de Flagy, Saint-Pierre de Genouilly, Saint-Hippolyte [5], Saint-Huruge, Saint-Germain d'Igé, SS. Honoré et Valentin de Jalogny, Saint-Didier de Joncy, Saint-Vincent de la Chapelle-du-Mont-de-France, Notre-Dame de Lournand, Saint-Marcellin, SS. André et Symphorien de Marry, Saint-Martin de Salencé, Saint-Denis de Massilly, Saint-Denis de Massy, Saint-Blaise de Mazille, Saint-Jacques de Milly, Saint-Fiacre de Montagny-sous-la-Bussière, Saint-Paul de Cray, Saint-Martin de Pierreclos, Saint-Pierre-le-Vieux, Saint-Point, Saint-Pierre de Pressy-sous-Dondin [6], Saint-Denis du Rousset [7], Saint-Laurent de Sailly, Saint-Antoine de Salornay-sur-Guye, Saint-Étienne de Savigny-sur-Grosne, Scugne, SS. Jacques et Christophe de Serrières, Saint-Sym-

1. D'après le pouillé de 1500, il faudrait placer ici Notre-Dame de Bonnay.
2. Le pouillé de 1500 donne Saint-Martin de Ciergues qui n'est plus dans le pouillé de 1660.
3. Le pouillé de 1513 mentionne la vieille église Saint-Mayeul de Cluny.
4. Cette paroisse ne figure pas sur le pouillé de 1660.
5. La paroisse de Saint-Hippolyte n'existe plus dans le pouillé de 1660.
6. Saint-Quentin-des-Hauts (à la collation du prieur de Perrecy) est mentionné dans le pouillé de 1500, mais ne figure pas sur celui de 1660.
7. Le pouillé de 1500 indique Saint-Germain de Ruffey, près Cluny.

phorien de Sigy-le-Châtel, Saint-Vincent de Sologny, SS[tes] Marie et Marie-Madeleine de Taizé, Saint-Germain (en 1660, Saint-Martin) de Tramayes, Notre-Dame de Trambly [1], Saint-Jean-Baptiste de Verzé, Saint-Vincent des Prés, Notre-Dame de la Vineuse, SS. Éloi et Blaise de Vitry, Saint-Barthélemy de Saint-Ythaire. [2]

La plupart de ces églises étaient de fondation très ancienne puisque, en tenant compte de celles qui sont tombées de vétusté et qui ont été remplacées par d'autres, de celles qui ont été détruites dans les dévastations commises dans la première moitié du quinzième siècle, et au seizième pendant les guerres de religion, nous pouvons estimer à quatre-vingts environ le nombre des églises remontant à l'époque romane en totalité ou en partie.

II. — CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE L'ARCHITECTURE ROMANE DANS L'ANCIEN DIOCÈSE DE MACON.

Tout le monde sait que du commencement du onzième siècle date une ère nouvelle pour l'architecture [3] : tombée en décadence pendant plusieurs siècles, elle se relève, et

1. C'est à cette place que doit être rangée la paroisse de Verchiseuil, que le pouillé du quatorzième siècle met dans l'archiprêtré de Vérizet, Verchiseuil ne figure plus sur le pouillé de 1660.

2. Il convient d'ajouter à cette liste Saint-Pierre de Romenay, paroisse cédée au dix-huitième siècle à l'évêque de Mâcon, qui en possédait depuis longtemps le temporel.

3. C'est en effet aux environs de l'an mil que l'on peut faire remonter l'avènement de l'architecture romane : lire à ce sujet les belles études de Jules Quicherat parues dans la *Revue archéologique*, t. VII, p. 65 ; t. VIII, p. 145-158 ; t. IX, p. 525-540 ; t. X, p. 65-81 ; t. XI, p. 668-690, et réimprimées par les soins de M. Robert de Lasteyrie dans : Jules Quicherat, *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. II. (*Archéologie du moyen âge*, Paris, 1886, in-8°). Voir notamment : *l'Avènement de l'architecture romane* (*Revue archéologique*, t. X, p. 65-81), réimprimé dans le volume de *Mélanges*, p. 114-130 ; et *Fragments d'un cours d'archéologie*, publiés pour la première fois dans le même volume, p. 430 et sqq.

en même temps que la société, après les longues souffrances des âges précédents, va se régénérer, une véritable renaissance s'opère. Sous l'influence du clergé, et particulièrement du clergé régulier, les lettres et les arts se mettent à fleurir. Après l'épouvantable anarchie qui a désolé la France au dixième siècle, le calme revient, les populations reprennent peu à peu possession d'elles-mêmes, et l'enthousiasme religieux se manifeste par la construction d'un nombre considérable d'églises. Nous avons dans les chroniques contemporaines de nombreux témoignages de l'ardeur à bâtir qui caractérisa cette époque, non seulement pour des provinces éloignées[1], mais pour la Bourgogne même. On connaît le passage pittoresque et souvent cité de la chronique où Raoul Glaber, qui fut moine dans plusieurs monastères bourguignons, et notamment à Cluny, parle de la « blanche robe d'églises » qui, tout à coup, couvrit le sol dès les premières années du onzième siècle[2]. Nous avons aussi la curieuse *Chronique de Saint-Bénigne de*

1. Dans la Normandie notamment, dès le dixième siècle, on commença à reconstruire les églises. Aussitôt que Rollon fut fixé dans cette province, il commença par distribuer les terres à ses guerriers, puis « ..... ecclesias funditus fusas statuit, templa frequentia paganorum destructa restauravit », écrit Guillaume de Jumièges (liv. II, ch. XIX. — Ed. Migne, CXLIX, col. 801). Le même chroniqueur ajoute plus loin (il s'agit ici de l'époque du duc Guillaume II, c'est-à-dire du milieu du onzième siècle) : « In diebus illis maxima pacis tranquillitas fovebat habitantes in Northmannia, et servi Dei a cunctis habebantur in summa reverentia. Unusquisque optimatum certabat in prædio suo ecclesias fabricare et monachos qui pro se Deum rogarent rebus suis locupletare. » (Liv. VII, ch. XXII. — Ed. Migne, col. 860.)

Lorsque les Normands eurent conquis l'Angleterre, ce pays s'enrichit rapidement de nouvelles constructions : « ..... (Normanni) religionis normam usquequaque in Anglia emortuam adventu suo suscitarunt; videas ubique in villis ecclesias, in vicis et urbibus monasteria novo ædificandi genere consurgere; recenti ritu patriam florere, ita ut sibi perisse diem quisque opulentus existimet, quem non aliqua præclara magnificentia illustret..... » (*Guillaume de Malmesbury*, Ed. Migne, CLXXIX, col. 1230.)

2. On me pardonnera de transcrire encore ce passage qui paraît être ici particulièrement à sa place : « Igitur infra supradictum millesimum tercio jam fere imminente anno, contigit in universo pene terrarum orbe, precipue tamen in Italia et in Galliis, innovari ecclesiarum basilicas; licet plereque decenter locate minime indiguissent, emulabatur tamen queque gens christicolarum adversus alteram

Dijon[1] qui, peu d'années plus tard, nous donne de précieuses indications sur l'état d'aisance où se trouvaient alors les populations de la Bourgogne, et sur la renaissance artistique qui se produisit dans cette province, grâce aux moines instruits ramenés d'Italie par l'abbé Guillaume dans les dernières années du dixième siècle[2]. En peu d'années, l'abbaye de Saint-Bénigne était devenue, sous la direction du grand abbé, un foyer de sainteté et de civilisation visité par les évêques d'Orient et d'Italie[3]; et il est permis de croire qu'il se trouva parmi les moines des architectes et des sculpteurs pour la reconstruction[4] de l'église du monastère entreprise en 1001.

A cette époque où une quantité d'églises furent créées, où beaucoup qui existaient déjà furent restaurées ou démolies, puis reconstruites, dans beaucoup de pays le petit nombre et le mauvais état des routes, les moyens défectueux de transport et le manque de matériaux pouvaient gêner les constructeurs; en Bourgogne, où partout se trouvaient des carrières, où la bonne pierre abonde, les églises s'élevaient sans peine et sans frais. Dans la région dont nous nous sommes plus spécialement occupé, une autre cause fit que les édifices religieux se multiplièrent : c'est la proximité de l'abbaye de Cluny, dont la communauté, si nombreuse et si prospère au onzième siècle, envoyait de

decentiore frui. Erat enim instar ac si mundus ipse, excutiendo semet, rejecta vetustate, passim candidam ecclesiarum vestem indueret. Tunc denique episcopalium sedium ecclesias pene universas, ac cetera queque diversorum sanctorum monasteria, seu minora villarum oratoria in meliora quique permutavere fideles. » (*Raoul Glaber*, liv. III, ch. IV.)

1. *Chronique de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon*, publiée par MM. l'abbé Bougaud et J. Garnier, dans le t. Ier des *Analecta Divionensia*, Dijon, 1875, in-8°.

2. Saint Guillaume, né près de Novare vers 961, était bénédictin à l'abbaye de Locedio, quand saint Maïeul revenant de Rome l'amena en France au monastère de Cluny. Élu abbé de Saint-Bénigne à Dijon en 990, Guillaume entreprit un voyage à Rome la sixième année de son élection : un certain nombre de moines italiens le suivirent lorsqu'il rentra en France. (*Chron. de Saint-Bénigne*, p. 131, 136, 137.)

3. *Chronique de Saint-Bénigne*, p. 148.

4. *Chronique de Saint-Bénigne*, p. 139-148.

tous les côtés des religieux qui défrichaient les forêts, essayaient des cultures et installaient des prieurés : c'est de là qu'une multitude de paroisses tirent leur origine.

Il subsiste actuellement dans nos campagnes un grand nombre de ces églises dont la construction remonte au onzième siècle ou au douzième : quelques-unes ont été fort peu remaniées, d'autres ont subi des modifications ou reçu des accroissements à des époques plus ou moins anciennes. Personne jusqu'ici ne s'était occupé de faire une étude d'ensemble sur l'architecture romane dans la région de l'ancien diocèse de Mâcon : c'est à peine si les édifices les plus importants, à l'état de débris, il est vrai, comme les ruines de la cathédrale de Saint-Vincent à Mâcon[1], celles de l'important prieuré de Charlieu[2], et les restes de l'église abbatiale de Cluny[3], ont été l'objet de courtes notices. L'examen archéologique des églises rurales présente cependant un grand intérêt : d'abord ce sont les caractères de cette quantité d'édifices secondaires qui, groupés, constituent les caractères des grandes écoles régionales d'architecture, telles qu'on a pu les établir pour la période romane : tandis que les cathédrales et les grandes églises abbatiales sont parfois des monuments d'exception. Ces dernières en

1. Cf. abbé Rameau, *Notes historiques et archéologiques sur l'ancienne église cathédrale de Mâcon*, dans la *Revue de la Société littéraire, historique et archéologique du département de l'Ain*, 1881, in-8°, p. 205-218; — Alfred de Surigny, *Peintures murales à l'église de Saint-Vincent de Mâcon*, dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, années 1847-1848-1849, Chalon-sur-Saône, 1850, in-4°, p. 197 et sqq.

2. Cf. *Archives de la Commission des monuments historiques*, Paris, 1855-1872, 4 vol. in-f°, t. I. — A. de Barthélemy, *Description de l'abbaye de Charlieu*, dans le *Bulletin monumental*, t. VII (1841), p. 587-594.—Voir aussi deux articles parus dans *le Roannais illustré*, Roanne, 1884-85, in-4°.

3. Nous ne citerons ici que la description de l'abbaye donnée par P. Lorain, *Essai historique sur l'abbaye de Cluny*, Dijon, 1839, in-8°, p. 71, 77-92; — et l'ouvrage de A. Penjon, *Cluny, la Ville et l'Abbaye*, 2° édit., Cluny, 1884, in-8°, p. 71-99.

Pour une bibliographie plus étendue, voir l'étude sur Cluny insérée dans le présent travail, et où nous indiquons les sources manuscrites et imprimées.

effet sont construites dans des proportions qui ne sont pas les proportions habituelles; leur ornementation est particulièrement soignée dans les pays mêmes où l'architecture est pauvre; et puis ne fait-on pas venir de loin des ouvriers habiles et des architectes réputés dans leur art quand il s'agit de construire quelque édifice à grands frais, tandis que les artisans indigènes suffisent pour le commun des églises.

Et dans l'ancien diocèse de Mâcon l'étude en vaut surtout la peine : on a fait bien du bruit autour d'une prétendue école clunisienne distincte de l'école bourguignonne, qui aurait étendu son influence architecturale sur toute la France; nous ne savons si l'idée en était née dans l'imagination de Viollet-le-Duc, ou s'il lui a simplement prêté l'appui de son talent, mais le fait est qu'on a toujours négligé d'indiquer les caractères de cette école, et à quoi on peut reconnaître sa marque. D'excellents arguments ont été donnés par ceux qui niaient l'influence et l'existence même de cette école : nous ne croyons pas inutile de les indiquer ici.

Viollet-le-Duc a attribué à Cluny une influence architecturale prépondérante pendant la période romane : il parle sans cesse de l'école clunisienne. Tout ce que l'on peut admettre, c'est Cluny centre de l'école bourguignonne. Que l'ordre clunisien se soit distingué par son goût pour les arts, pour les belles constructions, c'est incontestable : nous n'en voulons pour preuve que les éloquentes récriminations de saint Bernard, qui semblent viser directement le luxe d'églises telles que Cluny ou Vézelay; mais il n'a pas existé d'école clunisienne ayant eu des procédés propres. Viollet-le-Duc, hanté de cette idée que l'art roman est purement religieux et monastique, emprisonné dans des formules, ennemi de la nouveauté et du progrès, va jusqu'à dire : « Des centres comme Cluny, lorsqu'ils envoyaient leurs » moines cimenteurs pour bâtir un prieuré dans un lieu plus

» ou moins éloigné de l'abbaye-mère, les expédiaient avec » des programmes arrêtés, des recettes admises, des poncifs » (qu'on nous passe le mot), dont ces architectes-clercs ne » pouvaient et ne devaient s'écarter. L'architecture, sou» mise ainsi à un régime théocratique, non seulement » n'admettait pas de dispositions nouvelles, mais repro» duisait à peu près partout les mêmes formes, sans tenter » de progresser[1]. » S'il en était ainsi, et c'est là qu'il est facile de mettre l'erreur en évidence, tous les monuments clunisiens devraient se ressembler : or, les différentes écoles provinciales ont soumis à leur influence toutes les églises clunisiennes qui se trouvaient dans le rayon de leur action : Saint-Étienne de Nevers est absolument différent de Cluny et de Beaune ; l'église clunisienne de Mozat dans le Puy-de-Dôme a le style auvergnat ; celle de Moissac également ; Saint-Martin-des-Champs à Paris, dont le chœur[2] construit vers 1130 n'a rien emprunté à l'abbatiale de Cluny, est un monument de l'Ile-de-France.

Il n'y a pas d'école de Cluny : telle était l'opinion de Jules Quicherat, telle est celle que notre maître éminent, M. Robert de Lasteyrie, professe dans son cours d'archéologie à l'École des Chartes; ainsi pense également un archéologue dont le nom fait autorité, M. Anthyme Saint-Paul, qui a parfaitement élucidé la question[3], et qui a

1. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du onzième au seizième siècle*, t. I, p. 130.

2. Eug. Lefèvre-Pontalis, *Étude sur le chœur de l'église de Saint-Martin-des-Champs à Paris*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XLVII (1886), Paris, in-8°, p. 345-356.

3. « Il y a bruit depuis longues années autour d'une prétendue école clunisienne. Ses défenseurs ne manquent pas de talent ; mais il n'est talent qui tienne contre des faits bien avérés. Or, ici les faits renversent un système dû à de trop grandes ressources d'imagination. D'un côté il est impossible, en Bourgogne même, de distinguer par le style les églises clunisiennes de celles qui ne le sont pas ; de l'autre, l'ordre de Cluny, en s'étendant hors de la Bourgogne, n'a point apporté avec lui l'architecture de ce pays.

» En Bourgogne, l'observateur le plus exercé n'arrivera jamais à déterminer, par le seul examen du style, si une église a ou n'a pas appartenu à Cluny. Si pour

résumé son avis en termes excellents que nous nous permettons de reproduire : « Nous nous bornerons ici à constater un fait qui seul suffit à ranger parmi les mythes archéologiques cette école clunisienne. Prenons les dix ou onze églises importantes qui dépendaient le plus étroitement de la grande abbaye bourguignonne, et qui ont été bâties soit en même temps que la basilique de Cluny, soit peu d'années après. Les voici : Paray-le-Monial, Saint-Étienne de Nevers, la Charité-sur-Loire, Vézelay, Souvigny, Saint-Martin-des-Champs de Paris, Mozat près Riom, Montierneuf de Poitiers, Moissac et Moirax. Eh bien ! hormis une seule, toutes ces églises diffèrent profondément, soit de l'abbaye-mère, soit entre elles, non seulement par les détails, mais encore

lui la théorie que je combats remplace l'histoire, doublement malheureux dans ses hypothèses, il rattachera à la célèbre abbaye Saint-Lazare d'Autun, Saint-Andoche de Saulieu ou Notre-Dame de Beaune, et en séparera la Madeleine de Vézelay, peut-être même la Charité-sur-Loire. Il n'y a en Bourgogne que l'école bourguignonne, à laquelle ont payé tribut indistinctement tous les ordres religieux (sauf quelquefois les cisterciens), les évêques et tout le clergé séculier. Cette école déjà complète au moment où fut commencée l'immense basilique de saint Hugues, s'est établie exactement de la même façon que ses sœurs, à la suite d'une direction spéciale des traditions romaines..... Si les Clunistes ont donné de l'essor et de la puissance à cette école, ils l'ont fait par le luxe et l'importance de leurs constructions..... Si l'ordre de Cluny avait fait l'école bourguignonne et se l'était imposée, il l'aurait évidemment apportée avec lui partout où il s'est répandu. Or, il est arrivé si bien le contraire que l'on ne trouvera pas, hors de Bourgogne, un seul édifice reproduisant le style roman de cette province. » Déjà sur ses limites, les productions les plus directes de Cluny s'écartent de la pureté du style bourguignon, comme la Madeleine de Vézelay, l'église de Saint-Cydroine près Joigny, l'église même de Paray-le-Monial, qui subissent à certains égards l'influence des écoles voisines. Dans le Bourbonnais nous trouvons « l'abbaye de Souvigny. Malgré l'affection des abbés de Cluny pour ce monastère, où vinrent mourir saint Maïeul, en 994, et saint Odilon, en 1049, la basilique n'est ni plus bourguignonne ni moins auvergnate que ne le comporte sa situation. A Nevers, nous observons une église clunisienne très souvent citée comme un des principaux modèles de l'architecture auvergnate. L'église de Mozat, près de Riom, donnée à Cluny au dixième siècle et en 1095 est également auvergnate, ainsi que celle de Ris (Puy-de-Dôme), située entre Vichy et Thiers. L'église de Saint-Pierre de Beaulieu (Corrèze), bien que clunisieune, comme Souvigny, dès sa naissance, est purement limousine et n'a rien de bourguignon....... Je ne saurais passer sous silence l'exemple le plus frappant qui puisse être allégué. L'église Saint-Martin-des-Champs, à Paris, bien connue des archéologues, fut donnée à Cluny à titre de prieuré en 1079, en devint aussitôt la seconde fille, et vit son chœur reconstruit vers 1130, au moment même où s'achevait l'abbaye-mère, consacrée, on le sait, en 1131. On sait aussi combien

par la structure et les dispositions d'ensemble. Si l'église de Paray-le-Monial offre de grands traits de ressemblance avec celle de Cluny, elle le doit à sa proximité du chef d'ordre et à sa situation en pleine école bourguignonne. Et là encore, comme pour accuser l'indépendance de l'artiste, apparaissent des influences auvergnates bien caractérisées.

» C'est à Saint-Marcel (près Chalon-sur-Saône), et à Saint-Martin-des-Champs que nous trouvons les exemples les plus frappants de cette liberté des moines architectes. Saint-Marcel est aussi près de Cluny que Paray-le-Monial, et situé, comme Cluny et Paray, en pleine école bourguignonne; cette maison avait en outre les rapports les plus étroits avec la métropole..... Or, Saint-Marcel est d'un style

l'école romane parisienne, par sa faiblesse, se trouvait naturellement ouverte aux influences étrangères. Or, celle de toutes ces influences qui devait être la plus forte et, pourrais-je dire, la plus autorisée, est tout à fait nulle à Saint-Martin-des-Champs : l'architecte n'a reçu de Bourgogne aucun ordre, aucune prescription..... il n'accepte même pas la riche ornementation bourguignonne; trouvant autour de lui peu de ressources pour orner son abside suivant les traditions de luxe prônées par Cluny, il se voit bien obligé d'accepter un sculpteur étranger : mais, le croirait-on ? ce sculpteur c'est du Noyonnais ou du Soissonnais qu'il le fait venir.

» Pas plus par leurs dispositions que par leur style, les églises de Cluny ne forment une famille à part si j'excepte, pour les très grandes basiliques, le narthex et le double transept. Leur luxe d'ornementation ne leur donne un caractère distinct que vis-à-vis des églises appartenant aux ordres fondés depuis la fin du onzième siècle, et ne les différencie point des églises bénédictines ordinaires, collégiales ou cathédrales. On ne citera même pas de monument clunisien, sauf la Charité, où la sculpture soit aussi abondante que dans certains monuments du Poitou, de la Saintonge et de l'Angoumois absolument indépendants de la grande abbaye bourguignonne..... Par contre, il se trouve quelquefois de grandes églises clunisiennes passablement simples dans les écoles où la simplicité est de mise : témoin Saint-Étienne de Nevers, et, à Saint-Pierre de Beaulieu, tout ce qui est antérieur au portail principal, ajouté au milieu du douzième siècle.

» Il faut donc rayer de l'histoire l'école clunisienne. Sans doute, les Clunistes ont beaucoup fait pour l'art, aux onzième et douzième siècles, plus d'abord que les autres corps du clergé; mais ils n'ont point employé de voies particulières; ils se sont associés à un mouvement général qu'ils ont puissamment aidé sans prétendre le diriger. Il serait injuste d'oublier que les bénédictins ont aussi, à l'époque romane, construit de grandes, riches et solides basiliques, qu'ils ont, eux aussi, poussé au progrès, et qu'enfin ce sont eux par Saint-Denis, et non les Clunistes par Vézelay, qui ont principalement créé l'architecture ogivale. » (Anthyme Saint-Paul, *l'Archéologie nationale au salon de 1876*, dans le *Bulletin monumental*, 1877, p. 143.)

bourguignon très affaibli et rappelle bien plutôt les églises cisterciennes. A Paris, le constructeur de Saint-Martin-des-Champs, ne suivant pas les traditions de l'école où il se trouvait, aurait dû naturellement se tourner vers Cluny. Et le voilà précisément qui, au lieu de l'école bourguignonne, adopte celle de la Picardie! Sur quoi s'est donc appuyé Viollet-le-Duc pour croire si fortement à son école clunisienne, école d'après lui si puissante qu'elle aurait, par Vézelay, produit le style ogival? Renseignements pris, on voit que ni Vézelay n'a contribué à la formation de l'architecture gothique, ni l'abbaye de Cluny fait autre chose que développer et fortifier, au sud de la Bourgogne, une école sœur de l'école rhénane et de l'école provençale, école qui n'a jamais rien produit en dehors de son territoire, par quelque canal que ce soit. »[1]

Il nous a paru intéressant de rechercher si, dans les environs mêmes de Cluny, parmi ces prieurés qui s'élevaient si serrés à l'ombre de l'église abbatiale, les églises construites par les moines se distinguaient nettement des autres, et avaient entre elles une analogie évidente[2]. Notre conclusion est, en nous tenant dans les limites de l'ancien diocèse de Mâcon, que les églises clunisiennes ont été bâties comme les autres églises d'après les règles communes, que les distinctions que l'on peut y établir sont individuelles, et que tous ces monuments appartiennent à ce qu'on est convenu d'appeler l'école bourguignonne.

1. Anthyme Saint-Paul, *Viollet-le-Duc, ses Travaux d'art et son Système archéologique*, 2e édit., Paris, 1881, in-8°, p. 173-174.

2. Viollet-le-Duc écrit : « Les églises abbatiales des Clunisiens avaient fait école, c'est-à-dire que les paroisses qui en dépendaient imitaient, autant que possible, et dans des proportions plus modestes, ces monuments types. » (*Dictionnaire d'architecture*, t. V, p. 161, au mot Église.) Rien n'est moins prouvé.

Cf. *Bulletin monumental*, t. XV, p. 417 et suiv., une *Notice sur les écoles d'architecture au moyen âge*, dans laquelle l'auteur, M. l'abbé Crosnier, cherche à établir l'existence de l'école clunisienne. Dans cette étude, d'ailleurs fort intéressante, l'abbé Crosnier, plein d'enthousiasme pour la cause qu'il défend, se montre observateur un peu superficiel : beaucoup de ses idées sont justes, mais il n'analyse pas d'assez près les monuments dont il parle.

Mais si l'on doit repousser définitivement l'existence d'une école clunisienne distincte de l'école bourguignonne, il faut au contraire admettre dans cette dernière plusieurs subdivisions. L'opinion depuis longtemps émise que la géologie joue un grand rôle dans la géographie monumentale[1], et que l'architecture est modifiée là où la nature de la pierre change, est à la fois très naturelle et très judicieuse. Dans l'étendue de l'ancien diocèse de Mâcon, elle va se trouver immédiatement justifiée.

L'ancien diocèse de Mâcon, avons-nous dit plus haut, avait une configuration fort irrégulière que nous avons comparée à celle du chiffre 8 : il se composait de deux territoires assez considérables, le Mâconnais et le Brionnais, réunis par une bande étroite de terrain emprunté au Beaujolais. Il est utile d'insister sur cette forme bizarre, car, au point de vue monumental, le Mâconnais et le Brionnais avec un morceau du Forez vers Charlieu sont très distincts. Les dispositions générales des édifices restent les mêmes et les grands caractères de l'école bourguignonne se retrouvent dans l'un comme dans l'autre; mais la richesse dans la décoration, la perfection de la sculpture et le soin des détails qui distinguent l'architecture du Brionnais[2], ne se retrouvent pas au même degré sur les bords de la Saône. Et il n'est pas nécessaire d'aller bien loin chercher l'explication de cette différence : on la trouve dans la nature de la pierre que l'on a prise presque partout sur place pour construire les églises. Dans tout le Brionnais et en général dans la partie du diocèse qui appartient au bassin de la Loire, la pierre se retire par bancs d'une certaine épaisseur et se taille assez facilement. Dans la vallée de la Saône et dans celle de la Grosne, affluent de la Saône, les carrières de belle pierre calcaire ne sont pas rares, mais souvent elles

1. *Bulletin monumental*, t. XXI, p. 454-457.
2. *Bulletin monumental*, t. XXV, p. 179-185.

sont de lit peu épais; et la structure des matériaux très serrée, cassante, était peu propre au travail du sculpteur. Voilà pourquoi nous trouvons d'un côté l'emploi fréquent de colonnettes surmontées de chapiteaux délicatement sculptés, de pilastres couverts de cannelures et d'ornements variés, des linteaux et des tympans où sont représentés des personnages en demi-relief; et de l'autre, une ornementation réduite à sa plus simple expression, qui contredit la vieille réputation de richesse de l'architecture bourguignonne. Il suffit de citer les noms de quelques édifices : Charlieu[1], Saint-Julien-de-Jonzy[2], Châteauneuf[3], à côté de ceux de Chapaize[4], de Farges[5] et d'Uchizy[6], pour que le contraste s'établisse dans l'esprit de ceux qui ont visité ces régions.

En abordant l'étude des caractères généraux de l'architecture romane dans l'ancien diocèse de Mâcon, il est bon de préciser l'époque pendant laquelle les systèmes de la construction romane ont été appliqués en Bourgogne. Il faut tout de suite reconnaître que si les architectes y ont fait preuve, dès le onzième siècle, d'une grande habileté et d'un goût excellent qui s'était formé rapidement par la vue et l'étude des nombreux modèles laissés dans nos contrées par l'architecture romaine[7], si par le sentiment de la décoration et l'art de la sculpture leurs œuvres ont été constamment en progrès, on ne s'aperçoit pas que dans les procédés de construction[8] ils se soient montrés grands inno-

1. Ch.-l. de c. de l'arrond. de Roanne (Loire).
2. Canton de Semur-en-Brionnais, arrond. de Charolles (Saône-et-Loire).
3. Canton de Chauffailles, arrond. de Charolles (S.-et-L.).
4. Canton de Saint-Gengoux-le-National, arrond. de Mâcon (S.-et-L.).
5. Canton de Tournus, arrond. de Mâcon (S.-et-L.).
6. Canton de Tournus, arrond. de Mâcon (S.-et-L.).
7. *Bulletin monumental*, t. V, p. 482.
8. Notre intention n'est pas de dire que les architectes bourguignons furent seulement des artistes de goût et non des constructeurs habiles. Ils furent certes des constructeurs de premier ordre ceux qui élevèrent le chœur de Paray-le-Monial et la magnifique église de Cluny, dont nous pouvons encore admirer l'élévation des voûtes et le beau style dans le croisillon de transept qui subsiste, et dont l'excellent état de conservation est un sujet d'étonnement quand on pense à l'ébran-

vateurs, — bien que Viollet-le-Duc ait cru voir le premier germe de l'architecture gothique dans les nervures de deux compartiments de la voûte du narthex de Vézelay[1], — tandis que dans d'autres pays, et notamment dans l'Ile-de-France, le principe de la voûte sur croisée d'ogives une fois trouvé, on inaugurait dès la première moitié du douzième siècle avec une heureuse audace l'architecture gothique qui ne s'implanta en Bourgogne que plus d'un demi-siècle plus tard.

Nous avons bien peu de dates de construction pour nos églises : les personnes que les dépouillements d'anciennes chroniques ou les recherches d'archives ne rebutent point, quand elles trouvent dans des documents autorisés des mentions d'érection, de dédicace ou de remaniement d'édifices, devraient s'empresser de les signaler : ce sont des pièces justificatives dont l'archéologie ne saurait se passer. Elles établissent des points de repère en l'absence desquels il est facile de se perdre. C'est ainsi que dans la classification chronologique des monuments, nous sommes souvent assez embarrassé : sans doute, en comparant les caractères, on arrive à reconnaître si tel édifice est antérieur ou postérieur à tel autre, mais il est moins aisé de fixer, même approximativement, l'époque à laquelle il a été bâti. Aussi, sauf pour certaines églises construites dans le nord du diocèse sous l'influence immédiate de l'abbaye de Tournus (dont l'église fut consacrée en 1019), et que nous n'hésitons pas à attribuer à la première moitié du onzième siècle; sauf pour les églises qui ont avec l'abbatiale de Cluny[2] une analogie

lement qu'a dû lui donner la ruine du reste de l'édifice. Ce que nous voulons dire, c'est qu'ayant su tirer des procédés romans, et en particulier de l'emploi de la voûte en berceau brisé de fort bons résultats, ils se tinrent pendant longtemps pour satisfaits, et ne furent pas des premiers à suivre l'exemple des architectes de l'Ile-de-France, en adoptant les principes de la construction gothique.

1. Ici encore nous opposerons à l'opinion de Viollet-le-Duc celle qui est exprimée par M. Anthyme Saint-Paul dans *Simple Mémoire sur l'origine du style ogival*, extrait du *Bulletin monumental de 1875*, p. 27-28 du tirage à part.

2. L'église abbatiale de Cluny, commencée par saint Hugues en 1089, fut consacrée une première fois par le pape Urbain II, le 25 octobre 1095, et une seconde

de construction évidente, pour celles où l'on retrouve les mêmes dispositions, la même ornementation que dans les églises de Beaujeu (Saint-Nicolas)[1], de Saint-Marcel de Cluny[2] et de Belleville-sur-Saône[3], dont la date est connue, et que nous pouvons ranger dans le second quart, au milieu ou vers la fin du douzième siècle, nous avouons une grande hésitation quand il nous faut dire si une église appartient à la fin du onzième ou au premier quart du douzième siècle.

Nous ne parlerons pas des édifices antérieurs à l'an mil : nous n'en connaissons pas, dans la région à laquelle nous nous sommes limité, que l'on soit autorisé à faire remonter aussi haut. Ce n'est pas que dans notre opinion il ne puisse, dans les monuments qui se sont conservés jusqu'à nous, y avoir des parties appartenant au dixième siècle; car si on construisit au début du onzième siècle beaucoup d'églises,

fois par le pape Innocent II, en 1131. On s'accorde à croire que la première dédicace ne s'applique qu'au maître-autel, c'est-à-dire au chœur; que l'église ne fut complètement achevée, que pour la deuxième dédicace en 1131. Mais entre 1095 et 1131, il se produisit un grave événement : en 1125, s'il en faut croire le témoignage d'Orderic Vital, sous Pierre le Vénérable, au moment même de l'émeute provoquée par le retour de l'ancien abbé Ponce, au milieu du tumulte et de l'envahissement de l'abbaye, la nef nouvellement construite de la grande église s'écroula, « ingens basilicæ navis, quæ nuper edita fuerat, corruit » (édit. Le Prévost, publiée par *la Société de l'hist. de France*, t. IV, p. 426), comme si la colère de Dieu eût protesté contre la profanation du lieu saint. (Cf. Henri Pignot, *Histoire de l'ordre de Cluny depuis la fondation de l'abbaye jusqu'à la mort de Pierre le Vénérable*, Autun, 1868, 3 vol. in-8°, t. III, p. 69.)

Un simple examen archéologique des restes de Cluny ainsi que des chapiteaux de la nef qui sont conservés avec une quantité de détails de sculpture dans la serre de la ville, apporte la conviction que rien de tout cela ne peut appartenir au onzième siècle : aussi, en prenant Cluny comme point de repère dans la chronologie de nos monuments, nous lui assignons la date approximative de 1120-1130.

1. Construite en 1127 et consacrée en 1132.

2. Reconstruite en 1159.

3. Première dédicace en 1158 par l'évêque de Mâcon, Ponce I de Rochebaron ; achevée ensuite et consacrée à nouveau en 1179 par Guichard, archevêque de Lyon. (*Gallia christiana*, t. IV, col. 1072.)

L'église de Belleville n'est pas dans le diocèse de Mâcon, mais elle n'est pas très loin de ses limites : aussi peut-elle servir de point de comparaison tout comme la cathédrale d'Autun consacrée en 1132, dont on retrouve l'imitation notamment à Semur-en-Brionnais, église située tout à fait sur nos limites, bien qu'en dehors.

on en restaura un grand nombre qui ne furent pas reprises depuis les fondations. Certains membres des édifices devaient offrir, dès une époque très reculée, une solidité éprouvée, par exemple des absides voûtées en cul de four; cependant nous ne croyons pas à une antiquité pareille pour les autres voûtes en général : nous savons qu'il y a des exceptions, mais il est douteux que les voûtes fussent employées alors d'une façon un peu régulière. Reginon, abbé de Prüm à la fin du neuvième siècle, mort en 915, auteur d'un traité de droit canonique en deux livres, intitulé : *Libri duo de synodalibus causis et disciplina*, sorte de manuel des évêques dans leurs visites pastorales, donne au chap. Ier du livre I le formulaire de l'enquête à laquelle l'évêque doit se livrer : à quel saint l'église est dédiée? a-t-elle été consacrée? Ensuite l'évêque visite l'église et s'assure si elle est « bene cooperta atque camerata ». Notre savant maître, M. Ad. Tardif[1], traduit ces deux mots par « bien couverte et voûtée » : cette traduction du mot « cameratus » nous laisse des doutes. Nous ne savons si l'on connaît des exemples du mot *Camera* employé au dixième siècle dans le sens certain de « voûte »; dans le *Glossaire* de du Cange, au mot « camera » un article a été ajouté par D. Carpentier pour le sens de voûte : mais les citations fournies à l'appui de cette interprétation ne sont rien moins que concluantes. Nous croyons qu'il faut s'en tenir à la traduction donnée dans l'article précédent : « Camera opus ligneum elegantius, boiserie, menuiserie », nous précisons : plafond, lambris. Au temps de Grégoire de Tours ce sens n'est pas douteux.[2]

Il y a à Cluny un pan de mur dont l'appareil est en arête de poisson : c'est un des derniers débris de l'église Saint-Maïeul dont la construction, suivant quelques-uns, serait

1. Ad. Tardif, *Histoire des sources du droit canonique.*— Paris, 1887, in-8°, p. 162.
2. Grégoire de Tours, *Hist.* II, 14. — Albert Lenoir, *Architecture monastique*, Paris, 1851, in-4°, t. I, p. 226. *(Collect. des documents inédits.)*

antérieure à l'an mil : tel n'est pas notre ávis. Nous rangeons cette église parmi celles qui appartiennent au onzième siècle : on l'y retrouvera.

Nous avons distingué dans l'ancien diocèse de Mâcon environ quatre-vingts églises remontant en tout ou en partie à l'époque romane. Leur orientation est presque toujours bonne; un seul édifice est orienté à contre-sens, et cela provient de remaniements : c'est l'église de Chissey. [1]

La construction est faite généralement, surtout dans le Mâconnais, aussi bien au onzième qu'au douzième siècle, en petit appareil, tenant du moellon bien plutôt que de la pierre de taille : ces moellons sont souvent irréguliers de forme, mais régulièrement disposés et unis entre eux par de très bon mortier. On peut citer comme d'excellents types de ce genre de construction : les restes de l'église de Cluny, le clocher de Chapaize [2], l'église depuis si longtemps ruinée de Saint-Hippolyte [3], la petite église de Cote [4] près Cluny, etc.

Dans la partie nord-est du diocèse, seul le clocher de la petite église de Chidde [5] est bâti en moyen appareil, ainsi que l'abside de l'église de Chapaize et le porche du vieux Saint-Vincent à Mâcon. Dans le Brionnais, et dans presque tout le reste du Charollais, le moyen appareil est beaucoup plus employé : il suffit de citer Châteauneuf [6], Charlieu [7], le clocher de Saint-Julien-de-Jonzy [8], Saint-Laurent-en-Brionnais [9]; et en dehors, mais tout près de nos limites : Semur-en-Brionnais [10], Anzy-le-Duc [11] en partie, et en

1. Canton de Saint-Gengoux-le-National, arrondissement de Mâcon (S.-et-L.).
2. Canton de Saint-Gengoux-le-National.
3. Commune de Bonnay, canton de Saint-Gengoux-le-National.
4. Commune de Cortambert, canton de Cluny, arrondissement de Mâcon (S.-et-L.).
5. Anciennement commune de Pressy-sous-Dondin, maintenant commune du canton du Saint-Bonnet-de-Joux, arrondissement de Charolles (S.-et-L.).
6. Canton de Chauffailles, arrondissement de Charolles.
7. Ch.-l. de canton de l'arrond. de Roanne (Loire).
8. Canton de Semur-en-Brionnais, arrondissement de Charolles (S.-et-L.).
9. Canton de la Clayette, arrondissement de Charolles.
10. Ch.-l. de canton de l'arrondissement de Charolles.
11. Canton de Marcigny, arrondissement de Charolles.

remontant : Paray-le-Monial en partie[1], le porche de Perrecy-les-Forges[2], l'église de Gourdon[3], et tant d'autres. La pierre étant abondante, on n'a pas cherché à l'économiser, et on a généralement donné une grande épaisseur aux murs; quand il s'agit de murs de nef ayant à supporter la poussée d'une voûte, la résistance des murs est indiquée, mais l'épaisseur de la maçonnerie existe là même où les nefs ne sont pas voûtées.

Les toitures sont généralement posées directement sur les reins des voûtes; elles sont faites à angle très ouvert, et par conséquent très plates, et exclusivement en laves dans la partie nord-est du diocèse. Les clochers eux-mêmes sont habituellement couverts d'une pyramide obtuse à quatre pans; dans quelques-unes de nos églises, un peu en dehors de nos limites il est vrai, à Saint-Martin de Laives[4] et à Saint-Julien près Sennecey-le-Grand[5], l'emploi de la pierre a proscrit celui du bois à tel point que, même en haut des clochers, c'est sur une voûte en forme de coupole que vient reposer la pyramide courte en laves constituant la toiture : ce qui démontre bien l'erreur des architectes, lorsque, dans leurs restaurations, ils remplacent par des flèches les toitures plates des clochers romans de notre région. On a bien élevé au douzième siècle des pyramides en maçonnerie d'appareil d'un angle sensiblement plus aigu, mais les clochers ainsi amortis sont très rares.

Examinons maintenant le plan de nos édifices : le plus simple est celui-ci dont nous ne pouvons offrir qu'un exemple, à Saint-Martin-de-Lixy[6] : c'est une nef immédiatement suivie d'une abside en hémicycle. Ce plan s'explique

1. Ch.-l. de c. de l'arrond. de Charolles.
2. Canton de Toulon-sur-Arroux, arrond. de Charolles.
3. Canton de Mont-Saint-Vincent, arrond. de Chalon-sur-Saône (S.-et-L.).
4. Canton de Sennecey-le-Grand, arrond. de Chalon-sur-Saône (S.-et-L.).
5. Ch.-l. de c. de l'arrond. de Chalon-sur-Saône.
6. Canton de Chauffailles, arrond. de Charolles (S.-et-L.).

par la présence d'un clocher-arcade au-dessus du toit : ce clocher n'occupe que l'épaisseur du mur qui sépare la nef de l'abside.

Un second plan très fréquemment adopté est le suivant : une nef voûtée ou plus souvent non voûtée, suivie d'une travée de chœur généralement couverte par une coupole au-dessus de laquelle s'élève le clocher, et d'une abside en hémicycle. C'est ce type que l'on rencontre dans la majorité des cas : à Massy [1], à Blanot [2], à Donzy-le-Pertuis [3], à Chazelles [4], à Cote [5], à Taizé [6], à Donzy-le-Royal [7], à Vinzelles [8], à Péronne [9], à Loché [10], à Clessé [11], à Sologny [12], etc.

Il existe une variété du même plan lorsque la travée de chœur précédant l'abside est munie d'un croisillon à droite et à gauche, et devient ainsi une croisée de transept : c'est la disposition que l'on trouve à Ameugny [13], à Chidde [14], à Chânes [15], à Avenas [16], à Saint-Georges de Thizy. [17]

A Saint-Nicolas de Beaujeu [18] le plan se complique : c'est toujours une seule nef, fort large, communiquant avec le transept par trois arcades ; et après le transept, non plus une simple abside, mais un chœur développé, en trois

1. Canton de Cluny, arrond. de Mâcon (S.-et-L.).
2. Canton de Cluny.
3. Canton de Cluny.
4. Commune de Cormatin, canton de Saint-Gengoux-le-National, arrond. de Mâcon (S.-et-L.).
5. Commune de Cortambert, canton de Cluny.
6. Canton de Saint-Gengoux-le-National.
7. Canton de Cluny.
8. Canton de Mâcon-Sud.
9. Canton de Lugny, arrond. de Mâcon (S.-et-L.).
10. Canton de Mâcon-Sud.
11. Canton de Lugny.
12. Canton de Mâcon-Nord.
13. Canton de Saint-Gengoux-le-National.
14. Canton de Saint-Bonnet-de-Joux, arrond. de Charolles (S.-et-L.).
15. Canton de la Chapelle-de-Guinchay, arrond. de Mâcon (S.-et-L.).
16. Canton de Beaujeu, arrond. de Villefranche (Rhône).
17. Ch.-l. de c. de l'arrond. de Villefranche.
18. Ch.-l. de c. de l'arrond. de Villefranche.

parties, composées chacune d'une travée droite, voûtée, se terminant par une abside ou absidiole.

Nous arrivons aux églises à trois nefs. Le plan le plus simple est fourni par l'église de Farges[1], celle de Saint-Vincent des Prés[2] et celle de Sigy-le-Châtel[3] : ce sont trois nefs voûtées suivies d'un transept sans saillie à l'extérieur, et d'une seule abside ouvrant directement sur la croisée du transept.

A Uchizy[4], à Saint-Hippolyte[5], et au bourg de Thizy[6], nous remarquons trois nefs voûtées communiquant avec un transept faisant à l'extérieur une saillie plus ou moins forte, et un chœur formé d'une travée droite et d'une abside en hémicycle à l'intérieur; — à Bourg de Thizy, l'abside est carrée en dehors, — et une absidiole ouverte dans le mur oriental de chaque croisillon.

La disposition est encore différente à Chapaize[7], à Iguerande[8], à Châteauneuf[9], à Saint-Laurent-en-Brionnais[10] : ce sont trois nefs voûtées, coupées par un transept faisant ou non saillie à l'extérieur, et un chœur qui est la prolongation des trois nefs, chaque partie étant composée d'une travée droite et d'une abside ou absidiole en hémicycle.

Toutes ces variétés de plan ont été employées concurremment, et ne permettent pas d'assigner une date précise aux édifices.

Quant au plan de l'église abbatiale de Cluny, conçue dans des proportions tellement vastes qu'elle était assurée

1. Canton de Tournus, arrond. de Mâcon (S.-et-L.).
2. Canton de Cluny, arrond. de Mâcon.
3. Canton de Saint-Gengoux-le-National.
4. Canton de Tournus, arrond. de Mâcon (S.-et-L.).
5. Commune de Bonnay, canton de Saint-Gengoux-le-National, arrondissement de Mâcon.
6. Canton de Thizy, arrond. de Villefranche (Rhône).
7. Canton de Saint-Gengoux-le-National.
8. Canton de Semur-en-Brionnais, arrond. de Charolles (S.-et-L.).
9. Canton de Chauffailles, arrond. de Charolles (S.-et-L.).
10. Canton de la Clayette, arrond. de Charolles.

de n'avoir pas de rivale, il ne peut pas être comparé à ceux que nous venons de décrire. Tout le monde sait que ce monument magnifique est presque entièrement détruit : il ne subsiste que le croisillon méridional du grand transept, la partie inférieure des murs de l'élévation latérale au midi, et quelques débris du croisillon méridional du petit transept, précieux restes qui nous donnent l'échelle de l'édifice, et qui permettent à l'imagination de se représenter l'ensemble. Nous avons d'ailleurs des données très précises qui permettent de restituer Cluny : le plan, nous le trouvons dans Mabillon. [1]

Si nous ne tenons pas compte du narthex élevé vers 1220 par l'abbé Rolland, qui, bien gothique par ses voûtes établies sur croisées d'ogives, offre cependant un exemple de la persistance du style en usage au siècle précédent par l'emploi des pilastres cannelés accompagnés d'une ornementation purement romane [2], nous trouvons une nef principale flanquée à droite et à gauche d'un double collatéral ; après la onzième travée, la nef est coupée par un premier transept, le plus grand, dans le mur oriental des croisillons duquel s'ouvrent de chaque côté deux chapelles en hémicycle puis viennent deux travées à cinq nefs qui commencent le chœur ; puis le deuxième transept, puis le chœur proprement dit ou sanctuaire entouré d'un déambulatoire avec lequel communiquent cinq chapelles rayonnantes.

On comprend qu'un tel plan suppose un monument tout à fait gigantesque et exceptionnel.

Si de l'examen du plan nous passons à celui des voûtes, nous constaterons que la plus grande partie des églises à une seule nef sont plafonnées dans toute la longueur de la

1. Mabillon, *Annales ordinis sancti Benedicti*, Paris, 1713. in-f°, t. V, p. 251-253.
2. Eug. Lefèvre-Pontalis, *Étude historique et archéologique sur l'église de Paray-le-Monial* (extrait des *Mémoires de la Société Éduenne*, t. XIV, nouv. série, Autun, 1886, in-8°), p. 10-11 du tirage à part.

nef, et ne présentent de voûtes qu'au chœur : c'est généralement une coupole octogonale ou ovoïde sur trompes en cul de four qui couvre la travée au-dessus de laquelle s'élève le clocher : c'est toujours un cul de four plein-cintre ou brisé que l'on trouve au-dessus de l'abside et des absidioles.

A Chissey [1], à Taizé, à Ameugny, on a affaire cependant à des églises à une seule nef voûtée en berceau brisé, renforcé par des doubleaux en cintre brisé, mais ce sont des exceptions. A Massy, Blanot, Donzy-le-Pertuis, Cote, Chidde, Lys, Flagy, Donzy-le-Royal, Vinzelles, Sancé, Péronne, Chânes, Chardonnay, Saint-Oyen, Montbellet, Burgy, Domange, Clessé, Sologny, Beaujeu, Avenas, le Villars, Ligny, Saint-Bonnet-de-Cray, Saint-Georges de Thizy, Saint-Marcel de Cluny, etc., la nef est plafonnée et l'a toujours été.

Dans les églises à trois nefs, la nef et les collatéraux sont toujours voûtés. La nef est constamment voûtée en berceau brisé renforcé par des doubleaux; à Farges seulement on ne trouve pas de doubleaux, mais les dimensions de la nef y sont restreintes et les supports assez solides pour résister à la poussée de la voûte. C'est un caractère distinctif de la région que nous avons étudiée, du diocèse de Mâcon par opposition au diocèse d'Autun, que la présence constante de voûtes en berceau au-dessus de la nef principale; dans des paroisses voisines ou pas très éloignées des limites de l'ancien diocèse de Mâcon, à Anzy-le-Duc [2], à Gourdon [3], à l'ancienne église de Toulon-sur-Arroux [4], à Bragny-en-Charollais [5], la nef est voûtée par des

1. Pour éviter des redites fastidieuses, nous n'indiquerons dorénavant que la situation géographique des localités n'appartenant pas à notre diocèse; il est facile de se renseigner sur les autres en se reportant à la troisième partie de cette étude, où un article spécial est consacré à chacune des églises que nous avons étudiées.

2. Canton de Marcigny, arrond. de Charolles (Saône-et-Loire).

3. Canton de Mont-Saint-Vincent, arrond. de Chalon-sur-Saône (S.-et-L.).

4. Ch.-l. de c. de l'arrond. de Charolles.

5. Canton de Palinges, arrond. de Charolles. Ces quatre églises nous paraissent appartenir à la deuxième moitié du onzième siècle.

compartiments d'arêtes. Le berceau plein cintre ne se rencontre qu'à la nef de Saint-Vincent-des-Prés et à celle d'Iguerande. Quant à l'exemple voisin de la voûte de Saint-Philibert de Tournus[1], composée d'une série de berceaux transversaux, il n'a pas fait école; dans toute notre région, l'église du Mont-Saint-Vincent[2] est, croyons-nous, la seule qui reproduise cette disposition.

Les collatéraux sont généralement voûtés par des compartiments d'arêtes séparés par des doubleaux : c'est ce qu'on voit à Chapaize, à Farges, à Saint-Vincent-des-Prés, à Uchizy, à Iguerande, à Saint-Hippolyte, au porche de Charlieu et à celui de Saint-Vincent de Mâcon, tandis qu'à Châteauneuf et au bourg de Thizy, les collatéraux sont voûtés en berceaux plein cintre. Nous n'avons remarqué de demi-berceaux contrebutant la voûte de la nef qu'en dehors mais tout près de nos limites, à l'église de Brancion[3], qui appartenait à l'ancien diocèse de Chalon.

Nous avons dit que le dessous du clocher est généralement voûté en coupole octogonale ou ovoïde sur trompes en cul de four : nous citerons à l'appui de cette affirmation les églises de : Chapaize, Saint-Vincent-des-Prés, Ameugny, Iguerande, Blanot, Donzy-le-Pertuis, Saint-Hippolyte, Cotte, Lys, Taizé, Vinzelles, Chazelles, Sancé, Péronne, Chânes, Chardonnay, Montbellet, Chissey, Loché, Clessé, Pierreclos, Saint-Nicolas de Beaujeu, Avenas, Châteauneuf, la Chapelle-sous-Dun, Ligny, Saint-Bonnet-de-Cray, Saint-Georges de Thizy, Saint-Julien de Jonzy, l'église abbatiale de Cluny, Saint-Marcel de Cluny. On peut constater des exceptions encore assez fréquentes à cette règle à : Farges, Massy, Uchizy, Chidde, la Vineuse, Flagy, Donzy-le-Royal, Saint-Oyen, Burgy, Domange et Saint-Pierre du bourg de Thizy,

1. Ch.-l. de c. de l'arrond. de Mâcon (S.-et-L.).
2. Ch.-l. de c. de l'arrond. de Chalon-sur-Saône.
3. Canton de Tournus, arrond. de Mâcon (S.-et-L.).

où le dessous du clocher est voûté en berceau plein cintre ou brisé.

D'habitude, les croisillons du transept sont voûtés en berceau plein-cintre ou brisé d'une direction perpendiculaire à celle de la nef : c'est ce que nous voyons à Farges, à Iguerande, à Uchizy, à Saint-Hippolyte, à Saint-Nicolas de Beaujeu, à Avenas, à Châteauneuf, à Saint-Laurent-en-Brionnais, à Saint-Pierre du bourg de Thizy et à l'abbaye de Cluny. Dans un certain nombre de ces églises, là même où la nef est voûtée en berceau brisé, les croisillons le sont en plein cintre. On trouve aussi des voûtes d'arêtes aux croisillons à Chapaize et à Saint-Vincent-des-Prés : mais cela est fort rare.

Lorsque le chœur est composé d'une travée droite avant l'abside, cette travée est voûtée par un compartiment d'arêtes ou plus souvent encore par un berceau plein cintre ou brisé. Quand une travée vient s'interposer entre les absidioles et les croisillons, cette travée est généralement voûtée de la même façon que les collatéraux.

Parfois, dans les églises bâties avec un certain luxe, comme à Châteauneuf, à l'abbaye de Cluny, la coupole qui s'élève au-dessus de la croisée est montée de façon à former une véritable lanterne.

Le berceau plein cintre ou brisé, la voûte d'arêtes, la coupole au-dessous des clochers, voilà donc les seuls genres de voûte pratiqués dans cette partie de la Bourgogne à l'époque romane, c'est-à-dire au onzième et au douzième siècle. La voûte sur croisées d'ogives y est totalement inconnue.

Ces voûtes ont été portées à des hauteurs différentes : il y a un contraste entre les voûtes surbaissées établies au onzième siècle à l'église de Farges et à celle de Saint-Vincent-des-Prés, et les voûtes majestueuses, aussi élevées que celles des cathédrales gothiques, dont on peut encore admirer un exemple au transept de l'église abbatiale de Cluny. En

général, les voûtes bourguignonnes sont assez hautes : tantôt la nef s'élève notablement au-dessus des bas-côtés, ce qui permet de l'éclairer directement par des fenêtres en plein cintre; tantôt les bas-côtés montent presque au même niveau que la nef, et cette dernière est réduite à tirer sa lumière des collatéraux.

Parmi les églises à trois nefs dans lesquelles la nef centrale a ses fenêtres propres, nous citerons celles de Chapaize, Uchizy, Saint-Hippolyte, Châteauneuf, l'abbaye de Cluny ; dans la deuxième catégorie nous rangerons les églises de Farges, Saint-Vincent-des-Prés, Iguerande, Saint-Pierre du bourg de Thizy et Sigy-le-Châtel. Nous ferons remarquer qu'à l'église de Châteauneuf les collatéraux ont des voûtes très élevées, ce qui a mis l'architecte dans l'obligation de faire à la nef des fenêtres en pénétration dans la voûte.

Les toitures sont généralement posées sur les reins des voûtes; quand la nef possède des fenêtres, le toit qui la couvre est naturellement distinct de celui des bas-côtés. Quand les collatéraux ont assez de hauteur pour empêcher que la nef soit éclairée directement, une seule toiture à deux rampants couvre les trois nefs.

On peut se demander s'il n'y a pas à tirer de la hauteur relative des voûtes ou de leur brisure des éléments sérieux pour dater les églises : nous répondons nettement que nous ne le croyons pas. Dès le début du onzième siècle, on a monté des voûtes à une très grande hauteur, témoin l'église voisine de Saint-Philibert de Tournus : il est vrai que dans cet exemple un artifice a été employé que l'on n'a guère imité depuis dans les nefs[1]. L'architecte a imaginé pour élever sans danger les murs latéraux en les déchargeant

1. Nous avons dit plus haut que nous ne connaissions qu'un exemple de cette façon de voûter la nef, au Mont-Saint-Vincent (ch.-l. de c. de l'arrond. de Chalon, Saône-et-Loire).

de la poussée des voûtes, de faire non pas un berceau dans l'axe de l'église, mais une série de berceaux perpendiculaires à l'axe qui se contrebutent les uns les autres et annihilent la poussée. Nous ne savons pourquoi ce système n'a pas rencontré plus d'imitations : ne serait-ce qu'une question d'esthétique, et le goût des architectes bourguignons a-t-il été choqué de la perspective disgracieuse d'une nef ainsi voûtée ? Quoi qu'il en soit, nos ancêtres ont trouvé de bonne heure dans le berceau brisé un moyen d'atténuer les inconvénients de la voûte en berceau plein cintre qui déversait peu à peu les murs et les piles en dehors. Viollet-le-Duc dit que le berceau brisé fut adopté dans une partie de la Bourgogne dès le commencement du douzième siècle : nous allons plus loin que lui, et croyons fermement que le onzième siècle l'employait déjà.

Nous saisissons cette occasion pour protester contre la croyance encore si répandue que la meilleure caractéristique de l'architecture romane est le plein cintre : nous ne pouvons mieux faire pour réfuter cette opinion que de citer ce passage de Jules Quicherat : « Si, remontant le Rhône, » je me transporte dans les limites de l'antique royaume de » Bourgogne, je vois se dérouler depuis Vienne jusqu'au » coude de la Loire et jusqu'aux Vosges, une autre famille » d'églises *on ne peut pas plus romanes* qui admettent inva- » riablement la brisure à leur voûte et à leurs grandes » arcades intérieures. La somptueuse basilique de Cluny » était le type de ces monuments dont il reste encore des » échantillons à Lyon (Saint-Martin d'Ainay), à Grenoble » (vieilles parties de la cathédrale), à Autun (Saint-Ladre), » à Paray-le-Monial (église du prieuré), à Mâcon (ruines de » Saint-Vincent), à Beaune (Notre-Dame), à Dijon (Saint- » Philibert), à la Charité-sur-Loire, etc., etc. La date de » toutes ces églises se place entre 1070 et 1130. »[1]

1. J. Quicherat, *De l'ogive et de l'architecture dite ogivale*, dans la *Revue archéologique*, t. VII, p. 65 et suiv.; réimp. dans le volume de *Mélanges*, p. 74-85.

Ainsi, dès le onzième siècle, en Bourgogne, la forme du plein cintre a été heureusement modifiée par l'emploi très fréquent du cintre brisé. Mais il faudrait se garder de tirer cette conclusion, qu'une église dont les voûtes et les arcs sont en plein cintre est rigoureusement plus ancienne que telle autre où l'on a fait usage du cintre brisé. La première forme est évidemment la plus ancienne, mais elle a été employée pendant longtemps après que l'autre était déjà fort répandue, et nous ne serions pas embarrassé de citer des édifices où tous les arcs en plein cintre sont d'une construction postérieure d'environ un siècle aux arcs brisés de tel autre (Saint-Laurent-en-Brionnais, première moitié du douzième siècle, plein cintre; Chapaize, première moitié du onzième siècle, cintre brisé). Dans quelques églises, on voit un mélange de plein cintre et de cintre brisé.

Une meilleure indication, quand il s'agit de dater un monument, se tire du doublement des arcs : il est certain que les arcs les plus anciens sont simples, et que ce n'est qu'avec le temps, dans le but d'abord d'ajouter à leur solidité, puis parce qu'on en tirait parti pour l'ornementation, qu'on s'est mis à doubler les arcs et arcades. Dans notre région, il ne faut pas trop compter sur le profil des moulures comme élément de date : il y a tellement d'édifices, du côté de la vallée de la Saône, qui sont totalement dépourvus d'ornementation; et spécialement il ne faut rien attendre du profil des claveaux des grandes arcades, car elles sont toujours, doublées ou non, à arêtes vives. Les grandes arcades de la nef sont en plein cintre, non doublées, à Chapaize, à Iguerande; elles sont en cintre brisé, non doublées, à Farges, à Saint-Vincent-des-Prés, à Uchizy, au bourg de Thizy; elles sont en cintre brisé, doublées, à Châteauneuf. Les grandes arcades de la croisée du transept sont doublées plus fréquemment; il s'agit d'abord de soutenir d'une façon plus efficace la masse du clocher, et puis aussi un arc doublé nécessite des pieds-droits en plus,

et c'est une occasion pour orner l'entrée du chœur avec des colonnes engagées qui jouent un rôle utile dans la construction. Il en est ainsi à Iguerande, à Péronne, à Chânes, à Pierreclos, à Beaujeu, à Châteauneuf, à Vauban, à Ligny, à Saint-Laurent-en-Brionnais. Ailleurs, à Chapaize, à Farges, à Saint-Vincent-des-Prés, à Ameugny, à Blanot, à Donzy-le-Pertuis, à Uchizy, etc., toutes églises appartenant au onzième siècle, les grandes arcades de la croisée ne sont pas doublées.

Venons au plan des piliers. La forme la plus simple, la plus ancienne aussi, est la forme cylindrique, ou, ce qui revient au même, le plan circulaire. Les gros massifs ronds en maçonnerie qui soutiennent la voûte du porche et celle de la nef dans l'église Saint-Philibert à Tournus, se retrouvent dans plusieurs de nos églises, évidemment inspirées de Saint-Philibert, à Farges, village situé à quelques kilomètres seulement au sud de Tournus, à Chapaize et à Saint-Vincent-des-Prés. On ne trouve cette catégorie de piliers que dans des édifices appartenant à la première moitié du onzième siècle.

Le plan rectangulaire est contemporain du plan circulaire ; nous n'en pouvons citer qu'un exemple, à la croisée de l'église de Farges.

Le plan cruciforme, simple, sans application de pilastres ni de colonnes engagées, est ancien aussi : il se rencontre notamment dans deux édifices de la seconde moitié du onzième siècle, à l'église d'Uchizy et à celle du bourg de Thizy.

On trouve une autre variété dans les piliers élevés sur plan carré, cantonnés sur les quatre faces de colonnes engagées, comme à la nef d'Iguerande, que nous croyons appartenir au dernier quart du onzième siècle ; ou plus souvent, cantonnés sur trois faces par des colonnes et sur la quatrième face par un pilastre. Généralement, le pilastre est tourné vers le collatéral, comme à Charlieu ;

d'autres fois il est tourné vers la nef, et alors il se couvre de cannelures comme à l'ancienne église abbatiale de Cluny[1]. Il arrive aussi que le pilier carré a une face libre et n'a de colonnes engagées que sur trois faces; on en voit un exemple à la croisée du transept de Saint-Nicolas de Beaujeu.

Le plan le plus compliqué est celui d'un pilier cruciforme cantonné de colonnes ou de pilastres : on le rencontre à la croisée du transept de l'église d'Iguerande, à celle de l'église de Châteauneuf, et à celle de Saint-Laurent-en-Brionnais.

Il y a lieu dans l'examen des nefs d'établir au moins deux catégories : les nefs uniques, les nefs flanquées de collatéraux.

Dans les églises à une seule nef sans transept, la largeur de la nef est toujours plus considérable que celle de la travée de chœur qui la suit. Lorsqu'il y a un transept, la largeur de la nef est inférieure à la largeur totale au transept; la nef communique avec la croisée du transept par une grande arcade. A l'église Saint-Nicolas de Beaujeu, on a l'exemple d'une seule nef dont la largeur est égale à celle du transept, et qui communique avec lui par trois grandes arcades. La même église présente une autre particularité : contre chacun des montants de la grande arcade qui com-

1. On trouve des pilastres cannelés tournés du côté de la nef à l'église de Semur-en-Brionnais et à celle de Paray-le-Monial, placées à peu de distance des limites de l'ancien diocèse de Mâcon. On en remarque aussi à Autun et à Beaune. Mais il n'est pas exact de dire d'une façon générale, comme l'a fait Viollet-le-Duc, que dans l'architecture bourguignonne le pilastre cannelé soit préféré à la colonne engagée. (*Dict. d'architect.*, t. II, p. 257.) Le pilastre cannelé aux piliers de la nef ne se rencontre que dans de grandes églises où la décoration a été particulièrement soignée. Dans la majorité des cas, ce sont des colonnes qui cantonnent les piliers, excepté à la face qui regarde le collatéral, où l'architecte a généralement laissé un pilastre nu. Comme le dit Viollet-le-Duc, le pilastre cannelé n'a guère été employé qu'au douzième siècle; et ce n'est pas aux piliers de la nef que l'on le trouve le plus souvent, mais au chœur des églises, où il sert à supporter la retombée des arcatures qui garnissent l'intérieur des absides et servent d'encadrement aux fenêtres.

munique avec la croisée du transept, vient s'appliquer du côté qui regarde la nef un contrefort destiné à soutenir le clocher placé au-dessus de la croisée ; la saillie de ces contreforts à l'intérieur de la nef est considérable, et par aucun artifice l'architecte n'a cherché à les masquer.

Dans la majeure partie des cas, la nef unique est plafonnée et ne présente pas d'intérêt : on n'y voit que l'ouverture des fenêtres dans le mur de façade ou les murs latéraux et la baie des portes. A l'église de Taizé, qui est voûtée, des arcades amorties par des arcs brisés sont appliquées contre les murs latéraux.

D'ailleurs, lorsqu'elle est voûtée, la nef présente plus d'intérêt, car les doubleaux qui renforcent la voûte nécessitent des montants ; ces montants ou pieds-droits établissent des divisions dans la nef : c'est dans leur intervalle que s'ouvrent les fenêtres : bref, ils constituent des travées. A l'église d'Ameugny ces montants sont de gros pilastres; à l'église de Chissey, ils sont en forme de colonne engagée : de plus, à Chissey, des arcades sont appliquées contre le parement des murs comme à Taizé. Les fenêtres s'ouvrent sous le cintre brisé de ces arcades, tandis qu'à Taizé elles s'ouvrent dans l'axe même des pilastres.

Passons maintenant aux nefs flanquées de collatéraux.

Lorsque la nef n'a pas de fenêtres, comme à Farges ou à Saint-Vincent-des-Prés, il n'y a pas grand chose à en dire : immédiatement au-dessus des grandes arcades s'élève le nu du mur, puis la courbe de la voûte s'accuse, voûte simple et sans divisions comme à Farges, partagée par des doubleaux comme à Saint-Vincent-des-Prés.

L'église de Chapaize nous offre un type de nef beaucoup plus curieux : la voûte de la nef est divisée par des doubleaux qui à leurs impostes retombent sur des colonnes engagées reposant elles-mêmes, absolument comme à Saint-Philibert de Tournus, sur le tailloir des gros piliers cylindriques qui soutiennent la retombée des grandes arca-

des[1]. Dans l'axe de chaque travée, au-dessus de la grande arcade, est percée une petite fenêtre en plein cintre. A Uchizy les doubleaux de la voûte se confondent à leur retombée avec les pilastres rectangulaires des piliers de la nef. Toute ces nefs sont d'ailleurs absolument dénuées d'ornementation.

Au contraire, à l'église de Châteauneuf[2], située dans le Brionnais, la décoration de la nef est assez riche : des cordons de perles et des bandeaux chargés de petits disques plats courent au-dessus des grandes arcades dans toute la longueur de l'édifice. Mais dans toute l'étendue du diocèse de Mâcon, Mâconnais et Brionnais, on ne pourrait citer une seule église (sauf l'abbatiale de Cluny), où le mur gouttereau qui règne entre les grandes arcades et les fenêtres de la nef se trouve percé d'un triforium ou même décoré de ce système d'arcatures aveugles que l'on rencontre assez souvent dans les régions voisines, en Bourbonnais à la curieuse église de Châtel-Montagne[3], et plus près encore dans les limites de l'ancien diocèse d'Autun, à Toulon-sur-Arroux[4] et à Gourdon[5], à la cathédrale même d'Autun, à la charmante église de Semur-en-Brionnais[6] où l'on a affaire à un véritable triforium. A Cluny seulement la grande église abbatiale était ornée de ces arcatures aveugles : on en constate encore l'existence au croisillon méridional du grand transept dans la partie contiguë à la nef.

Nous n'avons que quelques mots à dire des collatéraux. Ils ont généralement une largeur égale à la moitié de celle

1. Cf. la gravure représentant l'intérieur de la nef de l'église de Chapaize, dans les *Eléments d'archéologie nationale*, par Louis Bâtissier, Paris, 1843, in-12, p. 489.
2. Il est bon de faire remarquer que l'église de Châteauneuf ne doit pas être antérieure à la seconde moitié du douzième siècle.
3. Canton de Mayet, arrond. de la Palisse (Allier).
4. Ch.-l. de canton de l'arrond. de Charolles (Saône-et-Loire).
5. Canton de Mont-Saint-Vincent, arrond. de Chalon-sur-Saône (S.-et-L.).
6. Ch.-l. de canton de l'arrond. de Charolles (S.-et-L.).

de la nef; voûtés en berceau, ou plus souvent par des compartiments d'arêtes séparés par des doubleaux, ils sont éclairés par des fenêtres percées dans l'axe de chacune des travées. La hauteur sous voûte est quelquefois assez considérable pour faire paraitre la largeur des collatéraux très restreinte : c'est l'impression que l'on ressent aux églises de Sigy-le-Châtel et du bourg de Thizy. Les bas-côtés sont couverts, ainsi que les nefs, par des combles de très peu de pente. Le transept proprement dit, composé d'une croisée entre deux croisillons, est loin d'exister à toutes les églises. Dans la majorité des cas, le transept se réduit pour ainsi dire à la croisée : il y a toujours une partie droite ou travée devant l'abside. Presque tous les clochers s'élèvent au-dessus de cette travée sur une voûte qui est d'habitude une coupole. Dans un seul exemple, à Saint-Martin-de-Lixy, la nef est immédiatement suivie par l'abside. Nous pouvons citer parmi les églises dont l'abside est précédée d'une travée surmontée du clocher celles de Massy, Blanot, Chazelles, Cotte, Taizé, Donzy-le-Royal, Vinzelles, Péronne, Loché, Clessé, Sologny, le Villars, etc.

Lorsque le transept existe véritablement, il est toujours saillant à l'extérieur lorsque l'église n'a qu'une nef, mais lorsqu'il s'agit d'une église à trois nefs le mur de fond des croisillons se confond parfois à l'extérieur avec le mur des bas-côtés. A l'intérieur au contraire, et l'église de Châteauneuf nous en fournit un exemple, l'alignement du mur du collatéral est rompu lorsqu'on arrive au mur de fond du croisillon. Cela tient à la différence d'épaisseur des deux murs qui n'ont d'ailleurs pas la même fonction : au bas-côté, le mur a une lutte permanente à soutenir contre la poussée de la voûte, surtout quand celle-ci est en berceau [1] :

1. Théoriquement en effet, quand les travées du collatéral sont voûtées par des compartiments d'arêtes séparés par des doubleaux, il suffit d'avoir de la résistance aux quatre coins du compartiment, et dans ce cas le mur n'est qu'une clôture : les

il faut donc qu'il soit massif et résistant. Au croisillon, le mur de fond n'est pour ainsi dire qu'un simple mur de clôture, puisque la voûte en berceau généralement employée à cet endroit est d'une direction perpendiculaire à celle de la nef, et par conséquent ne tend à pousser les murs hors de leur aplomb qu'à l'orient et à l'occident. A Farges, à Saint-Vincent-des-Prés, à Châteauneuf, à Saint-Laurent-en-Brionnais, à Sigy-le-Châtel, la saillie du transept est nulle et à Chapaize presque nulle.

Le clocher s'élève toujours au-dessus de la croisée du transept, sauf à l'église de Sologny et à celle de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf[1]. La voûte de la croisée, coupole ou berceau, s'élève en général au moins à la hauteur de la voûte de la nef; quelquefois mais très rarement elle est placée très haut, si haut qu'elle forme lanterne au-dessous d'elle, comme à Châteauneuf. D'ordinaire, elle est plus élevée que la voûte du chœur : dans le mur de décrochement est souvent percé soit un oculus, soit une fenêtre. Lorsqu'il y a une fenêtre placée à cet endroit, elle est généralement plus ornée que les autres : on la trouve cantonnée de colonnettes à l'intérieur et à l'extérieur, comme à Saint-Hippolyte et à Chapaize. Les supports ou piliers sont plus puissants à la croisée du transept qu'à la nef : on a tenu compte en cela du poids considérable que la masse du clocher leur imposait : c'est ainsi qu'à Farges et à Uchizy les quatre angles de la construction à cet endroit sont puis-

deux coins opposés à la nef sont suffisamment étayés d'un côté, à l'intérieur, par le pilastre qui supporte la retombée du doubleau, et de l'autre côté, à l'extérieur, par le contrefort.

1. Il faut remarquer qu'à l'église du bourg de Thizy dont le clocher principal est construit au-dessus de la croisée du transept, il y a un autre clocher placé en avant de la façade, et dont le rez-de-chaussée forme porche. C'est le seul exemple, à notre connaissance que l'on puisse citer dans les limites du diocèse de Mâcon ; mais à côté, dans le diocèse d'Autun, nous citerons les églises de Bragny-en-Charollais, Paray-le-Monial, Perrecy-les-Forges, où l'on voit des clochers en façade, élevés comme à Bragny au-dessus de la première travée de la nef, ou au-dessus de porches comme à Paray et à Perrecy.

samment étayés ; souvent aussi, ainsi que nous l'avons dit déjà, les grandes arcades y sont doublées.

Les croisillons, généralement voûtés en berceau perpendiculaire à la direction de la nef, ne communiquent pas directement avec cette dernière quand celle-ci est unique, sauf à Beaujeu; assez rarement les absidioles ou chapelles ouvrent directement sur les croisillons : nous pouvons citer cependant quatre exemples de cette disposition que l'on trouve à Uchizy, à Saint-Hippolyte, au bourg de Thizy[1]. Au croisillon qui subsiste de l'église abbatiale de Cluny, deux chapelles, l'une contemporaine de la construction, avec son chevet en hémicycle, l'autre élevée au quatorzième siècle avec un chevet polygonal, s'ouvrent sur le transept : mais de telles chapelles ne peuvent pas être appelées absidioles.

Le mur de fond de chaque croisillon du transept est d'habitude orné seulement d'une fenêtre en plein cintre, analogue à celles des collatéraux; à Cluny (et aussi à Paray-le-Monial) et à l'église du bourg de Thizy, on le trouve percé de deux étages de fenêtres : à cette dernière église il en est ainsi au mur de fond du croisillon nord; le croisillon sud offre cette particularité que le mur de fond n'est percé que de deux oculus à direction oblique; à l'église de Châteauneuf qui ne date il est vrai, suivant nous, que de la seconde moitié du douzième siècle, on remarque à cet endroit un bel oculus orné à l'extérieur de moulures et de disques sculptés en creux. Lorsque les croisillons étant dépourvus de chapelles, l'église est munie d'un sanctuaire à trois nefs, composées chacune d'une travée droite qui aboutit au milieu à l'abside et latéralement aux absidioles, les croisillons communiquent par des arcades avec les travées qui précèdent les absidioles : c'est ainsi à Chapaize,

1. Cette disposition de chapelles ouvrant directement sur les croisillons se retrouve dans les environs, et notamment à Anzy-le-Duc et à Gourdon.

à Iguerande, à Châteauneuf et à Saint-Laurent-en-Brionnais.

Le chœur, d'habitude moins large que la nef, est aussi moins élevé sous voûtes. C'est surtout dans la décoration intérieure du chœur que la différence est accentuée entre les édifices construits dans le Mâconnais et ceux du Brionnais[1]. Là, le fond du chœur est nu sans autre ornement que l'ouverture des fenêtres de l'abside; ici, au contraire, des arcatures en plein cintre dont l'archivolte est richement décorée encadrent la partie haute des fenêtres, et des pilastres sculptés ou des colonnes séparent les fenêtres l'une de l'autre : c'est une belle ornementation qui n'a été employée, croyons-nous, guère avant le douzième siècle.

Le chœur se réduit tantôt à une simple niche en hémicycle, voûtée en cul de four, comme à Donzy-le-Pertuis; tantôt c'est une abside en hémicycle qui ouvre directement sur la travée au-dessus de laquelle s'élève le clocher : c'est même le cas le plus ordinaire. Tantôt entre la travée sous le clocher et l'abside ronde, il y a une travée droite, voûtée d'arêtes ou plus souvent en berceau brisé; nous pouvons citer comme fournissant des exemples de ce type les églises de Chapaize, Farges, Iguerande, Blanot, Uchizy, Saint-Hippolyte, Beaujeu, Châteauneuf, etc.

Ainsi que nous venons de le dire, rarement les églises du Mâconnais présentent une décoration d'arcatures au fond du chœur : dans cette partie du diocèse dont nous nous occupons, les seuls exemples se trouvent à Donzy-le-Royal, Péronne, Chânes et Jalogny; tandis que dans le Brionnais on en voit à Beaujeu, Avenas, les Ardillats, Châteauneuf,

1. Ce contraste n'est pas imputable seulement à la différence des matériaux employés : les églises du Mâconnais, prises dans leur ensemble, sont d'une ancienneté plus grande que celles du Brionnais, et il est incontestable, que dès la fin du onzième siècle, le goût de la décoration s'étant développé, les sculpteurs furent encouragés dans la partie occidentale de notre diocèse par la facilité avec laquelle la pierre s'y laissait travailler.

la Chapelle-sous-Dun, Mussy-sous-Dun, Vauban, Ligny, Saint-Laurent-en-Brionnais, Saint-Bonnet-de-Cray.

Le chœur se termine toujours à l'intérieur en forme d'hémicycle : nous ne connaissons pas une seule exception pour l'époque romane ; nous disons à l'intérieur, car à l'église du bourg de Thizy, à l'extérieur, le chevet est carré.

Nous en avons fini avec l'examen de l'intérieur de nos églises ; passons maintenant à l'extérieur pour continuer l'étude des caractères généraux. La façade s'offre d'abord aux regards.

Ce n'est pas dans la décoration des façades que les architectes de notre région au onzième et au douzième siècle ont donné de brillantes preuves de leur imagination. En effet les façades intéressantes ne sont pas communes parmi les églises que nous avons étudiées [1] : quelques-unes même n'ont pas de façade, et nous inclinons à croire qu'elles n'en ont jamais eu. A Uchizy par exemple, et à Blanot, les bâtiments du prieuré devaient être établis contre le mur occidental qui est habituellement le mur de façade, et on avait accès dans l'église par des portes latérales.

Généralement, la façade des églises accuse nettement les dispositions intérieures : c'est surtout par l'absence ou par la présence de toitures en appentis flanquant à droite et à gauche les murs de la nef, que l'on voit de l'extérieur si l'édifice est à une seule nef ou à trois ; mais il ne faut pas trop se fier à ce caractère, car il arrive que dans des églises à trois nefs où la voûte des collatéraux est élevée de

1. Il faut toujours revenir sur la distinction établie dès le début de notre travail entre les édifices bâtis dans le Mâconnais et ceux du Brionnais et de la vallée de la Loire : c'est en effet dans cette dernière région que l'on trouve des façades plus intéressantes, soit par leur ensemble (Anzy-le-Duc, Semur-en-Brionnais, Châteauneuf), soit par des portes accompagnées de tympans sculptés (Saint-Julien-de-Jonzy).

façon à priver la nef principale de fenêtres, une même toiture à deux rampants couvre nef et collatéraux. Alors le mur de façade est percé de petites fenêtres ouvertes dans l'axe des collatéraux ; ou bien la présence de contreforts placés dans l'axe des piliers de la nef indique aussi les séparations intérieures.

Parmi les églises où la division en trois nefs est peu accusée à l'extérieur, nous citerons celles de Farges et d'Iguerande, et en dehors mais pas très loin des limites de notre diocèse, les églises du Puley [1] et de Saint-Martin de Laives. [2]

La décoration habituelle de la façade est, au rez-de-chaussée, une porte en plein cintre, ornée de sculptures à Farges, à Iguerande, à Châteauneuf, à Saint-Julien-de-Jonzy ; au-dessus de la porte se trouve soit un oculus (on en trouve rarement), soit une fenêtre longue en plein cintre éclairant la nef (Farges, Saint-Vincent-des-Prés, Iguerande, Jalogny) ; dans certaines églises, la fenêtre ainsi placée en façade au-dessus de la porte est décorée avec un soin particulier et cantonnée de colonnettes dans ses pieds-droits (Chapaize, Châteauneuf). Lorsqu'on a affaire à des églises à une seule nef plafonnée, il arrive souvent que l'ouverture placée au-dessus de la porte est destinée à éclairer non pas la nef, mais le comble (Cotte, Donzy-le-Royal, Clessé). Quand c'est un édifice à trois nefs, nous avons dit que le mur de façade est quelquefois percé de fenêtres dans l'axe des collatéraux (Chapaize, Châteauneuf).

Il est un genre de décoration qui n'est pas d'ailleurs absolument caractéristique de l'école bourguignonne, puisqu'on le retrouve en France dans certains édifices appar-

1. Commune du canton de Mont-Saint-Vincent, arrond. de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

2. Laives, commune du canton de Sennecey-le-Grand, arrondissement de Chalon-sur-Saône.

tenant à l'école provençale, qu'il appartient aussi à l'école des bords du Rhin, et qu'il est fréquent en Italie, surtout dans la Lombardie; on le rencontre très souvent dans le Mâconnais, et très rarement dans la partie occidentale du diocèse tributaire du bassin de la Loire. Ce genre de décoration consiste en un système d'arcatures en plein cintre appliquées contre le mur, d'un relief généralement très peu accentué, et de bandes verticales qui supportent les retombées des arcatures de deux en deux, ou de trois en trois. Quelquefois même ces bandes fort peu saillantes ne se trouvent qu'aux angles de la construction à laquelle elles constituent une sorte d'encadrement. A la suite d'archéologues autorisés, tels que M. Anthyme Saint-Paul, nous appellerons ce système d'arcatures et de bandes verticales *bandes et arcatures lombardes,* du lieu probable de leur origine. Ces arcatures suivent les rampants du pignon de la façade : on trouve cet encadrement à la façade des églises de Chapaize, Saint-Vincent-des-Prés, Cotte et Clessé.[1]

1. « En Italie, et surtout dans la Lombardie, dans le Midi et l'Est de notre pays, ainsi que dans les provinces que baigne le Rhin, les modillons du couronnement, et les cordons qui indiquent les étages, présentent de légères arcatures de très peu de relief. Cette arcature figurée suit la ligne des toits et les rampants des pignons. Dans les *Instructions du Comité des arts*, il est dit que ce couronnement doit son origine à l'imitation des arcatures de briques, disposées en *opus spicatum*, qui forment le sommet de la muraille dans quelques constructions romaines des bords du Rhin. Nous ne pensons pas que ce soit là l'origine véritable de cette ornementation : les plus anciens et les plus nombreux exemples s'en trouvent en Italie. Or là, les impostes de l'arcature ne restent pas toujours suspendues sur la muraille, les arcs sont supportés d'abord sur des colonnettes, ainsi qu'on peut le vérifier au pignon de Saint-Michel de Pavie, du dôme de Parme et du dôme de Plaisance..... Il est facile de suivre les modifications qu'a subies cette arcature pour arriver à celle qu'on retrouve dans les édifices des pays que nous avons cités et dont on voit un spécimen complet dans le pignon de l'église de San-Ciriaco, à Ancône. Ainsi on observe des édifices où il n'y a plus de colonnes ou de pilastres que de deux en deux, quelquefois de trois en trois arcades, jusqu'à ce qu'enfin les colonnes ou les pilastres soient tout à fait supprimés, ainsi qu'on peut s'en assurer en considérant le dôme vieux à Brescia, le baptistère de Padoue, San-Zeno à Vérone, et Saint-Ambroise à Milan, édifices éminemment byzantins, ce qui nous porterait à regarder cette espèce de couronnement comme appartenant au style néo-grec : on peut même suivre cette transformation en France; nous indiquerons seulement l'abside de l'église de Saint-Guilhem du Désert. » (Bâtissier, *Éléments d'archéologie nationale*, Paris, 1843, in-12, p. 432-434.)

On voit parfois des contreforts à la façade, notamment à l'église de Châteauneuf : ces contreforts sont alors placés, deux dans l'axe des piliers de la nef, et deux vers les extrémités du mur de façade qui est toujours terminé à sa partie supérieure en forme de pignon dont l'angle au sommet est très ouvert.

Après avoir considéré la façade dans ses caractères les plus généraux, si nous voulons faire le tour de l'église, c'est l'élévation latérale qui s'offre d'abord à nos regards.

Lorsque la nef est unique, ou bien lorsqu'une seule toiture couvre à la fois nef et bas-côtés, l'élévation latérale est fort simple : on n'y distingue que deux choses : le mur et la toiture. Tantôt le mur est absolument nu, et n'a pour toute ornementation que l'ouverture des fenêtres; tantôt, si la nef n'est pas voûtée, des bandes verticales viennent décorer le parement du mur, et indiquent comme une division en travées dans l'axe desquelles s'ouvrent les fenêtres (Clessé, Cotte, Péronne); à la base du toit règne uné corniche habituellement fort simple, soutenue par des modillons à Cotte et à Clessé. Dans les églises du Brionnais ces modillons sont généralement sculptés; dans le Mâconnais ils le sont plus rarement (à Clessé). Si l'église est voûtée, de véritables contreforts remplacent les bandes verticales qui ne servaient qu'à la décoration : à Ameugny ces contreforts font une saillie considérable et sont imposants par leur masse; il en est de même à Iguerande.

Dans le cas où l'église est à trois nefs, et lorsqu'il y a des toitures spéciales pour la nef et pour les bas-côtés, il faut considérer d'abord l'élévation du bas-côté surmonté de son toit en appentis, et ensuité l'élévation de la nef. Au bas-côté comme à la nef, la division intérieure en travées est accusée à l'extérieur par les contreforts. A l'église d'Uchizy et à celle de Saint-Hippolyte les contreforts sont d'une faible saillie; à Saint-Vincent-des-Prés où l'église est d'une construction très massive, ce sont même de simples bandes

verticales qui, après avoir décoré l'élévation du bas-côté, montent le long du mur de la nef, et se rejoignent sous le toit par une série d'arcatures lombardes en guise de corniche. Ces arcatures en plein cintre ornant l'élévation latérale se retrouvent aussi à Chapaize, ainsi que dans quelques églises voisines appartenant à l'ancien diocèse de Chalon, notamment à Saint-Julien[1] près Sennecey-le-Grand, et à Saint-Martin de Laives.[2]

Considérons maintenant l'élévation du transept : si, dans les églises à trois nefs, la saillie du transept est nulle, on ne s'aperçoit à l'extérieur de son existence que par le niveau de la toiture généralement différent du niveau de la toiture des bas-côtés : c'est que les croisillons ne sont pas habituellement voûtés de la même manière que les bas-côtés, et que la voûte des premiers est plus élevée (Saint-Vincent-des-Prés, Chapaize, Châteauneuf, Saint-Laurent-en-Brionnais), quelquefois, mais rarement, elle est moins élevée (Farges). A part cela, l'élévation extérieure du mur de fond des croisillons présente le même aspect que celui d'une travée de collatéral. Il est limité comme ces dernières à droite et à gauche par des contreforts ou de simples bandes lombardes, et présente en son milieu, à un niveau plus élevé qu'aux bas-côtés, l'ouverture d'une fenêtre en plein cintre. L'église de Châteauneuf nous offre le seul exemple d'une façade de transept ornée d'un bel oculus encadré de moulures.

Lorsque le transept fait saillie à l'extérieur, le mur de fond des croisillons présente, comme nous venons de le dire, l'ouverture d'une fenêtre (à l'église du bourg de Thizy, on voit au croisillon nord deux étages de fenêtres, comme à Cluny et à Paray-le-Monial, et au croisillon sud deux petits

1. Commune et canton de Sennecey-le-Grand, arrond. de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).
2. Commune de Laives, canton de Sennecey-le-Grand.

oculus à direction oblique); mais outre le mur de fond, il y a aussi le mur oriental et le mur occidental du croisillon. De ceux-là nous n'avons rien à dire, car il est rare d'y rencontrer la baie d'une porte ou d'une fenêtre.

Les absides des églises construites dans l'ancien diocèse de Mâcon sont en général d'une décoration fort simple; elles se distinguent en cela des absides de l'école voisine d'Auvergne. On n'y voit pas, si ce n'est tout près de nos limites, à Tournus, sous la corniche de la grande abside de Saint-Philibert, dont la construction offre d'ailleurs plus d'une analogie avec celle des églises auvergnates, de ces placages en pierres de couleurs variées formant comme un revêtement de mosaïque; on n'y rencontre pas non plus cette galerie d'arcatures cintrées portées sur de courtes colonnes, qui orne comme d'une couronne au-dessous de la corniche de la grande abside certains édifices nivernais, tels que Saint-Étienne de Nevers [1] et Saint-Agnan de Cosne. [2]

Dans la région que nous avons étudiée toutes les absides ou absidioles sont construites sur plan demi-circulaire : on ne constate qu'une exception à l'abside principale de l'église du bourg de Thizy, qui ronde à l'intérieur est carrée à l'extérieur. Il est rare que le mur de l'abside soit renforcé par une plinthe à sa partie inférieure : nous en pouvons cependant fournir trois exemples empruntés à Chapaize, à l'absidiole ronde du grand transept de l'église abbatiale de Cluny et à Châteauneuf. Ces trois absides appartiennent au douzième siècle. Parfois, comme à Châteauneuf, les fenêtres de l'abside sont décorées avec plus de soin que les autres; elles sont généralement au nombre de trois, et sont séparées

1. De Soultrait, *Répertoire archéologique du département de la Nièvre*, Paris, 1875, in-4°, col. 162.
2. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné d'architecture*, I, p. 5. — De Soultrait, *Répertoire*, col. 86.

les unes des autres par des contreforts. Ces contreforts sont d'habitude assez peu saillants et de section rectangulaire : nous citerons cependant quelques églises où l'on trouve à l'abside des contreforts en forme de colonnes engagées ; ce sont celles de : Saint-Vincent-des-Prés, Donzy-le-Royal, Saint-Nicolas de Beaujeu, Chânes et Châteauneuf. L'église de la Chapelle-sous-Brancion[1] située dans le diocèse de Chalon, mais presque sur la limite, en possède aussi. Parfois les contreforts rectangulaires sont munis de bases moulurées élevées sur socles (abside principale de l'église de Châteauneuf, Saint-Maurice-de-Châteauneuf).

La toiture de l'abside, posée directement sur les reins de la voûte en cul de four, est soutenue à sa naissance par une corniche dont le profil est en général fort simple : elle se compose souvent de trois bandeaux de pierres en retrait les uns sur les autres, la saillie la plus considérable étant formée par le bandeau supérieur. Cette corniche est tantôt portée sur des modillons sculptés, comme à Iguerande, à Lys, à Châteauneuf; et tantôt repose sur l'extrados d'une série d'arcatures en plein cintre comme à Chapaize, à Saint-Vincent-des-Prés, à Donzy-le-Pertuis, à Cotte. Une certaine quantité d'églises, celle d'Ameugny entre autres, n'ont même pas de contreforts à l'abside.

On peut distinguer trois sortes de contreforts : des contreforts d'une saillie accentuée, d'une masse très résistante ; des contreforts en forme de colonne engagée aux absides ; et enfin des contreforts si peu saillants qu'il vaut mieux les considérer comme de simples bandes destinées à la décoration. On trouve de puissants contreforts à Chapaize, à Ameugny, à Iguerande, à l'abside d'Uchizy, et dans l'intérieur de la nef de Saint-Nicolas de Beaujeu. Des contreforts peu saillants et de simples bandes se rencontrent à

1. Commune du canton de Tournus, arrond. de Mâcon (S.-et-L.).

Farges, à Saint-Vincent-des-Prés, à la nef d'Uchizy, à Saint-Hippolyte, à Loché, à Châteauneuf. Nous venons de donner plus haut l'énumération des églises munies à l'abside de contreforts en forme de demi-colonnes.

Nous avons dit également que les églises à nef non voûtée n'avaient de véritables contreforts qu'à l'abside, et encore toutes les absides ne sont pas étayées.

Nous croyons que primitivement la couverture du glacis supérieur des contreforts était faite de laves : on en voit encore des exemples aux contreforts des murs latéraux de la nef à Chapaize, à Ameugny. D'habitude, les contreforts sont d'une seule montée, sans ressauts : nous excepterons ceux de la naissance du chœur à Uchizy, et ceux qui étayent le clocher et sont apparents à l'intérieur de la nef à l'église Saint-Nicolas de Beaujeu.

Parmi les contreforts à colonnes, tantôt, et c'est le cas le plus fréquent, les colonnes sont engagées directement dans le mur de l'abside, tantôt, comme à Châteauneuf, vers le milieu du douzième siècle, elles sont engagées dans un dosseret appliqué sur le mur de l'abside; ces colonnes sont munies de bases, de socles, d'astragales, de chapiteaux et de tailloirs : au-dessus du tailloir est une pierre taillée de façon à former un glacis très incliné, à une seule ou à trois pentes.

Avant de parler des portes et des fenêtres, il est bon de dire deux mots sur les porches et les narthex; on connaît la distinction établie entre ces deux termes : un porche s'entend d'une construction placée au devant du portail d'entrée et ouverte; un narthex est une construction fermée qui sert de vestibule à l'église. Certaines de nos églises rurales ont leur porte de façade qui ouvre sous un porche; mais la construction de ces porches remonte presque toujours au quinzième ou au seizième siècle : ce sont habituellement des ouvrages légers, en bois plus ou moins sculpté. Les narthex sont des édifices beaucoup plus impor-

tants et d'un intérêt supérieur; notre région en possède plusieurs qui sont vraiment remarquables : dans les limites du diocèse de Mâcon nous citerons ceux de Charlieu et de l'ancienne cathédrale Saint-Vincent de Mâcon, et, dans le voisinage, mais dépendant du diocèse d'Autun, le beau narthex de l'église du prieuré de Perrecy-les-Forges[1]; on en voit encore, bien que peu importants, à l'église du bourg de Thizy et à celle du Villars-sur-Saône.[2]

Les portes ornées ne sont pas fort nombreuses : quelques-unes sont simplement décorées de moulures et de chapiteaux sculptés, comme la porte de la façade à Farges, à Iguerande, celle du collatéral nord à Uchizy, les deux portes de l'église de Vinzelles, la porte du côté septentrional à Chissey; les autres ont leur linteau décoré de personnages, comme la porte du collatéral sud à Châteauneuf; d'autres enfin, plus complètes, présentent un linteau et un tympan magnifiquement sculptés, comme la superbe porte du narthex de Charlieu, celle de l'entrée de l'église sous le narthex dans le même édifice, celle du vieux Saint-Vincent à Mâcon, placée également sous le narthex, et la belle porte de Saint-Julien-de-Jonzy. Toutes ces baies ont leur encadrement en plein cintre.

Bien qu'elles n'aient reçu aucune ornementation caractéristique, il faut citer comme anciennes les portes des églises de Chapaize, de Saint-Vincent-des-Prés, de Donzy-le-Pertuis, de Cotte, de Jalogny, de Clessé; celles de Chapaize, de Cotte, de Jalogny et de Clessé, en plein cintre, sont doublées.

Un modèle bien ancien de fenêtres romanes est celui où l'ébrasement est tout entier réservé à l'intérieur; l'encadrement de la baie à l'extérieur y est seulement chanfreiné.

1. Canton de Toulon-sur-Arroux, arrond. de Charolles (S.-et-L.).
2. On trouvera la description détaillée de ces narthex dans les notices spéciales que nous avons consacrées à chacune des églises de l'ancien diocèse de Mâcon.

Ces fenêtres sont fort étroites, en forme de fentes, amorties à leur partie supérieure en plein cintre : parfois c'est un linteau d'une seule pierre cintrée à sa partie inférieure, qui recouvre la fenêtre (Uchizy). On trouve de ces fenêtres très étroites, presque sans ébrasement extérieur, à Farges, à Massy, à Blanot, à Donzy-le-Pertuis, à Vinzelles, à Péronne, à Chardonnay, à Burgy, à Chidde, à Châteauneuf. Parfois, principalement au douzième siècle, les fenêtres sont largement ouvertes et ébrasées aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur (absides de Chapaize, de Saint-Hippolyte, de Beaujeu, de Châteauneuf). A l'abside de l'ancienne église de Pierreclos, les fenêtres ont leurs pieds-droits cantonnés de colonnettes à l'intérieur; à Châteauneuf la fenêtre centrale de la grande abside a ses pieds-droits cantonnés de colonnettes à l'extérieur. Dans certaines églises, le mur de décrochement qui relie le cul de four de l'abside à la voûte du chœur ou de la croisée est percé d'une fenêtre assez ornée : à Chapaize et à Saint-Hippolyte, la fenêtre placée à cet endroit est cantonnée de colonnettes à l'intérieur et à l'extérieur.

La fenêtre haute qui décore la façade de l'église de Chapaize, et la fenêtre correspondante de l'église de Châteauneuf sont également cantonnées de colonnettes. Un fait très rare et dont nous ne pouvons citer qu'un exemple, à Châteauneuf, les fenêtres de la nef entrent en pénétration dans la voûte.

Les fenêtres en forme d'oculus se trouvent assez rarement à la façade, au-dessus de la porte; on les rencontre aussi dans le mur de fond des croisillons (Châteauneuf), ainsi que dans le mur de décrochement qui relie la coupole à la voûte plus basse de l'abside (Cotte). Les fenêtres sont parfois doublées, comme à Saint-Hippolyte et à l'abbatiale de Cluny.

Dans notre promenade extérieure autour de l'église, nous n'avons point encore parlé du clocher : c'est qu'il est fort

rare de rencontrer des tours portant de fond, placées soit en façade, soit latéralement[1] : dans notre région, c'est sur la croisée du transept, ou, quand il n'y a pas de transept, sur la travée qui précède le chœur, que s'élèvent habituellement les clochers. Dans les exemples les plus anciens, ils ne paraissent pas avoir été construits dans un but de défense.[2]

Avant d'étudier les caractères généraux des clochers, nous les rangerons dans deux groupes : le premier groupe comprend les tours montées dans toute leur hauteur sur un plan carré ou rectangulaire ; le deuxième renferme les tours qui, au-dessus du toit de la nef, abandonnent le plan carré pour passer au plan octogonal.

Bien que l'école bourguignonne soit une de celles qui, à l'époque romane, ont accueilli avec faveur la tour octogonale, nous constaterons, d'accord avec M. Anthyme Saint-Paul, que « le clocher carré a précédé le clocher octogonal, et qu'il est demeuré, en somme, le plus usité, admettant

1. Il faut citer cependant le clocher de la façade à l'église du bourg de Thizy, qui forme porche au rez-de-chaussée (cette église possède d'ailleurs un autre clocher, plus important, au-dessus de la croisée) ; les tours octogonales du vieux Saint-Vincent, à Mâcon, dont le soubassement date très probablement du douzième siècle, et qui sont placées latéralement dans l'axe des bas-côtés dont elles précèdent la première travée ; le clocher de Sologny et celui de Saint-Maurice-de-Châteauneuf, construits à côté du chœur. Il faut citer aussi les deux clochers, actuellement en façade, de Chissey et de Saint-Julien-de-Jonzy : mais ces deux derniers ne sont pas des exceptions à la règle, attendu que des remaniements considérables des édifices dont ils dépendent leur ont fait perdre leur situation primitive. Dans l'ancien diocèse d'Autun les exemples de clochers en façade sont peut-être plus fréquents : il nous suffira de nommer Paray-le-Monial qui, outre la tour principale octogonale élevée au-dessus de la croisée du transept, a un porche surmonté de deux clochers carrés ; Bragny-en-Charollais, et le beau clocher carré de Perrecy-les-Forges qui domine la remarquable construction du porche. Dans l'ancien diocèse de Chalon, on peut aussi donner l'exemple de l'église abbatiale Saint-Philibert de Tournus.

2. Ce n'est pas qu'ils n'aient jamais été employés dans ce but : nous renvoyons le lecteur à la description des ruines si curieuses de l'église de Saint-Hippolyte : quant aux clochers d'Uchizy et de Blanot, il nous paraît évident que leur étage supérieur, très postérieur au reste de la construction, a dû être construit pour y établir un guet. La tour massive de l'église de Sologny a plutôt l'air aussi d'une tour de défense que d'un simple clocher.

peu d'exceptions là où il a prédominé, et très fréquent encore là où il semblait céder le pas à son rival. »[1]

En effet, dans toute la région que nous avons parcourue, nous n'avons remarqué de clochers octogonaux que dans cinq édifices : à l'ancienne cathédrale de Saint-Vincent de Mâcon (où les deux clochers qui subsistent encore, romans dans toute leur partie inférieure, ont cette particularité qu'ils affectent, dès leur soubassement, la forme octogonale), au croisillon méridional du grand transept de l'abbaye de Cluny, à Saint-Marcel de Cluny, à Clessé et à Loché[2]; aucune de ces tours ne nous paraît être antérieure à la fin du onzième siècle.[3]

Le type le plus ordinaire est donc celui du clocher carré que l'on retrouve, mais sous des aspects bien différents, au onzième siècle et au douzième, dans le Mâconnais et dans le Brionnais[4]. Il n'est pas nécessaire en effet d'insister sur

1. Anthyme Saint-Paul, *De la forme des clochers*, p. 2 du tirage à part d'un article paru dans la *Revue de l'Art chrétien*, faisant suite à un autre article intitulé : *De la position des clochers*.

2. En étendant nos investigations, nous avons remarqué, dans le voisinage de l'ancien diocèse de Mâcon, les tours octogonales de Saint-André de Bâgé (canton de Bâgé-le-Châtel, arrondissement de Bourg, Ain), à l'est; de Semur-en-Brionnais, Anzy-le-Duc, Paray-le-Monial, Palinges (arrond. de Charolles, S.-et-L.) à l'ouest; et, au nord, de Saint-Gengoux-le-Royal (ch.-l. de canton de l'arrond. de Mâcon, Saône-et-Loire).

3. « L'école bourguignonne semble avoir pratiqué le clocher octogonal dès le milieu du onzième siècle; mais ce n'est que dans deux départements qu'on en trouve un certain nombre : dans l'Ain et dans Saône-et-Loire. Dans Saône-et-Loire surtout il en existe de fort beaux, élevés la plupart sur la croisée, et ornés, comme les clochers rhénans, de bandes lombardes et de fenêtres accouplées ou géminées. Il y a à Cluny deux de ces clochers, dont l'un couvrait un des grands croisillons de l'abbaye; celui d'Anzy-le-Duc est aussi fort beau. Les deux tours jumelles de l'ancienne cathédrale de Mâcon, greffées sur le narthex, sont remarquables par leur élancement; mais elles n'ont été achevées qu'au treizième siècle. La tour octogonale de Semur-en-Brionnais date tout entière de cette dernière époque, après laquelle, en Saône-et-Loire comme dans le reste de la Bourgogne, le clocher carré l'emporte. » (Anthyme Saint-Paul, *De la forme des clochers*, p. 10 et 11.)

4. « La Bourgogne adopte partout le clocher carré dès la fin du treizième siècle. Avant cette époque, dans Saône-et-Loire, le pays le plus spécialement voué au clocher octogonal, nous avons à signaler Cluny et Tournus pour leurs tours centrales carrées; il est surprenant que Cluny, la tête de l'école bourguignonne, ait

les avantages que présentait la forme carrée, et sur la facilité qu'il y avait à élever une construction bien d'aplomb au-dessus des quatre piliers de la croisée du transept et des arcs doubleaux qui les réunissent. Mais quand il fallut passer de ce plan si simple et naturellement indiqué au plan octogonal, le problème se compliqua; les encorbellements et les trompes firent leur apparition. C'est pourquoi les clochers octogonaux restèrent pour ainsi dire à l'état d'exceptions, et il n'est pas plus vrai de dire que la forme octogonale est caractéristique des clochers clunisiens, que d'affirmer l'existence constante de porches ou de narthex au devant des édifices du même ordre.

Le clocher carré de nos régions n'est pas, comme il l'est par exemple dans l'Ile-de-France, enserré de contreforts jusque vers le haut du dernier étage; ses étages ne sont pas non plus construits en retraite les uns au-dessus des autres, de façon à préparer dès la base l'élancement final d'une flèche. Les architectes de nos clochers semblent s'être médiocrement préoccupés de la silhouette à grande distance de leurs constructions : peut-être, se trouvant dans un pays généralement accidenté, ont-ils jugé inutile de ménager un effet que l'on ne peut obtenir qu'en terrain plat, avec de vastes horizons. Combien nous sommes loin avec nos tours généralement courtes et trapues de cette suprême élégance du clocher de la Trinité de Vendôme et surtout du Clocher Vieux de la cathédrale de Chartres [1].

conservé la forme quadrangulaire pour sa tour principale, tandis que deux ou trois autres présentaient huit pans. Les belles tours de Chapaize, de Saint-Laurent-en-Brionnais et de Châteauneuf sont aussi à quatre pans. A l'époque ogivale furent construites les tours centrales de Notre-Dame de Cluny, avec lanterne (treizième siècle), et de Saint-Lazare d'Autun (quinzième siècle), avec une magnifique flèche en pierre. Dans la Côte-d'Or, il se construisit des clochers romans carrés sur les petites églises jusqu'à la fin du treizième siècle au moins; la belle tour centrale de Notre-Dame de Beaune est également carrée et date du treizième siècle, avec le style ogival nettement accusé. » (Anthyme Saint-Paul, *De la forme des clochers*, p. 7.)

1. Voir dans Viollet-le-Duc, *Dictionnaire d'architecture*, à l'article *Clocher*, la description des clochers de Vendôme et de Chartres.

L'impression, si délicatement indiquée par M. Anthyme Saint-Paul, qu'éprouve l'observateur lointain de ces merveilleuses constructions, n'est jamais ressentie à la vue de nos clochers même les mieux réussis. C'est que nos architectes bourguignons, qui avaient du goût, n'étaient pas doués de ce sentiment artistique si ingénieux et si fin qui caractérisa de bonne heure les maîtres de l'œuvre dans les environs du domaine royal, et leur fit faire des progrès si rapides que les dernières années du douzième siècle marquent « l'apogée du génie de nos constructeurs du moyen âge appliqué aux clochers. »[1]

Les principales qualités de l'école bourguignonne étaient le bon sens, l'emploi judicieux des matériaux et la logique qui distinguent toutes ses productions. Assurément ceux qui ont élevé, au douzième siècle, les belles tours de Saint-Philibert de Tournus, celles de Perrecy-les-Forges et de Saint-Julien-de-Jonzy, avaient dans l'esprit quelque chose de plus que les connaissances techniques nécessaires à ceux qui bâtissent. Des églises, comme celles de Châteauneuf et de Semur-en-Brionnais, de proportions si heureuses et d'une harmonie si frappante, prouvent d'autres qualités chez leur architecte que celle d'un bon entrepreneur : mais où trouve-t-on dans nos églises de village l'équivalent de certaines constructions, telles que le charmant clocher de Nesles[2], près l'Isle-Adam, construit au début du douzième siècle, si bien conçu, d'un dessin si pur, et si remarquablement étudié dans son ensemble comme dans ses détails. La basse Bourgogne, du côté d'Auxerre et à Vézelay, semble avoir fait son profit des progrès réalisés dans les clochers de la région de l'Ile-de-France, témoins la vieille tour de Saint-Jean à l'église abbatiale de Saint-Germain d'Auxerre, et

1. Anthyme Saint-Paul, *De la forme des clochers*, p. 23.
2. Nesles-la-Vallée, canton de l'Isle-Adam, arrondissement de Pontoise (Seine-et-Oise); — Cf. Viollet-le-Duc, au mot *Clocher*.

celle de l'église Saint-Eusèbe dans la même ville [1]; mais la haute Bourgogne se montra réfractaire aux innovations, et n'abandonna pas dans la seconde moitié du douzième siècle les traditions romanes. Dans le diocèse de Mâcon en particulier, où on élevait dès le onzième siècle la belle tour de Chapaize, si imposante par sa masse et son élévation et si hardiment bâtie, on construisait au milieu et dans la seconde moitié du douzième siècle les clochers de Saint-Laurent-en-Brionnais, de Châteauneuf, de Saint-Julien-de-Jonzy, d'une décoration très soignée, mais où l'on ne peut deviner la moindre tentative de la part de l'architecte pour s'affranchir de la pratique suivie jusque-là.

Quant aux clochers octogonaux, nous n'insisterons pas sur les deux tours de l'ancienne cathédrale Saint-Vincent-de Mâcon, qui n'ont été achevées qu'à l'époque gothique, et dont l'aspect a toujours dû être peu satisfaisant. Elles ne sont pas élégantes et légères, elles sont mesquines et se relient mal avec le reste de la construction : il est peu probable que leur partie romane soit exactement contemporaine du narthex : le même architecte n'aurait pu se rendre coupable d'un manque d'unité aussi saillant. Elles fournissent la preuve de ce fait, que les tours octogonales, celles surtout qui affectent ce plan dès leur naissance ou à peu près, sont mal placées en façade : ainsi employées, elles sont forcément grêles, manquent d'assiette, et retirent à la façade son aspect monumental. C'est au-dessus de la croisée du transept qu'elles ont leur place indiquée, c'est là qu'elles mettent en valeur leur élégance, et les artistes du moyen âge l'ont bien compris : rarement ils ont commis la faute que nous constatons à Mâcon.

Le gros clocher à huit pans qui surmonte la partie encore debout de l'église abbatiale de Cluny est, à certains égards,

1. Cf. Viollet-le-Duc, au mot *Clocher*.

comme bâtisse et pour les détails de son ornementation, une construction remarquable. Sa masse propre et les dimensions colossales de l'église dont il faisait partie ne lui permettaient pas de prétendre à une grande légèreté d'aspect. Tel qu'il est, il paraît imposant et devait faire bonne figure dans l'ensemble, au milieu des autres tours qui ornaient cette église sans rivale. Ce clocher, comme tous ceux de notre région, devient octogonal dès qu'il émerge des toitures : on n'a pas cherché à utiliser, ainsi que cela a été fait ailleurs, les quatre coins du carré laissés libres par l'octogone : ils sont simplement couverts par une petite toiture à deux pentes. Les tours de Saint-Marcel de Cluny, de Loché et de Clessé nous offrent des types assez élégants : la première, avec sa flèche en maçonnerie élevée au treizième siècle dans de bonnes proportions et bien reliée au corps de la tour; la seconde, d'une silhouette gracieuse, avec ses deux étages de petites baies géminées, toutes semblables et un peu monotones; celle de Clessé enfin, moins grêle que la précédente, à un seul étage de baies bien encadrées dans une décoration très simple.

Aucun de ces exemples ne nous paraît fournir la preuve des assertions de Viollet-le-Duc touchant le couronnement des clochers carrés ou octogonaux de la Bourgogne : ce qu'écrit à ce sujet l'illustre archéologue convient sans doute aux édifices de la basse Bourgogne, mais dans notre région il est inexact « qu'au douzième siècle les tours d'église fussent surmontées de flèches très aiguës », et que « vers 1150..... en Bourgogne..... l'aiguïté *(sic)* des flèches fût considérée comme le complément nécessaire de tout clocher, gros ou petit[1]. » Il est vrai que presque au même endroit on lit : « Nous devons avouer à nos lecteurs qu'il

1. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire d'architecture*, t. III, p. 383.

règne une grande incertitude sur la forme et les dimensions données aux flèches des clochers pendant le douzième siècle [1] », et ailleurs : « Dans la Champagne, la Bourgogne, sur les bords de la haute Marne, de la Saône, les clochers centraux restent carrés et se terminent le plus habituellement par des pyramides à base rectangulaire jusqu'au commencement du treizième siècle. Le clocher central de l'église de Châteauneuf (Saône-et-Loire), bâti vers le milieu du douzième siècle, est un exemple de ces sortes de constructions. Il se compose d'un soubassement plein en moellons, avec angles en pierre, posé, suivant l'usage, sur les quatre piliers de la croisée et les quatre arcs-doubleaux; d'un étage percé d'une seule baie sur chaque face; d'un beffroi percé de quatre baies jumelles, et d'une pyramide à base carrée maçonnée en moellons avec quatre lucarnes. » [2]

Notre avis est que des pyramides de maçonnerie assez peu aiguës ont couvert au douzième siècle, et probablement aussi au onzième, un certain nombre de clochers, bien qu'on soit embarrassé de dater avec quelque certitude du onzième ou même du douzième siècle beaucoup de ces pyramides actuellement existantes; et que les autres clochers reçurent des combles de charpente [3], ou plutôt peut-être une voûte en forme de coupole portant sur ses reins une toiture en pavillon à quatre pans, très obtuse, faite de ces grandes dalles ou pierres plates du pays appelées laves. Nous avons déjà cité deux exemples de ce genre de couronnement des clochers, en dehors de nos limites il est vrai, à Saint-Julien près Sennecey-le-Grand, et à Saint-Martin de Laives : nous le croyons dans ces deux cas contemporain du onzième siècle, et nous ne sommes pas

1. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire*. t. III, p. 381.
2. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire*, t. III, p. 328.
3. « Il ne paraît pas que l'on ait couvert les clochers avant le treizième siècle, si ce n'est peut-être en Normandie et dans les Flandres, par des combles de charpente. » (Viollet-le-Duc, *Dictionnaire*, t. III, p. 344.

éloigné de prétendre que ce moyen devait être assez souvent employé, principalement dans la vallée de la Saône.

Quant aux toitures en bâtière (toits à double égoût et à pignons), nous n'en pouvons fournir dans l'étendue de l'ancien diocèse de Mâcon que deux exemples : à Lys et à Domange, mais nous ne pensons pas qu'on puisse les attribuer à l'époque romane. Il est évident, c'était l'avis de Viollet-le-Duc[1], et c'est celui de M. Anthyme Saint-Paul[2], que les toitures en bâtière, d'une construction si simple et si économique, ont dû être employées au onzième siècle et au douzième, quoiqu'on n'ait pas cité encore, à notre connaissance, de spécimen intact certainement contemporain de la période romane. M. de Caumont ne croyait pas la toiture en bâtière antérieure au quatorzième siècle, mais son existence au début du treizième est maintenant prouvée.

L'église Saint-Martin-de-Lixy possède simplement un clocher-arcade qui doit remonter à la première moitié du douzième siècle.

Nous pouvons distinguer parmi les tours carrées que l'on trouve sur le territoire de l'ancien diocèse de Mâcon plusieurs types que nous rangerons en deux grands groupes : dans le premier sont les clochers ornés d'arcatures et de bandes lombardes, appartenant tous au Mâconnais ; le deuxième groupe comprend les clochers dépourvus de bandes et d'arcatures.

Les clochers décorés d'arcatures et de bandes se rencontrent tous, nous venons de le dire, dans la partie du diocèse qui dépend de la vallée de la Saône. Nous citerons en premier lieu celui de Chapaize monté sur un plan rectangulaire ; les arêtes de ce clocher ne sont pas verticales, mais inclinées comme celles d'un tronc de pyramide très

1. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire*, t. III, p. 399.
2. Anthyme Saint-Paul, *De la forme des clochers*, p. 28.

allongé ; l'architecte a employé ce système à cause de l'élévation considérable qu'il voulait donner à sa tour. On peut considérer cette dernière comme composée de trois étages : l'étage inférieur percé sur chacune de ses faces d'une ouverture amortie en plein cintre ; l'étage intermédiaire percé sur ses deux faces larges de doubles baies jumelles, et sur ses deux faces étroites d'une simple baie géminée ; l'étage supérieur est ajouré de même. Du clocher de Chapaize on peut rapprocher celui d'Uchizy, qui a trois étages également, mais dont les parois s'élèvent verticalement sauf deux légers retraits, et qui est construit sur plan carré. Nous ne tenons pas compte de l'étage supérieur ajouté après coup. Les clochers de Saint-Vincent-des-Prés, de Massy et de Farges ont beaucoup de ressemblance avec les deux précédents : ils n'ont que deux étages. Les tours de Saint-Hippolyte et de la Vineuse sont fort intéressantes et offrent beaucoup d'analogie entre elles : elles sont également décorées de bandes et d'arcatures, présentent deux étages de baies, mais leur étage supérieur est percé de baies triples. A Taizé et à Flagy on voit encore des types analogues, bien que moins importants ; enfin on remarque dans le clocher d'Ameugny un type très trapu, très massif, à un seul étage de baies triples.

Dans les clochers du deuxième groupe, les bandes et arcatures sont absentes : nous signalerons d'abord la grosse tour courte d'Iguerande (dont la vue rappelle assez celle du clocher central de Saint-Martin d'Ainay à Lyon), également sans contreforts, à un seul étage de doubles baies jumelles ; dans cet exemple, ainsi qu'à Chidde, où l'on constate la présence d'un seul étage de baies triples, les parements des murs n'ont reçu aucune décoration. Le clocher de Saint-Nicolas de Beaujeu, moins lourd que les précédents, est à deux étages de baies : l'étage inférieur est percé sur chaque face d'une simple fenêtre amortie en plein cintre ; de doubles baies jumelles éclairent l'étage du beffroi :

des groupes de quatre colonnettes supportent, comme à Châteauneuf et à Saint-Julien-de-Jonzy, la retombée commune des archivoltes de ces baies jumelles; de plus, à l'extérieur, le nu du mur est orné sur chaque face par trois colonnes engagées. Le clocher de Châteauneuf[1] est vraiment élégant et d'une décoration soignée : on y remarque deux étages de baies, l'étage inférieur est orné sur chaque face d'une belle fenêtre en plein cintre, dont les pieds-droits sont cantonnés de colonnettes, et dont les archivoltes sont surmontées d'un gable peu aigu; chacune des faces de l'étage supérieur est décorée vers les angles non de colonnes engagées comme à Beaujeu et à Saint-Julien-de-Jonzy, mais de pilastres ornés; on y voit des baies jumelles de grandes dimensions dont les archivoltes sont portées à leur retombée commune par un groupe de quatre colonnettes. Au-dessus de la corniche de cet étage s'élève une belle pyramide à quatre pans, en maçonnerie, percée de quatre lucarnes.

A Saint-Laurent-en-Brionnais on voit un beau clocher carré dont la construction offre une très grande analogie avec celle du clocher de Varennes-l'Arconce (canton de Semur-en-Brionnais, arrond. de Charolles, S.-et-L.), situé à peu de distance. Construit sur plan rectangulaire, il est divisé en trois étages : l'étage supérieur est bâti en retrait sur les deux autres. L'étage inférieur est partagé dans sa hauteur, sur chacune de ses faces, par trois colonnes engagées dans l'intervalle desquelles s'ouvrent deux baies doublées, amorties en plein cintre sans décoration. La corniche sur laquelle repose le deuxième étage est ornée d'un cordon de grosses perles; on y voit encore, ainsi qu'au troisième étage, trois colonnes engagées avec bases et chapiteaux;

1. Voir dans Viollet-le-Duc, *Dictionnaire d'architecture*, t. III, p. 328-330, l'élévation, la coupe et le plan de ce clocher, accompagnés d'une description.

dans l'intervalle sont de belles fenêtres doublées, dont l'archivolte intérieure repose sur des pieds-droits cantonnés de colonnettes. Entre l'étage intermédiaire et l'étage supérieur règne une seconde corniche perlée ; au-dessus de cette corniche, la tour est ajourée sur chaque côté par de doubles baies géminées cantonnées de colonnettes avec bases, chapiteaux et tailloirs sculptés.

Quant au joli clocher carré de Saint-Julien-de-Jonzy, il ne peut être comparé à aucun clocher de la région. Très soigneusement construit et décoré, il se compose d'un soubassement et de l'étage du beffroi. Le soubassement plein, en pierres de moyen appareil, est orné sur chaque face d'une série d'arcatures en plein cintre dont les archivoltes aux fines moulures reposent sur de courts pilastres cannelés soutenus eux-mêmes par de petits culs-de-lampe. On retrouve cette disposition dans l'ancien diocèse de Chalon au clocher de la façade et au clocher central de Saint-Philibert de Tournus, et dans l'ancien diocèse d'Autun au clocher de Perrecy-les-Forges. L'étage du beffroi est largement ajouré par de magnifiques baies jumelles dont le dessin a autrement d'ampleur que celui des fenêtres d'échelle assez mesquine que l'on voit d'ordinaire à nos clochers. Ces grandes baies dont les archivoltes bordées de moulures sont doublées, ont à leurs retombées des colonnettes ; un faisceau de quatre colonnettes soutient les retombées communes : ainsi que le fait remarquer Viollet-le-Duc à propos du clocher de Châteauneuf, cette disposition est à la fois solide et élégante. Vers les angles de la construction, des colonnes engagées munies de bases et de chapiteaux montent dans toute la hauteur de l'étage. Un double cordon de perles après avoir contourné les angles du clocher et entouré comme d'un anneau le fût de ces colonnes vers les deux tiers de leur montée, suit la courbure de l'extrados des archivoltes. Une vilaine toiture moderne en ardoises, en forme de pyramide à quatre pans, est posée

comme un éteignoir au-dessus de cette charmante architecture.

Les clochers de Pierreclos et de Sologny ne rentrent, à vrai dire, ni dans le premier groupe, ni dans le deuxième : ce sont de grosses tours massives, d'aspect défensif, élevées sur un plan rectangulaire sans décoration autre que les rares baies géminées qui éclairent le beffroi. L'étage supérieur du clocher de Sologny, avec ses nombreuses ouvertures rectangulaires, ne nous paraît pas contemporain de la construction primitive.

Un dernier type de clochers carrés, sans caractère celui-là, est précisément celui que l'on trouve le plus fréquemment dans les petites églises rurales : il a été employé depuis l'époque romane (Ex. : le clocher de Saint-Maurice-de-Châteauneuf) jusqu'en pleine époque gothique. On est souvent embarrassé de dater les spécimens de ce type que l'on peut décrire ainsi : construction sur plan carré, un seul étage de baies géminées habituellement sans aucun style, ornementation nulle : c'est à ce signalement que répondent les clochers d'Avenas, de Donzy-le-Royal, de la Chapelle-sous-Dun, etc.

Les clochers octogonaux ne donnent pas lieu au groupement établi pour les clochers carrés. En effet, toutes les tours à huit pans appartenant au diocèse de Mâcon, et qui sont toutes situées, il est vrai, dans le bassin de la Saône, sont décorées d'arcatures et de bandes lombardes ; mais ce n'est pas caractéristique de notre circonscription puisque les clochers de Saint-André de Bâgé, à l'est de Mâcon, et de Saint-Gengoux-le-Royal, au nord-ouest, se font aussi remarquer par l'application sur leurs faces de bandes et d'arcatures ; et ce n'est non plus particulier au bassin de la Saône, puisque le clocher d'Anzy-le-Duc, situé tout près de la Loire, a reçu la même ornementation. D'ailleurs, étant donné le petit nombre de types que nous avons à examiner, il est inutile de les enfermer dans une classification. Le

plus important de tous est le clocher qui domine le croisillon méridional du grand transept de l'église abbatiale de Cluny, connu sous le nom de clocher de l'Eau-Bénite; son plan est celui d'un octogone régulier; son élévation présente deux étages. L'étage inférieur repose sur une corniche, simple bandeau de pierre sans ornementation; chacune des faces de cet étage est comme encadrée, en bas par la corniche que nous venons d'indiquer, en haut par une corniche ornée de gros disques sur laquelle s'élève l'étage supérieur, et à droite et à gauche, aux arêtes de la construction, par des pilastres cannelés qui se replient sur les faces adjacentes. Dans cet encadrement on remarque trois grandes arcatures jumelles, en plein cintre, dont l'archivolte est ornée vers l'intrados d'une sorte de torsade; des colonnettes supportent les retombées des archivoltes; une baie unique en plein cintre, dont les pieds-droits sont cantonnés de colonnettes, est percée dans l'arcature centrale. L'étage supérieur, de dimensions sensiblement égales à celles de l'inférieur, présente sur chaque face le même encadrement, sauf qu'en haut la corniche est remplacée par une série de six petites arcatures en plein cintre : au milieu de l'encadrement, on voit trois grandes arcatures dont l'archivolte en plein cintre est décorée vers l'extrados d'un cordon de perles rondes. Ici des pilastres diversement sculptés alternent avec les colonnettes pour soutenir les retombées des archivoltes; l'arcature centrale est percée de baies jumelles séparées par une colonnette. Au-dessus de cet étage, une série de modillons soutiennent sur chaque face la corniche où repose la base du toit.

Dans la même ville de Cluny, l'église Saint-Marcel possède un clocher octogonal : de longues bandes lombardes, reliées les unes aux autres sous la corniche par de petites arcatures en plein cintre, encadrent chacune des faces de la tour, composée d'un soubassement plein orné de grandes arcatures aveugles, et de deux étages à peu près semblables

percés de baies géminées accompagnées de colonnettes. Une flèche du treizième siècle, en maçonnerie, à huit pans, complète l'ensemble d'une façon assez harmonieuse.

L'église de Loché est surmontée d'un clocher élancé dont le soubassement, fort allongé, est décoré sur chaque face de bandes et arcatures. Au-dessus s'élèvent deux étages exactement semblables, ajourés chacun de huit baies géminées.

Le soubassement du clocher de Clessé est de tout point pareil à celui de Loché; mais il n'y a qu'un étage de baies. Cet étage a chacun de ses côtés encadré en bas par une corniche, à droite et à gauche par des bandes lombardes se rejoignant au-dessus des baies par quatre petites arcatures. Les baies, allongées et étroites, sont élégamment cantonnées de colonnettes. Au-dessus des arcatures règne une corniche ornée supportée par une série de corbeaux.

Jamais on n'a juxtaposé à nos clochers des tourelles d'escalier pour donner accès à l'étage du beffroi. Seul, le clocher de l'Eau-Bénite à l'abbaye de Cluny est muni d'un escalier, non apparent à l'extérieur, remontant aux premières années du douzième siècle, voûté par un berceau rampant et d'une conservation merveilleuse.

Nous n'avons ici que quelques mots à dire sur l'ornementation et la sculpture en général : pour plus de détails, nous renvoyons le lecteur aux notices spéciales consacrées à chaque édifice. Il est bon seulement de faire remarquer encore que dans les églises du Mâconnais la décoration est presque nulle. On n'y voit guère que ces encadrements formés d'arcatures et de bandes lombardes que l'on retrouve en Provence et dans les églises des bords du Rhin; et aussi ces lignes d'ornements composés de petites pierres grossièrement taillées en forme de briques, et posées de champ, obliquement, pour se contrebuter les unes les autres, de façon à figurer des zigzags; ou bien posées à plat, oblique-

ment, pour se présenter par leur angle, et figurer ainsi des dents de scie. La façade et l'élévation latérale du narthex de Saint-Philibert de Tournus, offrent le meilleur exemple où se voient réunis ces divers genres de décoration.[1]

On ne verra point dans le Mâconnais de pilastres cannelés (excepté à l'abbaye de Cluny), très rarement des colonnettes : là où se trouvent des chapiteaux, ils sont pauvrement et grossièrement sculptés, tandis que la partie du diocèse qui s'étend vers le Brionnais est couverte d'églises qui, comme Châteauneuf, Saint-Julien de Jonzy, Saint-Bonnet de Cray, Charlieu, justifient amplement la réputation de richesse de l'architecture romane en Bourgogne[2]. A Charlieu notamment on voit le parti qu'a su tirer l'architecte du système de bandes et d'arcatures lombardes, partout ailleurs employé dans toute sa simplicité : les arcatures y sont enrichies de moulures, et les bandes verticales ornées de galons et de grecques d'un beau dessin.

Dans le Mâconnais, les églises où l'on peut constater l'absence à peu près complète de décoration sont celles de Chapaize, Farges (excepté la porte), Uchizy, Saint-Vincent-des-Prés, Ameugny, Massy, Blanot, Saint-Hippolyte, Chazelles, etc. Certains édifices appartenant à la même circonscription présentent toutefois quelques parties intéressantes au point de vue de l'ornementation : la porte de Farges,

1. Certaines églises des bords du Rhin offrent aussi des spécimens de cette ornementation : voir, entre autres, un des clochers de la cathédrale de Spire, dessiné dans le *Dictionnaire* de Viollet-le-Duc, t. III, p. 405.

Mérimée signale également ces rangées de zigzags et de dents de scies (Cf. *Essai sur l'architecture religieuse du moyen âge, particulièrement en France*, dans l'*Annuaire historique pour l'année 1838*, publié par la Société de l'histoire de France, Paris, 1837, p. 295), que l'on voit fréquemment employées surtout dans les pays où la brique joue un grand rôle, comme à Toulouse, au clocher des Jacobins.

2. C'est le cas de répéter ce que nous disions au début de cette étude, en citant ce passage de Mérimée : « La nature des matériaux contribua beaucoup à produire des différences marquées entre les constructions contemporaines de nos provinces. Là, par exemple, où pour bâtir on avait une pierre calcaire facile à tailler, la sculpture fit des progrès rapides. » (*Essai sur l'architecture religieuse du moyen âge*, p. 295.)

dont la sculpture en creux, d'un aspect si plat, nous paraît remonter au onzième siècle; une figure grossièrement taillée dans la colonnette d'une des fenêtres de la face nord du clocher de Chapaize; les chapiteaux de la nef de l'église de Chissey; certains chapiteaux et tailloirs aux colonnettes des baies géminées des clochers, etc.; tandis que dans le Brionnais on voit des arcatures de chœur richement décorées depuis Saint-Bonnet-de-Cray, Ligny, Vauban, Mussy-sous-Dun, la Chapelle-sous-Dun, Châteauneuf, jusqu'en plein Beaujolais, à Beaujeu, par les Ardillats et Avenas. Les clochers des églises de Châteauneuf, Saint-Bonnet-de-Cray et Saint-Julien-de-Jonzy présentent une ornementation remarquable, tandis que dans la région qu'il occupe, le clocher de l'abbaye de Cluny est le seul ayant reçu une décoration soignée.

A l'église de Farges, l'archivolte de la porte de la façade est surmontée d'un véritable gable; la fenêtre haute de la nef à la façade de l'église de Châteauneuf, ainsi que les fenêtres du premier étage du clocher au même édifice, sont accompagnées d'encadrements terminés à leur partie supérieure en forme de gables. Les modillons sculptés soutenant les corniches ne sont pas extrêmement communs : on en trouve cependant à Iguerande, à Lys, à Chardonnay, à Clessé, à Sologny, à Châteauneuf, à Saint-Martin-de-Lixy, à Saint-Maurice-de-Châteauneuf, à la Chapelle-sous-Dun. Les chapiteaux du narthex de Saint-Vincent de Mâcon, ceux d'Iguerande, du porche de Charlieu présentent de l'intérêt et méritent d'être étudiés. A l'abbaye de Cluny on remarque des chapiteaux à feuillages très refouillés. Partout ailleurs la sculpture des chapiteaux est grossière et assez plate : ce sont des feuilles d'eau appliquées, des volutes sans grand relief et médiocrement traitées. Dans le Brionnais, l'usage des cordons de perles et des chapelets de petits disques est assez répandu (Châteauneuf, Saint-Bonnet-de-Cray, Charlieu); on voit quelques dents de scie (Saint-Bonnet-de-Cray);

au clocher de Saint-Julien-de-Jonzy, des petits pilastres cannelés soutiennent une rangée d'arcatures appliquées; les quatre feuilles, les petites rosaces, les grosses perles, les têtes de clous se rencontrent aussi; à Châteauneuf les archivoltes des portes et des fenêtres présentent des tores d'un bel effet; les oves sont employés à la porte du collatéral nord à Uchizy, sur des tailloirs au clocher de l'église de la Vineuse.

En résumé, on peut ramener les principaux caractères des églises à trois nefs construites sur le territoire de l'ancien diocèse de Mâcon aux suivants : nef voûtée par un berceau généralement brisé, non contrebuté par les voûtes des collatéraux; entre le haut des grandes arcades et les fenêtres de la nef, pas d'étage intermédiaire formé par un triforium ou des arcatures aveugles (exception à Cluny). L'arc brisé est une forme qui a été employée pour les voûtes, les grandes arcades de la nef et de la croisée du transept. Il n'y a que quatre espèces de voûtes : berceau plein cintre ou brisé, voûte d'arêtes, coupole et cul-de-four, cette dernière n'étant même qu'une variété de la précédente. Le plan des piliers est circulaire, ou cruciforme, ou carré cantonné de colonnes ou de pilastres, ou cruciforme cantonné aussi de colonnes et de pilastres. Les pilastres cannelés sont d'un emploi en somme assez rare. Le clocher s'élève au-dessus de la croisée du transept généralement couverte par une voûte en forme de coupole. Les voûtes sont quelquefois, et cela dès le onzième siècle, portées à une grande hauteur. La saillie des transepts à l'extérieur est la plupart du temps assez faible. La présence d'un déambulatoire est exceptionnelle si ce n'est aux très grandes églises comme l'abbatiale de Cluny. Au douzième siècle le mur de fond du chœur est souvent orné d'arcatures appliquées reposant sur des pilastres ou des colonnettes; les pilastres, ainsi que les chapiteaux et les bases des colonnes

sont sculptés sous l'influence des monuments antiques, particulièrement des portes romaines d'Autun. Les clochers sont généralement carrés, rarement octogonaux : leurs toitures sont des pyramides assez courtes, à quatre pans. Les nefs sont couvertes par des toitures composées de grandes pierres plates ou laves, posées directement sur les reins des voûtes[1]; nous en avons fait la constatation dans un certain nombre d'églises rurales; à la grande église abbatiale de Cluny il n'en était pas autrement, et l'architecte y avait suivi les habitudes bourguignonnes : nous lisons en effet dans la description donnée par Mabillon, qui visita Cluny en 1682, cette phrase : « Ceterum tanta basilica commoda, sonora, *nulla lignorum contignatione, sed solis tegulis fornici impositis cooperta*.....[2] » Dans la majorité des cas la toiture de la nef est indépendante de celle des collatéraux. Les bandes et arcatures lombardes se rencontrent dans une très grande quantité d'édifices, presque exclusivement dans ceux du Mâconnais; la richesse de la décoration n'existe que dans le Brionnais, c'est-à-dire dans la partie qui touche au diocèse d'Autun.

1. « Beaucoup d'églises de nos départements du centre et du midi n'ont pas de combles. Leurs voûtes ont été garnies à l'extrados d'une chape de mortier portant directement un dallage de pierre qui est l'unique toiture de l'édifice. » (J. Quicherat, *Fragments d'un cours d'archéologie*, publiés dans J. Quicherat, *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, — *Archéologie du moyen âge*, Paris, 1886, in-8°, p. 480.)
2. *Annales ordinis sancti Benedicti*, Paris, 1713, in-f°, t. V, p. 251-253.



III. — DESCRIPTION DES ÉGLISES.

ÉGLISE DE FARGES

Le village de Farges[1] est situé sur le penchant d'une montagne regardant la Saône, et sur la rive droite de cette rivière, dont une distance de deux kilomètres le sépare, et à six kilomètres au sud de Tournus. Il y a sur le territoire de Farges de vastes carrières de pierres calcaires blanches, de bonne qualité et facile à tailler.

Le village de Farges est cité dès le dixième siècle sous le nom de *villa Fabricas*[2]; il possédait à cette époque une chapelle[3] placée sous l'invocation de saint Barthélemi. Vers 930, Albéric Ier, comte de Mâcon, donne à l'évêque Bernon, en échange de l'église et du bourg de Saint-Amour, l'église de Farges et tout ce qu'il possède dans ce village[4]. Une mention très précise de l'église Saint-Barthélemi « située dans le comté de Mâcon, dans l'ager de Chardonnay, au village appelé Farges, et construite en l'honneur de saint Barthélemi », se trouve dans une charte du début du onzième siècle[5]. Un acte de la fin du onzième siècle cite encore la même église[6], qui dépendait, ainsi que nous le voyons dans le pouillé du quatorzième siècle, de l'archiprêtré de Vérizet; c'était l'évêque qui nommait le titulaire de la cure.

L'église de Farges n'est guère connue, bien qu'elle mérite de l'être et qu'elle soit d'un accès facile. Elle est citée par

1. Canton de Tournus, arrond. de Mâcon (Saône-et-Loire).
2. *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*, 404, 500.
3. *Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon*, 8, 38.
4. *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*, 38.
5. *Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon*, 500 (entre 998 et 1013).
6. *Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon*, 514 (daté de 1096).

M. Pignot comme petite église romane à coupole [1], indication qui mériterait une vérification approfondie, car autant qu'on peut s'en rendre compte dans un endroit peu éclairé, et à travers une épaisse couche de badigeon qui déforme tout, la voûte de la croisée nous a paru être une voûte d'arêtes, ou peut-être plutôt une voûte en berceau.

Les dimensions générales de l'église sont les suivantes : longueur totale dans œuvre : 23^{m}60; — largeur totale dans œuvre : 9^{m}05; — largeur de la nef : 3^{m}85; — largeur du collatéral : 2^{m}62.

L'église de Farges est bien orientée; elle est à trois nefs, celle du milieu n'a pas de fenêtres et est voûtée en berceau brisé sans doubleaux; l'absence de doubleaux s'explique très bien dans un édifice de dimensions aussi restreintes; c'est en tout cas un signe d'ancienneté; les collatéraux sont voûtés par des compartiments d'arêtes séparés par des doubleaux en cintre brisé. Dans l'axe de chaque travée du collatéral est percée une fenêtre de dimensions exiguës : celles des fenêtres anciennes qui ont été respectées se présentent sous l'aspect de simples fentes. La nef est divisée en quatre travées par des piliers ronds d'une structure puissante, ayant une circonférence de 2^{m}54, c'est-à-dire plus de 0^{m}80 de diamètre; le pied-droit supportant la retombée des doubleaux des bas-côtés contre le mur extérieur est un demi-pilier rond encastré dans le mur. Les grandes arcades de la nef sont en cintre brisé.

La nef de Farges présente une analogie frappante avec la nef des églises de Saint-Philibert de Tournus, celle de Chapaize et celle de Saint-Vincent-des-Prés.

La nef et les collatéraux sont séparés du transept par trois arcades en plein cintre dont les retombées sont portées par de forts massifs rectangulaires qui forment pour le clocher

1. Pignot, *Histoire de l'ordre de Cluny jusqu'à la mort de Pierre le Vénérable*, Autun, 1868, 3 vol. in-8°, t. II, p. 526, en note.

de vigoureux supports. La croisée du transept est voûtée très probablement en berceau, bien que cela ne soit pas très évident et que l'on puisse hésiter entre le berceau et la voûte d'arêtes; la croisée est séparée des croisillons qui s'étendent à droite et à gauche par de gros doubleaux en plein cintre. Les croisillons, qui ne font pas saillie à l'extérieur, sont voûtés en berceau légèrement brisé, d'une direction perpendiculaire à celle du berceau de la nef. L'arc triomphal, qui communique avec l'abside en hémicycle est amorti en plein cintre. Derrière l'arc triomphal une partie droite précède l'abside proprement dite : elle est voûtée en berceau brisé, et l'abside en cul-de-four.

La voûte de la nef est assez sensiblement plus élevée que la voûte de la croisée du transept et que celle du chœur. Cinq fenêtres en plein cintre éclairent le collatéral et le croisillon méridionaux; quatre seulement éclairent le côté nord. Une partie de ces fenêtres ont été agrandies à une époque postérieure : celles qui sont anciennes n'ont qu'une dizaine de centimètres de largeur au vitrage, elles sont allongées, profondément ébrasées vers l'intérieur, mais à peine vers le dehors.

L'abside est éclairée par trois fenêtres également très étroites, en plein cintre : celle du milieu n'est pas dans l'axe, mais fortement déviée du côté du midi.

Il n'y a plus à remarquer dans l'intérieur de l'église qu'un bénitier roman dont les figures et les dessins sont sculptés en creux.

Si nous sortons par la porte placée au milieu de la façade, la seule qui donne accès dans l'église, nous trouvons à l'extérieur cette porte assez remarquablement ornée et faisant presque à elle seule toute la décoration de la façade.

C'est une porte en plein cintre dont la partie supérieure est garnie par un tympan de pierre posé sur un linteau. Ce linteau et ce tympan ne présentent aucune sculpture et ne doivent pas être contemporains de la porte ; les pieds-droits

de la baie ne présentent aucune particularité. L'archivolte en plein cintre qui encadre le tympan est assez richement moulurée ; elle a comme retombées deux colonnettes à fût monolithe que leurs tailloirs, leurs chapiteaux allongés, d'une sculpture très plate et très rudimentaire, et leurs bases mal proportionnées permettent de faire remonter peut-être au premier quart du onzième siècle, époque de la construction de l'église ; le profil des tailloirs se compose d'un méplat et un chanfrein séparés par une fine gorge ; les dessins sculptés sur les chapiteaux sont autant des dessins géométriques qu'une imitation quelconque de formes naturelles, plantes ou animaux : c'est d'ailleurs un travail sans aucun relief. L'astragale sépare nettement le chapiteau du fût de la colonne ; les bases sont formées d'un listel, d'un tore, d'un listel, d'une gorge, d'un listel et enfin d'un tore posé sur un petit socle : l'épaisseur des deux tores est sensiblement la même et leur saillie est égale. L'archivolte est surmontée par une sorte de gable surbaissé, à deux rampants. Deux pilastres faisant saillie sur le parement du mur supportent la base du gable à ses deux extrémités ; ces pilastres sont munis de tailloirs et de chapiteaux. Les tailloirs sont semblables à ceux des colonnettes ; quant aux chapiteaux, celui qui surmonte le pilastre méridional est sculpté en damier, sculpture absolument plate ; le chapiteau du pilastre septentrional est orné de différentes figures géométriques sculptées en creux.

Au-dessus de cette espèce de pignon triangulaire ou gable qui surmonte la porte, un cordon horizontal de pierres en saillie sur le nu du mur semble avoir supporté quelque chose. Il paraît qu'il existait en effet, il n'y a pas encore bien longtemps, un porche au devant de cette porte. Au-dessus de ce cordon de pierre est un petit oculus qui éclaire la nef ; fortement ébrasée à l'intérieur, cette ouverture ne mesure que 0m30 de diamètre au vitrage ; la façade se termine à la partie supérieure par un pignon assez obtus.

Il faut remarquer que dans cette façade rien ne marque les divisions intérieures de la nef; nef et collatéraux sont couverts par une seule toiture posée sur les reins de la voûte.

L'élévation latérale présente les ouvertures en fentes de ses fenêtres anciennes, et les ouvertures plus larges des fenêtres remaniées; les divisions de la nef en longueur sont marquées à l'extérieur par des contreforts assez peu saillants qui montent d'un seul jet presque sous la corniche de la toiture. Cette corniche est soutenue par une série de petits modillons fort simples.

En continuant notre exploration le long du mur du collatéral, nous arrivons à la hauteur du croisillon, percé au midi d'une fenêtre en plein cintre; la toiture du croisillon est en contre-bas de celle de la nef et des bas-côtés : c'est le contraire de ce qui arrive généralement. C'est au-dessus de ce toit que s'élève le clocher, construit sur plan carré, et dont les quatre faces sont semblables. Ce clocher est à deux étages de baies géminées en plein cintre; chacune de ces baies géminées est divisée en son milieu par une colonne cannelée avec chapiteau sculpté, ou un petit pilastre cannelé avec chapiteau également sculpté. Les chapiteaux sont ornés de petites rosaces ou autres ornements géométriques sculptés en creux.

L'épaisseur du mur du clocher est de 0^m70. La flèche à quatre pans qui couronne la construction est moderne; elle a remplacé évidemment une petite pyramide obtuse à quatre pans, recouverte en laves. — L'abside est flanquée à l'extérieur par quatre contreforts assez puissants; on voit aussi à l'abside l'ouverture étroite des trois fenêtres qui l'éclairent. Nous avons omis de mentionner au-dessus des baies du premier étage du clocher la présence d'un ornement en zigzag que nous retrouvons à Saint-Philibert de Tournus, à l'église de Blanot, à celle de Massy. C'est un ornement qui appartient au onzième siècle. Le clocher offre

aussi, à l'étage supérieur, des bandes lombardes unies par des arcatures en plein cintre.

L'église de Farges, bâtie en petits moellons bien appareillés et reliés par d'excellent mortier, est un type intéressant d'église rurale bâtie dès le début du onzième siècle; placée dans le voisinage de Tournus elle en subit l'influence d'une manière frappante. Si l'hypothèse formée par M. Canat de Chizy[1] est fondée, il n'y aurait rien d'étonnant que Gerlannus, l'architecte présumé de l'église abbatiale de Tournus, qui avait des biens à Chardonnay et qui sans doute habitait le pays, eût construit dans son voisinage, à Farges, une église presque à la même époque que Saint-Philibert de Tournus. Mais ceci n'est qu'une hypothèse. Notre opinion toutefois est que l'église de Farges remonte au premier quart du onzième siècle, et que son clocher est postérieur de peut-être un demi-siècle.



ÉGLISE DE CHAPAIZE

Le village de Chapaize[2], situé sur le Bisançon[3], à l'ouest de la belle forêt de Chapaize, dépendait du bailliage de Chalon, du marquisat d'Uxelles, du diocèse de Mâcon et de l'archiprêtré de Vérizet[4]. Les bénédictins de Saint-Pierre de Chalon avaient leur noviciat à Chapaize; il ne reste de ce monastère que des écuries et des masures, mais l'église qui en dépendait se dresse encore intacte, et nous fournit

1. Marcel Canat de Chizy, *Note sur deux inscriptions romanes mentionnant des architectes de l'église abbatiale de Tournus*. (Extrait du *Bulletin monumental*, Caen, 1872, in-8°.)
2. Canton de Saint-Gengoux-le-Royal, arrond. de Mâcon (Saône-et-Loire).
3. Ruisseau affluent du Grison qui se jette lui-même dans la Grosne à la Ferté.
4. *Pouillé du quatorzième siècle*, publié par M. l'abbé U. Chevalier.

un type curieux et original de l'architecture bourguignonne au onzième siècle.

Nous ne possédons guère de mentions très anciennes de l'église Saint-Martin de Chapaize; la seule que nous ayons est de la fin du douzième siècle, de 1180, et ne mentionne que le monastère « monasterium de Chapasia[1] ». Nous voyons dans le pouillé du quatorzième siècle le curé du monastère et le prieur « curatus de monasteriis Champeyse » et « prior Champeysie »; le pouillé du seizième siècle cite « ecclesia de monasteriis in Campasia »; il est certain en tout cas que l'abbé de Saint-Pierre de Chalon y nommait le titulaire.

L'église de Chapaize, pour n'avoir été l'objet d'aucune étude particulière, est cependant connue; M. de Caumont l'avait vue, et un mauvais dessin du clocher figure dans son *Abécédaire archéologique*[2]. Il en est question dans *les Éléments d'archéologie nationale*, par le docteur L. Bâtissier[3]; une bonne lithographie de l'église, prise par le travers du côté de l'abside existe dans l'*Album de Saône-et-Loire*[4]; cette lithographie a dû être faite vers 1835 ou 1840. Les *Annuaires de Saône-et-Loire* de 1839 et de 1843 font mention de l'église de Chapaize comme d'une église vaste, à trois nefs, dont l'architecture semble appartenir au onzième siècle. M. H. Pignot, dans son *Histoire de l'ordre de Cluny*, dit que l'église de Chapaize n'appartenait pas à Cluny, mais portait le caractère de son architecture.[5]

L'église Saint-Martin de Chapaize est construite dans d'assez grandes proportions; sa longueur totale dans œuvre est de 34^{m}55, sa largeur est de 13^{m}20; l'épaisseur du mur

1. *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*, 626.
2. *Architecture religieuse*, p. 228.
3. Paris, 1843, in-12, p. 489, grav.
4. *Album de Saône-et-Loire*, t. II, p. 201, Dijon, 1843, 2 vol. in-4°.
5. H. Pignot, *Histoire de l'ordre de Cluny jusqu'à la mort de Pierre le Vénérable*, Autun, 1868, 3 vol. in-8°.

mesurée à l'abside est égale à un mètre. Elle est à trois nefs suivies d'un transept ne faisant presque point de saillie à l'extérieur, et d'un chœur à trois nefs terminé par une abside cantonnée de deux absidioles.

La nef principale est voûtée en berceau brisé soutenu par des doubleaux en cintre brisé ; elle se compose de cinq travées, et était autrefois éclairée par des fenêtres en plein cintre qu'on distingue encore parfaitement dans l'élévation latérale ; ces fenêtres sont actuellement bouchées à l'intérieur, et leur dessin disparaît sous cette couche uniforme de badigeon jaunâtre qui dépare la plus grande partie de nos églises.

Les collatéraux sont voûtés par des compartiments d'arêtes séparés par des doubleaux massifs, en plein cintre ; dans l'axe de chaque travée est percée une fenêtre en plein cintre : aucune des fenêtres des collatéraux n'est intéressante, car elles ont toutes été refaites et agrandies. Des formerets en plein cintre sont appliqués le long des murs des collatéraux ; cette disposition ingénieuse, qui donne de l'élasticité à la construction et transforme le mur en une simple clôture ne se rencontre pas fréquemment : nous en connaissons un exemple à l'église de Saint-Julien, près Sennecey-le-Grand. [1]

La nef communique avec les collatéraux par de grandes arcades en plein cintre, non doublées ; leurs retombées portent sur d'énormes piliers ronds ornés à leur partie supérieure d'un simple tailloir dont le profil se compose d'un méplat, d'une doucine et d'un petit listel ; les moulures qui accompagnent actuellement ce tailloir et s'en détachent à la partie inférieure, ne sont que des placages de mauvais goût [2]. La présence dans la nef de ces grosses

1. Ch.-l. de c. de l'arrond. de Chalon-sur-Saône (S.-et-L.).

2. Bien que Bâtissier, dans la vue perspective de deux travées de l'église de Chapaize qu'il a donnée à la p. 489 de son livre, ait dessiné ces placages, nous n'en tenons pas compte, et nous ne croyons pas à leur authenticité.

masses cylindriques amène immédiatement à l'esprit la comparaison avec le porche et la nef de Saint-Philibert de Tournus, avec la nef de Saint-Vincent-des-Prés, avec celle de Farges, églises qui remontent toutes au onzième siècle. Sur le tailloir de ces piliers ronds qui forme une saillie notable sur le nu du mur de la nef repose la partie inférieure d'une demi-colonne engagée qui monte jusqu'à l'imposte de la voûte de la nef où elle soutient la retombée du doubleau. A la retombée des grandes arcades de la première travée contre le mur de façade est un demi-pilier rond engagé, comme au porche de l'église de Tournus[1]; mais aux retombées des doubleaux des voûtes des bas-côtés contre le mur extérieur sont des pilastres, tandis qu'à l'église de Tournus, comme à celle de Farges, ce sont encore des demi-piliers ronds engagés.

Des fenêtres en plein cintre sont ouvertes dans le mur de façade, dans l'axe des bas-côtés; il y a également dans le mur de façade, au-dessus de la porte principale, une fenêtre en plein cintre qui éclaire la nef sous la voûte; cette fenêtre a ses pieds-droits cantonnés à l'intérieur et à l'extérieur de colonnettes avec bases et chapiteaux.

Si nous passons au transept, nous trouvons la croisée voûtée par une coupole octogonale sur trompes en cul de four : c'est au-dessus de cette travée que s'élève la masse considérable du clocher. La croisée communique d'une part avec la nef, d'une autre avec le chœur, et latéralement avec les croisillons par quatre grandes arcades en plein cintre. Les croisillons sont voûtés d'arêtes comme les travées des collatéraux, si bien qu'en plan ils semblent être le prolongement de ces derniers : c'est ce qu'on voit aussi à l'église de Saint-Vincent-des-Prés, construction à peu près contem-

1. Voir le plan de ce porche dans le *Dictionnaire d'architecture*, de Viollet-le-Duc, t. VII, p. 262; et les belles gravures publiées dans les *Archives de la Commission des Monuments historiques*.

poraine de celle de Chapaize. Ces croisillons sont éclairés chacun par une fenêtre en plein cintre.

Après avoir franchi l'arc triomphal en plein cintre, nous arrivons dans le chœur composé de trois nefs correspondant à la nef principale et aux collatéraux; le chœur se compose donc d'une travée principale et de deux collatérales, toutes les trois voûtées par des compartiments d'arêtes. La travée centrale donne entrée dans l'abside par une arcade en cintre brisé : au-dessus de cette arcade s'ouvre une fenêtre en plein cintre percée dans le mur de décrochement qui relie la voûte du chœur à la voûte de l'abside; cette fenêtre, placée en face de la fenêtre ouverte dans la façade, est cantonnée comme elle, à ses pieds-droits, à l'intérieur, de colonnettes. L'abside se compose d'une partie droite voûtée en berceau brisé, et d'une partie limitée par une demi-circonférence, voûtée par un cul-de-four légèrement brisé. Cette partie de l'édifice est éclairée par trois fenêtres en plein cintre, d'assez grandes dimensions, et non remaniées.

Les travées collatérales du chœur ouvrent sur des absidioles en hémicycle par des arcades en plein cintre : ces absidioles éclairées par deux fenêtres sont voûtées en cul-de-four plein cintre.

Si nous sortons de l'église pour examiner l'extérieur, nous constaterons d'abord que la façade accentue nettement les dispositions intérieures de l'édifice; au centre, un mur droit fermant la nef et terminé à sa partie supérieure en pignon dont les rampants correspondent à la pente de la toiture faite en laves posées sur les reins de la voûte; de chaque côté de ce mur de nef, en façade, correspond aux collatéraux un mur percé d'une fenêtre en plein cintre que nous avons déjà signalée. Les bas-côtés sont couverts par des toits en appentis. Le mur de façade du collatéral nord, présente, au rez-de-chaussée, au-dessous de la fenêtre, une porte amortie par un cintre brisé. La partie centrale de la

façade est décorée, au rez-de-chaussée, par une porte en plein cintre, doublée. Les vantaux de la porte sont garnis de pentures en fer forgé d'un bon et sobre dessin. A la partie supérieure de ce mur de façade est un encadrement terminé en haut par une série d'arcatures en plein cintre dont la direction est parallèle aux deux pentes du pignon; nous avons rencontré cet encadrement à l'église de Saint-Vincent-des-Prés. Au milieu de cet encadrement est percée la fenêtre en plein cintre qui donne du jour à la nef; son archivolte repose sur deux colonnettes.

L'élévation latérale marque bien la division des travées; entre les contreforts puissants et d'une forte saillie s'ouvrent les fenêtres qui éclairent les collatéraux; les dalles de pierres qui recouvrent les contreforts à leur partie supérieure ont été placées en même temps sans doute qu'on a agrandi les fenêtres. Le mur du collatéral soutient le bord inférieur du toit sans l'intermédiaire d'une corniche; au-dessus du toit du collatéral surgissent les contreforts de la nef; le glacis de ces vigoureux étais est couvert par des laves. Entre ces contreforts, on voit l'ouverture ébrasée des fenêtres qui jadis éclairaient la nef. Le bord du toit principal repose sur une bande de maçonnerie formant corniche, et placée en encorbellement sur une série de petits modillons fort simples. En longeant le mur du bas-côté méridional, on arrive à la porte qui donne accès dans l'escalier du clocher; cet escalier doit être contemporain du remaniement des fenêtres : on a utilisé pour poser les marches le mur occidental du croisillon. L'extérieur du croisillon est d'ailleurs caché par la construction de cet escalier. On contourne ensuite une sacristie moderne et on arrive à l'abside dont la construction est particulièrement soignée et n'est certainement pas de la même époque que le reste de l'édifice. Tandis que les nefs et le clocher sont construits en petits moellons régulièrement disposés et soigneusement maçonnés, bien que présentant une appa-

rence assez grossière, le chevet tout entier est construit en pierres bien taillées, de moyen appareil, et bien que les détails d'ornementation n'y soient pas prodigués, a un aspect plus riche que le reste de la construction, et témoigne d'un art plus avancé. Les fenêtres largement ouvertes de l'abside et des absidioles ont également un caractère moins primitif; la série de petites arcatures en plein cintre qui forment corniche sous le toit de l'abside principale sont appareillées avec une grande perfection; de plus, une plinthe protège le bas des murs au niveau du sol. Nous nous croyons autorisés à admettre que si la nef et le clocher remontent au premier quart du onzième siècle, le chœur tout entier ne date que du douzième.

Le clocher, construit sur plan barlong, la plus grande longueur étant dirigée dans le sens perpendiculaire à l'axe de la nef, présente quatre faces dans lesquelles on peut considérer trois étages. Examinons pour la décrire la face qui est tournée du côté de l'abside. L'étage inférieur ou soubassement est décoré par trois encadrements parallèles formés par des bandes verticales dites lombardes, reliées à leur partie supérieure par des arcatures en plein cintre; dans l'encadrement du milieu, percée presque au niveau du faîte du toit du chœur est une fenêtre en plein cintre ébrasée à l'extérieur et à l'intérieur. L'étage intermédiaire est éclairé par deux fenêtres géminées juxtaposées formant quatre baies en plein cintre; la retombée commune des deux archivoltes dans chacune de ces deux fenêtres est une colonnette avec chapiteau; ces deux fenêtres sont comprises dans un seul encadrement formé de deux bandes qui montent le long des arêtes du clocher, et se rejoignent au niveau du cintre des baies par une série d'arcatures qui viennent festonner autour du cintre des fenêtres. Ces fenêtres géminées ont chacune au-dessus d'elle un arc de décharge visible dans la maçonnerie. Le troisième étage est éclairé de la même façon que l'étage intermédiaire : doubles baies

géminées sur chaque face. De chaque côté, vers l'arête du clocher, est une baie aveugle amortie en plein cintre. Au-dessus de toutes ces baies sont des modillons soutenant une bande de maçonnerie formant corniche, sur laquelle repose le toit formé d'une pyramide obtuse à quatre pans couverte en laves.

La masse du clocher affecte une forme pyramidale parfaitement visible à l'œil et très rare. Cette particularité peut s'expliquer par ce fait que le clocher étant d'une élévation tout à fait inaccoutumée, on a cru ajouter à sa solidité en lui donnant une forme talutée.

Ce clocher, qui domine au loin tout le pays, est une construction remarquable autant qu'originale ; heureusement la maçonnerie n'a point été cachée sous un affreux crépissage, et on peut voir ainsi, comment, à une époque fort ancienne, dans la première moitié du onzième siècle certainement, des constructeurs ont osé monter une tour aussi élevée. L'église, nous l'avons dit déjà, présente à l'intérieur des analogies frappantes avec celle de Tournus; quant à y constater le caractère de l'architecture de Cluny, comme le voudrait M. Pignot, c'est ce que nous n'avons pu faire; mais il faudrait d'abord s'entendre sur ce que c'est que l'architecture de Cluny, choisir un type, en indiquer les caractères. Tant qu'on n'aura pas précisé un peu, il sera facile de dire qu'une église porte la marque de l'influence de Cluny, mais il sera moins facile de le démontrer.

L'église de Saint-Martin de Chapaize, que nous croyons appartenir au premier quart du onzième siècle, est classée comme monument historique : elle mériterait d'attirer davantage la sollicitude de la Commission. La toiture de la nef laisse filtrer la pluie dans l'intérieur des voûtes dont l'état d'humidité est évident; les murs sont fortement déviés de leur aplomb par l'effet de la poussée de la grande voûte; cela s'est produit il y a longtemps sans doute, mais l'ensemble se tient encore bien.

ÉGLISE DE SAINT-VINCENT-DES-PRÉS

Le village de Saint-Vincent-des-Prés[1] est situé sur un cours d'eau affluent de la Guye[2], à neuf kilomètres au nord-ouest de Cluny. Nous savons qu'au dixième siècle il existait une chapelle dans cette localité[3]; dans une charte du onzième siècle, Hugues de Vendenesse restitue au Chapitre de Saint-Vincent de Mâcon l'église de Saint-Vincent-des-Prés et ses dépendances, que ses ancêtres avaient usurpées[4]. Quelques années plus tard, vers la fin du siècle, nous voyons intervenir dans deux actes, Bernard, curé de Saint-Vincent-des-Prés[5]. La paroisse dépendait de l'archiprêtré du Rousset[6]. Le pouillé du seizième siècle nous fait voir que le chapitre de Saint-Vincent de Mâcon continuait d'en nommer le titulaire.

L'église de Saint-Vincent-des-Prés qui est très intéressante à étudier au point de vue archéologique, est une petite église à trois nefs, la nef principale voûtée en berceau plein cintre soutenu par des doubleaux également en plein cintre ; les collatéraux voûtés par des compartiments d'arêtes séparés par des doubleaux en plein cintre. La nef est séparée du chœur par un transept dont la croisée est voûtée par une coupole octogonale sur trompes en cul de four; c'est au-dessus de cette travée que s'élève le clocher; la croisée est flanquée au nord et au sud par des croisillons

1. Canton de Cluny, arrond. de Mâcon (Saône-et-Loire).
2. La Guye, affluent de la Grosne. — Le petit cours d'eau qui traverse Saint-Vincent-des-Prés s'appelle la Gande et se jette dans la Guye à Salornay.
3. *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*, 70.
4. *Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon*, 34.
5 *Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon*, 573, 587.
6. *Pouillé du diocèse de Mâcon au quatorzième siècle*, publié par l'abbé U. Chevalier. — *Pouillés des diocèses de la province ecclésiastique de Lyon*, Lyon, 1869, in-8°.

qui en plan paraissent faire seulement la continuation des collatéraux ; mais ce sont bien des croisillons dont les voûtes formées par des compartiments d'arêtes sont sensiblement plus élevées que celles des travées voisines des collatéraux. Ces croisillons ne font pas saillie à l'extérieur : ils ne se signalent au dehors que par leur toiture plus élevée que celle des bas-côtés.

Il n'est pas fréquent que des croisillons soient ainsi voûtés d'arêtes; d'habitude ils ont des voûtes en berceau analogues à celle de la nef qu'ils coupent perpendiculairement.

La croisée voûtée en coupole est suivie d'un arc triomphal en plein cintre qui la fait communiquer avec l'abside en hémicycle voûtée en cul de four et éclairée actuellement par deux fenêtres, bien qu'elle le fût primitivement par trois. De ces deux fenêtres en plein cintre, la seule ancienne qui ait été respectée dans tout l'édifice est la fenêtre tournée vers le nord; les autres fenêtres, celle de l'abside et celles des croisillons et des collatéraux, ont été agrandies plus tard et n'ont plus de caractère.

La nef n'a pas de fenêtres.

Cette église qui n'a presque pas été remaniée se présente à l'intérieur sous un aspect étonnamment massif. Pour le besoin de la voûte on y a sacrifié toutes les proportions, épaissi les murailles, resserré les écartements, réduit les baies : c'est le triomphe du plein sur le vide. La nef communique avec les collatéraux de chaque côté par trois arcades supportées par de gros piliers ronds ou massifs cylindriques en maçonnerie qui appellent tout de suite la comparaison avec le porche et la nef de Saint-Philibert de Tournus, avec la nef de l'église de Chapaize, avec celle de l'église de Farges, édifices qui remontent tous au premier quart du onzième siècle. Les grandes arcades de la nef de Saint-Vincent-des-Prés sont en cintre légèrement brisé ; dans l'axe de chacune d'elles une fenêtre est ouverte dans le mur des collatéraux. La nef se compose de trois travées.

Aux retombées des arcs doubleaux qui séparent les compartiments de voûtes dans les bas-côtés correspondent, vers le mur extérieur, des pilastres appliqués, comme à Chapaize, tandis qu'à Farges, ce sont de grosses demi-colonnes ayant le même diamètre que les piles rondes de la nef. Les retombées des grandes arcades de la première travée contre le mur de façade s'appuient sur des pilastres comme à Farges, tandis qu'au contraire à Chapaize ce sont de gros massifs cylindriques engagés dans la maçonnerie.

En jetant les yeux sur le plan on aperçoit tout de suite une particularité : entre la première et la seconde travée de la nef les supports sont des colonnes d'un diamètre bien inférieur à celui des autres piliers ronds. On dirait qu'effrayé de l'envahissement du vide par le plein, l'architecte s'est décidé tout à coup à amincir les supports, pour laisser circuler dans la nef l'air et la lumière [1]. Il faut dire aussi que cette partie de l'édifice étant la plus éloignée du clocher, l'écrasement était moins à craindre. Quand on considère l'élévation, une autre différence au moins aussi sensible saute aux yeux. Tandis que les gros massifs cylindriques sont ornés à leur partie supérieure simplement d'un tailloir de profil fort simple, un méplat et un biseau séparés par une petite gorge, les colonnes d'un diamètre plus petit sont pourvues d'astragales et de chapiteaux dont la sculpture à reliefs peu saillants est assez grossière et d'une grande simplicité. Ces colonnes n'ont point de bases apparentes ; mais peut-être le sol de l'église à l'intérieur a-t-il été exhaussé.

En nous dirigeant vers le chœur, nous passons sous la coupole construite sur un plan de forme allongée dans le

1. « Mais dans cette voie où le goût dont ils manquaient ne pouvait modérer les constructeurs romans, il y eut cependant un moment où le sens commun les avertit de s'arrêter : ce fut lorsque l'envahissement du vide par le plein devint tel que la sonorité de l'édifice était détruite, que la lumière n'y pénétrait plus et que la circulation y était presque impossible. » (Corroyer, *l'Architecture romane.* — *Biblioth. de l'enseignement des beaux-arts,* p. 161.)

sens de l'axe de l'église; l'arc triomphal en plein cintre a pour pieds-droits ces gros massifs ronds qui sont ici à peine engagés dans l'angle formé par le mur qui ferme à l'orient les croisillons et par le mur de l'abside.

Une porte pratiquée dans le mur du croisillon méridional fait communiquer l'église avec une sacristie moderne. Une autre porte pratiquée dans la dernière travée du collatéral méridional fait communiquer l'église avec le dehors.

Passons maintenant à l'extérieur et examinons la façade. Nous remarquons d'abord la porte principale, en plein cintre, encadrée à sa partie supérieure par une moulure composée d'un biseau et d'un filet. De chaque côté de la porte montent à droite et à gauche deux larges bandes lombardes qui forment encadrement et se rejoignent à leur partie supérieure par une série de huit arcatures en plein cintre, lesquelles suivent la même direction que les rampants de la toiture formant pignon à la façade; sous cet encadrement d'arcatures est un petit oculus qui éclaire la nef sous la voûte, comme à Farges. La présence de collatéraux est nettement accusée dans la façade par la séparation des toitures; les collatéraux sont couverts en effet par des toits à un seul rampant dont l'extrémité supérieure vient s'appliquer contre le mur de la nef sensiblement au-dessous de l'extrémité inférieure du toit principal. La toiture de la nef et celles des collatéraux, en laves, sont posées directement sur les reins des voûtes. Il en est ainsi dans presque toutes les églises de la région.

En façade, les collatéraux ne présentent qu'un contrefort ou plutôt une bande verticale placée à l'angle de l'édifice. Cette bande verticale se termine à la hauteur de l'extrémité inférieure du toit par un petit glacis. Il faut mentionner enfin dans la description de la façade une large moulure formant glacis à sa partie supérieure, qui la traverse horizontalement tout entière et n'est interrompue que par les quatre bandes verticales.

L'élévation latérale est fort simple à décrire. Dans le mur des bas-côtés, les trois travées de la nef sont nettement accusées à l'extérieur par les trois fenêtres en plein cintre, remaniées et séparées les unes des autres par des contreforts plats qui montent jusque sous la toiture. Au-dessus est le toit du collatéral, d'où émerge le mur de la nef où l'on aperçoit également la partie supérieure de deux contreforts ou bandes montant jusque sous la toiture de la nef; dans les intervalles des contreforts sont une série d'arcatures en plein cintre tenant lieu de corniche. Au-dessus de cette ligne d'arcatures est le toit.

En continuant, nous trouvons le mur du croisillon avec deux plats contreforts aux extrémités; au milieu se trouve une fenêtre en plein cintre; puis vient le toit, au-dessus duquel s'élève le clocher. Le clocher est carré; ses quatre faces sont semblables; il se compose de trois étages.

Les quatre faces de l'étage inférieur sont établies un peu en retrait au-dessus de celles du soubassement qui contient la coupole couvrant la croisée du transept.

Les trois étages sont encadrés vers les angles de la tour par deux longues bandes verticales qui se retournent en s'appliquant sur les faces adjacentes, et montent ainsi en embrassant les arêtes dans toute la hauteur du clocher; elles vont mourir sous la toiture. Entre ces deux bandes, l'étage inférieur est décoré par trois longues arcatures aveugles, amorties en plein cintre.

L'étage intermédiaire n'offre qu'une seule baie en plein cintre sur chaque face : cette baie, sans ébrasement, absolument dénuée d'ornementation, ne présente d'autre particularité que son appui légèrement saillant sur le nu du mur.

L'étage supérieur est décoré de baies géminées dont les archivoltes en plein cintre ont à leur retombée commune un système de deux colonnettes placées l'une derrière l'autre. Les chapiteaux de ces colonnettes dont nous avons

dessiné un type sont d'une sculpture très simple; les bases se composent de deux tores, le supérieur plus mince que l'inférieur, séparés par une gorge dont le profil est un demi-cercle. Au-dessus de ces baies vient la toiture, très surbaissée, faite d'une pyramide à quatre pans couverte en laves.

En poursuivant notre chemin, nous ne trouvons plus à l'extérieur que l'abside, percée actuellement de deux fenêtres en plein cintre. Quatre contreforts en formes de demi-colonnes engagées servent de flanquements et aussi de décoration; ces demi-colonnes se rejoignent à une certaine distance sous le toit par une série de larges arcatures en plein cintre dont la saillie sur le parement du mur est assez considérable. Aux retombées de ces arcatures de deux en deux sont placées de petites consoles très simples ou bien ce sont les colonnes elles-mêmes par l'intermédiaire de leurs chapiteaux qui servent de supports.

Il faut regretter vivement le crépissage qui dépare l'extérieur de cet édifice et en cache tout l'appareil, de même que le badigeon appliqué à l'intérieur affaiblit les moulures et empâte la sculpture des chapiteaux. On reconnaîtra toutefois que cette très intéressante église, qui n'a point encore été signalée, présente, à l'intérieur principalement, une apparence de solidité et d'ancienneté très imposante : partout le plein l'emporte sur le vide; on voit que les constructeurs encore peu hardis et peu sûrs d'eux-mêmes ont redouté les effets de la poussée des voûtes et ont tout fait pour y remédier. Une particularité étonne dans la nef : ce sont ces colonnes à fût monolithe, d'un diamètre relativement peu considérable. Nous croyons toutefois ces colonnes contemporaines du reste de la construction, que nous faisons remonter à la première moitié du onzième siècle : c'était en effet la partie de l'édifice où l'on avait le moins à craindre; la poussée occasionnée par le poids du clocher ne devait plus se faire sentir à cette distance, et on a jugé

inutile d'y mettre des massifs aussi puissants. Et puis il fallait bien laisser aussi un peu d'espace dans cette nef encombrée partout d'énormes piliers en maçonnerie. — Quant aux colonnes engagées qui servent de contreforts à l'abside, nous avouons que leur présence à cette époque, dans notre région, ainsi que l'apparence de légèreté qu'ils semblent avoir voulu communiquer à l'abside, nous étonnent un peu dans une église bâtie d'une façon si trapue; mais leurs chapiteaux sont sculptés d'une façon analogue à ceux de la nef, et paraissent remonter aussi au onzième siècle.

Les dimensions principales de l'édifice sont les suivantes :

Longueur de la nef, dans œuvre : 10 mètres. — Longueur totale jusqu'au fond de l'abside : 17^{m}85. — Largeur de l'abside, dans œuvre : 3^{m}60. — Largeur totale, dans œuvre : 7^{m}35. — Épaisseur des murs : 0^{m}90. — Rayon des gros piliers : 0^{m}59 (circonférence : 3^{m}70). — Rayon des colonnes de la nef : 0^{m}24 (circonférence : 1^{m}50).

Hauteur de la fenêtre ancienne de l'abside : 0^{m}75 (au vitrage). — Largeur au vitrage : 0^{m}20. — Largeur à l'ébrasement intérieurement : 0^{m}60. — Hauteur à l'ébrasement : 1^{m}30. — Profondeur jusqu'au vitrage : 0^{m}40. — Diamètre des colonnes contreforts de l'abside : 0^{m}30.

Hauteur sous la coupole : 8^{m}10. — Hauteur sous la voûte de la nef : 8 mètres. — Hauteur sous les voûtes des bas-côtés : 4^{m}55.



ÉGLISE SAINT-MAIEUL DE CLUNY

« Grégoire VII, dans une bulle de 1078, cite au nombre des églises de Cluny exemptes de la juridiction épiscopale, savoir : dans la ville, les chapelles de Saint-Maïeul et de Notre-Dame, devenues depuis *églises paroissiales*, et, dans

la banlieue, celle de saint Odile. Saint-Marcel, alors sous le vocable de saint Odon (*Bibl. Clun.*, col. 516 ; *Bull. Cl.* 23), ne date que de la fin du onzième siècle (1095, bulle d'Urbain II). Dès 1120 (bulle de Calixte II), la chapelle Saint-Odon était considérée comme église paroissiale, *ecclesia parrochialis*. En 1159, cette église, sous le vocable de saint Marcel, fut reconstruite par l'abbé Hugues III (Chronicon. Clun., daté de la fin du quinzième siècle, dans *Bibl. Clun.*, col. 1660). La chapelle Saint-Blaise et celle de Saint-Odile étaient dans la circonscription de la paroisse de Notre-Dame. Les chapelles de Saint-Lazare et de Sainte-Radegonde, dans la banlieue, étaient dans la circonscription de la paroisse de Saint-Marcel. »[1]

En 1660, écrit Aug. Bernard[2], il y avait encore huit églises à Cluny, trois dans l'enceinte de l'abbaye : Saint-Pierre-le-Vieux[3], Notre-Dame de l'Infirmerie et la grande église placée sous l'invocation de saint Pierre et de saint Paul; quatre dans la ville : Saint-Maïeul, Notre-Dame, Saint-Marcel et Saint-Thibaut; Saint-Odile était en dehors de la ville.

L'église Saint-Maïeul, dont il ne reste plus actuellement que quelques débris et pans de murs, existait déjà en 1063, et fut cette année-là le théâtre d'un événement important dans les annales de l'abbaye de Cluny[4]. « Drogon venait à peine d'être élu évêque de Mâcon (1062), lorsqu'on lui conseilla de se déclarer contre les privilèges de l'abbaye de Cluny récemment confirmés par les papes Victor II, Étienne IX et Alexandre II. Les bulles pontificales ajoutaient aux anciens privilèges des moines la défense aux évêques et autres personnes constituées en dignité de prononcer

1. Th. Chavot, *le Mâconnais, géographie historique*....., Paris et Mâcon, 1884, in-16, p. 112-113.
2. *Bulletin monumental*, t. XXIX : *les Églises de Cluny*, p. 158-161.
3. Dédiée en 981 et détruite en 1727.
4. *Bullarium Cluniacense*, p. 18, col. 2.

contre les religieux de Cluny une sentence d'excommunication, sous quelque prétexte que ce fût. L'usage de tenir un synode au commencement de leur épiscopat étant toujours en vigueur pour les nouveaux évêques, on persuada à Drogon de réunir le sien à Cluny même. Le prélat se laissa convaincre et indiqua au clergé de son diocèse l'époque du synode, qui se tiendrait à Cluny, dans l'église de Saint-Maïeul.

» Au jour fixé, Drogon, accompagné d'une suite nombreuse, armée comme pour faire le siège d'une ville, se présenta devant l'église de Saint-Maïeul[1], déclarant qu'il venait y tenir le synode et y prêcher en vertu de ses droits de juridiction confirmés par le concile d'Anse. L'abbé de Cluny, saint Hugues, s'opposa à l'entrée du prélat et fit fermer les portes de l'église. Drogon exaspéré de cette résistance, se mit en devoir de forcer le passage à l'aide de ses hommes d'armes; mais les bourgeois de Cluny » lui firent une telle résistance que « Drogon fut obligé de se retirer déclarant excommuniés tous ceux qui se trouvaient dans l'église, en tant qu'ils dépendissent de sa juridiction ».[2]

Craignant les suites de la colère de l'évêque, l'abbé Hugues se rendit à Rome où le pape Alexandre II décida

1. M. H. Pignot, *Hist. de l'ordre de Cluny*, t. II, p. 58, pense qu'il s'agit de l'église même du monastère, de celle qui prit plus tard le nom de Saint-Pierre-le-Vieux. C'est une erreur : il ne s'agit pas là d'une église construite par saint Maïeul, mais d'une église placée sous son invocation.

2. De la Rochette, *Histoire des évêques de Mâcon*, t. II, 1867, in-8°, p. 40-48. — Cf. aussi la *Bibliotheca Cluniacensis*, col. 509 : (anno 1063). « ..... Temporibus domni Alexandri papæ universalis et summi Pontificis, necnon regnante Heynrici Imp. filio Heynrico, rege vero Francorum Philippo, anno ab Incarn. Dom. MLXIII novum quid Cluniacensi monasterio contigit, quod ad posteritatis memoriam scedulæ duximus annotare. Drogo scilicet reverendissimus ecclesiæ Matiscensis episcopus, domesticorum suorum, et præcipue clericorum suorum suasione pellectus, et ut ita fatear, eis jugiter insufflantibus igne diri fomitis inflammatus, super idem monasterium tentabat jus potestatis arripere, locumque sibi dominationis quantulumcumque contra sedis apostolicæ privilegia vendicare. Vallatus plane cuneis militum, stipatus agminibus armatorum velut prædicandi gratia, vel etiam judicii synodalis obtentu, ad beati Maioli confessoris Christi basilicam usque pervenit, sed resistentium sibimet infractus obstaculo intrare non potuit..... »

que cette affaire serait jugée dans un concile provincial qui se rassemblerait à Chalon-sur-Saône, sous la présidence du cardinal-évêque d'Ostie, Pierre Damien, institué légat à cet effet. Le concile se réunit (1063) et Drogon fut condamné.[1]

L'église Saint-Maïeul est ruinée à un tel point qu'il ne faut pas songer à en donner une description originale. M. de Guilhermy se trouvant à Cluny les 18-19 octobre 1854 lui consacre ces quelques mots : « Saint-Maïeul. C'était la troisième église paroissiale de la ville de Cluny. Ce qui en reste se trouve dans le haut de la ville, près d'une porte en plein cintre. Une maison a été bâtie entre les contreforts de l'église ; traces de deux baies ogivales condamnées[2]. » On peut en dire davantage ; voici ce que nous lisons dans le manuscrit de Philibert Bouché qui date des dernières années du dix-huitième siècle : « L'église de Saint-Mayeul[3] est placée au plus haut et près les murs de la ville, entre le couchant et le nord. C'est un vaisseau à une seule nef lambrissée chargé au matin, derrière le sanctuaire, d'un clocher carré qui ajoute aux preuves de l'ancienneté de cette église en ce qu'il imite la structure de celui de l'église de Cote, une des plus anciennes du Mâconnais. La façade de l'entrée du côté du couchant que l'empire des temps, les vents humides et les pluies, compagnes inséparables des vents de traverses dans notre climat, ont privé de cet enduit si nécessaire à la conservation des murs laissent voir un goût si extraordinaire dans l'assemblage des pierres de cet édifice, que c'est l'unique morceau en ce genre que l'on ait à Cluny ; les pierres, au lieu d'être placées sur leur force, ou,

1. Concile de Chalon, tenu en 1063 par le cardinal Pierre Damien et treize évêques. (Cf. PP. Labbe et Cossart, *Collection des conciles*, t. XII, col. 139-142.

2. Biblioth. nation., mss. fr., nouv. acquisit. n° 6099. — Papiers de Guilhermy, Cluny.

3. « Le 13 germinal an VI, qui est le 2 avril 1798 de l'ère vulgaire, le sieur Bernard...., natif de Mâcon, ayant acheté de la nation cette église paroissiale, la fait démolir. Elle lui revient à 600 francs, et elle vaut plus de 10,000 francs en numéraire. » (Note de Ph. Bouché)

en terme du métier, sur leur aplomb, sont couchées en biais ou plan incliné assez rapide. Sur le premier rang est placé un second dans la même position, mais dans un sens opposé au premier; depuis le cintre de la porte presque jusqu'au toit de l'église, les pierres conservent de rang en rang le même ordre dans leur arrangement, de façon que celles du premier coupent en angle aigu la ligne de direction de celles du second rang; la même proportion gardée de celles du second rang à celles du troisième; ainsi du premier jusqu'au dernier rang. Mais on ne saurait assurer que ses murs collatéraux soient bâtis dans le même goût, d'autant plus qu'étant revêtus d'enduit, on ne peut connaître la situation des pierres qui en forment la bâtisse. Au midi de l'église il y a deux chapelles voûtées dont la première et la plus voisine de la plus grande porte d'entrée est consacrée à saint Mayeul.

» La seconde, plus considérable que celle du patron de la paroisse, est connue sous le nom de chapelle de Notre-Dame du Scapulaire; on trouve la fondation de cette chapelle dans Gollut[1]. « Philippe le Bon, dit cet auteur, fils de Jean, » duc de Bourgogne, naquit en l'an 1396, en juillet, et fut » baptisé en l'église de Saint-Mayeul de Cluny, en laquelle » il fit construire une chapelle de semblable structure » qu'une autre qu'il avait fait bâtir à Chalon sous l'invo- » cation de Notre-Dame de Pitié, et en icelle il fonda, l'an » 1442 (sous le règne d'Ode II, 41e abbé de Cluny), une » messe haute qui serait dite un chacun jour par deux » chapelains et deux assistans; et en outre il fonda une » aumône pour 30 pauvres auxquels et à chacun d'eux on » distribuait le jour de saint André dix paires de chausses, » autant de souliers et autant de robes. » Cette fondation était évidemment considérable, mais comme il n'est plus

1. *Mémoire historique de la République séquanaise*, liv. X, ch. 1er, p. 623.

question de messes hautes dans cette chapelle et qu'il ne subsiste plus, il est inutile de rechercher les temps de la subrogation. Peut-être ferait-on des recherches inutiles; d'ailleurs, l'auteur cité n'étant appuyé sur aucune autorité, à quelle source remonter pour puiser des connaissances essentielles à l'éclaircissement de ce fait?

» A côté du maître autel (dans l'église de Saint-Maïeul), on voit dans l'enfoncement deux autres chapelles voûtées, l'une à droite et l'autre à gauche. La première est sous l'invocation de saint Jacques. Le bénéfice qui en dépend était anciennement attaché au prieuré de l'hôpital Saint-Jacques; dans la suite, il fut accordé au directeur des dames Ursulines de Cluny.

» La chapelle placée sur la gauche est un monument consacré aux saints invoqués autrefois pour patrons de la paroisse; d'un côté, à droite, on voit l'image en sculpture de saint Thibault, et sur la gauche celle de saint Jean-Baptiste exprimée dans le même goût[1]; la sacristie est placée latéralement sur la droite du maître autel. L'ancien cimetière de cette paroisse confine à l'église au midi et au couchant..... »[2]

D'après les renseignements précédents nous voyons donc qu'il s'agit d'une église construite sous saint Hugues[3], vers le milieu du onzième siècle, à une seule nef, non

1. « Tous les autels, chaire à prêcher, tableaux, confessionnaux et autres ornements de cette église ont été détruits le 28 novembre 1793 par l'armée révolutionnaire. » (Note de Ph. Bouché.)

2. Biblioth. nation., mss. fr., nouv. acquis. n° 4336, *Description historique et chronologique de la ville, abbaye et banlieue de Cluny*, par Philibert Bouché, 1re partie, p. 66-69.

3. Archives nationales, LL, 1350, *Mémoires pour servir à l'histoire de l'ordre de Cluny*, écriture du dix-huitième siècle (f° 40, v°) : « Toutes les bulles des papes avaient confirmé l'exemption de Cluny et de son territoire de la juridiction de l'évêque de Mâcon..... Drogon, évêque de Mâcon...., entreprit à l'instigation de ses clercs de s'assujettir Cluny et s'y rendit avec une troupe de gens armés, et voulut entrer dans l'église de Saint-Maïeul que saint Hugues avait bâtie, et qui est aujourd'hui une paroisse de la ville; les religieux lui résistèrent : le prélat les excommunia. » (Voir aussi f° 47 v°, f° 57 v°, f° 70.)

voûtée, accompagnée d'un chœur se terminant par une abside et deux absidioles, surmontée d'un clocher élevé au-dessus de la travée précédant le chœur. L'appareil des murs était en arêtes de poisson (ce que l'on peut encore vérifier), chose déjà rare à cette époque. Postérieurement à la construction, deux chapelles furent ouvertes au midi.

De son côté, M. Penjon donne une notice que nous croyons utile de reproduire : « L'église Saint-Mayeul, appelée d'abord église Saint-Jean-Baptiste, dédiée plus tard au quatrième abbé de Cluny, est aujourd'hui presque entièrement démolie ; mais ses ruines placées sur la colline où s'élevèrent les premières maisons de la ville, offrent encore un certain intérêt. Cette église n'avait d'abord qu'une seule nef lambrissée et surmontée d'un clocher roman. Il ne reste de cette première construction que le mur latéral qui la bornait au midi. L'appareil de ce mur, qui date du onzième et peut-être du dixième siècle, mérite d'être remarqué : les pierres qui le composent sont en effet disposées en épi ou en arête de hareng, c'est-à-dire qu'elles sont inclinées alternativement à chaque rangée en sens contraire. C'est un exemple devenu aujourd'hui fort rare de l'*opus spicatum* des anciens.

» Ce vieux mur, sur lequel on voit encore quelques traces de peinture, est percé d'une fenêtre romane, dont l'embrasure s'élargit du dehors au dedans afin de faciliter l'introduction de la lumière.

» On avait depuis ajouté à cette église deux chapelles latérales, toutes les deux au midi. La première, qui a disparu, était consacrée au patron de la paroisse ; Philippe le Bon, duc de Bourgogne, qui avait été baptisé à Saint-Mayeul, avait fait construire la seconde au quinzième siècle. Elle était plus près du chœur et placée sous le vocable de Notre-Dame du Scapulaire. Les voûtes de deux travées sont encore visibles : elles sont en style gothique et portent au point d'intersection des arcs ogives, sur un écusson en

relief, les armes attribuées à saint Mayeul. Cette chapelle communiquait avec l'église proprement dite par une porte ogivale aujourd'hui murée. Un de ses vitraux, conservé jusqu'en 1797, représentait Jean Germain à genoux devant sa mère qui gardait les pourceaux, et à laquelle il offrait un chaperon rouge. Ce Jean Germain, évêque de Nevers, et plus tard de Chalon-sur-Saône, chevalier de la Toison-d'Or et ambassadeur de Philippe le Bon au concile de Bâle, était le fils d'un pauvre artisan de la paroisse de Saint-Mayeul : c'est, après Prud'hon, le plus illustre des enfants de Cluny.

» En 1062[1], l'évêque de Mâcon, Drogon, *homme simple et cruement bon*, suivant l'expression de Saint-Julien de Balleure, avait vainement tenté d'entrer dans cette église à la tête d'hommes armés. La résistance qu'il rencontra l'empêcha de créer un précédent, qu'il aurait plus tard invoqué pour mettre sous sa juridiction spirituelle le territoire de Cluny. Cluny ne relevait que du pape..... Le cimetière de la paroisse s'étendait autour de l'église, au midi et au couchant : il servait aussi à la sépulture des domestiques de l'abbaye. On voit enfin dans la *Bibliotheca Cluniacensis* (col. 1597), que si la porte du couvent ne s'ouvrait pas, quand ils avaient frappé trois coups, les moines attardés devaient aller passer la nuit chez le curé de Saint-Mayeul, sous peine d'excommunication. La démolition de l'église commença le 2 avril 1798. Une bande révolutionnaire en avait détruit déjà, le 28 novembre 1793, les ornements et le mobilier. »[2]

1. C'est en 1063, comme nous l'avons dit plus haut.
2. A. Penjon, *Cluny, la Ville et l'Abbaye*, 2e édit., Cluny, 1884, in-8°, p. 19-21.



ÉGLISE D'AMEUGNY

Ameugny[1] est un village situé sur une éminence, près de la rive gauche de la Grosne; il faisait anciennement partie du bailliage, de la recette et du diocèse de Mâcon, de l'archiprêtré du Rousset[2] et du marquisat d'Uxelles. En 1247, son église fut unie au chapitre de Saint-Vincent de Mâcon, ainsi que plusieurs autres églises mâconnaises, notamment Chânes et Flacé. Dès la fin du onzième siècle, les chanoines de Saint-Vincent y avaient des propriétés.[3]

L'église, construite en calcaire rougeâtre dont il existe des carrières dans la localité, est mentionnée vers 1050 sous le nom de « ecclesia sancte Marie de Ammoniaco[4] »; une charte émanée de Bernard le Gros, seigneur de Brancion, et datée de 1055, cite la paroisse de Notre-Dame d'Ameugny[5], dont il est question aussi à diverses reprises dans le *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon.*[6]

C'est une des rares églises à une seule nef voûtée en berceau brisé que renforcent deux arcs doubleaux en cintre brisé supportés à leurs retombées par des pilastres appliqués le long des murs de la nef. La nef est ainsi divisée en trois travées, et éclairée vers le nord par trois larges fenêtres en plein cintre et au midi par deux fenêtres seulement : une porte est percée dans la troisième travée. Toutes les fenêtres de la nef, celles de l'abside également, ne sont pas les fenêtres primitives dont elles occupent la place; elles ont certainement été agrandies à une époque très postérieure, et offrent une ouverture bien plus considérable.

1. Canton de Saint-Gengoux-le-Royal, arrond. de Mâcon (Saône-et-Loire).
2. Pouillé du quatorzième siècle. — Pouillé du seizième siècle.
3. *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*, 585.
4. Ibid., 562.
5. *Bibliotheca Sebusiana*, p. 222.
6. *Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon*, 479, 585, 624, 625.

La nef est suivie par un transept avec lequel elle communique par une arcade en plein cintre.

Le transept se compose d'une croisée et de deux croisillons ; la croisée est voûtée par une coupole sur trompes en cul de four et communique avec les croisillons par des arcades en tiers point que leurs moulures signalent comme appartenant au quinzième ou au seizième siècle. Les deux croisillons ont en effet été construits à cette époque, ainsi qu'en témoignent leur voûte sur croisées d'ogives à moulures prismatiques, les écussons à la clef de voûte, le remplage flamboyant des fenêtres et l'encadrement en accolade des piscines dans le croisillon nord aussi bien que dans le croisillon sud.

La coupole est établie sur quatre arcs en plein cintre appliqués contre les murs de la croisée du transept.

En quittant la croisée on passe dans l'abside par une arcade en plein cintre. L'abside est en hémicycle ; elle est voûtée en cul de four et éclairée par deux larges fenêtres en plein cintre.

Les dimensions générales de l'édifice, prises à l'intérieur, sont les suivantes :

Longueur totale : 25m25. — Longueur de la nef : 15m50. — Largeur de la nef : 6m90. — Largeur totale du transept : 11m10. — Épaisseur du mur de façade : 1m15. — Saillie des contreforts de la nef : 1m90. — Largeur des mêmes contreforts : 1m35.

Avant de quitter l'intérieur de l'église, remarquons les tailloirs des pilastres qui supportent les doubleaux de la nef : ils se composent d'un bandeau sur qui reposent les sommiers de l'arc, et d'une doucine qui raccorde le tailloir au pilastre. La maçonnerie n'est pas apparente à l'intérieur : le crépissage et le badigeon couvrent les murs et les voûtes.

Considérons maintenant l'extérieur en commençant par la façade, sur laquelle est appliquée une porte avec tympan,

dont l'archivolte est accompagnée de plusieurs rangs de moulures. Cette porte est moderne et sans caractère. La grande fenêtre en plein cintre placée au-dessus de la porte est moderne aussi et ne mérite pas de nous arrêter plus longtemps. La façade est terminée à sa partie supérieure par un pignon dont les rampants accompagnent ceux du toit, à un mètre environ au-dessus d'eux.

L'élévation latérale accentue les divisions de la nef par de très puissants contreforts dont le glacis supérieur forme une véritable toiture à un rampant formée de laves. Dans l'intervalle de ces contreforts s'ouvrent les fenêtres, et dans le mur de la troisième travée, au midi, est percée une porte qui ne donne lieu à aucune remarque. Des modillons placés en haut du mur soutiennent un cordon de pierre formant corniche sur laquelle vient reposer la partie inférieure du toit. Le toit est fait en laves et repose directement sur la voûte.

L'élévation extérieure des croisillons ne donne lieu à aucune remarque; ils sont ornés d'une fenêtre sans aucun style dans le croisillon méridional, et d'une fenêtre à remplage flamboyant du quinzième siècle, au nord. On peut y remarquer aussi les contreforts posés d'angle, suivant l'usage adopté au quinzième siècle. En contournant les croisillons vers l'orient, on arrive à l'abside éclairée par deux grandes fenêtres refaites, là où primitivement il devait y en avoir trois d'étroite ouverture. Comme à l'église de la Vineuse et à celle de Blanot, l'abside de l'église d'Ameugny n'est flanquée d'aucun contrefort.

C'est au-dessus de la croisée du transept que s'élève le clocher, épais et court. Construit sur plan carré, il présente quatre faces qui sont toutes les quatre décorées de la même façon. Considérons-en une : nous y pouvons distinguer trois étages. L'étage inférieur ou soubassement est encadré à droite et à gauche, vers les arêtes de la construction, par deux bandes verticales qui se replient sur les faces adja-

centes en embrassant l'arête, et montent ainsi jusqu'à la corniche placée sous le toit; une série de huit arcatures en plein cintre relie ces deux bandes latérales. Au-dessus de ces arcatures est un cordon saillant de pierres qui séparent l'étage inférieur de l'étage intermédiaire. Ce second étage ne se distingue par aucune particularité; il présente un mur absolument nu; il est encadré par les deux bandes verticales qui le limitent à droite et à gauche, en bas par le cordon de pierres, et en haut par un cordon analogue au-dessus duquel commence l'étage supérieur. Ce troisième étage est décoré sur chaque face par une baie trigéminée dont les cintres ont leurs deux retombées communes portées sur des colonnettes; aux retombées extérieures sont de simples pieds-droits en maçonnerie. Nous pouvons citer parmi les églises dont le clocher possède un étage de baies trigéminées, celle de Chidde et celle de la Vineuse.

Au-dessus de ces baies sont des modillons très simples, dont le profil est composé d'un bandeau et d'un cavet, qui supportent la corniche ou vient s'appuyer le bord du toit. C'est encore, comme presque tous les toits de nos clochers romans bourguignons, une pyramide très surbaissée, à quatre pans, couverte en laves.

La construction de l'église Notre-Dame d'Ameugny est singulièrement massive : la nef, il est vrai, est assez large, et la portée de la voûte qui la couvre est considérable, mais les précautions ont été bien prises, et il est difficile de voir un édifice d'un aspect aussi robuste et aussi trapu. Le clocher, lui aussi, bien qu'original, est remarquablement épais. Cet ensemble nous donne assurément une impression d'ancienneté, mais ne suffit pas pour nous permettre d'assigner avec certitude une date à la construction de l'église; en dehors des chapiteaux et bases des colonnettes du clocher, du plan de l'édifice, des arcs en plein cintre de la croisée du transept, les caractères nous manquent pour appuyer notre opinion. Si les fenêtres anciennes avaient

subsisté, elles nous auraient peut-être fourni une indication. Bref, considérant l'absence de contreforts à l'abside, le plein cintre des arcs qui donnent entrée dans la croisée, d'un côté, et cette disposition de baies trigéminées au clocher, de l'autre; tenant compte aussi du plan et de la structure générale si massive, nous croyons que si la mention à la date de 1050 se rapporte à l'église que nous venons d'étudier, celle-ci devait être construite depuis assez peu de temps. En tout cas, il nous semble difficile de donner à cet édifice une date postérieure aux dernières années du onzième siècle.



ÉGLISE DE BLANOT

Le village de Blanot[1] est situé au milieu de montagnes assez élevées, à huit kilomètres au nord-est de Cluny. On y exploite des carrières de pierre de taille.

Cette paroisse dépendait du bailliage et du diocèse de Mâcon; elle appartenait à l'archiprêtré de Vérizet, et l'abbé de Cluny qui nommait le titulaire de la cure[2] y avait aussi la justice. En 927, une charte mentionne l'église Saint-Martin de Blanot : « Ecclesia S. Martini in villa Blanusco[3] »; en 1156, nous voyons que c'était un prieuré de l'ordre de Cluny[4]. Dans le pouillé de 1513, l'église de Blanot et celle de Donzy-le-Pertuis étaient unies.

M. Ragut, dans sa description des communes du département de Saône-et-Loire, écrit : « L'église de Blanot paraît avoir été construite au douzième siècle; cet édifice est

1. Canton de Cluny, arrondissement de Mâcon (Saône-et-Loire).
2. *Pouillé du quatorzième siècle*, publié par l'abbé U. Chevalier. — *Pouillé du seizième siècle*, publié par Aug. Bernard.
3. *Cartulaires de Cluny*, publiés par Aug. Bernard et Bruel, 283. (Documents inédits.)
4. *Cartulaire B de Cluny*, in fine.

remarquable par sa hauteur et par son architecture gothique[1]. » Dans l'*Annuaire de Saône-et-Loire de* 1843, nous lisons que le clocher est du dixième siècle, et qu'il est remarquable par son élévation et le style de son architecture. Le *Dictionnaire* de Joanne attribue le clocher de Blanot au onzième siècle : nous partageons cette opinion.

L'église de Saint-Martin de Blanot est à une seule nef plafonnée, éclairée de chaque côté par trois fenêtres n'ayant au vitrail que 0m20 de largeur, et dont tout l'ébrasement est pratiqué à l'intérieur : c'est un caractère d'ancienneté. La nef n'a pas de porte dans la façade dont le mur est plein : cela arrive quelquefois dans les églises dépendant d'un prieuré : cela se voit à Uchizy ; c'est que les bâtiments de la communauté se trouvaient probablement adossés au mur de la façade. Deux portes sans caractère donnent accès dans la nef de Blanot : l'une au midi et l'autre au nord.

La nef communique avec la travée placée au-devant du chœur par une arcade en plein cintre, doublée ; cette travée est voûtée par une coupole sur trompes en cul-de-four. A droite et à gauche de la coupole, c'est-à-dire au midi et au nord, deux larges arcades en plein cintre contrebutent la coupole et supportent le poids du clocher élevé au dessus ; l'intérieur de cette travée est éclairé de chaque côté par une étroite fenêtre en plein cintre analogue à celles de la nef. Puis vient l'arc triomphal en plein cintre, puis l'abside en hémicycle et voûtée en cul-de-four, précédée d'une petite partie droite. Ce cul-de-four de l'abside est établi à une assez grande hauteur et vient s'emmancher sensiblement au-dessus du cintre de l'arc triomphal ; il est porté au même niveau que le plafond de la nef. L'abside est éclairée par trois fenêtres ébrasées à l'intérieur et à l'extérieur et qui présentent une ouverture plus grande que

1. C. Ragut, *Statistique du département de Saône-et-Loire*, Mâcon, 1838, 2 vol. in-4°, t. II, p. 40-41.

les fenêtres de la nef. L'épaisseur du mur de l'abside est de 1 mètre ; l'épaisseur du mur de la travée voûtée en coupole est de 0m85.

L'orientation de l'église de Blanot est bonne ; ses dimensions principales sont :

Longueur totale dans œuvre : 25m15. — Longueur de la nef : 17m55. — Hauteur sous l'arc triomphal : 3m65. — Largeur de la nef dans œuvre : 6m20. — Épaisseur du mur de la nef : 0m85. — Largeur des fenêtres de l'abside au vitrage : 0m30.

Si nous passons à l'extérieur, nous avons dit qu'il n'y a pas de façade à examiner ; l'élévation latérale est fort simple : pas de contreforts puisque la nef n'est pas voûtée ; on remarque simplement les ouvertures très étroites des fenêtres en plein cintre et la baie de la porte.

La toiture de la nef est établie sur des combles de peu de pente ; elle est recouverte en laves. Au bout de la toiture de la nef s'élève le clocher dans lequel on distingue trois étages de baies. Il est monté sur un plan à peu près carré, et présente quatre faces toutes semblables. L'étage inférieur de la face méridionale est percé d'une porte qui donne accès dans le clocher ; au dessus est une fenêtre ancienne, en plein cintre. L'étage intermédiaire est éclairé par deux fenêtres en plein cintre, juxtaposées, et comprises dans un encadrement formé de deux bandes verticales reliées par une série de six arcatures en plein cintre, les deux du milieu ayant une ouverture plus grande que les autres et encadrant le cintre des fenêtres. Cette sorte d'encadrement a été employée surtout au onzième siècle.

Au dessus est une corniche formée par un cordon de pierres saillantes ; nous croyons que cette corniche supportait autrefois la base du toit, et que l'étage supérieur a été ajouté postérieurement à l'achèvement de l'église au onzième siècle. Cet étage supérieur se compose de deux larges fenêtres ouvertes sur chaque face, et amorties par

des arcs en anse de panier; au dessus sont des culs-de-lampe à trois ressauts qui pourraient bien avoir servi à l'établissement d'un hourdage ou de mâchicoulis; mais les mâchicoulis n'existent plus, et c'est actuellement une toiture très plate, formée d'une pyramide à quatre pans couverte en laves qui vient reposer et déborde même sur ces encorbellements. Après avoir constaté que deux contreforts d'une grande saillie étayent de chaque côté la base du clocher, nous voyons que l'abside en hémicycle, percée de ses trois fenêtres, ne présente pas de contreforts. La toiture de l'abside, qui n'est isolée du mur par aucune corniche, est en laves reposant directement sur la voûte.

En résumé, nous pensons avoir affaire à Blanot à une église du onzième siècle; il est bien difficile de fixer si elle est du commencement, du milieu ou de la fin du onzième siècle; nous nous appuyons surtout pour défendre cette date assez vague sur un ensemble de caractères : les fenêtres de la nef, les arcades en plein cintre, l'ornementation du clocher, l'absence de contreforts à l'abside, et sur ces ornements en zigzags qui décorent l'abside sous la toiture, ornements que l'on voit à Tournus, à Massy, à Farges, etc.



ÉGLISE DE DONZY-LE-PERTUIS

Donzy-le-Pertuis[1] est situé dans un vallon entre trois coteaux, à six kilomètres nord-est de Cluny. Dans le pouillé de 1513, l'église de Donzy-le-Pertuis : « Ecclesia Donziaci foraminis », était unie à celle de Blanot; Donzy dépendait

1. Canton de Cluny, arrondissement de Mâcon (Saône-et-Loire).

du bailliage et du diocèse de Mâcon, de l'archiprêtré de Vérizet et de la justice de l'abbé de Cluny.

L'*Annuaire de Saône-et-Loire de* 1843 fait remonter l'église de Donzy-le-Pertuis au dixième siècle ; dans le *Dictionnaire de la France*, de Joanne, elle est datée du onzième ; la petite *Géographie de Saône-et-Loire*, du même auteur, l'attribue au douzième ; mais nous croyons que dans ce dernier ouvrage l'auteur fait une confusion avec l'église de Donzy-le-Royal.

L'église de Donzy-le-Pertuis (dont l'orientation est absolument régulière), est à une seule nef plafonnée éclairée de chaque côté par deux fenêtres en plein cintre. Le mur du midi dans la nef est percé en outre d'une porte. La nef est suivie d'un transept avec lequel elle communique par une arcade en plein cintre.

Le transept se compose d'une croisée flanquée de deux croisillons ; la croisée, au-dessus de laquelle s'élève le clocher, est voûtée par une coupole sur trompes en cul-de-four. La coupole est posée sur quatre arcs en plein cintre appliqués contre les quatre murs de la croisée. La croisée communique avec chaque croisillon par une arcade en plein cintre ; les croisillons sont voûtés en berceau plein cintre perpendiculaire à l'axe de la nef. Dans le mur de fond de chaque croisillon est percée une fenêtre en plein cintre. Dans le mur oriental de la croisée du transept s'ouvre une abside, ou plutôt une niche en hémicycle voûtée en cul-de-four plein cintre : cette niche demi-circulaire est éclairée au fond par une fenêtre en plein cintre fort étroite, et dont l'ébrasement est tout entier réservé à l'intérieur.

Les dimensions générales de l'édifice sont les suivantes :

Longueur totale dans œuvre : 18^m55. — Longueur de la nef : 12^m50. — Épaisseur des murs : 0^m90. — Profondeur de la niche ou abside : 1^m65. — Largeur de la nef : 4^m85.

— Largeur totale au transept : 10^m80. — Largeur de chaque croisillon : 2^m70.

Si nous examinons l'extérieur, nous voyons à la façade une porte en plein cintre surmontée d'un oculus d'un mètre environ de diamètre. L'élévation latérale est très simple : elle ne présente que l'ouverture des fenêtres de la nef; à l'extérieur des croisillons on ne remarque rien non plus de saillant. L'abside offre une ornementation caractéristique ; outre la fenêtre percée dans l'axe de l'église, nous voyons monter des bandes verticales ou bandes lombardes qui sont reliées entre elles à leur partie supérieure par des arcatures en plein cintre, formant corniche sous le toit fait en laves posées directement sur les reins de la voûte.

Le clocher élevé sur plan carré présente quatre faces dont la décoration n'est pas absolument identique; il se compose de trois étages de baies. Si nous examinons la face méridionale du clocher, nous trouvons l'étage inférieur percé par une fenêtre carrée sans caractère ; l'étage intermédiaire, encadré par ce système de bandes verticales et d'arcatures en plein cintre dites lombardes, appliquées sur le parement du mur, décoration fréquemment employée à la façade, aux murs des collatéraux, de la nef, et aux clochers dans le Mâconnais, notamment à Saint-Philibert de Tournus, à l'église de Chapaize, à celles de Saint-Vincent-des-Prés, de Farges, de Blanot, etc., est percé d'une fenêtre amortie en plein cintre. L'étage supérieur est limité vers les arêtes par des bandes lombardes qui montent sous la corniche du toit; il est éclairé par deux fenêtres amorties en plein cintre, sans caractère. Puis vient la corniche, et au-dessus le toit plat couvert en laves, formé d'une pyramide obtuse à quatre pans.

La face tournée vers l'abside diffère de celle que nous venons de décrire par la décoration de l'étage intermédiaire et par l'absence de fenêtres à l'étage inférieur. L'étage

intermédiaire n'a pas cet encadrement que nous avons signalé tout à l'heure ; il est percé de trois fenêtres en plein cintre.

En résumé, l'église de Donzy-le-Pertuis nous semble à peu près contemporaine de l'église de Blanot, sa voisine, c'est dire qu'elle remonte au onzième siècle : tous les arcs du transept en plein cintre, cette abside exiguë réduite aux dimensions d'une grande niche (nous ne parlons pas des croisillons, que nous soupçonnons fort d'être modernes), l'étroite fenêtre qui l'éclaire, l'aspect et la décoration du clocher qui offre beaucoup d'analogie avec celui de Blanot, nous ont amené à cette conclusion.

ÉGLISE DE MASSY

Massy est une petite commune du canton de Cluny[1] qui, au neuvième siècle, donnait son nom à l' « ager Maciacensis[2] » ; au dixième siècle une chapelle y était établie sous le vocable de saint Martin[3]. Le *Cartulaire de saint Hugues* cite Massy comme le siège d'une paroisse[4], et nous croyons que la construction de l'église est sensiblement antérieure à cette mention ; un texte de 1156 porte : « Ecclesia de Macie[5]. » Plus tard, l'église fut placée sous l'invocation de saint Denis. Dans le *Pouillé du quatorzième siècle* publié par

1. Arrondissement de Mâcon (Saône-et-Loire).
2. *Cartulaires de Cluny* (imprimés dans la *Collection des Documents inédits*), ch. 34, 40.
3. *Cartulaires de Cluny* (imprimés), ch. 1139.
4. *Cartulaire de saint Hugues*, 624.
5. *Cartulaire B de Cluny*, in fine.

M. l'abbé U. Chevalier, nous voyons figurer le curé de Massy : « Curatus Maciaci » ; sa cure dépendait de l'archiprêtré du Rousset. Dans le *Pouillé du seizième siècle*, on constate que la nomination du titulaire était réservée à l'évêque de Mâcon ; toutefois l'abbé de Cluny y avait conservé la justice.

L'église de Massy, bâtie par les moines de Cluny, est à une seule nef plafonnée, éclairée de chaque côté par trois petites fenêtres, très étroites, en plein cintre, non remaniées ; elles sont ébrasées à l'extérieur et à l'intérieur. La nef se continue par une travée voûtée en berceau plein cintre qui supporte le clocher ; les exemples de voûtes en berceau sous le clocher sont rares dans la région, et parmi toutes les églises de l'ancien diocèse de Mâcon, celle de Massy est la seule qui ait à cet endroit un berceau en plein cintre. Après cette travée, établie sur plan carré, vient l'abside en hémicycle, voûtée en cul-de-four plein cintre. Trois fenêtres éclairent l'abside : celle placée dans l'axe, restée intacte, est fortement ébrasée à l'intérieur et à l'extérieur. Les fenêtres de la nef sont d'un aspect barbare ; elles n'ont pas d'encadrement en maçonnerie : ce sont simplement des ouvertures pratiquées dans le mur, sans appareil spécial : elles ont à peine $0^{m}15$ d'ouverture.

A l'extérieur, la façade se présente dans une simplicité complète ; son mur se termine à la partie supérieure en forme de pignon. La porte percée au milieu de la façade est amortie en plein cintre ; au dessus est une petite fenêtre également en plein cintre qui éclaire la nef.

Il n'y a pas de contreforts sur les flancs de l'église à l'extérieur ; on n'y voit que les ouvertures des fenêtres. La travée qui soutient le clocher est munie de chaque côté de deux contreforts assez puissants qui montent pour étayer le clocher, grosse construction massive qui rappelle dans ses détails l'ornementation des tours de la façade de Saint-Philibert de Tournus.

Le clocher de l'église de Massy est élevé sur plan carré ; il se compose de deux étages de baies. En partant du bas, nous trouvons, avant d'arriver à l'étage inférieur des fenêtres (les quatre faces sont semblables), un soubassement plein, encadré par des bandes et arcatures lombardes, système de décoration que nous retrouvons si souvent dans la description de nos églises et particulièrement de nos clochers, et qui forme un des caractères les plus constants de l'architecture de cette partie de la Bourgogne. Au-dessus de cet encadrement on trouve un cordon de pierres en en forme de carreaux, posées à plat, de biais, de façon à se présenter par leur angle et formant ainsi des saillies et des creux où vient se jouer la lumière ; nous retrouvons ce motif employé à Saint-Philibert de Tournus, ainsi qu'au clocher et à l'abside de l'église de Chazelles. Au-dessus de cette ligne est une bande horizontale de pierres ne faisant pas saillie sur le parement du mur. Au-dessus de cette bande est un zigzag formé de pierres ou de briques posées obliquement, s'arc-boutant les unes contre les autres, genre de décoration fréquent aussi dans notre région, et que l'on rencontre à Saint-Philibert de Tournus, à l'église de Blanot, etc.

Au-dessus de ce zigzag est une autre bande de pierres, horizontale, formant l'appui d'une double fenêtre en plein cintre, à pieds-droits massifs, sans ornements autres qu'une sorte d'encadrement des deux fenêtres formé par un léger retrait de ces fenêtres sur le parement du mur. Au-dessus de ces ouvertures, le mur se retire légèrement, excepté aux angles, pour laisser monter de larges bandes lombardes, sorte de contreforts reliés l'un à l'autre sous la toiture ; à l'étage supérieur, ce sont des baies géminées, dont les pieds-droits sont cantonnés de colonnes avec bases et chapiteaux ; la retombée commune des deux archivoltes repose sur un système de deux colonnettes placées l'une derrière l'autre. Au-dessus de ces baies, le mur présente encore une

ligne de carreaux posés à plat et se présentant par leur angle en dents de scie pour former une succession d'ombres et de clairs. Au dessus c'est la toiture, couverte en laves. Cette toiture affecte la forme d'une pyramide très basse, à quatre pans, forme presque uniquement adoptée dans toutes les églises de cette région aux onzième et douzième siècles.

L'église se termine enfin par une abside demi-circulaire, présentant les trois ouvertures de ses fenêtres (celle du milieu seule a été respectée); on y remarque l'absence de contreforts. L'abside est voûtée en cul-de-four, recouverte à l'extérieur par des laves posées directement sur les reins de la voûte.

L'église de Massy nous paraît en somme, et dans son ensemble, appartenir au onzième siècle; cette conclusion s'impose quand on considère la voûte en berceau plein cintre placée sous le clocher, l'exiguité des ouvertures de la nef, l'analogie frappante que l'on découvre entre la construction du clocher et celle de la partie inférieure des tours de la façade de Saint-Philibert de Tournus, analogie qui serait plus évidente encore si le crépissage qui recouvre toute la maçonnerie ne nous en cachait l'appareil.



ÉGLISE DE VINZELLES

Vinzelles[1], village situé sur le penchant d'une montagne, à 7 kilomètres sud-ouest de Mâcon, faisait partie du bailliage et du diocèse de Mâcon, et de l'archiprêtré de Vaurenard[2]. C'était la première baronnie du Mâconnais.

1. Canton de Mâcon-Sud (Saône-et-Loire).
2. *Pouillé du quatorzième siècle*, publié par U. Chevalier.

L'église, placée sous le vocable de saint Georges, était à la collation de l'évêque.[1]

L'église de Vinzelles, bien orientée, présente en plan une seule nef suivie d'une travée au-dessus de laquelle s'élève le clocher et d'une abside en hémicycle.

La nef est plafonnée : elle est éclairée de chaque côté par quatre fenêtres anciennes, d'une très petite ouverture, amorties en plein cintre, profondément ébrasées à l'intérieur, mais sans ébrasement à l'extérieur où d'ailleurs le vitrage affleure presque le parement du mur. Outre la porte de façade, il y a une porte latérale, ouverte dans le mur septentrional de l'église.

La grande arcade qui fait communiquer la nef avec la travée supportant le clocher est en cintre brisé, non doublée. Cette travée est voûtée par une coupole sur trompes en cul-de-four; elle est éclairée au midi par une grande fenêtre moderne, et communique au nord, par une porte basse, avec une sacristie moderne. Puis vient l'abside voûtée en cul-de-four brisé, éclairée par trois fenêtres anciennes, extrêmement étroites, sans ébrasement extérieur.

Les dimensions générales de l'édifice sont les suivantes :

Longueur totale dans œuvre : 25^{m}45. — Largeur totale : 6^{m}80. — Longueur de l'abside : 3 mètres. — Épaisseur des murs : 1 mètre. — Profondeur des fenêtres au vitrage : 0^{m}90. — Largeur des fenêtres au vitrage : 0^{m}18.

Si nous passons à l'extérieur, nous trouvons la façade ornée d'une porte avec tympan et archivolte en plein cintre retombant de chaque côté sur une colonnette dont les bases et les chapiteaux paraissent appartenir au onzième siècle. Au-dessus de la porte est un oculus d'environ 1^{m}30 de diamètre ; au-dessus de l'oculus et pour éclairer le

1. *Pouillé du seizième siècle,* publié par Aug. Bernard.

comble est une petite fenêtre très étroite analogue à celles de la nef et de l'abside.

A l'élévation latérale nous ne voyons pas de contreforts, inutiles du moment que la nef est plafonnée ; l'ouverture des fenêtres est si étroite qu'elle ressemble à une fente ; pas d'ébrasement, les bords sont seulement un peu chanfreinés. Les fenêtres sont amorties par une seule pierre légèrement évidée à la partie inférieure en forme de cintre comme aux absidioles de l'église d'Uchizy. Au-dessus des fenêtres règne une série de modillons à profil fort simple qui soutiennent la corniche du toit. Dans le mur latéral nord de la nef est percée une porte analogue à celle de la façade, c'est-à-dire qu'elle est encadrée par une archivolte en plein cintre, munie d'un linteau-tympan non sculpté, et qu'elle est cantonnée de deux colonnettes qui supportent les retombées de l'archivolte. Le clocher est étayé de chaque côté par deux contreforts; l'abside, flanquée de deux contreforts plats, présente l'ouverture en fente de ses trois fenêtres; le toit qui couvre sa voûte repose à son bord inférieur sur une corniche accompagnée de modillons.

Le clocher, qui s'élève au-dessus de la coupole, n'a pas grand caractère; cela, peut-être, tient au crépissage qui cache l'appareil de sa maçonnerie. Il est construit sur plan carré, et présente deux étages de baies en plein cintre. L'étage supérieur est percé sur chaque face de deux fenêtres en plein cintre, séparées par un étroit massif de maçonnerie.

L'église de Vinzelles, sans présenter de caractères bien caractéristiques, nous paraît toutefois, par sa construction massive, la disposition de ses fenêtres, la sculpture des chapiteaux aux colonnettes des deux portes, pouvoir remonter à la seconde moitié du onzième siècle.



ÉGLISE DU BOURG-DE-THIZY[1]

L'église Saint-Pierre du prieuré clunisien établi au Bourg-de-Thizy[2] est un édifice assez considérable dont la construction offre beaucoup d'intérêt.

1. Canton de Thizy, arrondissement de Villefranche (Rhône).

2. Il existait encore, il y a peu d'années, au village de Saint-Victor (canton de Saint-Symphorien-de-Lay, arrondissement de Roanne, Loire), situé à une courte distance des deux localités de Thizy et du Bourg-de-Thizy, et dépendant également du diocèse de Mâcon, une église d'un prieuré de Cluny, dont notre savant confrère, M. G. Tholin, archiviste de Lot-et-Garonne, nous a heureusement laissé la description. Nous croyons utile, pour être aussi complet que possible, de la lui emprunter pour la reproduire ici telle qu'elle a paru dans la *Revue du Lyonnais*, 3e série, t. IX (janvier-juin 1870), p. 132 et sqq., moins les planches.

« Cette église, qui est d'architecture romane, se trouve sur la limite des deux départements de la Loire et du Rhône, à 16 kilomètres nord-ouest de Tarare, et à 17 kilomètres est de Roanne.

» Elle apparaît à l'extérieur comme un grand vaisseau rectangulaire, flanqué sur l'un de ses petits côtés, à l'occident, d'une tour carrée; sur l'autre, à l'orient, fermé par un mur qui offre une courbe peu sensible au centre, plus accentuée vers les angles. Quelques légers contreforts soutiennent latéralement cette construction haute et massive. La toiture, à angles obtus, est traversée presque au centre par une seconde tour qui la surmonte de deux étages.

» La tour occidentale donne un pronaos à l'église. Cette première travée hors de l'œuvre n'a reçu qu'une voûte basse en berceau. A l'intérieur, les trois nefs étroites, mais assez élevées, sont recouvertes par des berceaux brisés dont les doubleaux pénètrent les murs. Ces voûtes s'épaulent mutuellement, et leurs naissances sont à la même hauteur. La différence d'élévation des nefs résulte uniquement de la différence de rayon des cintres qui est peu de chose. Quatre piliers rectangulaires, ou plutôt des pans de murs, dans le sens de l'axe, portent les arcades, larges, basses, à courbe brisée, qui donnent au corps de l'église trois travées. Deux autres piliers épais en ⊥ renversé, forment une clôture qui étrangle les nefs et supportent à la fois l'arc triomphal surbaissé et des doubleaux énormes qui lui correspondent dans les bas-côtés. Ce sont les deux premiers supports de la tour du sanctuaire.

» Le carré formé par la base de cette tour se limite à l'orient par un arc et par d'autres piliers renforcés presque semblables aux premiers. Un berceau plus élevé que celui de la nef le recouvre. Une travée dont la voûte est plus basse reste encore à franchir. De même que le carré de la tour, elle est bordée par un prolongement des bas-côtés. Les trois nefs ainsi continuées se terminent par des absides longues, un peu surbaissées, voûtées en berceaux et en culs-de-four ovoïdes.

» Telle est cette église, d'une construction primitive, sans étagement, sans transept, où le berceau brisé est seul employé pour les compartiments de voûte barlongs ou carrés. Les fenêtres, ouvertes dans les travées des bas-côtés et les trois portes ont perdu tout caractère par suite d'un remaniement. Les absides qui ne reçoivent la lumière que par deux baies latérales, sont noyées à l'extérieur dans un massif de maçonnerie. D'épaisses murailles s'élèvent sur l'extrados des arcades. Les anciennes clôtures du sanctuaire sont parfaitement délimitées par les divisions

A peu près bien orientée, cette église présente trois nefs voûtées en berceau sur doubleaux en plein cintre; la voûte de la nef centrale est contrebutée, ainsi que M. Tholin l'a

intérieures. Sous l'arc triomphal se dresse encore une croix, attestant la tradition primitive.

» Aucune ornementation. Deux petits bandeaux, l'un droit, l'autre chanfreiné, plaquent simplement les piliers dans la direction et au point de départ des arcades. Les supports, les arcs n'ont reçu que ce grossier équarissage que l'on donnerait aux rochers dans lesquels on creuserait une crypte souterraine. La nature des matériaux, aussi bien que l'inexpérience des constructeurs de la voûte, explique assez cette nudité. L'église est construite en petits éclats de porphyre rose et de grès bleuâtre, les deux pierres du pays, pierres dures que l'on taille rarement. Des lits de mortiers séparent les assises qui sont en appareil irrégulier. Un crépissage recouvre une partie des murailles à l'intérieur comme à l'extérieur.

» Ce mode de construction employé de nos jours encore dans le pays, est assez bon pour les murs, mais il ne donne des supports isolés qu'au prix d'une grande épaisseur. Il peut convenir à la voûte simple en berceau; il se prêterait difficilement à l'exécution des voûtes d'arêtes.

» Le plan de Saint-Victor est celui de la basilique dégénérée qu'on retrouve dans quelques églises lyonnaises du onzième siècle; je citerai l'église bien connue d'Ainay, à Lyon, et celle de Saint-Rambert-sur-Loire, églises sans contreforts, qui n'étaient point destinées à être voûtées. A Saint-Rambert, des arcs-boutants ajoutés postérieurement ont permis de couvrir les trois nefs avec des berceaux presque d'égale hauteur, mais sans doubleaux.

» L'église romane de Saint-Romain-le-Puy (7 kilomètres sud de Montbrison), qui a une nef et trois absides, église fort belle de composition, offre également quelques analogies singulières avec l'église de Saint-Victor. Toutes les voûtes sont de même en berceau. Celle du carré de la tour est surhaussée et la direction de ce petit berceau est perpendiculaire à l'axe de l'édifice. Les trois absides ne s'arrondissent pas à l'extérieur : comme à Saint-Victor, elles sont engagées dans une même maçonnerie.

» On monte à la toiture de Saint-Victor par la tour occidentale qui possède un deuxième étage voûté en berceau. Les fermes du comble actuel reposent sur des murs très surhaussés, ce qui forme au-dessus des voûtes une vaste salle percée de meurtrières. Des chroniques du seizième siècle nous apprennent que là s'étaient réfugiés les habitants de la paroisse pendant les guerres de religion. On voit encore dans ce donjon improvisé les restes d'un four à cuire le pain. Un acte de la fin du dix-septième siècle constate qu'à cette époque on fit démolir par un charpentier du pays la galerie extérieure en bois qui s'étendait sous la toiture tout autour de l'église.

» L'appareil des murs surélevés trahit à peine l'addition du seizième siècle; mais le mortier qui les cimente est plus friable que celui des murs de l'église et des deux tours. La tour du sanctuaire devait être dégagée de l'ancienne toiture. Elle a trois étages qui offrent sur chaque face : le premier une arcade haute géminée sur pilier; le second une arcade géminée sur colonne; le troisième une fenêtre large. Toutes ces ouvertures sont en plein cintre. Les colonnes du deuxième étage (il n'en reste plus que trois), sont remarquables par leurs décorations et leurs moulures. La plinthe se compose de deux bandeaux, dont l'un taluté, et de trois tores séparés par deux gorges. Le fût formé de deux pierres posées en délit, est proportionnellement court. L'astragale est un large tore. Le chapiteau se décompose en deux

justement remarqué [1], par les voûtes en berceau des bas-côtés, très élevées elles-mêmes, et dont l'imposte se trouve au même niveau que l'imposte de la grande voûte; les piliers de la nef sont cruciformes de façon à fournir des pieds-droits aux retombées des doubleaux; les doubleaux des bas-côtés sont supportés d'un côté par une saillie du pilier et de l'autre viennent s'engager dans le mur du collatéral. La nef se compose de quatre travées; les grandes arcades sont en cintre légèrement brisé, non doublées. La nef n'ayant pas de fenêtres propres tire sa lumière des fenêtres des collatéraux.

La nef est suivie par un transept faisant à l'extérieur une saillie assez accentuée : le clocher principal s'élève au-dessus de la croisée du transept qui est voûtée en berceau dirigé dans le même sens que l'axe de la nef; les croisillons sont également voûtés en berceau à peine brisé dont la

parties de même hauteur, une portion de sphère et un cube. La sphère est décorée de triangles en relief et de tores disposés en festons. Le cube est orné de gravures, la plupart à arêtes vives, les unes légèrement tracées à la pointe, les autres profondément creusées.

» Les dessins d'une composition barbare dérivent du cercle et du triangle. Plusieurs sont en courbe irrégulière. Des zigzags semblent reproduire une image « spicatum opus ». Des tores perpendiculaires s'arrondissent sur les angles. Le tailloir offre un bandeau chanfreiné, séparé par un onglet d'un autre bandeau simple. L'ensemble du chapiteau donne en hauteur plus des trois quarts du fût de la colonne.

» Un procédé naïf s'applique aux bandeaux biseautés de la base et du tailloir. On a gravé sur leurs profils, comme une sorte de congé, des courbes en quart de rond.

» Les bandeaux qui surplombent les pieds-droits des arcades offrent les mêmes procédés et les mêmes moulures. L'un porte un tore en saillie sur le bandeau chanfreiné.

» Toutes les pierres régulièrement appareillées des arcades sont en calcaire jaune du Beaujolais. Je regrette de n'avoir point pu consulter par moi-même les quelques documents historiques qui auraient complété ces notes de voyage. Saint-Victor était le siège d'un prieuré dépendant de Cluny, prieuré qui aurait été fondé antérieurement au onzième siècle. Toutefois les contreforts, les voûtes, la brisure des courbes, sont des indications qui ne semblent point permettre de faire remonter la construction de l'église au-delà de l'an 1000. On pourrait, je pense, l'attribuer à la deuxième moitié du onzième siècle.

» Ce vieux monument doit très prochainement faire place à une église neuve..... »

1. G. Tholin, *Études sur l'architecture religieuse de l'Agenais du dixième au seizième siècle*, Agen et Paris, 1874, in-8°, p. 168, en note.

direction est perpendiculaire à l'axe de la nef. Les arcades de la croisée du transept sont en cintre légèrement brisé. Le mur de fond du croisillon nord est percé par deux étages de fenêtres amorties en plein cintre : deux au premier étage et une au deuxième. Le mur de fond du croisillon sud est percé de deux oculus à ébrasement oblique : au même croisillon une petite fenêtre est ouverte dans le mur occidental.

A l'orient de la croisée du transept s'ouvre la grande abside formée d'une partie droite terminée par un hémicycle; ce dernier est voûté en cul-de-four, et la partie droite en berceau ; une absidiole en hémicycle, voûtée en cul-de-four, est ouverte dans le mur oriental de chaque croisillon.

Au-dessus de l'arc triomphal, sous la voûte de la croisée, on remarque une fenêtre en plein cintre, doublée; une autre fenêtre, placée en face de la précédente, prend son jour au-dessus de la voûte et de la toiture de la nef. De petites fenêtres en plein cintre, étroites, et fortement ébrasées, sont percées au-dessus de l'arcade des absidioles. Les fenêtres des collatéraux ont été refaites et élargies. Il y a dans l'absidiole sud une fenêtre ancienne, et trois dans l'abside.

L'ornementation intérieure est à peu près nulle : on n'y remarque que des tailloirs d'un profil très simple, composé d'un bandeau et d'un quart de rond.

La toiture est placée, comme d'habitude, directement sur les reins des voûtes. L'abside principale présente à l'extérieur une particularité unique dans les églises de l'ancien diocèse de Mâcon : ronde à l'intérieur, elle est carrée en dehors.

Devant la façade occidentale de l'église est construite une tour carrée dont le rez-de-chaussée voûté en berceau légèrement brisé dans l'axe de l'édifice sert de porche. Cette construction est contemporaine du reste de l'édifice.

Bien que l'on remarque à la voûte principale quelques fissures sans grande importance, l'église du Bourg-de-Thizy, solidement bâtie, dont les murs ont une épaisseur d'un mètre, présente de grandes analogies surtout avec l'église de Saint-Victor, sa voisine; son plan offre aussi une certaine ressemblance avec celui d'Uchizy. Intéressante par la construction de ses voûtes et la présence d'un porche et de deux clochers, elle se distingue aussi par la forme extérieure de son abside principale; quant à lui assigner une date, nous sommes pleinement d'accord avec M. Tholin pour la faire remonter au onzième siècle, mais probablement à la deuxième moitié du onzième siècle.[1]

1. Nous donnons ici, pour compléter notre description, celle dont M. Tholin a fait suivre sa notice sur Saint-Victor. (*Revue du Lyonnais*, 3ᵉ série, t. IX, p. 136 et sqq.)

« J'ai donné dans son intégrité le mémoire sur Saint-Victor qui a été lu au Congrès des Sociétés savantes tenu à la Sorbonne en 1869. Depuis la rédaction de ce mémoire, une nouvelle exploration archéologique m'a révélé dans l'église romane du Bourg-de-Thizy de grandes analogies de plan, de construction et de style avec l'église de Saint-Victor, sa voisine. Tout en évitant de faire en double une description qui se répéterait, je tiens à préciser en quelques mots le caractère d'un monument que nous devons, comme l'autre, aux Clunisiens. On déduira plus facilement de deux exemples des notions sur l'architecture monastique dans nos pays à l'époque romane.

» L'église de Thizy est à trois nefs et sans étagement. L'appareil en pierres non taillées, l'emploi exclusif de la voûte en berceau soutenu par de larges doubleaux, le nombre total des travées des nefs, et la relation de leurs mesures, la tour carrée placée à l'entrée de l'église, sont autant de points de ressemblance à établir dans un parallèle. Un transept ajouté latéralement à la dernière travée des nefs, et surmonté au centre de la tour du sanctuaire; le dégagement extérieur des absides, dont la principale est carrée en dehors, semi-circulaire à l'intérieur; la section des piliers disposés en croix et donnant ainsi des dosserets aux doubleaux; l'emploi de la courbe plein cintre préférablement à la courbe brisée : telles sont les différences principales de l'église de Thizy avec celle que j'ai précédemment décrite.

» Lequel de ces deux monuments est le plus ancien? J'incline à croire que celui de Saint-Victor est antérieur de quelques années. Il est vrai que l'architecte de Thizy a préféré le plein cintre pour les voûtes, mais il brise toujours les archivoltes, il allégit les piliers et les partage en dosserets, il maintient dans la ligne droite l'axe de l'église et les supports, il dégage les absides à l'extérieur, il ajoute un transept, il applique le contrefort à toutes les travées. Son œuvre, plus complète, mieux raisonnée, est aussi plus solide, et si quelques lézardes sillonnent la grande voûte, il faut l'attribuer sans doute au poids de quelques pierres énormes qui y ont été suspendues avec une étonnante hardiesse. D'ailleurs ces lézardes séculaires n'ont pas été une cause de ruine : l'appui des voûtes des bas-côtés a neutralisé les poussées centrales, et les piliers sont dans leur aplomb. L'église est

ÉGLISE D'UCHIZY

Uchizy[1] est un village appartenant au canton de Tournus, situé à peu de distance de la Saône; il est d'origine fort ancienne, et fut donné, en 878, à l'abbaye de Saint-Phili-

en somme admirablement conservée, et nulle restauration maladroite, nulle addition ne lui a enlevé son caractère. La porte n'est pas ancienne, mais une partie des fenêtres romanes étroites existent encore. Le système de la toiture primitive a été conservé. Il n'y a pas de fermes de comble et les arbalétriers portent simplement sur l'extrados des voûtes; ainsi les deux tours carrées gardent leurs proportions relatives.

» La tour du sanctuaire est particulièrement remarquable. Elle a trois étages offrant sur chaque côté, les deux premiers une arcade géminée, et le troisième deux arcades également géminées. La division de ces arcades est établie par deux colonnettes trapues, isolées l'une de l'autre. Tandis qu'à Saint-Victor l'œuvre du sculpteur se limite à trois chapiteaux, ici nous en comptons en tout 32 de cette même forme cubique, revêtus de gravures les plus variées. La plume ne peut suppléer au crayon pour les faire connaître. Les ornements linéaires dominent; cependant, sur la partie demi-circulaire quelques feuilles se profilent, et sur les bandeaux plats du cube des lignes creuses dessinent grossièrement des animaux dont il serait difficile de déterminer l'espèce. Une seule figure humaine ressort au milieu de ces essais d'un art primitif. Dans les sujets historiés le sculpteur roman n'est guère plus habile que ces premiers barbares qui, à l'aide du silex, s'essayaient à tailler des figures sur leurs armes en bois de renne. Il est singulier que sur les mêmes pierres où le graveur a tracé d'informes ébauches d'animaux, les dessins géométriques soient parfaitement exécutés. Ce seul fait peut nous expliquer que l'architecture ait été en avant sur la sculpture à l'époque romane.

» Je ne suis pas le premier à signaler l'église du Bourg-de-Thizy : il y a longtemps que M[me] de la Rochette (*Voyage dans le haut Beaujolais*, p. 45), lui a consacré quelques lignes qui ne peuvent passer pour une description, mais dont la conclusion attribuant cette église au onzième siècle, me paraît fort juste.

» Le même auteur cite la tradition curieuse du pays, tradition que j'ai pu reconnaître également, d'après laquelle la grande voûte aurait été construite par des fées. Tout le monde sait que bon nombre de monuments du moyen âge, les plus beaux ou les plus difficiles à exécuter, sont attribués aux démons ou aux fées. L'église de Thizy a donc aussi frappé l'esprit du peuple, elle a donc autrefois passé pour une merveille. Il n'y a point là de quoi s'étonner si l'on considère que nos voûtes romanes furent une des plus grandes innovations en architecture. C'est pour ce motif que bon nombre de nos églises du onzième siècle offrent un véritable intérêt scientifique. Si elles méritent d'occuper une place importante dans l'histoire de l'art, n'y a-t-il point là de quoi leur faire pardonner tout ce qui leur manque au point de vue esthétique..... »

1. Arrondissement de Mâcon (Saône-et-Loire).

bert de Tournus par le roi Louis le Bègue [1]. Dès lors l'église d'Uchizy, placée sous le vocable de saint Pierre, fut à la collation de l'abbé de Tournus [2]; elle relevait de l'évêché de Mâcon et était comprise dans la circonscription de l'archiprêtré de Vérizet [3]. Nous n'avons pas de mention très ancienne de l'église, mais dans une charte du *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon,* rédigée dans la deuxième moitié du douzième siècle, nous voyons intervenir un prieur d'Uchizy [4]. Nous sommes donc réduit, pour assigner une date à la construction de l'église, à nous en rapporter aux seules données fournies par l'examen archéologique.

C'est un édifice à trois nefs suivies d'un transept faisant saillie à l'extérieur; à l'orient de la croisée s'ouvre le chœur composé d'une travée droite voûtée en berceau, suivie d'une abside en hémicycle; dans le mur oriental de chacun des deux croisillons s'ouvre une absidiole en hémicycle. Ce plan a beaucoup de ressemblance avec celui de l'église de Saint-Hippolyte; il indique cependant une structure plus puissante, et probablement une ancienneté plus grande. Nous croyons en effet que l'église d'Uchizy appartient au dernier quart du onzième siècle, tandis que celle de Saint-Hippolyte, plus jeune de vingt ou trente ans, peut remonter aussi bien aux premières années du douzième siècle qu'aux dernières du onzième.

Les trois nefs sont voûtées, la nef principale en berceau brisé renforcé par des doubleaux en cintre brisé qui partagent la nef en quatre travées; dans l'axe de chaque travée la nef est éclairée par des fenêtres en plein cintre, ébrasées

1. Chifflet, *Histoire de l'abbaye royale et de la ville de Tournus*, p. 231, Dijon, 1664, in-4°. — Pierre Juénin, *Nouvelle Histoire de l'abbaye de Saint-Philibert et de la ville de Tournus*, p. 102, Dijon, 1733, in-4°.

2. *Pouillé du quatorzième siècle*, publié par U. Chevalier : « Abbas Trenorchiensis pro domibus suis Huchiaci. »

3. *Pouillé du seizième siècle*, publié par Aug. Bernard à la suite des *Cartulaires de Savigny et d'Ainay*.

4. *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*, publié par Ragut, ch. 625.

à l'extérieur et à l'intérieur, et ouverte au-dessus de la toiture des collatéraux. Ces derniers sont voûtés par des compartiments d'arêtes séparés par des doubleaux en cintre brisé. Dans l'axe de chaque travée de collatéral est percée une fenêtre en plein cintre ébrasée à l'extérieur et à l'intérieur et d'une ouverture assez grande.

Les grandes arcades de la nef sont en cintre brisé, et ne sont pas doublées; elles sont soutenues à leurs retombées par des piliers cruciformes d'une section assez considérable. Des pilastres appliqués contre le mur de façade supportent les retombées occidentales des grandes arcades de la première travée de la nef; des pilastres appliqués contre les murs des collatéraux supportent les retombées extérieures des doubleaux qui séparent les compartiments de voûtes des bas-côtés. Le mur occidental de la nef qui sert habituellement de façade n'est percé par aucune ouverture, car il est mitoyen avec la maison d'école qui occupe probablement la place des constructions de l'ancien prieuré; il est en tout cas certain que la nef ne s'est jamais étendue au-delà de ce mur. Nous pouvons d'ailleurs citer un autre exemple de cette disposition : on la retrouve à l'église de Blanot.

C'est un véritable mur qui termine la nef du côté du transept; il est percé d'une grande arcade en plein cintre dans l'axe de la nef, et deux arcades également en plein cintre font communiquer les collatéraux avec les croisillons.

Le transept est composé d'une croisée sur plan rectangulaire aux quatre angles de laquelle s'élèvent de puissants piliers qui supportent la masse du clocher; la croisée est voûtée en berceau comme à l'église de Farges, à celle de la Vineuse, à celle de Massy et à celle de Chidde, et en berceau plein cintre comme à celle de Massy.

La croisée communique avec les croisillons par de très puissantes arcades en plein cintre; les croisillons sont

voûtés en berceaux plein cintre perpendiculaires à l'axe de l'église; le mur de fond de chaque croisillon est percé d'une fenêtre refaite au quinzième siècle; la fenêtre primitive, étroite, en plein cintre, se voit encore très bien à l'extérieur, au croisillon septentrional. Des absidioles voûtées en cul-de-four s'ouvrent sur le mur oriental des croisillons; elles ne sont pas placées dans l'axe des collatéraux ; elles sont éclairées chacune par une très petite fenêtre en plein cintre, très étroite, ayant tout son ébrasement à l'intérieur.

Si nous rentrons dans la croisée du transept pour nous diriger vers le chœur, nous passons sous l'arc triomphal amorti en plein cintre; nous nous trouvons alors dans une travée de chœur voûtée en berceau brisé, éclairée de chaque côté par une fenêtre en plein cintre, remaniée et agrandie; c'est sous un léger décrochement qu'aboutit la voûte en cul-de-four brisé de l'abside. L'abside est établie sur un plan demi-circulaire; elle est éclairée par trois fenêtres en plein cintre d'assez large ouverture, ébrasées à l'intérieur comme à l'extérieur.

Après avoir constaté que la voûte de la nef est sensiblement plus élevée que celle de la croisée du transept et celle du chœur, il nous reste à signaler les deux portes qui donnent accès dans l'église, l'une placée dans la quatrième travée du collatéral méridional, l'autre dans la troisième travée du collatéral nord. L'épaisseur des murs est considérable : nous avons mesuré 1 mètre à l'abside et 1m16 au mur du collatéral nord.

Avant de quitter l'intérieur de l'église, remarquons encore (cela est frappant quand on considère le plan) la puissance des piles qui supportent le clocher. A l'est et à l'ouest, les grandes arcades qui donnent entrée sous le clocher sont doublées d'un côté dans le but d'ajouter à leur force de résistance. Les dimensions générales de l'église prises à l'intérieur sont les suivantes :

Longueur totale : 30m70. — Largeur totale : 12m16. — Largeur de la nef : 6m15. — Largeur du collatéral : 2m90.

En examinant l'extérieur, nous constatons d'abord que l'église est construite en moellons de très petit échantillon, bien appareillés et très régulièrement disposés.

Nous n'avons pas à considérer la façade et nous arrivons tout de suite à l'élévation latérale, celle du nord par exemple. Nous pouvons la diviser horizontalement en quatre parties : 1° le mur du collatéral; 2° le toit du collatéral; 3° le mur de la nef; 4° le toit de la nef.

Le mur du collatéral marque par l'alternance des fenêtres et des contreforts les divisions intérieures de l'église; les contreforts ont 0m20 de saillie sur une largeur de 0m56. Ils s'élèvent d'un seul jet et sont amortis avant d'arriver sous la toiture par un glacis; les fenêtres présentent une assez grande ouverture, mais ce ne sont pas les fenêtres primitives. Au niveau de la troisième travée, entre deux contreforts, s'ouvre une porte romane ornée : elle se compose de la baie de la porte qui est en plein cintre; cette baie est doublée, et l'archivolte extérieure dont l'arête a été abattue pour former un chanfrein, est décorée sur ce chanfrein d'une ligne d'oves posés à plat dans le sens de leur longueur. Cette décoration est analogue à celle que nous avons observée sur les tailloirs des colonnettes du clocher de l'église de la Vineuse. A l'imposte de cette archivolte est un tailloir très simple composé d'un méplat et d'un chanfrein. Au-dessus de la porte est une série de modillons fort simples supportant un cordon de pierres qui réunissent les deux contreforts servant d'encadrement à l'ensemble de la porte. La partie supérieure de ce cordon de pierres est préservée de la pluie par une petite toiture en appentis très peu saillante, formée de tuiles plates.

Le toit du collatéral apparaît au-dessus du mur sans l'intermédiaire d'une corniche. Il est posé en appentis directement sur les reins de la voûte.

Au-dessus de ce toit en tuiles, apparait le mur de la nef accompagné lui aussi de ses contreforts, dans l'intervalle desquels s'ouvrent les fenêtres anciennes, ébrasées à l'extérieur comme à l'intérieur. Elles ont environ 0m30 d'ouverture au vitrage; il est visible sur le mur de la nef au côté nord qu'à une époque postérieure on tenta d'en faire d'autres, plus grandes et placées au-dessus des baies primitives; mais on dut reculer devant le danger qu il y avait à faire un ébrasement en pénétration dans la voûte. Une bande de maçonnerie qui tient lieu de corniche longe le mur à la partie supérieure, au-dessus du glacis des contreforts. Il n'y a plus ensuite que le toit de la nef posé directement sur les reins de la voûte.

L'élévation latérale se continue par le mur terminé en pignon qui clôt les croisillons du transept. Sur ce mur on a percé au quinzième siècle une fenêtre au dessous et en remplacement de l'ancienne baie en plein cintre dont on voit encore parfaitement la forme dans le mur; en haut et presque à la pointe du pignon est un ornement en zigzag formé par des carreaux posés obliquement et se contrebutant les uns les autres; cet ornement se voit aussi à Saint-Philibert de Tournus, à l'église de Blanot, à celle de Farges, à l'église de Massy, etc.; on le rencontre surtout dans les monuments du onzième siècle.

En contournant le croisillon du côté de l'abside, on trouve l'absidiole ronde éclairée au fond par une très étroite fenêtre en plein cintre, sans ébrasement extérieur; le cintre de cette fenêtre est formé d'une seule pierre taillée. L'absidiole n'a pas de contreforts, non plus que le transept. On longe ensuite le mur de la travée de chœur; on y remarque une fenêtre en plein cintre remaniée. Un contrefort à deux ressauts garnis chacun d'un glacis, sépare, en faisant une saillie assez forte, le mur de la partie droite du chœur du mur de l'abside. L'abside est éclairée par trois grandes fenêtres en plein cintre, séparées par des contreforts en

forme de bandes appliquées contre le mur et montant jusque sous la toiture. La toiture de l'abside, comme celle des absidioles est posée directement sur les reins de la voûte; elle est en laves comme celle des absidioles, des croisillons et du clocher.

Le clocher s'élève au-dessus de la croisée du transept; construit sur plan carré, il présente à l'examen quatre faces décorées d'une façon analogue, sauf à l'étage inférieur. Nous décrirons la face septentrionale, qui ne diffère pas sensiblement de la face orientale dont nous avons dessiné l'élévation.

Le clocher que nous avons vu si puissamment soutenu à l'intérieur monte à une assez grande hauteur : il est divisé horizontalement en cinq étages. L'étage inférieur ou soubassement est orné de cinq longues bandes verticales qui se rejoignent en haut par quatre arcatures en plein cintre; un petit cordon de pierres sépare cet étage de celui qui est placé au dessus. Le second étage est percé d'une baie unique amortie en plein cintre, sans ébrasement. Le troisième étage est séparé du second par un cordon de pierres qui forme l'appui de deux fenêtres géminées, séparées l'une de l'autre par un étroit massif de maçonnerie. Chacune de ces fenêtres est partagée en deux parties par une colonnette dont le fût, plus ou moins grossièrement arrondi, est orné de torsades ou d'autres motifs de décoration; cette colonnette supporte, par l'intermédiaire d'un gros tailloir, la retombée commune des deux archivoltes en plein cintre. Le troisième étage n'est séparé du quatrième que par deux lignes superposées de zigzags. Le quatrième étage présente deux longues baies en plein cintre, placées à peu de distance l'une de l'autre, mais non réunies sous un arc de décharge commun. Au dessus est une petite bande ou corniche de pierres. Primitivement le clocher s'arrêtait là. La construction du cinquième étage est visiblement différente de celle du reste de l'édifice; les moellons y sont d'un bien

plus gros échantillon. Les deux baies qui éclairent cet étage supérieur sont carrées, assez éloignées l'une de l'autre; elles n'ont pas de linteau; la corniche qui supporte la base du toit leur en tient lieu. Il ne serait pas étonnant que, le village d'Uchizy ayant été à plusieurs époques attaqué et mis au pillage, fortifié d'ailleurs au temps de la Ligue, les habitants aient cru devoir installer un chemin de ronde au-dessus du collatéral méridional et établir au sommet du clocher, après avoir élevé ce dernier d'un étage, un guet; cela a été fait à Blanot, à Sologny et à Varennes-l'Arconce[1]. Cela est d'autant plus vraisemblable que par sa situation et par sa hauteur, le clocher domine le pays à une très grande distance. Au-dessus de cet étage est une petite corniche sur laquelle vient reposer la toiture très courte d'une pyramide à quatre pans. Il est bon de remarquer que tous les étages de la tour d'Uchizy sont établis un peu en retrait les uns au-dessus des autres.

En réunissant les différents caractères que nous avons signalés, voûte en berceau au-dessus de la croisée du transept, grandes arcades du transept et du chœur en plein cintre, épaisseur considérable des divers membres d'architecture à cet endroit, berceau plein cintre au-dessus des croisillons, grande étroitesse des fenêtres, principalement aux absidioles, dont l'ébrasement est tout intérieur, plan cruciforme des piliers, très grande simplicité de décoration, présence d'ornements en zigzags au pignon des croisillons et dans les murs du clocher, nous sommes amenés à admettre que l'église d'Uchizy a dû être construite dans le dernier quart du onzième siècle, vers le milieu du règne de Philippe Ier.

1. Canton de Semur-en-Brionnais, arrondissement de Charolles (S.-et-L.).

ÉGLISE D'IGUERANDE

Iguerande [1], situé près de la rive droite de la Loire, était du bailliage et de la recette de Semur-en-Brionnais, du diocèse de Mâcon et de l'archiprêtré de Beaujeu [2], de la baronnie de Semur [3]. Cette paroisse était sous le patronage de la prieure de Marcigny, qui était dame du clocher depuis l'échange qu'elle en fit, en 1088, avec saint Hugues, abbé de Cluny, contre la seigneurie de Berzé-la-Ville [4]. L'église paroissiale actuelle, sous le vocable de saint André, est située sur une hauteur assez escarpée, d'où elle domine le cours de la Loire; elle appartenait à des moines de l'ordre de Saint-Benoit. Au bas du village est le château occupé autrefois par ces religieux : on le nomme encore le Prieuré.

La seule mention ancienne que nous ayons trouvée de l'église d'Iguerande date du début du onzième siècle. [5]

Le plan de Saint-André d'Iguerande est celui d'une église à trois nefs interrompues par un transept faisant saillie à l'extérieur. La nef et les collatéraux se prolongent au-delà du transept pour constituer le chœur, et se terminent : la nef centrale par une abside en hémicycle, les nefs collatérales par des absidioles. Le clocher s'élève au-dessus de la croisée du transept.

La nef centrale est voûtée en berceau plein cintre renforcé par des arcs doubleaux également en plein cintre, doublés.

1. Canton de Semur-en-Brionnais, arrondissement de Charolles (S.-et-L.).
2. *Pouillé du quatorzième siècle. — Pouillé du seizième siècle.*
3. Ragut, *Statistique du département de Saône-et-Loire*, Mâcon, 1838, 2 vol. in-4°, t. II, p. 185.
4. Courtépée, *Description du duché de Bourgogne*, 2e édit., Dijon, 1848, 4 vol. in-8°, t. III, p. 116.
5. *Cartulaire C de l'abbaye de Cluny*, fol. 24, col. 2. (Bibl. nat. 2262, fonds latin des nouvelles acquisitions.)

La nef communique avec les collatéraux par de grandes arcades en plein cintre.

Les collatéraux sont voûtés par des compartiments d'arêtes, séparés par des arcs doubleaux en plein cintre.

L'aspect de cette église, à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur, est singulièrement massif et trapu; la nef centrale dont la voûte n'est guère plus élevée que celle des collatéraux, ne peut point pour cette raison avoir de fenêtres propres; elle reçoit la lumière par les bas-côtés dont le mur à chaque travée est percé, dans l'axe des grandes arcades, d'une baie en plein cintre, ébrasée à l'intérieur et à l'extérieur. La nef est éclairée encore par une grande fenêtre en plein cintre, percée au-dessus de la porte dans le mur de façade.

La nef est divisée en trois travées par deux rangées de piliers sur plan carré dont chaque face est cantonnée d'une colonne engagée. Des pilastres rectangulaires appliqués contre le mur des bas-côtés reçoivent les retombées extérieures des doubleaux des collatéraux. Les colonnes engagées dans la face des piliers tournée vers la nef sont munies de chapiteaux et de bases qui nous semblent appartenir à la fin du onzième siècle plutôt qu'au douzième. Une porte percée dans la troisième travée du collatéral nord donne accès de l'extérieur dans l'intérieur de l'église.

La nef communique avec la croisée du transept par une grande arcade en plein cintre, doublée. Les collatéraux communiquent avec les croisillons par des arcades en plein cintre, non doublées. Les quatre piliers de la croisée ont un plan différent de celui des autres piliers.

La croisée du transept est voûtée par une belle coupole octogonale sur trompes en cul-de-four. La croisée communique avec chaque croisillon par une grande arcade en plein cintre, doublée. Les croisillons sont voûtés en berceau plein cintre, dans une direction perpendiculaire à l'axe de l'église. Ils sont éclairés dans leur mur de fond par une

fenêtre en plein cintre, ébrasée au dehors et au dedans; ils communiquent avec les travées collatérales du chœur précédant les absidioles par des arcades en plein cintre.

La croisée du transept communique avec la travée précédant l'abside par une grande arcade en plein cintre, doublée; cette travée est voûtée en berceau et communique avec l'abside par une arcade en plein cintre, et avec les travées collatérales par des arcades en plein cintre, doublées. Ces travées sont également voûtées en berceau, tandis que les travées collatérales de la nef ont reçu des compartiments d'arêtes; elles sont éclairées chacune par une fenêtre en plein cintre; les absidioles qui ouvrent sur elles sont en hémicycle et voûtées en cul-de-four; la lumière leur arrive par une seule fenêtre en plein cintre.

L'abside centrale, en hémicycle, est voûtée en cul-de-four plein cintre; elle est éclairée par trois larges fenêtres en plein cintre, ébrasées, et dont l'ouverture a dû être agrandie.

En revenant sur nos pas, nous remarquons, ainsi que nous l'avons déjà constaté, que le plan des quatre piliers de la croisée du transept est différent de celui des piliers de la nef; à la nef le plan était carré; au transept, il est cruciforme. Les deux piliers qui sont communs à la croisée et à la nef sont sur plan cruciforme comme les deux autres; comme eux ils ont deux colonnes engagées, mais pas sur les mêmes faces. Pour les deux premiers, les colonnes engagées sont sur la face tournée vers l'axe de la nef et sur la face orientale; pour les deux autres, c'est leur face orientale et leur face occidentale qui reçoit cette addition.

Sortons maintenant de l'église et examinons l'extérieur en commençant par la façade. Le peu de différence qu'il y a entre la hauteur de la voûte principale et celle des voûtes collatérales est cause qu'une seule toiture à deux rampants, posée directement sur les reins des trois voûtes, les recouvre facilement sans être pour cela bien inclinée,

et que le mur de façade accuse avec peu d'évidence les dispositions intérieures de l'édifice. Cependant, le mur qui ferme la nef principale est légèrement en saillie sur celui qui ferme les collatéraux. Cette partie centrale de la façade, terminée à sa partie supérieure en forme de pignon, est limitée à droite et à gauche par deux contreforts qui ne s'élèvent pas très haut et se terminent par un glacis à une seule pente. Au centre de cette façade est percée une grande porte en plein cintre ayant son seuil presque au niveau du sol. La baie proprement dite est rectangulaire; elle est amortie par un linteau qui supporte un tympan appareillé. Les pieds-droits qui portent le linteau sont des demi-colonnes de diamètre assez fort, engagées dans les montants de la porte (comme à la porte de la façade de Châteauneuf); ces colonnes sont munies de bases et de chapiteaux à sculpture plate qui nous paraissent bien pouvoir remonter au onzième siècle. Une archivolte en plein cintre encadre le tympan de la baie; ses sommiers reposent sur des colonnes munies de bases, de chapiteaux et de tailloirs sculptés; un cordon sculpté de la même façon que les tailloirs rejoint ces derniers l'un à l'autre en accompagnant dans sa longueur le linteau de la porte. Les motifs qui décorent les chapiteaux sont empruntés au règne végétal; les bases sont assez caractéristiques; la sculpture est plutôt en creux qu'en relief.

Un cordon sculpté suit horizontalement la partie de la façade qui correspond à la nef principale et se recourbe pour encadrer l'archivolte, faisant ainsi communiquer l'un avec l'autre les deux contreforts de la façade.

Au-dessus de cette porte est une assez longue baie en plein cintre profondément ébrasée.

La partie du mur de façade qui ferme l'ouverture des collatéraux ne présente absolument aucune particularité : elle est limitée à droite et à gauche par deux contreforts.

Après avoir contourné au midi l'angle de la façade, étayé

par deux puissants contreforts, jetons les yeux sur l'élévation latérale qui ne présente que la muraille des bas-côtés, puisqu'une seule toiture couvre la nef et les collatéraux. Cette muraille présente l'ouverture de trois fenêtres en plein cintre qui ont probablement été agrandies; entre ces fenêtres sont d'énormes contreforts (du côté méridional) qui donnent à ce côté un singulier aspect de lourdeur et de solidité. Ces contreforts n'étaient pas primitivement d'une section aussi considérable, nullement nécessaire d'ailleurs au maintien de la construction; le renforcement a été opéré, en même temps qu'on talutait le pied du mur jusqu'à une certaine hauteur, par mesure de précaution, au commencement de ce siècle, parce que dans le cimetière qui entoure l'église, on avait creusé jusqu'au pied du mur du collatéral des fosses profondes, et qu'on avait fini par redouter un effondrement. Ces énormes contreforts sont inclinés en forme de talus.

Au-dessus d'eux, il y a la corniche du toit soutenue par des modillons très simples non sculptés.

Les croisillons font une saillie assez sensible sur l'alignement du mur des collatéraux; leur mur de fond est renforcé aussi à l'extérieur, à chaque extrémité par de gigantesques étais en maçonnerie, dans l'intervalle desquels on voit l'ouverture en plein cintre de la fenêtre.

Arrivons maintenant au chevet; nous trouvons d'abord le mur droit de la travée placée au-devant de l'absidiole, puis un contrefort, puis la construction d'une sacristie moderne qui cache la convexité de l'absidiole, puis enfin l'abside centrale flanquée de deux contreforts rectangulaires d'une saillie de $0^{m}50$; ces contreforts séparent les trois fenêtres en plein cintre. Au dessus est la corniche du toit portée par des modillons sculptés : on y voit des ornements empruntés au règne végétal, des têtes grimaçantes d'hommes ou d'animaux.

Le clocher monté au-dessus de la croisée du transept est

trapu et massif comme tout le reste de la construction ; il est carré, et ses quatre faces sont décorées de la même façon ; il rappelle assez le clocher central de l'église d'Ainay, à Lyon. Le clocher est divisé en deux étages : l'étage inférieur qui est plutôt un soubassement, aveugle à l'orient et à l'occident, est percé au nord et au sud d'une ouverture en plein cintre non ébrasée et sans aucune ornementation. L'étage supérieur est orné sur chaque face de doubles baies jumelles amorties en plein cintre, dont les retombées portent sur des colonnettes ; chacune de ces baies géminées divisée par un système de deux colonnettes placées l'une derrière l'autre, s'ouvre dans un encadrement en plein cintre, doublé, dont les archivoltes sont ornées de gros tores, et ont à leurs retombées intérieures des colonnettes, et à l'extérieur reposent sur le massif même de la tour.

Au dessus viennent les modillons qui portent la corniche du toit : corniche et modillons paraissent être modernes. La toiture en tuiles rondes est très aplatie : c'est une pyramide à quatre pans.

La maçonnerie de cet édifice est faite de moellons d'assez fort échantillon, taillés, et assez régulièrement appareillés : elle semble refaite à l'extérieur, et cependant il n'en est rien. On s'est contenté, lors des dernières réparations, de jeter du mortier dans les interstices des pierres : c'est ce qui donne à l'extérieur l'aspect d'une construction neuve. Comme silhouette, l'église d'Iguerande ressemble beaucoup à celle d'Ameugny : même apparence courte et solide.

En résumé, l'église d'Iguerande, où on ne voit pas les bandes et arcatures lombardes qui caractérisent si généralement les édifices propres au Mâconnais, nous paraît être une construction de la fin du onzième siècle. Sa structure extrêmement puissante, ses berceaux et ses arcades en plein cintre, l'absence au fond du chœur, d'une décoration d'arcatures retombant sur des pilastres ou des colonnettes,

que nous trouvons dans toutes les églises voisines datant du douzième siècle, nous empêchent de la faire descendre jusqu'à cette époque, de même que son plan général, et particulièrement celui du sanctuaire, le plan des piliers, la grande ouverture des fenêtres, le doublement d'un certain nombre d'arcs, nous défendent de la faire remonter trop haut. C'est d'ailleurs une construction fort intéressante, d'une conservation parfaite, et qui présente une curieuse collection de chapiteaux sculptés.

ÉGLISE SAINT-LAURENT DE COTTE

Cotte est un écart de la commune de Cortambert[1]. On trouve cette localité mentionnée dans le *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon* dès le premier quart du neuvième siècle[2]; les moines de Cluny s'y établirent de bonne heure. Une église y fut construite dans les dernières années du onzième siècle ou au début du douzième siècle, car en 1156 nous trouvons citée : « Ecclesia de Cotes[3] »; sous Pierre le Vénérable, c'était un ermitage[4] que sa proximité de Cluny et sa situation sur la lisière d'une forêt et à quelques pas des rives de la Grosne devaient faire rechercher des religieux qui désiraient prendre un peu de repos.

L'église, placée sous le vocable de saint Laurent, régulièrement orientée, est actuellement transformée en une habitation privée; le clocher n'existe plus, mais tout le

1. Canton de Cluny, arrondissement de Mâcon (Saône-et-Loire).
2. *Cartulaire de Saint-Vincent*, publié par M. Ragut, charte 52.
3. *Cartulaire B de Cluny*, p. 292.
4. *Chronicon Cluniacense*, imprimée dans la *Bibliotheca Cluniacensis*, col. 1658.

reste de la construction est, maintenant encore, dans un excellent état de conservation.

Le plan.est celui d'une église à une seule nef suivie d'une travée voûtée en coupole portée sur quatre trompes en cul-de-four, et terminée par une abside en hémicycle. La nef n'a jamais été voûtée; elle est éclairée de chaque côté et à une assez grande hauteur par trois fenêtres en plein cintre, ébrasées à l'extérieur et à l'intérieur : elle ne présente aucune particularité. La travée qui fait suite à la nef a conservé la coupole au-dessus de laquelle s'élevait le clocher; cette coupole est établie sur plan barlong. Trois ouvertures pratiquées dans le mur de décrochement, du côté de l'abside, et placées sur une même ligne horizontale immédiatement au-dessous de la naissance de la coupole, éclairent cette travée : c'est, au milieu, un petit oculus flanqué à droite et à gauche de deux fenêtres très étroites et profondément ébrasées. L'abside, éclairée par trois fenêtres en plein cintre analogues à celles de la nef, est voûtée par un cul-de-four.

Si nous passons à l'extérieur, nous voyons la façade percée de deux ouvertures : une porte amortie en plein cintre, et tout à fait en haut du pignon, une fenêtre longue, très étroite, destinée à éclairer les combles. A droite et à gauche de la porte sont deux encadrements formés par des bandes lombardes réunies entre elles à leur partie supérieures par des séries de quatre petites arcatures en plein cintre. L'élévation latérale est très simple : elle est divisée en cinq compartiments par six bandes verticales que leur peu de saillie sur le parement du mur empêche de prendre pour des contreforts, bien inutiles d'ailleurs, puisqu'il n'y a pas lieu de résister à une poussée de voûte. Ces bandes verticales vont se confondre sous la toiture dans une bande de maçonnerie formant corniche et posée en encorbellement sur des petits modillons d'une grande simplicité.

Le clocher était soutenu aux quatre angles par quatre

contreforts. L'abside est décorée, sous le toit, par une série d'arcatures en plein cintre, établies comme celles que l'on voit à Saint-Philibert de Tournus et dans nombre d'églises de la région, c'est-à-dire en petites pierres plates posées tangentiellement à la courbe, et appareillées comme des claveaux.

En résumé, cette église, très bien bâtie, en petits moellons très régulièrement disposés et qui offre beaucoup d'analogie comme construction avec l'église abbatiale de Cluny et l'église de Saint-Hippolyte, nous paraît appartenir plutôt au douzième siècle qu'au onzième, bien qu'à vrai dire aucune des parties de l'édifice ne soit assez caractéristique pour lui faire attribuer une date plus précise.



ÉGLISE DE BURGY

L'église de Burgy[1], sous le vocable de saint Jean-Baptiste, est à une seule nef plafonnée. Contre le mur de la nef, au côté nord, sont appliquées des arcades comme à Taizé et au Villars, mais ces arcades sont en plein cintre : il y a deux fenêtres de chaque côté de la nef ; elles sont en plein cintre, profondes, d'ouverture très étroite, ébrasées à l'extérieur et à l'intérieur vers le nord (le mur septentrional est plus épais que le mur méridional), tandis que le vitrage des fenêtres du midi affleure à l'extérieur presque au ras du mur. La nef communique avec la travée sous le clocher par une grande arcade en berceau brisé ; le dessous du

1. Canton de Lugny, arrondissement de Mâcon (Saône-et-Loire).

clocher est voûté en berceau brisé et communique avec le chœur par un arc triomphal en cintre brisé. Le chœur est en deux parties : l'une, droite, voûtée en berceau brisé, éclairée de chaque côté par une fenêtre en plein cintre ayant au vitrage 0m25 d'ouverture; l'autre, en hémicycle, voûtée en cul-de-four brisé, éclairée par trois fenêtres en plein cintre.

A l'intérieur, appliquées contre le mur de façade, sont trois arcades en plein cintre, séparées par des pilastres munis de tailloirs.

Le clocher carré présente un étage de fenêtres géminées, séparées par de petites colonnettes. Il n'y a pas de contreforts à la nef; les modillons qui soutiennent la corniche de la nef et celle du toit sont d'un profil fort simple. Le toit du clocher est une pyramide obtuse, à quatre pans, recouverte en laves.

L'aspect de la nef et du clocher de Burgy est extrêmement massif : c'est une église à laquelle il est difficile d'assigner une date précise. Sa construction doit remonter à la dernière moitié du onzième siècle.

ÉGLISE DE JALOGNY

L'église de Jalogny [1], placée sous le vocable de saint Valentin, remplace une église construite par les moines de Cluny, et qui, en 969, était sous l'invocation de saint Hilaire [2]. En 1117, c'était une obédience de Cluny. [3]

1. Canton de Cluny, arrondissement de Mâcon (Saône-et-Loire).
2. *Cartulaire de Cluny*, chartes publiées, 373, 1242.
3. *Cartulaire de Ponce*, 20.

L'église actuelle est à une seule nef, fort large, plafonnée; elle est éclairée de chaque côté par deux fenêtres en plein cintre de médiocre ouverture, et une fenêtre amortie par un arc en tiers point près du chœur. La nef communique avec le chœur par une arcade en cintre brisé, ayant à ses impostes une corniche d'un profil élémentaire. Le chœur, reconstruit au treizième siècle, est à chevet plat, et se compose de deux travées voûtées sur croisées d'ogives. Aux retombées des ogives sont, aux quatre angles du chœur, des culs-de-lampe sculptés, et la retombée intermédiaire aux deux travées, porte de chaque côté sur une colonne dont les chapiteaux du treizième siècle, à feuillages, supportent un tailloir polygonal. La première travée du chœur est éclairée, de chaque côté, par une fenêtre en tiers point; la deuxième travée n'a pas de fenêtres latérales, mais une fenêtre à trois formes, comme à Clessé et à Montbellet, placée dans l'axe de l'édifice. Le clocher est placé hors œuvre sur le côté nord; il se compose de trois étages de baies, le premier éclairé par des ouvertures sans caractère, le deuxième ayant sur chaque face une baie géminée en plein cintre, dans laquelle une colonnette à base et chapiteau du treizième siècle supporte la retombée commune aux deux archivoltes. Au troisième étage est une baie en plein cintre, non ébrasée, sans caractère. Le clocher est carré.

La façade présente une porte en plein cintre, doublée, comme à Clessé, à Brancion, à Chapaize. Le mur extérieur est orné au rez-de-chaussée par trois grands arcs en plein cintre, portés sur des pilastres, analogues à ceux que l'on voit à l'intérieur de l'église de Burgy. Au-dessus de la porte est un oculus. Cette église, sans caractères bien accusés, peut remonter au onzième siècle.



ÉGLISE SAINT-GEORGES DE THIZY

Nous voyons dans le *Pouillé du quatorzième siècle*, publié par M. l'abbé U. Chevalier, que la cure et le prieuré de Thizy, établis dans la circonscription de l'archiprêtré de Beaujeu, sont parfaitement distincts l'un de l'autre. En effet, nous trouvons que l'église paroissiale de Thizy-ville[1], appelée Saint-Georges du château de Thizy[2], était à la collation du prieur de Thizy, dont l'église prieurale, appartenant à l'ordre de Cluny, et bâtie dans le bourg, était sous le vocable de saint Pierre.[3]

L'église Saint-Georges de Thizy, dont nous avons une mention de la fin du douzième siècle, présente deux orientations : celle du chœur et de l'abside, qui est bonne ; et celle de la nef, qui dévie fortement vers le sud. Le plan est en croix : une nef simple, un transept composé d'une croisée et de deux croisillons, et un chœur formé d'une travée droite et d'une abside en hémicycle. Au quinzième siècle, on creva le mur sud de la nef pour établir des chapelles latérales ; à une date plus récente, on en a fait autant au côté nord. Le croisillon nord est très peu accentué ; il ne présente pas de saillie ; le croisillon sud a été allongé.

Au quinzième siècle, on a coupé la nef un peu en avant de la porte de la façade par un mur transversal de façon à ménager à l'intérieur de l'église un petit réduit servant de porche, surmonté d'une tribune.

Les chapelles latérales ont été voûtées au quinzième

1. Canton de Thizy, arrondissement de Villefranche (Rhône).

2. *Cartulaire de N.-D. de Beaujeu*, publié par Guigue. Lyon, 1864, in-4° ; n° 8 de l'appendice.

3. Desevelinges, *Histoire de la ville de Charlieu*, Lyon, 1856, in-8°, p. 11.

siècle sur croisées d'ogives. La nef et les chapelles sur le côté nord sont plafonnées. La croisée est voûtée en coupole sur trompes, et la travée de chœur en berceau brisé. L'abside, voûtée en cul-de-four plein cintre est éclairée par deux fenêtres. Les arcades qui donnent accès dans la croisée sont en cintre brisé. Les fenêtres sont presque toutes, soit modernes, soit du quinzième siècle; le peu qui subsistent de l'époque primitive sont étroites, courtes et profondément ébrasées.

Le clocher est construit sur plan carré. Il est trapu et ses faces sont toutes semblables : il présente deux étages de baies : le premier est percé sur chacune de ses faces par une fenêtre en plein cintre, petite, étroite et sans ornement. Le deuxième étage est orné d'une baie géminée dont les ouvertures amorties en plein cintre sont séparées par une grosse colonnette à chapiteau grossièrement sculpté. Le toit est presque plat : c'est une pyramide à quatre pans.

La longueur totale de l'église, dans œuvre, est de 30 mètrès; la largeur de la nef est de 7 mètres.

Nous croyons que l'église de Thizy peut remonter à la fin du onzième siècle.

ÉGLISE DE SAINT-HIPPOLYTE

Au hameau de Saint-Hippolyte [1], situé sur une éminence qui domine la vallée de la Guye, près du confluent de cette rivière et de la Grosne, on remarque une église presque

1. Hameau de la commune de Bonnay, canton de Saint-Gengoux-le-National, arrondissement de Mâcon (Saône-et-Loire).

entièrement ruinée que la masse énorme de son clocher signale au loin. La destruction de cet édifice, commencée dès le quinzième siècle [1], peut-être plus tôt, était consommée au seizième; et depuis trois cents ans, sans qu'il y ait lieu de supposer que l'aspect en ait été modifié, ce vieux

1. Archives nationales, Q[1] 1011, 26 juillet 1481. — « St Ypolite. — Guillaume Brachet, Jehan Leclerc l'ancien, Jehan Leclerc le jeune et Guillemyn de Braigny, » parrochiens dudit sainct Ypolite, hommes subjectz et justiciables de mondit » seigneur (l'abbé de Cluny), à cause de son doyenné dudit sainct Ypolite et chacun » d'eulx, saichant et bien advisez, confessent, recognoissent et desclairent par leurs » sermens pour ce donnez aux saincts Évangiles de Dieu, les maisons, granges, » prez, terres, vignes, bois, et autres heritaiges et droictz cy après declarez, estre » du domaine du dit Doyenné du dit Sainct-Ypolite apartenant au dit très Reverend » Père mondit s[r] de Cluny : premièrement le chasteaul du dit Sainct-Ypolite, leque » est du tout en ruine et quasi inhabitable pour faulte de reparation, auquel chas- » teaul est située l'église parrochiale, laquelle a grand besoin de reparer, tant en » bois que en muralle, et aussy audit chasteaul a une grange en laquelle a un » treul, laquelle a grand besoin de recouvrir, et est quasi la moitié toute décou- » verte, et le treul est quasi tout rompu;

» Les vignes et jardins : premièrement ung cloux de vigne situé emprès ledit » chasteaul du costé devers orient, contenant environ vingt-six ouvrées de vigne.

» Les bois du dit Doyenné : premièrement ung bois à coppis appellé le bois de » Levry, contenant s'il estoit essarté la semence d'environ cinquante paneaulx de » bled, tenant ès prez de Longpré devers orient, et ès broissailles des commu- » naultez de Confrançon et ès terres des parrochiens de Confrançon devers occi- » dent, et au chemin publicq, tendant d'Amugny à Aynard devers bize et au bois » des Artenaulx devers vent.

» Item, un autre bois et brossailles au parrochiage de Vaulx, appellé en la Fil- » lose, contenant la semence d'environ dix-huit pannaulx de bled, s'il estoit essarté, » tenant au bois de Bonnay devers vent et orient, et à la terre de Philippot Blan- » chard devers occident, et au pré du curé de Sainct-Ypolite, et à la terre de Cle- » ment Trebeneau devers bize.

» Les dixmes des bleds et vins : — Les dixmes tant des gros bleds que des » menus, et aussy des vins en toute la paroisse de Sainct-Ypolite competent et » appartiennent à mondit seigneur pour les deux tiers, et pour l'autre tier au curé » dudit lieu, excepté ès terres, condemines, vignes et aultres heritaiges dessus » escriptz, lesquelz ne doibvent point de dixme, sinon environ trois poses de la » condemine de Grote, qui feurent acquises de Barthod de Vaulx, lesquels doibvent » dixme, etc.

» La Blaerie : ....

» Ainsi que desus est escript et declaré l'ont confirmé et recogneu les dits Guil- » laume Brachet, Jehan Leclerc l'ancien, Jehan Leclerc le jeune, et Guillemyn de » Bragny, les dits sous-chambrier et archidiacre le vingt-sixième de juillet, l'an mil » quatre cent quatre vingt et un, présent moi J. de Vinea. »

» Extrait du papier et terrier du domaine du dit Sainct Ypolite par moy notaire et secrétaire de l'ordonnance de Monseigneur illustrissime et reverendissime cardinal de Lorraine étant en son conseil en la ditte abbaye et monastère, le dernier jour du mois de juillet mil cinq cent soixante-six. — Signé : G. Chaullard. »

débris de construction monastique se dresse, sans avoir encore attiré l'attention des archéologues.

Si l'église que nous trouvons mentionnée dès les premières années du onzième siècle dans un *Cartulaire de l'abbaye de Cluny* [1] n'est pas celle dont le squelette seul subsiste aujourd'hui, nous admettons cependant que la construction actuelle peut remonter au dernier quart du onzième siècle. En 1105 nous la retrouvons citée dans deux chartes de l'abbé Saint-Hugues [2], et il est évident qu'il s'agit bien cette fois de l'église que nous nous proposons de décrire : c'était une obédience de l'abbaye de Cluny, dont une quinzaine de kilomètres la séparaient.

Au treizième siècle, en 1214, les maisons groupées autour de l'édifice étaient constituées en paroisse [3]. En 1319, un terme nouveau, celui de : « Castrum sancti Hypoliti » [4] vient appuyer les suppositions qu'un simple examen archéologique suggère : nous dirons en effet un peu plus loin, en décrivant l'église et particulièrement le clocher, qu'à une époque difficile à préciser, mais probablement dans le courant du treizième siècle, l'église reçut des additions importantes dans le but de la transformer en une forteresse.

Peut-être ce prieuré dût-il à ses fortifications d'attirer les attaques de belliqueux voisins, car sa ruine prématurée ne saurait être attribuée à une mauvaise construction : le chœur et le clocher encore debout sont des témoins singulièrement vivaces d'une structure excellente. Nous savons bien qu'à l'église abbatiale dont la construction, au moins

1. *Charte de l'abbé Odilon*. (*Cartulaire B de Cluny*, actuellement à la Biblioth. nationale, latin nouv. acquisitions, n° 1498, fol. 10). Cette charte a été publiée par M. Bruel : *Cartulaires de Cluny*, III, 2493.

2. Chartes cotées 182 et 711, dans le *Recueil des actes du temps de l'abbé Hugues*. — *Cartulaire B de Cluny*.

3. *Parochia de St Ypolite*. (*Cartulaires de Cluny*, publié par Aug. Bernard et Bruel.)

4. 1319 : « Castrum Sancti Hypoliti. » (Visite des doyennés.)

dans l'appareillage des matériaux, offre une analogie frappante avec celle de Saint-Hippolyte, l'achèvement du gros œuvre fut brusquement retardé par l'effondrement, en 1125[1], de la voûte de la nef. Mais il s'agissait là d'un édifice aux proportions colossales dans lequel l'effroyable poussée des voûtes en berceau vint à triompher des moyens employés pour la contrebuter. Quoi qu'il en soit, les moines de Cluny semblent avoir abandonné de bonne heure cette possession, dont un curé desservit l'église, et où les terres furent affermées.

A la fin du seizième siècle, les temps étant devenus difficiles, l'abbé de Cluny, Claude de Guise, fut contraint d'aliéner[2] le domaine de Saint-Hippolyte qui n'était plus à cette

1. Cf. *Orderic Vital*, édit. Le Prévost, publiée par la *Soc. de l'Hist. de France*, t. IV, p. 426.

2. Archives nationales, Q[1] 1011, 20 octobre 1604. — *Aliénation du domaine et seigneurie de Saint-Ypolite par l'abbé de Cluny au sieur de Tresmon.*

De 1589 à 1595, « la confusion étant extrême et universelle partout, Mgr Illustrissime et Reverendissime Père en Dieu, messire Claude de Guise, abbé et » général administrateur....... pour la conservation de son abbaye, la nourriture et » l'entretien d'un grand nombre de religieux en icelle, lesquels y ont toujours » résidé sans avoir manquement d'aucune chose, que aussi pour la garde et défense » du château de Lourdon, place très importante pour la sûreté et conservation de » la dite abbaye, auquel château sont gardés les meilleurs titres, papiers et enseignements, et y sont conservés les plus précieux joyaux, reliques et ornements de » la dite abbaye, ayant été expédient et très nécessaire de la mettre en défense, de » la fortifier d'un bon nombre de soldats selon les occurrences,....... avec frais » insupportables pour le peu de revenu dont jouissait lors mondit seigneur....... le » 20 août dernier l'abbé et les religieux décident de procéder à la vente et engagement de la terre et doyenné de St Ypolite comme moins utile et commode, » n'étant le revenu d'icelle que de 100 livres par an comme appert par l'amodiation, et le château d'iceluy doyenné étant entièrement démoli et inhabitable depuis » cinquante ans, en ça n'y ayant aucune grange, étable, etc., ni autres couverts » quelconques étant du tout ruinés et démolys....... vend, cède, quitte, transporte » et remet perpetuellement pour lui et ses successeurs abbés. sous grâce néanmoins de rachat, à haut et puissant seigneur messire Léonar de Semur, seigneur » de Trémont, etc., la dite vente sous grâce de rachat perpétuel comme dit est, et » ce pour le prix et somme de 2,400 livres. »

25 juin 1609. — *Dénombrement de Saint-Ypolite* (à messire Léonard de Semur) : « Premièrement un château touttes fois à present ruiné, demoli et demantelé de » ses murailles des côtés de matin et vent, n'ayant en tous les bâtiments d'iceluy » en état qu'une tour sur le matin et vent, laquelle le dit seigneur a depuis naguère » fait recouvrir à lave....... en dedans l'enclos du quel château est l'église du dit

époque qu'une terre de peu de revenu et dont les bâtiments et l'église étaient en fort mauvais état et depuis longtemps privés de réparations : Léonard de Semur, seigneur de Trémont, gouverneur de Mâcon, en fut l'acquéreur, et dès lors, malgré la clause insérée dans l'acte de vente par Claude de Guise, donnant aux abbés de Cluny la faculté de rachat, il ne semble pas que la terre de Saint-Hippolyte, avec le château renfermant l'église, ait jamais fait retour à la grande abbaye.

L'église de Saint-Hippolyte dépendait de l'archiprêtré du Rousset; dans un *Pouillé du diocèse de Mâcon* qui remonte au quatorzième siècle, nous trouvons la mention : « Curatus sancti Ypoliti[1] ». Dans le *Pouillé du seizième siècle*, publié par Auguste Bernard[2], nous voyons que le titulaire de la cure était nommé par l'abbé de Cluny. Le *Pouillé de* 1513, rédigé par Thomas Seyvert[3], chanoine de l'église cathédrale de Saint-Vincent de Mâcon, cite encore l'église de Saint-Hippolyte comme étant à la collation de l'abbé de

» Saint-Hypolite ruinée et descouverte entièrement dès fort longtemps, sauf seu- » lement le chœur d'icelle qui est encore debout et une partie d'iceluy du côté du » matin au droit des autels seulement couvert de la voûte, et quant au couvert » d'icelle voûte est la plupart descouverte, et le reste de ladite eglise en devers » soir descouverte entièrement dès longtemps, et le tout ensemblement envi- » ronné de fossé tout autour, se confine jouxte la terre condemine dudit seigneur » appellé le cloux qui anciennement soulloit estre en vigne de matin..... »

1682. — *Dénombrement de Saint-Hypolitte.* — « .... Premièrement un château » à present en ruisne et demoli, neantmoins clos de muraille n'ayant pour tous » batimens que deux chambres, grange, étable joignant à la muraille du côté de » soir, une vollière sur le portail faisant l'entrée de la cour du côté de midy, dans » l'enclos duquel château est l'église dudit saint Hypolitte dès longtemps ruinée » et decouverte à l'exception du chœur d'icelle qui est encore à présent debout du » côté de matin, au droit des autels seulement couvert de la voûte, et quant au » couvert d'icelle voûte est la plus grande part descouverte, le tout environné de » fossés se confine à la condemine....... »

1. Bibliothèque nationale, ms. latin 10031. (Publié par M. l'abbé U. Chevalier, *Pouillés des diocèses de la province ecclésiastique de Lyon*, Lyon, 1869, in-8°.)

2. *Pouillé du diocèse de Mâcon au début du seizième siècle,* publié par Auguste Bernard en appendice aux *Cartulaires de Savigny et d'Ainay*, t. II, p. 1043-1050. (Collect. des Documents inédits.)

3. Publié par Ragut dans les *Prævia* du *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*, Mâcon, 1864, in-4°.

Cluny. Au commencement du dix-huitième siècle, l'église de Saint-Hippolyte est succursale de l'église de Curtil-sous-Burnand[1]; vers la fin du même siècle, elle est annexée à celle de Bonnay.[2]

L'église de Saint-Hippolyte, qui présente une orientation régulière, est actuellement privée des voûtes qui recouvraient la nef et les collatéraux; les piliers de la nef n'existent plus; mais le clocher est encore intact, ainsi que les deux tours rectangulaires qui le flanquent à droite et à gauche, et qui, au premier abord, semblent former avec lui une masse homogène. Le chœur et l'abside sont dans un bon état de conservation, ainsi que les croisillons du transept munis de leurs absidioles. En un mot, malgré l'état de délabrement auquel elle est réduite, c'est une église qui mérite d'être signalée, tant pour l'excellence de sa construction et la perfection de son appareillage, que pour les additions curieuses qui y ont été faites.

C'était une église à trois nefs communiquant avec un transept composé d'une croisée et de deux croisillons, dans le mur oriental desquels s'ouvrent des absidioles, et se terminant par un chœur formé d'une travée droite et d'une abside en hémicycle. Ce plan a de l'analogie avec celui de l'église d'Uchizy.

La voûte de la nef, dont il reste une amorce prise dans la face occidentale du clocher, était en berceau brisé, probablement sur doubleaux en cintre brisé, comme à l'église de Chapaize, à celle de Saint-Vincent-des-Prés et à celle d'Uchizy. Les collatéraux étaient voûtés par des compartiments d'arêtes : les fragments de voûtes qui subsistent ne laissent aucun doute à cet égard. Les compartiments d'arêtes qui couvraient les bas-côtés étaient séparés par des doubleaux, supportés le long du mur du collatéral par

1. Archives départementales de Saône-et-Loire, G, 356.
2. Carte de Demiège, et *État des villes et des villages de la Bourgogne.*

des pilastres nus d'assez forte saillie, et de l'autre côté par les piliers qui soutenaient en même temps les retombées des grandes arcades et des doubleaux de la nef. Il ne reste rien de ces piliers : nous les aurions supposés construits sur plan cruciforme, comme à Uchizy, sans la présence d'un certain nombre de chapiteaux et de bases de colonnes de dimensions considérables que nous avons remarqués dans les décombres autour de l'église et dans le mur d'une ferme contiguë aux ruines. Il nous paraît certain, et les personnes auprès desquelles nous avons pu nous renseigner nous ont confirmé dans notre opinion, que ces chapiteaux et ces bases d'une sculpture assez grossière que l'on peut faire remonter jusqu'au onzième siècle, proviennent des piliers de la nef qui auraient été ainsi des colonnes isolées. Le fait est rare dans la région, mais il n'est pas exceptionnel, car à la curieuse petite église de Saint-Vincent-des-Prés, distante de celle de Saint-Hippolyte d'environ trois lieues, nous retrouvons un premier essai de nef soutenue en partie par des colonnes analogues.

La nef avait certainement des fenêtres, en plein cintre, de dimensions assez restreintes : on distingue encore un des pieds-droits de l'une d'elles; elles étaient percées dans l'axe des grandes arcades et pas très ébrasées. La nef se composait de quatre travées. Dans les murs des collatéraux s'ouvraient également des fenêtres placées dans l'axe des grandes arcades, et doublées à l'intérieur comme à l'extérieur. Les fenêtres du transept et celles du chœur sont doublées de même. La largeur des fenêtres des collatéraux au vitrage est de $0^{m}40$.

Les grandes arcades de la nef étaient probablement en plein cintre, ainsi que les doubleaux des bas-côtés.

La nef et les collatéraux communiquent avec la croisée et les croisillons du transept par des arcades en plein cintre. La croisée est voûtée par une coupole sur trompes en cul-de-four, octogonale, s'arrondissant au sommet, d'une cons-

truction très régulière, et elle communique avec chaque croisillon par une grande arcade en plein cintre. Les croisillons sont voûtés en berceau plein cintre d'une direction perpendiculaire à l'axe de la nef; dans le mur de fond de chacun de ces croisillons est percée une fenêtre doublée; dans le mur oriental s'ouvre une absidiole en hémicycle voûtée par un cul-de-four plein cintre, et éclairée par une fenêtre amortie en plein cintre et doublée.

La croisée du transept communique avec le chœur par un arc triomphal en plein cintre.

Le chœur se compose d'une travée droite voûtée en berceau plein cintre et éclairée de chaque côté par une étroite fenêtre amortie en plein cintre et doublée ; après cette travée vient une abside en hémicycle, voûtée en cul-de-four plein cintre, et éclairée par trois fenêtres d'ouverture assez large, doublées. Le cul-de-four de l'abside est assez sensiblement plus bas que la voûte de la travée de chœur : dans le décrochement est une fenêtre en plein cintre qui a comme pieds-droits deux petites colonnettes, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Contre les murs de la travée de chœur sont appliquées à l'intérieur deux arcatures amorties en plein cintre, supportées à leur retombée commune par un pilastre en maçonnerie : c'est dans l'encadrement formé par l'arcature la plus rapprochée de l'abside qu'est ouverte la fenêtre.

Avant de procéder à l'examen de l'extérieur, constatons encore le bel appareil des murs que le crépissage ni le badigeon n'ont jamais empâté. La maçonnerie est faite en moellons de très petit échantillon fort régulièrement disposés.

Les dimensions générales de l'édifice sont les suivantes :

Longueur totale dans œuvre : 26m90. — Largeur totale (nef et collatéraux) : 10m60. — Largeur totale prise au transept : 12m20. — Longueur du chœur : 5 mètres. — Longueur de la croisée du transept : 4m10. — Largeur au

même endroit : 4m40. — Diamètre des colonnes de la nef : 0m60. — Longueur de la nef : 16m80.

A l'extérieur, nous n'avons pas à examiner la façade, qui est absolument ruinée ; le mur extérieur du collatéral nord subsiste entièrement, ainsi que le mur du bas-côté méridional. Au nord, le mur du bas-côté a été surélevé beaucoup au-dessus du niveau où aboutissait la toiture, de sorte qu'il a actuellement encore l'aspect d'une muraille d'enceinte fortifiée, qui va rejoindre le clocher, véritable clocher-donjon du haut duquel on pouvait surveiller le pays d'alentour ; la muraille continue d'ailleurs toujours dans la même direction jusqu'au-delà du chevet de l'église ; elle se termine à cet endroit par une tour de flanquement pour repartir dans une autre direction. Cette partie d'enceinte est absolument délabrée, mais il suffirait de quelques coups de pioche pour retrouver entièrement les substructions et rétablir le plan de ce véritable château-fort.

L'élévation latérale de l'église est la même au midi qu'au nord, mais le mur extérieur du bas-côté n'est pas surhaussé comme l'autre ; on y remarque des contreforts assez larges et peu saillants ; entre les contreforts s'ouvrent les fenêtres ; au dessus il ne semble pas qu'il y ait jamais eu de corniche, car il n'y en a pas au chevet ; d'ailleurs, la partie haute du mur est dérasée et sert maintenant comme mur de fond à une construction de ferme.

Le transept offre une légère saillie sur le mur des bas-côtés (nous examinons ici l'élévation latérale au midi, car au nord la présence de la muraille de défense a modifié l'aspect primitif) ; sa façade n'était ornée primitivement que d'une fenêtre en plein cintre, doublée : cette fenêtre se voit encore, mais on a ajouté postérieurement d'autres ouvertures pour les besoins d'une étable installée dans le croisillon méridional. La partie haute du mur de fond des croisillons du transept a été modifiée, et la forme ancienne en pignon ne se peut plus distinguer : cette modification a

été faite lorsqu'on a élevé au-dessus des croisillons ces hautes tours carrées qui flanquent celle du clocher.

Quant au chevet, il présente une absidiole demi-circulaire en saillie sur le mur oriental de chaque croisillon. Ces absidioles ne présentent aucune décoration, pas de contreforts, pas de corniche, mais des modillons mutilés où l'on distingue encore çà et là une tête grimaçante supportent la base du toit formé de laves posées directement sur les reins du cul-de-four; elles ne sont ornées que par une fenêtre assez haute et large, doublée, ébrasée et en plein cintre. La convexité du mur de ces absidioles vient se rattacher vers l'axe de l'édifice aux murs de la travée de chœur : cette dernière, avec sa toiture à deux rampants, en laves placées sur les reins du berceau, se détache nettement de la base du clocher. Elle présente dans ses murs latéraux, de chaque côté, un peu au-dessus de la base du toit des absidioles, deux fenêtres doublées en plein cintre : une seule de ces fenêtres, celle qui est le plus près de l'abside, est actuellement ouverte de chaque côté; l'autre a été bouchée.

Sur la face orientale et dans le pignon de cette travée de chœur est percée une fenêtre dont l'appui correspond au faîte de la toiture en laves qui couvre le cul-de-four de l'abside; cette fenêtre en plein cintre, non doublée, est cantonnée de deux colonnettes dans ses pieds-droits.

L'église se termine par une abside ronde flanquée de deux grosses bandes verticales ou contreforts qui montent jusque sous le premier rang de laves à la base de la toiture; l'abside présente en outre l'ouverture de trois fenêtres assez larges, amorties en plein cintre, et doublées.

La description du clocher va nous retenir un peu, car il nous faut le dégager de la masse des deux tours qui l'accompagnent, et qui sont élevées sur les croisillons du transept, tandis que le clocher est construit, comme d'habitude, au-dessus de la croisée. Le clocher et ses annexes forment

actuellement une masse large de 14 mètres, et épaisse de 5m50.

Il est facile de voir dès le premier coup d'œil que ces masses latérales sont ajoutées : en effet, la ligne des arêtes du clocher se suit fort bien dans la construction; les moellons du clocher ne s'enchaînent pas avec ceux des maçonneries latérales; la corniche qui sépare les deux étages de baies a tout son profil en saillie latéralement, et ce profil rentre visiblement et se continue dans le massif construit à côté. Il en est de même pour la corniche plus saillante située en haut du clocher et qui supportait primitivement la base du toit. L'ancien toit était probablement une pyramide à quatre pans, très trapue et couverte en laves : il n'existe plus, et les murs du clocher ont été surélevés pour arriver au niveau des tours construites à côté. A la partie supérieure de cette énorme masse, un reste de corniche couvre par endroits le haut des murs.

On peut remarquer aussi que les arêtes des croisillons du transept sont construites jusqu'à une certaine hauteur en petits moellons sans que rien les distingue du reste de la construction; il en est ainsi jusqu'au niveau de la base de l'ancien toit en appentis qui recouvrait les croisillons. Le toit ayant été supprimé, on monta ces tours rectangulaires en les renforçant aux arêtes par de grosses pierres d'appareil. Ces masses, construites en maçonnerie à peu près analogue à celle du reste de la construction, ne sont percées que de simples meurtrières, droites, en forme de fentes : il n'y a jamais eu d'autres ouvertures. L'état de délabrement de toute la construction nous a empêché de pénétrer dans l'intérieur de ces tours, que nous croyons pouvoir faire remonter au treizième siècle, bien qu'aucun détail d'architecture ne les caractérise d'une façon bien précise.

Le clocher proprement dit se compose de deux étages de baies en plein cintre, qui sont ornés l'un et l'autre par des bandes verticales renforçant les arêtes et réunies à leur

partie supérieure par des arcatures en plein cintre. L'étage inférieur présente deux vastes baies doublées, amorties en plein cintre, séparées l'une de l'autre par une bande lombarde reliée de chaque côté à sa partie supérieure par quatre arcatures aux bandes qui montent le long des arêtes. Cette disposition forme pour chaque fenêtre un encadrement spécial. L'étage supérieur est séparé de l'étage inférieur par une corniche simple. Il est orné de trois grandes baies géminées, en plein cintre, ayant comme pieds-droits aux deux retombées communes des groupes de deux colonnettes placées l'une derrière l'autre; les pieds-droits aux extrémités de cette grande baie trigéminée sont cantonnés de colonnettes. Cet étage est encadré simplement par les deux bandes verticales qui montent le long des arêtes, et se rejoignent à leur partie supérieure par neuf arcatures en plein cintre.

La face que nous venons de décrire est la face orientale; sur la face occidentale, au lieu d'une grande baie trigéminée, on voit une baie simplement géminée, disposée d'ailleurs de la même façon.

En terminant cette étude, nous croyons pouvoir affirmer que l'église de Saint-Hippolyte n'est pas antérieure au dernier quart du onzième siècle; peut-être même n'est-elle que du début du douzième. Les caractères qui nous ont amené à cette conclusion sont : la présence dans le plan d'une travée de chœur précédant l'abside, de croisillons faisant une saillie à l'extérieur, de colonnes avec chapiteaux sculptés servant de piliers à la nef; la présence aussi de fenêtres à la nef, la grande ouverture des fenêtres, leur doublement, la décoration assez riche du clocher, cette grande baie trigéminée que l'on retrouve à la Vineuse, à Chidde, à Ameugny. Assurément, certains de ces caractères se retrouvent dans des églises que nous croyons appartenir au onzième siècle, mais aucune église de cette époque ne les présente tous réunis. Considérons en outre l'excellence

de la construction et la perfection de l'appareillage, et nous resterons convaincus que l'église de Saint-Hippolyte est à peu près contemporaine de l'église abbatiale de Cluny.



ÉGLISE DE CHAZELLES

Chazelles est un hameau de la commune de Cormatin[1]; cette localité était, dès le onzième siècle, le siège d'une obédience de Cluny. Nous avons la mention de l'église de Notre-Dame de Chazelles en l'année 1095[2]; les actes de l'abbé Hugues, insérés dans le *Cartulaire B de Cluny*, la citent également plusieurs fois[3]. Elle dépendait de l'archiprêtré de Vérizet[4], comme nous le voyons dans un *Pouillé du quatorzième siècle*, et le titulaire de la cure était à la collation de l'abbé de Cluny[5]. L'église de Chazelles fut unie à celle de Taizé en 1583[6], et en 1845 détachée de celle de Taizé pour être réunie à celle de Cormatin.

L'église Notre-Dame de Chazelles est surtout intéressante actuellement pour son clocher et son abside, d'une construction très soignée en petits moellons régulièrement appareillés : cette partie de l'édifice est restée intacte,

1. Canton de Saint-Gengoux-le-Royal, arrondissement de Mâcon (S.-et-L.)
2. *Bullarium Cluniacense*, p. 23.
3. *Cartulaire B de Cluny*, aujourd'hui Bibl. nat. lat. 1498, nouv. acquisitions, folio 177 recto : « Ecclesia de Chasellas » ; folio 182 recto : « Ecclesiam de Casellis. »
4. *Pouillé du quatorzième siècle*, publié par U. Chevalier, p. 22 : « Curatus de Chaselloz. »
5. *Pouillé de 1513*, publié par Aug. Bernard, à la suite des *Cartulaires de Savigny et d'Ainay*, dans la collection des Documents inédits.
6. Archives départementales, G, 415.

tandis que la nef a été fort remaniée en ces derniers temps pour l'établissement d'une voûte. C'était primitivement une église à une seule nef plafonnée, suivie d'une travée dont la voûte en coupole sur trompes en cul-de-four supporte le clocher, puis enfin d'une abside voûtée en cul-de-four brisé. Les arcades qui font communiquer la travée sous la coupole d'un côté avec la nef et de l'autre avec l'abside sont en cintre brisé.

Le chœur en hémicycle est éclairé par trois fenêtres en plein cintre, de médiocre ouverture, ébrasées à l'intérieur et à l'extérieur. Au quinzième siècle, on a pratiqué une ouverture dans le mur méridional de la travée sous le clocher, et on a construit une chapelle voûtée sur croisée d'ogives, et éclairée par une fenêtre dont le remplage est flamboyant.

Si nous examinons l'extérieur de l'église, nous laisserons de côté la nef, remaniée, pour arriver tout de suite au clocher élevé sur plan carré, par conséquent à quatre faces, toutes semblables. Chacune de ces faces est divisée horizontalement en deux parties formant deux étages de baies : l'étage inférieur est percé d'une fenêtre en plein cintre, sans ornements, au-dessous de laquelle on voit dans la maçonnerie un arc de décharge en forme d'arc brisé; cet étage inférieur est encadré à droite et à gauche par deux bandes verticales ou bandes lombardes, faisant saillie sur le nu du mur, et se rejoignant à quelque distance au-dessus de la fenêtre par une série de petites arcatures en plein cintre. Un cordon de pierres légèrement saillant sur le parement du mur forme la séparation extérieure des deux étages. L'étage supérieur présente sur chaque face deux baies jumelles en plein cintre flanquées d'une colonnette à chaque extrémité formant les pieds-droits, et d'une autre colonnette supportant au milieu la retombée commune des deux archivoltes. Ces baies ont leur appui placé au niveau de la bande de pierre qui forme la séparation des deux

étages. Cet étage supérieur est encadré, comme l'autre, par un système de bandes lombardes et d'arcatures en plein cintre. Au-dessus de cet encadrement est la corniche qui porte le toit formé d'une pyramide obtuse à quatre pans couverte en laves. Cette corniche est constituée par trois éléments : deux cordons de pierre horizontaux, et dans leur intervalle une ligne de pierres d'environ $0^{m}05$ ou $0^{m}06$ d'épaisseur, posées de biais de façon à former une série d'angles saillants et d'angles rentrants. Ce genre de décoration est fréquemment employé dans les monuments de cette région, notamment à Saint-Philibert de Tournus et à l'église de Massy.

L'abside présente à l'extérieur trois fenêtres en plein cintre, dont l'ébrasement est assez accentué; entre ces fenêtres sont deux contreforts, droits, sans talus ni glacis d'aucune sorte, si ce n'est à leur extrémité supérieure. La corniche qui supporte la retombée du toit est composée comme celle du clocher; elle a en plus des modillons très simples qui soutiennent le ruban de pierre inférieur. Au-dessus du ruban, est cet ornement constitué d'angles saillants et rentrants où s'accroche la lumière, et que l'on trouve au onzième siècle principalement. La toiture de l'abside est formée de laves appuyées directement sur les reins de la voûte.

En résumé, cette église que nous voyons citée en 1095 peut bien en effet remonter au onzième siècle, mais tout à fait aux dernières années du onzième siècle; le soin avec lequel le clocher a été appareillé, l'élégance de sa silhouette, prouvent une habileté que n'avaient pas encore les constructeurs de la tour de Chapaize, par exemple, située à peu de distance de l'édifice que nous venons de décrire, et qui doit appartenir, elle, à la première moitié du onzième siècle.



ÉGLISE DE CHISSEY

Chissey[1], village situé au milieu des montagnes, faisait partie autrefois du bailliage et du diocèse de Mâcon, de l'archiprêtré de Vérizet[2], et ressortissait à la justice de l'abbé de Cluny[3]. L'église, placée sous le vocable de saint Pierre, était à la collation du Chapitre de Saint-Vincent de Mâcon[4]; elle est mentionnée, à la date de 926 : « Ecclesia sancti Petri de Chisiaco[5] », dans une charte de Cluny, et entre 1031 et 1060, dans une charte du *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon* : « Ecclesiam de Chisciaco in honore beati Petri dicatam. »[6]

L'église de Chissey, qui était fort délabrée depuis longtemps (on en a la preuve dans un procès-verbal de visite, vers 1675, où il est dit que « les vitres du chœur ouvertes et sans verres causent des inconvénients[7] ») a été complètement restaurée vers 1850; la construction du chœur, de l'abside et du transept remonte à cette époque.

L'église de Chissey est une intéressante église qui possède encore d'importantes parties anciennes : la nef et le clocher. Elle est orientée à contre-sens, et présente les dispositions suivantes : une sorte de porche formé par le dessous du clocher, puis la nef, le transept et enfin le chœur. Nous ne nous occuperons pas de ces deux dernières parties très intelligemment reconstruites.

1. Canton de Saint-Gengoux-le-Royal, arrond. de Mâcon (Saône-et-Loire).
2. *Pouillé du quatorzième siècle*, publié par l'abbé U. Chevalier.
3. Ragut, *Statistique du département de Saône-et-Loire*, Mâcon, 1838, 2 vol. in-4°, t. II.
4. *Pouillé du seizième siècle*, publié par Aug. Bernard.
5. *Cartul. de Cluny*, publié par Aug. Bernard et Bruel, 271.
6. *Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon*, 475.
7. Archives départementales, G, 77.

Commençons par le dessous du clocher, puisqu'il forme l'entrée de l'église ; il est voûté par une coupole sur trompes ; il communique avec la nef par une arcade en cintre brisé. La nef, unique, sans collatéraux, est voûtée en berceau brisé renforcé par des doubleaux également brisés dont des colonnes engagées supportent les retombées. La nef est ainsi divisée en quatre travées munies chacune d'une fenêtre assez fortement ébrasée à l'extérieur et à l'intérieur. Le mur est décoré intérieurement par des arcades brisées, appliquées comme à l'église de Taizé, et ayant leurs retombées sur des pilastres munis de tailloirs. C'est entre deux arcades, des dosserets formés par deux pilastres contigus, que sortent les colonnes engagées servant de pieds-droits aux doubleaux de la voûte. Ces colonnes entourées d'abord par de grosses bagues formées par des moulures qui continuent les tailloirs des pilastres, montent jusqu'à l'imposte de la voûte. Le tailloir qui surmonte le chapiteau de chaque colonne est au niveau d'une ligne de moulures accompagnant l'imposte de la voûte; au-dessus du tailloir monte en soutenant la voûte l'arc doubleau à section rectangulaire. Ces colonnes sont munies de bases et de chapiteaux dont la sculpture est fort intéressante.

Nous avons dit plus haut que l'église était orientée à contre-sens, et que le dessous du clocher formait comme un porche par où l'on entrait dans l'intérieur. Cette disposition est si rare dans nos églises, d'habitude bien orientées, que, à notre avis, lors de la restauration, l'église a dû être retournée, et on a construit le transept et le chœur à l'endroit où était autrefois la façade.

C'est contre le mur méridional de la nef, près du clocher, que se trouvent deux chapiteaux historiés placés en face de deux autres chapiteaux dont la décoration est purement ornementale. Ces chapiteaux à personnages, très curieux, ont évidemment participé à la restauration de l'édifice.

Le chapîteau le plus rapproché de l'ancien chœur repré-

sente trois scènes de la Nativité. Sur la face antérieure la sainte Vierge, couchée et enveloppée de draperies, se soulève vers son Fils, qui est placé au-dessus d'elle, dans un panier d'osier, entre deux têtes d'animaux qui paraissent être un cheval et un âne. Sur la face qui regarde le chœur, on voit les rois Mages qui viennent d'offrir leurs présents et qui retournent chez eux. L'autre face représente l'ange annonçant à des bergers la naissance du Messie. L'ange se tient, les ailes déployées, au-dessus des bergers, qui portent pour insignes, l'un une houlette, et l'autre une cornemuse. Le troupeau est figuré par un bélier et le chien de garde.

Le sujet des sculptures du second chapiteau est plus difficile à découvrir. La face antérieure représente le combat de deux guerriers : l'un tient à sa main gauche un écu qui le couvre depuis les pieds jusqu'à la poitrine, et il frappe de sa lance son adversaire qui plie sur ses genoux et tombe à la renverse. Sur la face qui regarde le chœur on ne peut rien démêler. L'autre face montre un homme assis sur des ruines, une lyre à la main. Le troisième chapiteau du même côté représente un masque, tel qu'on en peint dans nos théâtres; de la bouche et des oreilles sortent des espèces de rinceaux qui vont envelopper sur les côtés deux corps de chiens surmontés de têtes d'hommes.

Tous les autres chapiteaux anciens sont couverts de motifs d'ornementation d'une assez bonne conservation.

Nous pouvons sortir de l'église par une porte latérale ouverte au côté nord : cette porte est du douzième siècle, et a été restaurée.

La seule partie intéressante, à l'extérieur, est le clocher. Il est construit sur plan carré et présente en élévation quatre faces, toutes semblables. Sa construction est soignée, et présente beaucoup d'analogie avec celle du clocher de Chazelles, qui se dresse à une petite distance de Chissey. Les arêtes du clocher sont enveloppées dans toutes leur hauteur par des bandes verticales qui se retournent à angle

droit sur deux faces adjacentes. Les bandes lombardes établies aux deux extrémités d'une même face, se rejoignent à leur partie supérieure par une série de cinq arcatures en plein cintre, et forment ainsi pour chaque face un véritable encadrement. On distingue à chaque face trois étages de baies; l'étage inférieur est décoré d'une seule baie en plein cintre ébrasée à l'extérieur; l'étage intermédiaire, qui n'est séparé de l'étage inférieur par aucun ressaut dans la maçonnerie, est aussi orné d'une baie unique en plein cintre, non ébrasée. Puis vient une petite corniche plate soutenue par cinq modillons : c'est la séparation du deuxième et du troisième étage. L'étage supérieur éclairé sur chaque face par une baie géminée dont les archivoltes en plein cintre reposent à leur retombée commune sur un système de deux colonnettes, placées l'une devant l'autre, et à leurs retombées extérieures sur de simples pieds-droits en maçonnerie, est orné au-dessus de la baie par les cinq arcatures en plein cintre dont nous avons parlé. Puis vient la corniche composée de deux petits rubans de pierre enfermant entre eux une ligne de carreaux posés à plat, de biais, de façon à former une série d'angles saillants et rentrants. C'est une disposition que nous trouvons à Saint-Philibert de Tournus, à l'église de Chazelles, etc. Au-dessus de la corniche est une belle pyramide en pierre, à quatre pans, comme à la Vineuse, à Donzy-le-Royal, à Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, à Brancion, etc.

En résumé, l'église de Chissey qui n'a pas été construite d'un seul jet, comme on peut s'en convaincre en examinant les différences d'appareil dans la maçonnerie du mur septentrional de la nef à l'extérieur, mais qui est cependant assez homogène, par sa voûte en berceau brisé sur doubleaux au-dessus d'une seule nef, comme à Ameugny ; ses arcades appliquées contre le mur, comme à Taizé ; la disposition de sa nef avec colonnes engagées sortant du dos-

seret formé par les pilastres soutenant les arcades appliquées; la sculpture encore assez grossière des chapiteaux à personnages; le dessin assez élégant des motifs d'ornement dans les autres chapiteaux; la conformation de son clocher analogue à celle du clocher de Chazelles, ne nous parait pas appartenir au douzième siècle avancé; elle doit dater des environs de l'an 1100.

ÉGLISE DE PÉRONNE

Péronne [1], situé sur le penchant d'une montagne, à 18 kilomètres au nord de Mâcon, dépendait autrefois du bailliage et du diocèse de Mâcon, de l'archiprêtré de Vérizet, et, en partie, de la justice de l'abbé de Cluny; le reste était du ressort de la justice de Vaux-sous-Targe. Au sixième siècle, c'est du château de Péronne, élevé par Gontran, que ce prince a daté sa décision ordonnant l'observation des dimanches et fêtes. En 938, l'église de Péronne était interdite par décision d'un synode tenu à Chalon-sur-Saône [2]. En 1105, c'était une obédience de Cluny [3]. L'église de Péronne, sous le vocable de sainte Marie-Madeleine, était à la collation de l'abbé de Cluny. [4]

L'église de Péronne présente dans son plan les dispositions suivantes : un petit porche ouvert, une nef unique, une travée sous le clocher et une abside en hémicycle.

1. Canton de Lugny, arrondissement de Mâcon (Saône-et-Loire).
2. *Bullarium Cluniacense*, 4, col. 2.
3. *Cartulaire de saint Hugues*, 512, 711.
4. *Pouillé du seizième siècle.*

La nef est plafonnée ; elle est éclairée actuellement de chaque côté par deux grandes fenêtres modernes en plein cintre; on voit fort bien encore à l'extérieur la trace des anciennes fenêtres. On passe de la nef dans la travée au-dessus de laquelle s'élève le clocher sous une grande arcade doublée en cintre brisé : deux colonnes engagées supportent la retombée intérieure. Le dessous du clocher est voûté en coupole sur trompes en cul-de-four ; de grands arcs en cintre brisé sont appliqués latéralement contre le mur, et soutiennent la coupole. On voit aussi sur les murs, derrière une couche uniforme de badigeon la trace des fenêtres qui éclairaient cette travée. On passe dans l'abside semicirculaire qui forme le chœur, sous une grande arcade doublée en plein cintre; c'est l'arc triomphal, dont les retombées intérieures sont des colonnes engagées. L'abside est éclairée par trois fenêtres en plein cintre d'une maigre ouverture au vitrage, mais à large et profond ébrasement. Elles ouvrent intérieurement dans un système de sept arcatures en plein cintre, dont les impostes reposent sur des colonnes ou sur des pilastres. Il y a cinq colonnettes et trois pilastres; les pilastres présentent des cannelures; les chapiteaux et les tailloirs sont assez sobrement sculptés. Les moulures des bases des colonnettes, composées de deux tores de peu de relief et d'une gorge très peu creusée dans l'intervalle des deux tores, ont assez l'allure de certaines bases du onzième siècle; nous ne croyons pas toutefois pouvoir assigner à cette décoration une date antérieure à la première moitié du douzième siècle. Tous les exemples de ce système d'arcatures plaquées au fond du chœur, que nous avons jusqu'ici rencontrés, et ils sont nombreux (Donzy-le-Royal, Avenas, Saint-Nicolas-de-Beaujeu, Saint-Laurent-en-Brionnais, Châteauneuf, etc.), appartiennent à des monuments du douzième siècle.

Si nous passons à l'extérieur, nous verrons d'abord qu'on a fait récemment, sans parler de réparations sans impor-

tance, un étage complétement neuf au clocher, l'étage supérieur.

La façade est très nue; sous le toit du petit porche ouvert qui y est appliqué, on voit la porte principale dont l'encadrement en plein cintre date de la fin du quinzième ou du seizième siècle; les bases qui cantonnent les pieds-droits à la retombée des moulures, et les moulures elles-mêmes ne laissent aucun doute à cet égard.

Sur l'élévation latérale on voit des contreforts qui divisent à l'extérieur la nef en cinq travées : ce sont plutôt des bandes appliquées comme à l'église de Cotte que des contreforts qui n'ont pas d'ailleurs d'utilité ici puisque la nef n'a jamais été voûtée; on voit encore dans la maçonnerie la forme de quelques anciennes fenêtres. La corniche du toit est soutenue par des modillons fort simples.

Sur le mur latéral, au midi, s'ouvre une porte remaniée dont l'archivolte est en plein cintre; les sommiers de cette archivolte reposaient autrefois sur les tailloirs de colonnettes. Mais les colonnettes ont été détruites et les chapiteaux sont tellement mutilés qu'on n'y peut plus rien distinguer. Le linteau de la porte est sculpté d'une façon bizarre et le travail en paraît fort ancien. On y voit deux animaux affrontés séparés par une plante, animaux et plante dont il est difficile de déterminer l'espèce.

Le clocher carré est très massif et occupe toute la largeur de la travée; il est assez élevé, mais un étage nouveau y a remplacé l'étage supérieur ancien ; des trois étages qui constituent actuellement le clocher, un seul, le supérieur est percé de fenêtres. L'étage intermédiaire présente un mur plein. L'étage inférieur présente sur chaque face trois grandes arcatures doublées, en plein cintre. Deux contreforts soutiennent le clocher de chaque côté, au nord et au midi. L'abside a deux contreforts; elle est éclairée par trois fenêtres, d'environ 0m20 de largeur au vitrage qui affleure presque à l'extérieur, sans ébrasement.

La date de la construction de l'église de Péronne nous parait en somme devoir être comprise entre 1080 et 1120.



ÉGLISE DE CHARDONNAY

L'église Saint-Remy de Chardonnay[1] était à la collation du chapitre de Saint-Vincent de Mâcon; nous voyons que dès 952, il y avait une église sous le vocable de saint Germain dans cette localité[2]. L'église actuelle est une petite église à une seule nef plafonnée, suivie d'une travée voûtée par une coupole sur trompes, au-dessus de laquelle s'élève le clocher. Cette travée est flanquée à droite et à gauche par deux chapelles voûtées sur croisées d'ogives au quinzième siècle. Le chœur est composé simplement d'une abside en hémicycle, voûtée en cul-de-four brisé, et éclairé par trois fenêtres en plein cintre. Les fenêtres de la nef dans le mur latéral nord sont conservées intactes, étroites, à ébrasement profond.

A l'extérieur, la construction ne présente pas beaucoup d'intérêt : on voit contre les murs latéraux des contreforts qui sont plutôt des bandes appliquées; la corniche du toit de la nef est soutenue par des modillons d'un profil élémentaire. L'abside présente à l'extérieur l'ouverture de ses fenêtres, et les modillons qui supportent la corniche sont

1. Canton de Lugny, arrondissement de Mâcon (Saône-et-Loire).
2. « Ecclesia sancti Germani de Cardonaco. » *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*, 396.

sculptés. L'église est bâtie en matériaux d'un petit échantillon assez régulièrement disposés.

Le clocher, sur plan carré, présente quatre faces semblables. Il se compose de deux étages de baies : l'étage supérieur et la flèche carrée qui le surmonte sont modernes ; mais l'étage inférieur est resté intact, avec sa fenêtre en plein cintre sur chaque face et ses bandes lombardes. Le clocher a une apparence très massive.

L'église de Chardonnay doit remonter aux dernières années du onzième siècle, ou aux premières années du douzième.



ÉGLISE DE SAINT-OYEN

Le village de Saint-Oyen[1] est situé à une petite distance de la Saône, sur le ruisseau de la Bourbonne. En 906, nous trouvons dans une charte : « Ecclesia sancti Eugendi super fluvium Borbontia (*Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon*, 359). Dans le *Pouillé de* 1513, nous voyons qu'un prieuré y était établi. Plus anciennement même, dans un *Pouillé du quatorzième siècle*, nous rencontrons la même indication.

L'église de Saint-Oyen est une petite église à une seule nef plafonnée, éclairée de chaque côté par trois fenêtres refaites. La nef communique avec la travée au-dessous du clocher par une arcade en cintre brisé, épaisse d'environ un mètre. Le dessous du clocher est voûté en berceau

1. Hameau de la commune de Montbellet, canton de Lugny, arrondissement de Mâcon (Saône-et-Loire).

brisé ; à droite et à gauche sont deux espèces de croisillons voûtés en berceau brisé perpendiculairement à la voûte de la croisée. La travée de chœur et le chœur sont plafonnés ; la travée droite du chœur et l'abside en hémicycle sont éclairés par des fenêtres en plein cintre et par quelques fenêtres amorties en arc brisé. Il y a eu, d'ailleurs, des remaniements au treizième siècle, ainsi que l'indique le remplage des fenêtres supérieures du clocher, dont le dessin est franchement gothique. L'église ne présente pas de caractères saillants ; le chœur a dû être voûté en berceau brisé, et l'abside en cul-de-four, car on voit à l'extérieur de puissants contreforts, actuellement inutiles. Le clocher carré présente deux étages de baies : les baies du premier étage sont en plein cintre ; au deuxième étage, ce sont des fenêtres du treizième siècle. Le clocher est couvert par une pyramide obtuse à quatre pans, en laves. Le premier rang de laves au bord du toit est porté par un cordon de pierres en saillie formant corniche : au dessous sont des modillons sans caractère. Il n'y a pas de contreforts à la nef.

Il n'est guère possible d'indiquer une date précise pour la construction de l'église de Saint-Oyen ; elle peut remonter à la fin du onzième siècle ou aux premières années du douzième.

ÉGLISE DU VILLARS

L'église de Sainte-Marie-Madeleine du Villars[1], dont la construction doit remonter à la première moitié du douzième siècle, était à la collation de l'abbé de Tournus : elle

1. Canton de Tournus, arrondissement de Mâcon (Saône-et-Loire).

dépendait de l'archiprêtré de Vérizet. Il y avait anciennement dans cette localité un prieuré de bénédictines dont l'église existe encore en partie, ainsi que quelques morceaux du cloître. L'église du prieuré et l'église paroissiale présentent cette particularité sans doute fort rare, qu'elles sont construites côte à côte, séparées l'une de l'autre par un mur mitoyen.

L'église paroissiale est précédée d'un porche entièrement fermé; la porte du porche, en plein cintre, n'a rien de remarquable; mais le portail de l'église, sous le porche, est intéressant; il est d'une ornementation assez riche. L'archivolte en plein cintre retombe sur deux colonnettes.

L'église est à une nef, suivie d'une travée voûtée d'arêtes et d'une abside en hémicycle. La nef est plafonnée; sur chaque mur latéral est appliquée une série de six arcatures, comme à Taizé et à Burgy. L'abside principale est flanquée au midi d'une absidiole ouvrant sur une travée voûtée d'arêtes au-dessus de laquelle est construit le clocher, qui présente un seul étage de baies, surmontant un soubassement aveugle décoré de bandes verticales et d'arcatures lombardes.

C'est une église assez intéressante et qui mériterait une étude plus détaillée, surtout à cause de cette particularité qu'une autre église à large nef voûtée en berceau est construite à côté.



ÉGLISE DE CHIDDE

Chidde était, il y a quelques années, un hameau de la commune de Pressy-sous-Dondin[1]. C'est maintenant une commune située sur un escarpement d'un accès assez rude.

1. Canton de Saint-Bonnet-de-Joux, arrondissement de Charolles (S.-et-L.).

On y voit une « église très ancienne, ainsi que l'atteste le » style de son architecture et la forme de son clocher dont » la flèche est en maçonnerie. La cloche, dédiée à saint » Étienne, porte le millésime de 1108. »[1]

L'église de Chidde est une petite église à une seule nef, remaniée vers 1860, et surtout prolongée dans le sens de la façade qui est moderne, l'ancienne ayant été détruite. La nef est présentement voûtée sur des croisées d'ogives modernes au nombre de deux, ce qui donne deux travées; l'ancienne nef était certainement plafonnée, car on ne voit pas à l'extérieur de contreforts ayant pu fournir une résistance suffisante à la poussée d'une voûte en berceau. La nef est éclairée de chaque côté par deux fenêtres en plein cintre.

La nef est terminée par un mur percé d'une grande arcade en cintre brisé, qui la fait communiquer avec le transept composé d'une croisée voûtée en berceau brisé et soutenant le clocher, et de deux croisillons très courts voûtés en berceaux brisés perpendiculairement à l'axe de la nef et faisant à l'extérieur une faible saillie. Chacun de ces croisillons est éclairé dans le mur de fond par une fenêtre en plein cintre; toutes les fenêtres du côté méridional ont été remaniées afin d'introduire dans l'église une plus grande quantité de lumière; mais au nord les fenêtres anciennes sont restées intactes, en plein cintre, étroites, ayant tout leur ébrasement à l'intérieur. Après la croisée du transept vient l'abside peu profonde, voûtée en cul-de-four brisé et éclairée par trois fenêtres très petites ayant tout leur ébrasement à l'intérieur. Les dimensions de ces fenêtres sont les suivantes :

Hauteur au vitrage : 0m60. — Largeur : 0m25. — Profondeur (depuis le nu du mur à l'intérieur jusqu'au vitrage) :

1. *Annuaire de Saône-et-Loire*, 1843.

0m75. — Hauteur à l'ébrasement : 1m05. — Largeur : 0m65. Le vitrage de ces fenêtres affleure à l'extérieur au ras du mur.

Dans le décrochement du mur de la croisée, à l'endroit où vient s'emmancher le cul-de-four de l'abside, on remarque une fenêtre en plein cintre ayant, comme toutes les autres fenêtres anciennes du même édifice, tout son ébrasement à l'intérieur.

Nous n'avons plus à noter dans l'intérieur de l'église que l'ornementation des corniches placées aux impostes de la grande arcade qui fait communiquer la nef avec le transept. Ces corniches affectent le profil suivant : un bandeau ou méplat à la partie supérieure ; la partie inférieure est abattue et se présente en biseau; le méplat est séparé du biseau par une petite gorge sculptée en creux : sur le biseau sont sculptées en relief de grosses perles placées les unes à côté des autres, mais sans se toucher.

Si nous passons à l'extérieur, nous ne nous arrêterons guère à la nef, dont la façade est entièrement moderne, et dont l'élévation latérale donne lieu à peu de remarques. On y voit seulement de chaque côté deux fenêtres en plein cintre, refaites au midi, intactes au nord. Puis on rencontre la légère saillie formée par les croisillons percés chacun d'une fenêtre en plein cintre, et en continuant toujours on contourne l'abside en hémicycle, éclairée par trois fenêtres qui, n'ayant pas d'ébrasement à l'extérieur semblent être de dimensions tout à fait exiguës. Entre les trois fenêtres sont placés deux contreforts sans ressauts, d'une faible saillie et d'une médiocre largeur, terminés en haut par un glacis qui s'applique contre le mur. Il n'y a pas de corniche sous le toit de l'abside, qui est formé de laves posées sur les reins du cul-de-four. On peut regretter que dans cette église le crépissage enlève la vue de l'appareil, et empêche ainsi de voir si le clocher est d'une construction autre que celle du reste de l'édifice.

Le clocher émerge au-dessus de la croisée du transept ; il est établi sur plan carré et bâti en moyen appareil d'un fort échantillon. Les constructions aussi soignées que celle qui nous occupe sont extrêmement rares dans le pays ; on voit que l'on quitte le Mâconnais où le petit moellon irrégulier règne à l'exclusion de la pierre d'appareil, pour entrer dans le Charollais où la nature de la pierre change et se laisse tailler plus aisément. Le clocher de Chidde a ses quatre faces semblables : il est divisé en deux étages : l'étage inférieur décoré de deux grandes baies ou arcatures aveugles en plein cintre ayant leur appui sur une bande de pierre légèrement saillante portée par de petits modillons très simples, et l'étage supérieur qui présente sur chaque face une ouverture trigéminée ayant assez d'analogie avec celle du clocher d'Ameugny : ce sont trois baies en plein cintre, d'une apparence trapue, dont les archivoltes reposent sur quatre colonnes courtes, solides, composées d'un socle carré, d'un fût d'une très petite longueur et d'un chapiteau. La sculpture des chapiteaux est assez plate et ne dénote pas un art bien avancé. Au-dessus de ces fenêtres on voit sur chaque face six modillons soutenant une corniche moderne et une petite flèche couverte en ardoises. A la place de cette flèche on voyait, il y a une quarantaine d'années une pyramide à base carrée en belles pierres d'appareil. Quant à la cloche de 1108, signalée par l'*Annuaire de Saône-et-Loire*, il n'en est plus question. A-t-elle été détruite ? ou transportée ailleurs ? ou n'a-t-elle jamais existé ? le fait est que le clocher renferme actuellement une cloche avec inscription du seizième siècle. Nous remarquons dans cet édifice l'absence de bandes lombardes avec arcatures en plein cintre ; c'est que, encore une fois, nous quittons le Mâconnais où cette ornementation est si employée. L'église de Chidde nous paraît appartenir au début du douzième siècle.



ÉGLISE DE CLESSÉ

Clessé[1] est un village situé à 15 kilomètres au nord de Mâcon. Il dépendait du bailliage et du diocèse de Mâcon, de l'archiprêtré de Vérizet et de la justice de l'abbaye de Saint-Pierre de Mâcon; le prieur de cette abbaye nommait le titulaire de la cure[2]. Le *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon* mentionne plusieurs fois cette localité, dès le dixième siècle[3], mais il n'est question de l'église dans aucune charte.

L'église est placée sous le vocable de Notre-Dame; elle est bien orientée. L'*Annuaire de Saône-et-Loire de* 1843, la cite comme « remarquable surtout par son clocher octogone, aux fenêtres géminées, de style roman du dixième siècle ». M. H. Pignot, dans son *Histoire de l'ordre de Cluny*[4], y reconnaît un clocher clunisien octogone.

En 1096, Urbain II confirme au prieur et à la communauté de Saint-Pierre de Mâcon, le droit de nommer aux églises paroissiales du patronage de Saint-Pierre : l'église de Clessé se trouve comprise dans la liste. [5]

C'est une petite église à une seule nef plafonnée, éclairée de chaque côté par trois fenêtres refaites, en plein cintre, qui communique avec la croisée du transept par une grande arcade en plein cintre. La croisée est voûtée par une coupole sur trompes; les grandes arcades qui y donnent entrée sont toutes en plein cintre, non doublées. Les deux croisillons, voûtés sur croisées d'ogives, datent de la fin du quinzième ou du commencement du seizième siècle.

La croisée du transept communique avec le chœur à

1. Canton de Lugny, arrondissement de Mâcon (Saône-et-Loire).
2. *Pouillé du seizième siècle.*
3. *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*, 238, 481.
4. H. Pignot, *Hist. de l'ordre de Cluny*, t. II, p. 534, en note.
5. De la Rochette, *Hist. des évêques de Mâcon*, t. II, p. 86-87.

chevet plat par une arcade en plein cintre. Le chœur primitif se terminait sans doute par une abside ronde ; il a été refait sur plan rectangulaire et voûté d'arêtes : il n'a aucun caractère.

Passons à l'extérieur et considérons la façade qui n'a pas été remaniée : elle se compose d'un mur terminé à sa partie supérieure en forme de pignon. Au centre de la façade, au rez-de-chaussée, est percée une porte en plein cintre, doublée. En haut, dans le pignon, s'ouvre une petite fenêtre en plein cintre qui éclaire les combles. Le reste de la façade est décoré par quatre encadrements formés de bandes verticales qui se rejoignent à leur partie supérieure par une série d'arcatures en plein cintre. C'est un système d'ornementation que l'on rencontre souvent dans les églises du Mâconnais et du Chalonnais : une disposition assez rare, est celle d'une bande verticale qui descend jusqu'au-dessus de la porte, au milieu du plein cintre. Nous ne connaissons qu'une autre façade d'église où cette particularité se retrouve : c'est à Saint-Martin de Laives [1], et dans cette dernière église la même particularité se remarque à l'abside au-dessus de la fenêtre centrale.

L'élévation latérale divise à l'extérieur la nef en trois travées ; chaque travée est éclairée par une fenêtre en plein cintre, remaniée et séparée de sa voisine par un contrefort plat, en forme de bande verticale qui monte rejoindre la corniche du toit. Cette corniche, formée par un bandeau de maçonnerie est supportée par des modillons sculptés d'une façon variée : têtes grimaçantes, profils d'animaux. Les modillons qui supportent la corniche du mur septentrional ne sont pas sculptés.

Nous ne parlerons pas de l'élévation extérieure des croisillons, ni de la petite tour polygonale moderne qui ren-

1. Canton de Sennecey-le-Grand, arrondissement de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

ferme l'escalier du clocher, ni du chevet de l'église. Arrivons au clocher.

Le clocher de l'église de Clessé est octogonal. Les trompes en cul-de-four qui transforment le carré en octogone sont chargées à leur partie supérieure, en dehors, par des petits talus de maçonnerie à deux pentes.

Il faut distinguer deux étages : l'étage inférieur, aveugle, est orné sur chaque face par deux bandes verticales qui se rejoignent en haut par deux arcatures en plein cintre. Une corniche d'un profil fort simple, sépare l'étage inférieur du deuxième étage, orné sur chacune de ses faces d'un encadrement de bandes verticales et d'arcatures en plein cintre, au nombre de quatre. Dans cet encadrement, et sous une arcature en cintre légèrement surbaissé qui a pour pieds-droits deux colonnettes, s'ouvre une baie géminée dont la retombée médiane est portée sur une colonnette, tandis qu'aux retombées extérieures correspondent de simples pieds-droits en maçonnerie. Au-dessus de cet étage est la corniche portée sur chaque face par six modillons d'un profil fort simple ; au-dessus de ces modillons, la corniche est composée par un simple cordon de pierre surmonté d'une ligne de grosses têtes de clous, puis vient une moulure en quart de rond qui rejoint le toit. Le toit en forme de pyramide à huit pans est recouvert par des tuiles ; il est moderne.

En somme, c'est surtout l'extérieur qui est intéressant à l'église de Clessé, et particulièrement le clocher construit dans d'excellentes proportions. Bien que certains détails de la façade et de l'intérieur de l'église nous paraissent appartenir à la fin du onzième siècle, il nous paraît difficile de faire remonter la construction du clocher à une date aussi éloignée. Notre opinion est que l'église de Clessé dont l'apparence est assez homogène doit appartenir au début du douzième siècle.

ÉGLISE DE LYS

Lys est un hameau de la commune de Chissey[1]. Son église, placée sous le vocable de Notre-Dame, est citée en 1120[2]; dans le *Pouillé du quatorzième siècle,* publié par M. l'abbé U. Chevalier, on voit que la paroisse de Lys est située dans la circonscription de l'archiprêtré de Vérizet[3]. Le *Pouillé de* 1513 mentionne l'église de Lys comme étant à la collation de l'abbé de Cluny.

C'est une église à une seule nef, plafonnée, suivie d'une travée voûtée en coupole sous le clocher, et d'un chœur voûté en cul-de-four. Les deux arcades qui font communiquer la travée placée sous le clocher d'un côté avec la nef, de l'autre côté avec l'abside, sont en cintre brisé; le cul-de-four qui recouvre l'abside est également brisé.

La nef est éclairée de chaque côté par deux fenêtres en plein cintre, ébrasées à l'intérieur et à l'extérieur; la travée qui précède l'abside est éclairée de chaque côté par une fenêtre, et l'abside est munie de trois fenêtres également en plein cintre.

A l'extérieur, la nef n'a aucune originalité : la façade est percée d'une porte sans caractère, et se termine par un pignon triangulaire sans aucun ornement. L'élévation latérale est très nue; on n'y voit que les fenêtres qui donnent du jour à la nef; leur encadrement est très bien appareillé. L'ébrasement extérieur de ces fenêtres est très accentué. La travée sous le clocher est signalée à l'extérieur par les contreforts qui montent renforcer les arêtes du clocher.

1. Canton de Saint-Gengoux-le-Royal, arrond. de Mâcon (Saône-et-Loire).
2. « Ecclesia de Li. » Chifflet, *Preuves*, 401.
3. « In archipresbiteratu Viriseti..... curatus de Ly.

Le clocher est construit sur plan carré ; il présente deux étages de fenêtres. C'est à chaque étage une baie amortie en plein cintre, unique sur chaque face : ces ouvertures n'offrent aucun ornement ; le parement des murs du clocher ne présente même pas la décoration si fréquente composée par les bandes lombardes reliées par une série d'arcatures en plein cintre. Le clocher est couvert par un toit en bâtière, ce qui est un fait assez rare dans la région : l'église de Domange [1] présente seule avec celle de Lys cette particularité ; mais peut-être ces toitures ne sont-elles pas contemporaines de la construction des clochers.

L'abside est décorée par une série de modillons sculptés qui soutiennent la corniche sous le toit ; mais la sculpture y est grossière et peu variée ; entre les fenêtres de l'abside sont placés deux contreforts de $0^{m}30$ de saillie.

L'église de Lys appartient probablement à la fin du onzième ou au commencement du douzième siècle.

ÉGLISE DE LA VINEUSE

Le village de la Vineuse [2] est bâti d'une façon pittoresque, à 7 kilomètres au nord-ouest de Cluny, sur le sommet d'une montagne : l'église domine le village. Nous trouvons mention de la paroisse [3] de Notre-Dame de la Vineuse au onzième siècle, dans une charte non datée du *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon ;* le même *Cartulaire*

1. Hameau de la commune d'Igé, canton de Cluny, arrond. de Mâcon.
2. Canton de Cluny, arrond. de Mâcon (Saône-et-Loire).
3. *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*, 509.

dans une pièce datée de la fin du onzième siècle, cite l'église : « Ecclesie Vinose[1]. » Cette localité dont on retrouve souvent le nom dans les chartes contemporaines des premiers abbés de Cluny, Bernon, Aymard, Mayeul et Odilon, semble avoir été occupée très anciennement par les moines de Cluny ; le titulaire de la cure dépendait toutefois du chapitre de la cathédrale de Saint-Vincent de Mâcon, qui avait la justice sur la plus grande partie de la paroisse ; le reste dépendait de celle de l'abbé de Cluny[2]. Dans le *Pouillé du quatorzième siècle*, nous voyons que la cure de la Vineuse appartenait à l'archiprêtré du Rousset ; le *Pouillé du seizième siècle* nous donne la même indication.

L'église de la Vineuse est une église à trois nefs, reconstruites à une époque récente, voûtées par des compartiments d'arêtes séparés par des doubleaux. Les piliers sont des colonnes avec des chapiteaux et des bases sans aucun style. Il y a des fenêtres dans les lunettes de la voûte à la grande nef et aux collatéraux. L'intérieur est divisé en quatre travées ; le mur extérieur de la nef est entièrement moderne.

Les seules parties anciennes de l'église sont le transept avec le chœur et le clocher élevé au-dessus du carré du transept ; le carré du transept appartient seul à la construction primitive, à l'exclusion des deux croisillons, dont l'un, le croisillon méridional a été construit au quinzième siècle[3], voûté sur croisée d'ogives à moulures prismatiques, et éclairé par une fenêtre à remplage flamboyant. Dans l'une des formes de la fenêtre est restée une grisaille datant peut-être du quinzième siècle, représentant une tête de vieillard. Le croisillon septentrional a été construit en 1844 sur le modèle du croisillon sud.

1. *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*, 587.
2. Ragut, *Statistique du département de Saône-et-Loire*, t. II, p. 349, Mâcon, 1838, 2 vol. in-4°.
3. *Annuaire de Saône-et-Loire*, 1843.

Les croisillons communiquent avec le carré du transept par des arcades en plein cintre; la nef communique également avec le carré du transept par une arcade en plein cintre. Le chœur se compose d'une abside en hémicycle voûtée en cul-de-four; il est éclairé actuellement par deux fenêtres modernes en plein cintre, mais on voit parfaitement à l'extérieur, dans la maçonnerie, le dessin des anciennes fenêtres, surtout de celle qui était percée dans l'axe.

Le carré du transept est voûté en berceau brisé.

Si nous passons à l'extérieur, nous laisserons de côté la nef, qui est sans intérêt au point de vue archéologique, pour arriver tout de suite au clocher qui est la partie la plus intéressante de l'édifice. Étayé de chaque côté, au nord comme au sud, par deux contreforts dont la base se perd dans la construction des croisillons, le clocher s'élève sur plan carré ou plutôt rectangulaire, dont les grands côtés sont perpendiculaires à l'axe de l'église. Les quatre faces du clocher présentant des dispositions semblables, il suffit que nous en décrivions une, celle par exemple qui s'élève au-dessus de la toiture de l'abside. Cette face est divisée en trois étages : l'étage inférieur ou soubassement, aveugle, encadré dans un système de bandes et d'arcatures lombardes; au second étage ou étage intermédiaire, nous retrouvons les bandes verticales placées vers les arêtes du clocher; mais ces bandes montent jusqu'à la partie supérieure du troisième étage où elles se rejoignent au-dessus de l'archivolte des baies trigéminées par trois larges arcatures en plein cintre. Le second étage séparé du premier par une petite bande de pierre légèrement saillante est éclairé par deux fenêtres en plein cintre doublées, dont l'encadrement intérieur est établi légèrement en retrait sur le nu du mur. Cet étage intermédiaire est séparé de l'étage supérieur par une bande horizontale de pierre qui forme l'appui d'une grande baie trigéminée dont les trois archivoltes en plein

cintre ont leurs deux retombées communes soutenues par des systèmes de deux colonnettes placées l'une derrière l'autre. Les deux retombées extérieures de ces baies trigéminées portent sur des pieds-droits en forme de pilastres cantonnés au dehors par des colonnettes. Toutes ces colonnettes ont leurs chapiteaux et même leurs tailloirs sculptés; on peut relever sur les tailloirs trois motifs d'ornementation : rangs de perles juxtaposées; lignes d'oves exécutées avec une grande délicatesse, consistant en une série d'ovales complets, très réguliers, à deux courbes concentriques, posées horizontalement dans le sens de leur plus grande longueur. Ces deux motifs décorent le bandeau ou partie supérieure du tailloir; le chanfrein du tailloir est orné de damiers formés de trois lignes de carrés alternativement en saillie et en creux.

L'étage supérieur du clocher est séparé de la toiture par une corniche très simple dont le profil est un bandeau étroit au-dessus d'un quart de rond. Le toit du clocher est formé par une belle pyramide en pierre à quatre pans, genre d'amortissement assez employé dans les environs, bien moins toutefois que la petite toiture basse, à quatre pans couverts en laves. On voit de ces pyramides en pierre à l'église de Donzy-le-Royal, à l'église de Chissey, à l'église de Châteauneuf, à celle de Saint-Maurice-de-Châteauneuf, etc.; il y en avait une sur le clocher de la petite église de Chidde; on en voit encore sur les limites du diocèse, un peu en dehors, à l'église de Brancion et dans quelques autres localités.

L'abside de l'église n'offre à l'extérieur aucune particularité : on n'y voit pas de contreforts, et les deux fenêtres qui y sont actuellement percées sont modernes. Le toit de l'abside est formé par des laves reposant directement sur les reins du cul-de-four.

En résumé, nous ne croyons pas que l'église de la Vineuse appartienne au onzième siècle; les dispositions du clocher

sont bien à peu près les mêmes qu'à l'église de Massy, mais les détails d'ornementation sont certainement d'une date plus récente. A Massy, les seuls motifs de décoration qu'on aperçoive sont des motifs appartenant au onzième siècle, tandis qu'à la Vineuse, les quelques détails sculptés le sont d'une manière assez fine et sur un dessin plus artistique. Nous ne parlerons pas des baies trigéminées comme étant employées exclusivement au douzième siècle; car le clocher de l'église d'Ameugny, qui pourrait bien être du onzième siècle, en présente, bien que d'une forme sensiblement plus trapue. Quant à la pyramide de pierre qui surmonte le clocher, on n'en rencontre guère au onzième siècle, plus fréquemment au contraire au douzième, peut-être même celle-ci est-elle encore postérieure à l'époque romane; nous sommes donc tenté d'admettre que le chœur et le clocher de l'église de la Vineuse remontent au début du douzième siècle.



ÉGLISE DE PIERRECLOS

Le village de Pierreclos[1], situé au fond d'un vallon, est dominé par le château de Pierreclos, bâti au sommet d'une petite éminence; c'est auprès de ce château, dans son enceinte même, qu'était bâtie l'ancienne église dont il reste le clocher et le chœur. Une autre église a été bâtie à une époque bien postérieure dans le village. Les débris de l'ancienne église valent la peine d'être signalés : ils sont dans un parfait état de conservation, et servent actuelle-

1. Canton de Tramayes, arrondissement de Mâcon (Saône-et-Loire).

ment de chapelle au château. La nef n'existe plus, mais la grande arcade qui la faisait communiquer avec le dessous du clocher existe encore : elle est en cintre brisé, doublée; des colonnes engagées en soutiennent les retombées intérieures; les chapiteaux de ces colonnes représentent des personnages et des animaux. Le dessous du clocher est voûté en coupole sur trompes. Le chœur en hémicycle est voûté en cul-de-four brisé, et éclairé par trois petites fenêtres en plein cintre ayant à l'intérieur leurs pieds droits cantonnés de colonnettes.

Le plan du clocher est rectangulaire; la face septentrionale est décorée d'une manière analogue à la face méridionale; la face orientale ressemble à la face occidentale, si ce n'est que la première a un étage de baies en plus. La face méridionale présente deux étages de baies; le premier est éclairé par une baie géminée en plein cintre : deux colonnettes placées l'une derrière l'autre supportent la retombée commune des deux archivoltes. Le second étage est décoré par une baie analogue dont l'appui repose sur une corniche peu saillante. Au-dessus est la corniche du toit portée sur des modillons très simples; puis le toit en pyramide à quatre pans recouverts en laves. La face orientale présente au premier étage une baie géminée que n'a pas la face occidentale; le second étage est éclairé par deux baies géminées en plein cintre séparées par un pilastre en maçonnerie. L'église de Pierreclos doit dater de la première moitié du douzième siècle.



ÉGLISE DE SAINT-MARTIN-DE-LIXY

Le petit village de Saint-Martin-de-Lixy [1], situé sur une éminence près des bords du Sornin [2], était autrefois du bailliage et du diocèse de Mâcon, de l'archiprêtré de Beaujeu; l'église était comme sa voisine, Saint-Paul de Châteauneuf, à la collation du chapitre de Saint-Paul de Lyon [3], mais elle appartenait dans le principe au chapitre de Saint-Vincent de Mâcon [4]; deux chartes du dixième siècle, insérées dans le *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*, mentionnent l'église de Saint-Martin-de-Lixy. [5]

La petite église qui se dresse actuellement au milieu du village n'est pas, croyons-nous, antérieure à la première moitié du douzième siècle. Elle est bien orientée. Elle offre un plan particulier, le plus simple de tous, dont nous n'avons pas trouvé d'autre exemple dans la circonscription de l'ancien diocèse de Mâcon; elle présente une seule nef immédiatement suivie de l'abside en hémicycle. Par suite de la disposition du clocher aucune travée ne vient s'interposer entre la nef et le chœur. C'est d'ailleurs à peu près le seul intérêt que présente l'intérieur de l'église. La nef est plafonnée et éclairée de chaque côté par deux fenêtres; les fenêtres percées dans le mur méridional ont été refaites et agrandies, mais celles du côté nord, restées intactes, se présentent sous l'aspect de véritables fentes, amorties en plein cintre, non ébrasées à l'extérieur, et présentant vers l'intérieur un profond ébrasement. L'épaisseur des murs

1. Canton de Chauffailles, arrondissement de Charolles (Saône-et-Loire).
2. Petite rivière qui se jette dans la Loire, près de Pouilly-sous-Charlieu.
3. *Pouillé du seizième siècle*, publié par Aug. Bernard.
4. *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*, 420.
5. *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*, 70, 420.

de la nef est considérable, nous ne saurions dire pourquoi : elle est d'un mètre. L'arcade qui fait communiquer la nef et le chœur est en plein cintre ; ses sommiers reposent sur des tailloirs très simples présentant comme profil un méplat et un chanfrein. Le mur qui soutient le clocher, et qui sépare la nef et le chœur, a une épaisseur de 85 centimètres.

L'abside, composée d'une partie droite terminée par un hémicycle, est voûtée par un berceau et un cul-de-four plein cintre; elle était éclairée primitivement par trois fenêtres en plein cintre : une seule est ouverte encore du côté nord; elle a d'ailleurs été remaniée. Dans la partie droite du chœur s'ouvre au midi une arcade qui donne entrée dans une chapelle construite au quinzième siècle, ainsi qu'on le voit d'après le profil des moulures de l'arcade, de celles de la croisée d'ogives et le remplage de la fenêtre qui divise celle-ci en deux formes. Nous n'avons plus à signaler dans l'intérieur, outre la déclivité du sol de l'église qui descend vers la façade, qu'une pierre tombale placée devant l'autel, dans le chœur, et datée de 1485. Dans la chapelle du quinzième siècle est une petite piscine de la même époque.

La façade et l'élévation latérale de l'église ne donnent lieu à aucune remarque; la corniche placée sous le toit de l'abside est portée par des modillons diversement sculptés : têtes grimaçantes, profils d'animaux.

Au-dessus du mur qui sépare la nef et le chœur se dresse un clocher-arcade à deux baies en plein cintre ; la retombée médiane des deux archivoltes repose sur un système de deux colonnettes dont la sculpture des chapiteaux paraît remonter à la première moitié du douzième siècle. Ces chapiteaux, qui ont beaucoup d'analogie avec ceux que l'on voit aux clochers de la Vineuse et de Pierreclos, sont à peu près le seul caractère qui permette de dater approximativement l'église.

ÉGLISE DE FLAGY

Flagy[1] est situé dans un vallon, au nord-ouest de Cluny, dont une distance de 8 kilomètres le sépare. Ce village dépendait autrefois du bailliage et du diocèse de Mâcon, de l'archiprêtré du Rousset[2], et de la justice de l'abbé de Cluny. Cité au dixième siècle sous la forme de « Flatgiacus », puis de « Flaggiacus » et enfin de « Flagiacus »[3], son église était placée sous le vocable de saint Thibaud.

L'église de Flagy, très remaniée, n'est intéressante que par son clocher. Elle est à une seule nef plafonnée, éclairée de chaque côté par trois fenêtres en plein cintre refaites. La nef communique avec la travée suivante par une grande arcade en plein cintre; après avoir franchi cette arcade, on se trouve dans la travée voûtée en berceau plein cintre au-dessus de laquelle s'élève le clocher. Le berceau placé sous le clocher se continue au-dessus du chœur et se termine par un cul-de-four qui couvre l'abside semi-circulaire. Les fenêtres de l'abside sont refaites, et le chœur est très remanié. L'abside et la travée placée sous le clocher étaient séparées autrefois : cela se voit fort bien à l'extérieur. Il subsiste du côté nord l'ouverture bouchée d'une fenêtre longue et fort étroite.

Le clocher est carré; ses quatre faces sont semblables; il se compose de deux étages. L'étage inférieur repose sur un cordon de pierre saillant sur le parement du mur; il est décoré de deux longues baies aveugles, en plein cintre séparées l'une de l'autre et encadrées par trois bandes

1. Canton de Cluny, arrondissement de Mâcon (Saône-et-Loire).
2. *Pouillé du quatorzième siècle*, publié par M. l'abbé U. Chevalier.
3. *Cartulaires de Cluny*, publiés par Aug. Bernard et Bruel, 155, 227, 879, 1458.

verticales; la bande du milieu et chacune des bandes latérales sont reliées à leur partie supérieure par une série de trois arcatures en plein cintre. Au-dessus de cet encadrement se trouve un cordon de pierres saillantes qui sépare l'étage inférieur de l'étage supérieur. Les baies géminées qui ornent cet étage sur chaque face ont leur appui sur ce cordon; ces fenêtres ont la retombée commune de leurs deux archivoltes en plein cintre sur deux colonnettes placées l'une derrière l'autre. Cet étage est encadré par deux bandes latérales qui montent verticalement jusque sous la toiture. La toiture, très surbaissée, se compose d'une pyramide à quatre pans recouverte en laves.

Ce clocher est construit en pierres d'appareil, et parait remonter, comme le clocher de Donzy-le-Royal, à la première moitié du douzième siècle; toutefois, nous manquons de caractères pour établir sa date d'une façon bien précise.



ÉGLISE DE TAIZÉ

Le village de Taizé [1] est situé sur une hauteur d'où la vue s'étend sur la vallée de la Grosne, à environ un demi-kilomètre de cette rivière. Au pied du village passe la route qui mène de Cluny à Saint-Gengoux-le-Royal. Taizé dépendait autrefois du bailliage et du diocèse de Mâcon, de l'archiprêtré du Rousset [2], de la châtellenie de Saint-André-le-Désert, et de la justice de l'abbé de Cluny qui

1. Canton de Saint-Gengoux-le-Royal, arrondissement de Mâcon (Saône-et-Loire).
2. *Pouillé du quatorzième siècle.*

nommait le titulaire de la cure [1]. Il est fait mention de cette localité dans de nombreuses chartes de Cluny [2] et dans le *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon* : vers la fin du dixième siècle, nous trouvons citée la chapelle de Saint-Martin-de-Taizé [3]; au onzième siècle, l'église de Taizé est donnée en précaire [4]; au douzième siècle, en 1156, nous la retrouvons dans un cartulaire de Cluny [5]. L'église de Taizé a quitté le vocable de saint Martin pour se placer sous l'invocation des saintes Marie et Marie-Madeleine; la cure de Chazelles fut unie à celle de Taizé en 1583. [6]

La petite église de Taizé, qui présente une bonne orientation, est à une seule nef, suivie d'une travée au-dessus de laquelle s'élève le clocher, et terminée par une abside en hémicycle.

La nef est voûtée en berceau brisé; trois grandes arcades en cintre brisé, reposant sur des pilastres munis de tailloirs, soutiennent de chaque côté le mur d'où part cette voûte; ces arcades sont appliquées contre les murs latéraux. C'est une disposition très rare. La nef est éclairée de chaque côté par deux fenêtres à ouverture très étroite, profondément ébrasées à l'extérieur et à l'intérieur, absolument intactes : ces fenêtres ne sont pas placées dans l'axe des arcades qui soutiennent la voûte, mais au contraire dans l'axe des pilastres : c'est là encore un fait à remarquer.

La nef communique avec le dessous du clocher par une grande arcade en cintre brisé, non doublée. La travée sous le clocher est voûtée par une coupole sur trompes en cul-de-four; cette travée est éclairée de chaque côté par une fenêtre étroite en plein cintre. Deux arcades en cintre

1. *Pouillé du seizième siècle.*
2. *Cartulaires de Cluny* (publiés dans la collection des *Documents inédits*), 152, 163, 565, 1619.
3. *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*, publié par Ragut, 522.
4. *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*, 465.
5. *Cartulaire de Cluny* (in fine, B).
6. Archives départementales, G. 415.

brisé sont appliquées, l'une au nord, l'autre au sud, contre les murs latéraux, et servent à porter le mur d'où émerge la coupole.

On passe dans l'abside par un arc triomphal en cintre brisé qui supporte le mur de décrochement du cul-de-four de l'abside et de là coupole; dans ce décrochement est percé un petit oculus. L'abside est voûtée par un cul-de-four brisé, et est éclairée par cinq fenêtres en plein cintre, ébrasées à l'intérieur et à l'extérieur, et présentant une étroite ouverture.

Les dimensions principales de l'édifice sont les suivantes :

Longueur totale dans œuvre : 17m60. — Longueur de la nef : 11m30. — Longueur de l'abside : 2m60. — Largeur de la nef : 6m75. — Épaisseur du mur de façade : 0m80. — Largeur des fenêtres de l'abside au vitrage : 0m18. — Hauteur sous la voûte de la nef : 7m50. — Hauteur des arcades de la nef : 4m10. — Hauteur des pilastres sous le tailloir : 2 mètres.

Si nous passons à l'extérieur, nous remarquons la porte de la façade en plein cintre; au-dessus est une toiture à trois pentes formant auvent, portée sur de fortes consoles d'une grande saillie. Un cordon de pierre légèrement saillant divise horizontalement la façade en deux parties; au-dessus de ce cordon est une fenêtre en plein cintre qui a été élargie.

L'élévation latérale est fort simple : il n'y a pas de contreforts. On y remarque l'ouverture ébrasée des fenêtres étroites qui éclairent la nef. Le bord du toit est posé sur une bande de maçonnerie formant corniche que supportent des modillons. La toiture en laves est posée sur les reins de la voûte.

Il n'y a de contreforts que pour étayer la base du clocher. Le mur de clôture de la travée sous le clocher est percé par l'ouverture d'une fenêtre en plein cintre. Nous n'avons pu voir l'extérieur de l'abside qui donne dans une propriété

particulière; nous ne pouvons dire si elle est flanquée de contreforts.

Le clocher qui s'élève au-dessus de la travée voûtée en coupole a beaucoup d'analogie avec les clochers de Chazelles et de Chissey. Il est construit sur plan carré et présente quatre faces toutes semblables. Chaque face est divisée en deux étages. Les arêtes sont renforcées dans toute leur hauteur par des bandes verticales qui embrassent à la fois deux faces contiguës.

L'étage inférieur est limité en bas par un petit cordon de pierres sur lequel vient s'appuyer une baie en plein cintre, ouverte sur deux faces, aveugle sur les deux autres; un autre cordon saillant qui coupe horizontalement même les bandes qui embrassent les arêtes de la construction, sépare le premier du second étage. Le second étage est percé sur chacune de ses faces par des baies géminées en plein cintre; une colonnette soutient la retombée commune des deux archivoltes. Au-dessus de ces baies sont quatre arcatures lombardes qui réunissent les bandes verticales. A la partie supérieure est une corniche qui supporte le toit formé, comme à Chissey, d'une pyramide en pierre, à quatre pans, mais plus trapue.

Cette église nous paraît à peu près contemporaine de celle de Chissey, qui présente seule avec celle de Taizé cette disposition d'arcades appliquées contre les murs latéraux de la nef, et supportant la voûte : c'est dire que nous la croyons de la première moitié du douzième siècle.

ÉGLISE DE DONZY-LE-ROYAL

Le village de Donzy-le-Royal [1], situé à huit kilomètres ouest de Cluny, dépendait du bailliage et du diocèse de Mâcon, de l'archiprêtré du Rousset [2] et de la châtellenie de Saint-Gengoux; son église était à la collation de l'abbé de Tournus qui y avait un doyenné [3]. Les chartes de Cluny citent cette localité dès le neuvième et le dixième siècle [4]; en 943, nous y voyons figurer l' « atrium S. Nicetii » [5]; au douzième siècle, en 1120, la forme du nom est « Dunziacus ». [6]

L'église de Donzy-le-Royal, placée sous l'invocation de saint Nizier, présente une bonne orientation. Elle est à une seule nef plafonnée suivie d'une travée voûtée en berceau brisé qui supporte le clocher, laquelle travée communique avec une abside semi-circulaire formant le chœur.

La nef est éclairée de chaque côté par trois fenêtres en plein cintre profondément ébrasées à l'intérieur, ébrasées aussi à l'extérieur, d'une ouverture assez large : mais elles ont été probablement agrandies. La nef communique avec la travée suivante par une arcade en plein cintre; le dessous du clocher est voûté en berceau brisé; cette travée communique avec l'abside par un arc triomphal en cintre brisé dans lequel vient s'emmancher le cul-de-four brisé qui couvre l'abside. La travée sous le clocher est éclairée de

1. Actuellement Donzy-le-National, canton de Cluny, arrondissement de Mâcon. (Saône-et-Loire).
2. *Pouillé du quatorzième siècle*, publié par l'abbé U. Chevalier.
3. *Pouillé de 1513*. Chifflet : *Histoire de l'abbaye de Tournus*, 513.
4. *Cartulaires de Cluny*, publiés par Aug. Bernard et Bruel, 66, 103, 675.
5. *Cartulaires de Cluny*, publiés, 841.
6. Chifflet, 401.

part et d'autre par une fenêtre en plein cintre sensiblement plus étroite que celles de la nef. L'abside est éclairée par trois grandes fenêtres en plein cintre. L'ouverture de ces fenêtres de l'abside est encadrée à l'intérieur par un système d'arcatures en plein cintre (système employé surtout dans les églises bâties au douzième siècle dans le Charollais et le Brionnais ; les exemples sont plus rares dans le Mâconnais), aux retombées desquelles correspondent des colonnettes avec bases et chapiteaux, séparées par un pilastre carré. Ces colonnettes, depuis le socle jusqu'au tailloir, ont 1^m48 de hauteur. Cette ornementation est d'un effet assez riche, et elle est, croyons-nous, caractéristique du douzième siècle. A voir la sculpture des bases et des chapiteaux, ce ne doit pas être toutefois du douzième siècle bien avancé.

Les dimensions principales de l'édifice sont les suivantes :

Longueur totale dans œuvre : 21^m43. — Longueur de la nef : 12^m35. — Largeur de la nef : 8 mètres. — Épaisseur des murs de la nef : 1^m05. — Largeur des contreforts du clocher : 1 mètre.

Si nous passons à l'extérieur, nous voyons que la façade est percée d'une porte en plein cintre ayant 1^m90 d'ouverture ; en haut du pignon de la façade est une baie allongée et très étroite destinée à éclairer les combles de la nef.

L'élévation latérale est fort simple : on n'y voit pas de contreforts puisque la nef n'est pas voûtée ; il n'y a que les trois ouvertures des fenêtres. Du côté méridional, entre la seconde et la troisième fenêtre, est percée une porte sans caractère. Puis on arrive au mur extérieur de la travée qui supporte le clocher : aux deux extrémités de ce mur, des deux côtés de l'église, montent de puissants contreforts qui vont étayer la base du clocher. Du côté méridional, le contrefort le plus rapproché de l'abside est lui-même cantonné dans l'angle qu'il forme avec le mur de l'abside d'une grosse masse cylindrique en pierres de grand appareil

dont nous ne nous expliquons pas l'utilité; il y a dans cette masse des assises qui ont 45 et 50 centimètres de hauteur.

Le mur de la travée sous le clocher présente l'ouverture d'une fenêtre en plein cintre, au-dessus de laquelle est un cordon de pierres porté par des modillons d'un profil fort simple.

L'abside semi-circulaire est éclairée par trois grandes fenêtres en plein cintre dans l'intervalle desquelles sont placés deux contreforts en forme de colonnes engagées, avec bases, chapiteaux et tailloirs dont la partie supérieure en forme de glacis va rejoindre une bande verticale qui monte jusque sous la corniche du toit. Les chapiteaux sont sculptés d'une façon analogue à ceux des colonnettes intérieures. La saillie des colonnes engagées est de 25 centimètres; leur diamètre est de 30 centimètres; la corniche qui porte le toit est soutenue par des petits modillons très simples.

Le clocher monté sur plan carré présente quatre faces semblables; chaque face se compose d'un seul étage de baies géminées en plein cintre; deux colonnes placées l'une derrière l'autre supportent la retombée commune des deux archivoltes. Au-dessus de ces fenêtres, on voit un cordon de pierres horizontal sur lequel est posée une haute pyramide en pierres à quatre pans. Nous soupçonnons fort cette flèche ou pyramide en pierres de n'être pas contemporaine de la construction du clocher.

La présence des arcatures qui garnissent l'intérieur de l'abside, les contreforts en forme de colonnes engagées, bien qu'on en trouve des exemples très anciens, les grandes dimensions des fenêtres de l'abside, tout cela nous amène à croire que l'église de Donzy-le-Royal appartient au douzième siècle; il est à remarquer qu'à cette époque où le dessous des clochers était généralement voûté en coupole, nous trouvons encore à Donzy, comme dans certaines églises du onzième siècle, une voûte en berceau brisé. Pour

concilier tous ces caractères, nous admettrons que l'église de Donzy-le-Royal a été construite vers le premier quart du douzième siècle.

ÉGLISE SAINT-NICOLAS DE BEAUJEU

Dans la petite ville de Beaujeu [1], située au pied et à l'entrée des hautes montagnes qui forment les monts du Beaujolais, il y avait au douzième siècle deux églises : l'une, celle de Pierre-Aiguë ou Notre-Dame de Beaujeu, était l'église du château [2]; l'autre, Saint-Nicolas, était l'église du bourg. L'église de Pierre-Aiguë fut consacrée le 8 décembre 1076 et érigée en collégiale en 1079 [3] : elle n'existe plus. L'église paroissiale de Saint-Nicolas, construite en 1127, fut consacrée en 1132 par le pape Innocent II [4] : elle subsiste encore.

Il y avait encore à cette époque une autre église dans un faubourg de Beaujeu, aux Etoux [5] : elle était sous le vocable de saint Martin.

Le curé de Saint-Nicolas de Beaujeu était titulaire de l'archiprêtré [6]; il était nommé par l'évêque. [7]

L'église Saint-Nicolas de Beaujeu, qui présente une orientation régulière, a été très remaniée à l'époque

1. Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Villefranche (Rhône).
2. *Cartulaire de l'église collégiale de Notre-Dame de Beaujeu*, publié par C. Guigue, Lyon, 1864, in-4°, chartes, du n° 3-17, 20-22, appendice, n° 2.
3. Abbé Cucherat : *Avenas, Études de géographie, d'histoire et d'archéologie beaujolaise.......*; série d'articles parus dans la *Revue lyonnaise*, livraisons d'août, septembre, octobre et novembre 1885.
4. Abbé Cucherat, *Avenas*.
5. *Cartulaire de Notre-Dame de Beaujeu*, appendice, n°ˢ 1 et 2.
6. *Pouillé du quatorzième siècle*, publié par l'abbé U. Chevalier.
7. *Pouillé du seizième siècle*, publié par Aug. Bernard.

gothique, mais ces remaniements ont surtout consisté dans l'adjonction sur les flancs de l'édifice d'un grand nombre de chapelles. L'église a conservé le plan qu'elle avait au douzième siècle, c'est-à-dire une seule nef, un transept formé d'une croisée au-dessus de laquelle s'élève le clocher, et de deux croisillons, et enfin un chœur à trois nefs, composé d'une travée dans l'axe de la nef, laquelle travée est terminée par une abside ronde; et flanquant la travée de l'axe, deux travées collatérales, terminées par des absidioles rondes.

La nef est plafonnée; elle est éclairée par trois grandes fenêtres en plein cintre, percées sur une même ligne horizontale au-dessus de la porte dans le mur de façade. Ces fenêtres, comme toutes celles de l'église qui appartiennent à l'époque de la construction, sont grandes, larges, et très peu ébrasées. La nef est éclairée encore latéralement par quelques fenêtres en plein cintre, et surtout par les fenêtres ouvertes dans les chapelles latérales. Deux chapelles latérales sont ouvertes sur chaque flanc de la nef; elles appartiennent au quinzième et au seizième siècles. La porte qui communique avec la grande chapelle ouverte sur le côté nord remonte à l'époque de la construction de l'église. Les pieds-droits sont cantonnés à l'extérieur par de grosses colonnettes avec bases et chapiteaux du douzième siècle. Deux petites arcades en plein cintre et une grande arcade doublée, en cintre brisé, donnent entrée de la nef dans le transept. Les deux piliers qui séparent les trois arcades sont assez curieux : leur noyau est carré. Sur la face orientale et sur la face tournée vers l'axe sont appliquées des demi-colonnes engagées; sur la face occidentale qui regarde la nef est appliqué un contrefort qui forme une saillie accentuée, et qui présente dans sa montée à l'intérieur de la nef, deux ressauts. Ces contreforts sont destinés à étayer la masse du clocher. La face des piliers qui regarde le mur latéral est nue et sert de pied droit à

l'arcade en plein cintre qui fait communiquer la nef avec le croisillon.

Après avoir franchi l'arcade centrale, nous arrivons dans la croisée du transept, sous le clocher. La voûte est en forme de coupole octogonale accompagnée de quatre trompes en cul-de-four.

La croisée communique avec chaque croisillon par une grande arcade doublée, en cintre brisé. Les croisillons sont voûtés en berceau brisé dont la direction est perpendiculaire à l'axe de la nef. Le mur de fond du croisillon méridional présente une fenêtre en plein cintre percée à une assez grande hauteur. Le mur de fond du croisillon septentrional ouvre sur une chapelle construite au quinzième siècle.

Les quatre grandes arcades qui donnent entrée dans la croisée du transept ont à leurs retombées quatre forts piliers : du côté de la nef, les deux que nous avons déjà décrits; du côté du chœur sont deux piliers carrés cantonnés de trois colonnes engagées; seule, la face du pilier tournée vers le collatéral est nue. De la croisée on passe dans la travée de chœur par une grande arcade doublée, en cintre brisé ; on passe de même par une arcade simple en cintre brisé des croisillons dans les deux travées latérales qui précèdent les absidioles. La travée de chœur placée entre l'abside centrale et la croisée du transept est voûtée en berceau brisé; elle communique avec l'abside par une arcade brisée, et avec les travées précédant les absidioles par des arcades simples, en cintre brisé.

L'abside se termine par un hémicycle; elle est voûtée en cul-de-four brisé, et éclairée par trois grandes fenêtres en plein cintre qui sont encadrées intérieurement par cinq arcatures en plein cintre appliquées contre le mur du fond du chœur, et ayant à leurs retombées des pilastres. Nous voyons cette décoration fréquemment employée au douzième siècle, notamment à l'église de Belleville-sur-Saône, fondée en 1159, à l'église d'Avenas, à l'église des Ardillats, dans

les églises du Brionnais, à Châteauneuf, à Saint-Laurent-en-Brionnais, etc., dans le Mâconnais, à Donzy-le-Royal.

Les travées collatérales qui précèdent les absidioles sont voûtées par des compartiments d'arêtes ; au midi, cette travée est éclairée par une fenêtre en plein cintre ; au nord, la même travée donne entrée latéralement dans une chapelle du seizième siècle.

Les absidioles sont voûtées en cul-de-four brisé et précédées d'arcades en cintre brisé ; elles sont éclairées par une fenêtre en plein cintre.

Les dimensions générales de l'édifice sont les suivantes :

Longueur totale dans œuvre : 41^{m}60. — Longueur de la nef : 25 mètres. — Longueur du transept : 7^{m}20. — Longueur du chœur : 8^{m}40. — Largeur de la nef : 11^{m}30. — Largeur totale au transept : 16 mètres.

Cette grande église est bâtie en quartiers de roches éruptives, noirs, irréguliers, qui donnent à la maçonnerie l'apparence d'un blocage noirâtre noyé dans du mortier : cela rappelle les églises d'Auvergne. L'extérieur n'est guère curieux, surtout guère homogène, à cause de ces chapelles bâties à des époques différentes qui se mélangent à des constructions variées dont la toiture en appentis vient s'appuyer contre le mur de la nef. A l'extérieur, nous n'examinerons que deux parties : le chevet et le clocher.

Le chevet, outre les trois convexités formées par la saillie de l'abside et des absidioles percées de leurs fenêtres, ne présente rien de bien caractéristique, si ce n'est le contrefort en forme de colonne engagée qui flanque l'absidiole méridionale. Cette colonne est munie d'une base composée de deux tores séparés par une gorge, et d'un chapiteau court, évasé, installé au-dessus d'une grosse astragale. Deux contreforts carrés flanquent l'abside. L'absidiole septentrionale n'a pas de contrefort.

Le clocher qui s'élève au-dessus de la croisée est une construction carrée, assez massive ; ses quatre faces sont semblables. Il se compose de deux étages de baies en plein cintre, doublées. L'étage inférieur n'est percé sur chaque face que d'une grande baie doublée dont l'arc intérieur retombe sur des pieds-droits cantonnés de colonnettes. Un cordon de pierres légèrement saillantes forme la séparation des deux étages. L'étage supérieur est éclairé sur chaque face par deux fenêtres géminées formant quatre baies en plein cintre, doublées. La retombée commune des deux archivoltes de chacune de ces fenêtres repose sur un ensemble de quatre colonnettes, une en avant du côté de l'extérieur, puis deux sur le même plan, puis une par derrière. Aux retombées extérieures de ces archivoltes correspondent des pieds-droits cantonnés chacun d'une colonnette. Ces deux fenêtres géminées sont séparées l'une de l'autre par une colonne engagée qui prend naissance sur le cordon de pierre sur lequel s'élève cet étage et va mourir sous la corniche du toit ; deux autres colonnes engagées sont appliquées sur chaque face vers les arêtes du clocher. Au-dessus de cet étage est une corniche moderne portée par des modillons sans caractère ; c'est sur elle que vient poser l'extrémité de la toiture moderne formée par une pyramide à quatre pans recouverte en ardoises. Ce clocher présente quelque analogie avec ceux de Varennes-l'Arconce et de Saint-Laurent-en-Brionnais.

L'église Saint-Nicolas de Beaujeu est en somme intéressante surtout parce que la date de sa construction nous est connue. Bâtie sur de grandes dimensions, son ornementation n'est ni riche, ni soignée ; on y remarque que toutes les grandes arcades sont en cintre brisé et doublées ; les bases et les chapiteaux ne sont curieux à observer que pour établir des comparaisons avec ceux des églises de date inconnue. Une disposition bizarre particulière à Saint-Nicolas de Beaujeu, ce sont ces contreforts du clocher

partant du sol même de la nef, et flanquant les piliers de la croisée, sans que l'architecte ait songé à dissimuler leur rôle, ou tout au moins à en tirer parti pour la décoration de l'intérieur de l'église.

ÉGLISE D'AVENAS

Le petit village d'Avenas [1], construit sur le sommet d'une montagne dont l'accès est fort rude, renferme une église placée sous l'invocation de Notre-Dame. Dès une époque fort ancienne, le chapitre de Saint-Vincent de Mâcon en nommait le titulaire [2]; elle était comprise dans la circonscription de l'archiprêtré de Vaurenard. [3]

L'église Notre-Dame d'Avenas a déjà donné lieu à bien des discussions [4], non pas tant pour elle-même que pour le magnifique autel en calcaire blanc sculpté qu'elle possède de toute antiquité. M. l'abbé Cucherat, qui a publié récemment dans la *Revue lyonnaise* une assez longue étude sur Avenas [5], conclut que l'autel date de Louis le Débonnaire et que l'église qui le renferme a été construite au neuvième siècle. L'autel d'Avenas, publié dans *l'Architecture monastique*, de Lenoir, dans *l'Architecture religieuse*, de M. de Caumont [6], est attribué par ce dernier au douzième siècle. D'autres ont cru pouvoir le rattacher à l'époque de saint Louis.

1. Canton de Beaujeu, arrondissement de Villefranche (Rhône).
2. *Pouillé du seizième siècle*, publié par Aug. Bernard.
3. *Pouillé du quatorzième siècle*, publié par l'abbé U. Chevalier.
4. *Histoire du Beaujolais*, par M. de la Roche-Lacarelle, Lyon, 1853, 2 vol. in-8°.
5. Abbé Cucherat : *Avenas, Étude... et d'archéologie beaujolaises. Revue lyonnaise*, *1885*.
6. De Caumont. *Abécédaire, Architecture religieuse*, p. 297.

Nous partageons absolument, quant à la date de l'autel, l'avis de M. de Caumont, et nous croyons l'église d'Avenas contemporaine du monument qu'elle renferme, c'est-à-dire du douzième siècle.

Le procès-verbal d'une visite faite par l'évêque de Mâcon, Gaspard Dinet, en 1624, mentionne la découverte de l'inscription de l'autel d'Avenas[1]. Voici cette inscription, telle que la donne l'abbé Cucherat :

REX LUDOVICUS PIUS ET VIRTUTIS AMICUS
OFFERT ECCLESIAM. RECIPIT VINCENTIUS ISTAM.
LAMPADE BISSENA FLUXURUS JULIUS IBAT.
MORS FUGAT OBPOSITUM REGIS AD INTERITUM.

L'abbé Cucherat tire des deux derniers vers une date précise, qu'il fait coïncider avec celle de la mort de Louis le Pieux, le 12 des kalendes de juillet (20 juin) 840 ; nous ne discuterons pas son interprétation. Nous ferons seulement remarquer que l'épithète de « pius » qui accompagne le nom du roi ne désigne pas forcément Louis le Débonnaire, pas plus qu'elle ne désigne saint Louis ; elle pourrait fort bien convenir par exemple à Louis VII, ce qui concorderait parfaitement avec les indications archéologiques. M. l'abbé Cucherat, décrivant l'iconographie de l'autel, trouve que les costumes des personnages sont caractéristiques de l'époque carolingienne ; il appuie ensuite son opinion sur la forme des lettres de l'inscription, sur le style de la sculpture. Sans discuter ces assertions une à une, nous dirons simplement que tout ce que M. l'abbé Cucherat croit caractériser, l'époque de Louis le Débonnaire nous paraît convenir au douzième siècle, qui est précisément le temps où l'église fut construite.

1. Ch. de la Rochette : *Histoire des évêques de Mâcon*, Mâcon, 1866-1867, 2 vol. in-8°, t. I, p. 253, en note.

Notre-Dame d'Avenas est une église bien orientée, à une seule nef, suivie d'un transept et terminée par une abside en hémicycle dans le prolongement de la croisée du transept.

Les dimensions générales de l'édifice sont les suivantes :

Longueur totale dans œuvre : 21m35. — Longueur de la nef : 15m10. — Largeur de la nef : 5m30. — Épaisseur du mur à l'abside : 0m90. — Largeur des fenêtres de l'abside au vitrage : 0m40. — Largeur totale au transept : 9m50. — Épaisseur du mur de la nef : 0m90.

La nef est plafonnée, éclairée au midi par trois fenêtres en plein cintre agrandies, et au nord par une seule fenêtre refaite également; elle communique avec l'extérieur par une porte ouverte dans le mur de façade, et par une autre porte ouverte en haut de la nef, au midi.

La nef communique avec la croisée du transept par une arcade doublée en plein cintre : c'est au-dessus de la croisée, voûtée par une coupole octogonale sur trompes en cul-de-four, que s'élève le clocher; c'est sous cette voûte en coupole qu'est placé le curieux autel dont nous venons de parler. Les croisillons sont voûtés en berceau brisé dont la direction est perpendiculaire à l'axe de l'église; ils forment à l'extérieur une saillie accentuée; dans le mur de fond de chacun d'eux est percée une fenêtre en plein cintre, remaniée. L'abside en hémicycle ouvre directement sur la croisée du transept; elle est voûtée en cul-de-four brisé. Trois fenêtres en plein cintre, de 40 centimètres d'ouverture au vitrage, ébrasées à l'intérieur et à l'extérieur, éclairent l'abside : elles ouvrent à l'intérieur dans un système d'arcatures en plein cintre portées sur des pilastres ornés. Ces arcatures qui forment aux fenêtres un encadrement assez riche sont au nombre de cinq : celle qui est placée, de chaque côté, le plus près du carré du transept, est aveugle. Nous rencontrons souvent ce genre d'arcatures, caractéristique du douzième siècle, appliqué dans le fond de

l'abside : nous l'avons vu à l'église de Belleville-sur-Saône, à l'église de Beaujeu; elle existait certainement à l'église des Ardillats, près de Beaujeu; nous la retrouvons à Châteauneuf, à la Chapelle-sous-Dun, à Mussy-sous-Dun, à Curbigny, à la curieuse église de Saint-Germain-des-Bois, à Saint-Laurent-en-Brionnais, etc.

Dans l'église d'Avenas, les pilastres qui soutiennent la retombée de ces arcatures sont munis de bases, bien caractéristiques du douzième siècle, de chapiteaux à feuillages, et de tailloirs moulurés à qui il est impossible d'assigner une date plus ancienne; le fût des pilastres est orné de cannelures. La sculpture de ces pilastres est d'ailleurs très variée.

L'église a malheureusement été crépie, ce qui fait qu'à l'extérieur on ne peut voir nulle part l'appareil.

La façade est ornée d'une porte dont nous donnons le dessin et qui nous parait dater de l'extrême fin du douzième ou peut-être même du treizième siècle. Au-dessus est une petite fenêtre en plein cintre éclairant le comble. Le mur de la façade se termine en pignon.

L'élévation latérale ne présente d'autre particularité que l'ouverture des fenêtres; la partie supérieure du mur est ornée d'une corniche qui supporte le toit, et reposant elle-même sur une ligne de modillons très simples. L'extérieur des croisillons ne présente aucune particularité, pas plus que l'abside flanquée de deux contreforts assez peu saillants.

Le clocher carré qui s'élève au-dessus de la croisée du transept présente un seul étage de baies : sur la face nord et sur la face sud, c'est une baie unique, en plein cintre; sur les faces orientale et occidentale ce sont des baies géminées en plein cintre dont les archivoltes sont supportées à la partie médiane par deux colonnettes placées l'une derrière l'autre. Au-dessus de cet étage est la toiture en tuiles, moderne.

En résumé l'église d'Avenas dont toutes les voûtes sont

en berceau brisé et cul-de-four brisé, dont une arcade est doublée, dont les fenêtres du chœur en plein cintre présentent une assez large ouverture, doit être datée principalement à l'aide d'un caractère, les arcatures du fond du chœur, avec leurs pilastres cannelés, leurs chapiteaux et leurs bases, qui la font remonter au milieu du douzième siècle.



ÉGLISE DE LOCHÉ

L'église de Loché[1] est, avec une partie du village, située sur le penchant d'une montagne, d'où la vue s'étend sur la ville de Mâcon et sur les plaines de la Bresse. Loché était autrefois annexe de Vinzelles, dépendait de l'archiprêtré de Vauxrenard et de la châtellenie de Chânes et Crêches.

L'église de Loché présente en plan une seule nef suivie d'une travée au-dessus de laquelle s'élève le clocher, et terminée par une abside en hémicycle. La nef est précédée à l'extérieur par un petit porche dont la toiture à trois pentes, appliquée contre le mur de façade, est soutenue en avant par deux piliers en pierre de forme polygonale, qui reposent eux-mêmes sur un petit bahut à l'intérieur duquel est appliqué un banc. Le porche doit être de la fin du quinzième siècle ; la nef semble appartenir au douzième, et le chœur, en y comprenant la travée au-dessous du clocher, et le clocher lui-même, remontent évidemment au douzième siècle.

1. Canton de Mâcon-sud (Saône-et-Loire)

La nef, qui n'était pas primitivement voûtée, est actuellement divisée en trois travées voûtées par des compartiments d'arêtes séparés par des doubleaux qui retombent latéralement sur des culs-de-lampe. Elle a dû être restaurée il n'y a pas bien longtemps. Chaque travée est éclairée de chaque côté par une fenêtre en plein cintre ébrasée à l'intérieur et à l'extérieur; il y a également une fenêtre en plein cintre percée dans le mur de façade. La nef communique avec la travée suivante par une grande arcade en plein cintre. Le dessous du clocher est voûté par une coupole octogonale sur trompes en cul-de-four; il est éclairé de chaque côté par une fenêtre en plein cintre de 40 centimètres d'ouverture au vitrage; contre les murs latéraux sont appliquées deux arcades en plein cintre sur l'extrados desquelles repose la coupole. Cette travée communique avec l'abside en hémicycle par une grande arcade en plein cintre. L'abside est voûtée par un cul-de-four et éclairée par trois fenêtres en plein cintre.

Si nous sortons pour examiner la façade, nous constatons sous le porche la présence d'un très beau portail à voussures, orné d'une grande profusion de sculptures. Le tympan est couvert de moulures contournées dans le style flamboyant du quinzième siècle. Les vantaux de la porte datent de la même époque et sont également remarquables.

L'élévation latérale n'offre rien qui puisse nous arrêter. Le clocher est étayé de chaque côté par deux contreforts; l'abside, outre l'ouverture de ses fenêtres présente trois contreforts, deux latéraux, et un dans l'axe de l'église qui ne monte que jusqu'à l'appui de la fenêtre; mais ces contreforts sont si plats qu'ils ressemblent plutôt à des bandes appliquées pour orner l'abside.

Le clocher qui s'élève au-dessus de la coupole est octogonal et de proportions très élégantes; il est surmonté d'une flèche octogonale qui n'est point ancienne. On peut considérer dans le clocher quatre zones : dans la première

qui représente le soubassement, le plan est encore carré; les quatre faces sont éclairées chacune par une très petite baie en plein cintre. C'est au niveau de ces petites fenêtres que la construction devient octogone. Le deuxième étage est aveugle; sur chacune de ses huit faces est un encadrement formé par deux bandes verticales lombardes se rejoignant à leur partie supérieure par deux arcatures en plein cintre. Le troisième étage, ainsi que le quatrième sont ornés de baies géminées sur chacune de leurs faces : ces baies s'ouvrent dans des encadrements de bandes et d'arcatures lombardes analogues à ceux qui ornent les faces de l'étage aveugle. La retombée médiane des archivoltes en plein cintre de ces baies porte sur une colonnette; de simples pieds-droits en maçonnerie supportent les autres retombées. Au-dessus de la corniche qui couronne le quatrième étage s'élève la toiture.

Nous ne croyons pas devoir attribuer au onzième siècle une construction aussi élancée; nous ne connaissons pas d'ailleurs dans toute la région, un seul clocher octogonal remontant certainement au onzième siècle.



ÉGLISE DE SAINT-LAURENT-EN-BRIONNAIS

Saint-Laurent-en-Brionnais [1] (Sanctus Laurentius in pago Briennensi) était autrefois du bailliage et du diocèse de Mâcon, de l'archiprêtré de Beaujeu et de la châtellenie de Châteauneuf; l'église était à la collation de l'abbé de Cluny. [2]

1. Canton de la Clayette, arrondissement de Charolles (Saône-et-Loire).
2. *Pouillé du seizième siècle.*

Il y a quarante ans, en 1846, l'église qui est classée comme monument historique a été complètement restaurée; la nef a été reconstruite et manque absolument de caractère, mais le chœur et le clocher sont anciens.

L'église est bien orientée : elle présente en plan les dispositions suivantes, qui ont beaucoup d'analogie avec celles de l'église de Châteauneuf, sa voisine : trois nefs (à la description desquelles nous ne nous arrêterons pas puisqu'elles ne présentent aucun intérêt archéologique); un transept non saillant à l'extérieur, et un sanctuaire composé d'une abside flanquée de deux absidioles précédées chacune d'une travée droite.

Les trois nefs, divisées en quatre travées, toutes voûtées par des compartiments d'arêtes séparés par des doubleaux en plein cintre non doublés, ne présentent rien qui ait pu même être copié sur les dispositions anciennes[1] : les fenêtres n'ont aucun style, les piliers sont maigres et ne présentent pas l'apparence de solidité qu'ils devraient avoir.

Le transept au contraire est intéressant : on y accède par trois arcades en plein cintre (à la différence de ceux de l'église de Châteauneuf, tous les arcs sont ici en plein cintre). L'arcade qui communique avec la nef est doublée; ses retombées intérieures portent sur des colonnes engagées.

La croisée du transept est voûtée par une coupole octogonale sur trompes en cul-de-four; elle communique avec chaque croisillon par une grande arcade en plein cintre doublée. Les croisillons sont voûtés en berceau plein cintre d'une direction perpendiculaire à l'axe de la nef; le croisillon nord est éclairé par une fenêtre de médiocre ouverture, ébrasée à l'intérieur et à l'extérieur; ses pieds-droits sont cantonnés à l'ébrasement intérieur de deux colonnettes.

1. On ne trouve pas en effet, ainsi que nous l'avons dit dans la première partie de cette étude, dans toute l'étendue de l'ancien diocèse de Mâcon, une seule église du onzième ou du douzième siècle dont la nef principale soit voûtée par des compartiments d'arêtes.

Les quatre piliers de la croisée sont construits sur plan cruciforme présentant sur chaque face (excepté celle qui regarde les collatéraux) une colonne engagée.

La croisée et les croisillons communiquent avec le sanctuaire par trois arcades en plein cintre; celle dans l'axe de la nef est doublée. Au-delà du transept est une travée de chœur à trois nefs, toutes trois voûtées en berceau, communiquant entre elles par deux grandes arcades doublées en plein cintre. Les collatéraux sont éclairés par des fenêtres en plein cintre, et communiquent avec des absidioles voûtées en cul-de-four et éclairées au fond par une fenêtre en plein cintre. La travée centrale ouvre dans l'abside par une grande arcade en plein cintre; l'abside est voûtée en cul-de-four et éclairée par trois fenêtres en plein cintre sans caractère; ces fenêtres ouvrent à l'intérieur dans un système de cinq arcatures en plein cintre dont des colonnettes supportent les retombées. Il y a dans le nombre quelques anciens chapiteaux et quelques bases authentiques, mais la plupart ont été refaits.

En somme, l'aspect intérieur du chœur de Saint-Laurent-en-Brionnais paraît plus ancien que celui du chœur de l'église de Châteauneuf, mais plus moderne que celui de la très belle et très intéressante église du Bois-Sainte-Marie. Nous croyons que l'église de Saint-Laurent-en-Brionnais remonte à la première moitié du douzième siècle.

A l'extérieur le clocher seul est intéressant. Il présente une ressemblance frappante avec celui de l'église de Varennes-l'Arconce [1], et tous les deux ont dû être construits à la même époque.

Le clocher de Saint-Laurent, construit sur plan carré, présente trois étages de baies en plein cintre, toutes doublées; les quatre faces sont décorées de la même façon, et nous nous contenterons d'en décrire une. A l'étage

1. Canton de Semur-en-Brionnais, arrondissement de Charolles (Saône-et-Loire).

inférieur, on voit deux fenêtres en plein cintre doublées; elles sont séparées par une colonne engagée munie d'une base et d'un chapiteau dont le tailloir supporte la corniche placée à l'appui des fenêtres du deuxième étage; deux colonnes analogues montent latéralement à quelque distance des arêtes. La corniche placée entre le premier et le deuxième étage présente en profil un méplat et un chanfrein orné d'une ligne de grosses perles. Cette corniche forme l'appui de deux grandes fenêtres en plein cintre doublées dont les archivoltes intérieures retombent sur des montants cantonnés de colonnettes vers l'extérieur. Trois colonnes engagées disposées de la même façon qu'à l'étage inférieur supportent la corniche placée à la base du troisième étage, corniche ornée de grosses perles, analogue à celle que nous avons déjà décrite. Au-dessus est construit le troisième étage, en retrait sur le parement du mur des deux autres : il est orné de deux grandes baies en plein cintre doublées, dont l'archivolte intérieure repose sur deux colonnettes; dans chacune de ces baies s'ouvre une fenêtre géminée; trois colonnettes, dont une libre et deux engagées supportent les trois retombées des deux archivoltes de chaque fenêtre géminée. Trois grandes colonnes engagées dans le mur à l'extérieur décorent cet étage comme les précédents. Au-dessus est la corniche où repose la toiture moderne; cette corniche est soutenue elle-même par des modillons sculptés.

ÉGLISE DE LA CHAPELLE-SOUS-DUN

L'église de la Chapelle-sous-Dun[1] est placée tout en haut de la montagne au pied de laquelle est construit le village. Elle est bien orientée, mais elle n'existe plus qu'en partie. Le chœur et le clocher appartiennent à la première moitié du douzième siècle.

La nef dont il n'existe plus de traces, était probablement plafonnée ; la travée sous le clocher est voûtée par une coupole octogonale sur trompes en cul-de-four. De chaque côté de cette travée, au nord et au sud, sont deux petits réduits ou croisillons, voûtés en berceau brisé. L'abside est voûtée par un cul-de-four brisé : elle est éclairée par trois fenêtres en plein cintre qui ouvrent à l'intérieur dans un système de sept arcatures en plein cintre appliquées au fond du chœur et portées par des colonnettes à chapiteaux et tailloirs sculptés. Les motifs d'ornementation sur les chapiteaux sont empruntés au règne végétal : feuilles d'acanthe, feuilles d'eau. Sur le chanfrein des tailloirs sont sculptés en relief de grosses perles. Les bases sont formées de deux tores séparés par une gorge ; le tore inférieur fait une saillie plus prononcée que le tore supérieur.

A l'extérieur, l'abside est étayée par deux contreforts ; la corniche qui supporte le toit posé directement sur le cul-de-four, est accompagnée de modillons sculptés.

Le clocher, carré, à un seul étage de baies, présente quatre faces semblables. Il est éclairé sur chaque face par une fenêtre géminée ; une colonnette supporte la retombée commune des deux archivoltes en plein cintre. Le toit du clocher est moderne.

1. Canton de la Clayette, arrondissement de Charolles (Saône-et-Loire).

ÉGLISE DE MUSSY-SOUS-DUN

L'église de Mussy-sous-Dun [1] est une grande église à trois nefs, très remaniées à une époque récente. Le clocher, placé dans l'axe de l'église, au devant de l'abside, est entièrement neuf. Les seules parties anciennes, remontant au douzième siècle, sont le transept et le chœur. La nef principale communique avec la croisée par une grande arcade en cintre brisé, doublée, qui a à ses impostes une corniche dont le chanfrein est orné de deux rangs de perles plates. La croisée est voûtée d'arêtes ainsi que les croisillons. L'abside est voûtée par un cul-de-four brisé de même élévation que la voûte de la croisée ; elle est éclairée par trois fenêtres en plein cintre, dont l'ouverture à l'intérieur est encadrée dans un système de cinq arcatures en plein cintre retombant sur des pilastres sculptés ou des colonnettes. Au-dessus de ces arcatures règne une corniche ornée de deux rangs de perles plates sur son chanfrein.



ÉGLISE DE SAINT-BONNET-DE-CRAY

La nef et les collatéraux de l'église de Saint-Bonnet-de-Cray [2] sont entièrement modernes et sans intérêt; la nef communique avec le dessous du clocher par une grande arcade en cintre brisé, doublée; des colonnes engagées supportent les retombées intérieures des arcs; les piliers sont cantonnés de pilastres cannelés du côté de la nef, et

1. Canton de Chauffailles, arrondissement de Charolles (Saône-et-Loire).
2. Canton de Semur-en-Brionnais, arrondissement de Charolles (Saône-et-Loire).

de colonnes engagées pour la retombée des grandes arcades. La travée sous le clocher est voûtée par une belle coupole sur trompes ; elle communique avec le chœur par un arc triomphal en cintre brisé, doublé.

Le chœur se compose d'une partie droite et d'une partie en hémicycle ; la partie droite est voûtée par un berceau brisé, l'abside par un cul-de-four brisé. Toutes les arcatures et les fenêtres sont en plein cintre. Les cordons de perles sont très employés dans l'ornementation, aussi bien qu'à Châteauneuf et à Saint-Julien-de-Jonzy.

Le chœur est du milieu du douzième siècle ainsi que le clocher. Ce dernier, sur plan carré, est construit sur le même type que le clocher de Saint-Julien-de-Jonzy, mais il est d'une ornementation moins riche ; il a conservé son toit très trapu couvert en tuiles, tandis qu'à Saint-Julien, lors de la construction des nouvelles nefs, on a placé au-dessus du clocher une pyramide plus aiguë couverte en ardoises. Le clocher n'a sur chaque face qu'un seul étage de baies géminées, séparées par un groupe de quatre colonnettes ; les archivoltes sont moulurées et présentent de gros tores ; la grande archivolte qui encadre la baie géminée sur chaque face est ornée de *dents de scie ;* il n'y a pas, comme à Saint-Julien, de colonnettes engagées sur le parement extérieur du mur, vers les arêtes, ni de bandes garnies de perles. La corniche du toit est soutenue par des modillons de sculptures variées. Les contreforts du chevet sont du douzième siècle, ainsi qu'en témoignent les moulures des bases.

ÉGLISE DE VAUBAN

La paroisse de Vauban[1] portait anciennement le nom de Saint-Sernin : *Sanctus Saturninus in Briennensi pago.* L'église de Vauban est une église à une seule nef qui était autrefois plafonnée; elle est maintenant voûtée sur croisées d'ogives et a été très remaniée dans ces dernières années[2]. La nef se continue par une partie non remaniée composée de deux travées de chœur et d'une abside en hémicycle. C'est au-dessus de la première travée du chœur que s'élève le clocher. Cette travée est voûtée en berceau brisé ainsi que la suivante : elles communiquent entre elles et avec la nef par de grandes arcades en cintre brisé, doublées; des colonnettes soutiennent la retombée intérieure des arcs. Le mur de l'abside a une épaisseur énorme : 1m30. L'abside est voûtée en cul-de-four et éclairée par trois fenêtres de 60 centimètres d'ouverture au vitrage. Les chapiteaux sculptés des colonnes engagées sont très curieux : quelques-uns sont à personnages. — A l'extérieur, on constate à l'abside deux contreforts plats, fort peu saillants, ayant à leur partie supérieure un glacis sans ressaut.

Le clocher de Vauban est construit sur plan carré; ses quatre faces sont semblables; il a deux étages de baies construits en retrait l'un sur l'autre. L'étage inférieur présente une seule baie en plein cintre sur chaque face; l'étage supérieur présente sur chaque face une baie

1. Canton de la Clayette, arrondissement de Charolles (Saône-et-Loire).
2. En 1854.

géminée par l'interposition de deux colonnettes. Le toit est une pyramide carrée très obtuse. Le crépissage qui recouvre tout l'édifice, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, lui enlève beaucoup de caractère.

L'église de Vauban nous paraît appartenir à la première moitié du douzième siècle.



ÉGLISE DE LIGNY.

L'église de Ligny [1] est une église à une seule nef plafonnée. La nef n'offre aucun caractère; les fenêtres ont été refaites; dans le mur méridional, on a ouvert au quinzième siècle deux chapelles voûtées sur croisées d'ogives.

La nef communique avec la travée au-dessus de laquelle s'élève le clocher par une grande arcade en cintre brisé, doublée; des colonnes engagées supportent la retombée intérieure de l'arc. Ces colonnes sont munies de chapiteaux et de tailloirs sculptés : ce sont uniquement des chapiteaux à feuillages. La travée sous le clocher est voûtée par une coupole octogonale sur trompes, et communique avec l'abside par une grande arcade ou arc triomphal analogue à celle qui réunit la nef et le dessous du clocher.

Le clocher a été entièrement remanié, ainsi que l'extérieur de l'église, et n'offre plus aucun caractère. L'église

1. Canton de Semur-en-Brionnais, arrondissement de Charolles (Saône-et-Loire).

de Ligny est très probablement contemporaine de celle de Vauban, c'est-à-dire qu'elle date de la première moitié du douzième siècle.



ÉGLISE DE SAINT-JULIEN-DE-JONZY.

Saint-Julien-de-Jonzy [1] ou de Cray (*Sanctus Julianus de Craio*), situé sur le sommet d'une colline assez élevée, dépendait du bailliage de Semur-en-Brionnais, du diocèse de Mâcon et de l'archiprêtré de Beaujeu. L'église se trouvait sur le territoire du Beaujolais, et était à la collation de l'évêque de Mâcon [2]. Nous avons trouvé dans le cartulaire B de Cluny une mention de l'église : « Ecclesia Si Juliani Briennensis », à la date de 1106. [3]

L'église actuelle, bien orientée, est entièrement neuve, sauf le clocher qui est très beau, et la porte ornée d'un magnifique tympan sculpté au douzième siècle. Le clocher est actuellement en façade, position que l'on ne rencontre guère dans nos églises rurales de Bourgogne ; mais il faut prendre garde que, tout en conservant l'orientation, l'architecte a construit les nouvelles nefs sur l'emplacement de l'ancien chœur, et le clocher, qui se trouvait autrefois entre la nef et l'abside, occupe maintenant la partie antérieure de la nef. Quant à la porte richement sculptée qui décore l'entrée, elle a été soigneusement détachée de l'ancienne

1. Canton de Semur-en-Brionnais, arrondissement de Charolles (S.-et-L.)
2. *Pouillé du seizième siècle*, publié par Aug. Bernard.
3. Bibl. nat. latin 1498, nouvelles acquisitions, folio 265, recto.

façade, et plaquée à l'endroit où elle se trouve aujourd'hui. On peut d'ailleurs facilement reconnaître que l'encadrement extérieur de cette porte, les pilastres cannelés et le gâble obtus qu'ils supportent sont modernes. Ce n'est pas d'ailleurs le seul exemple que nous ayons d'une nef déplacée par rapport au clocher; nous pouvons citer l'église de Chissey.

La travée au-dessous du clocher est voûtée par une coupole octogonale sur trompes en cul-de-four; les murs qui la supportent sont établis au-dessus de quatre arcades en cintre brisé. Deux fenêtres en plein cintre, étroites, profondément ébrasées, placées l'une au midi, l'autre au nord, éclairent le dessous du clocher. L'arcade qui donnait entrée dans l'abside est en cintre brisé, et doublée; ses retombées intérieures portent sur des colonnes engagées munies de bases et de chapiteaux. L'arcade qui donnait accès de la nef dans la travée sous le clocher était analogue à l'arc triomphal que nous venons de décrire. Les tailloirs ainsi que les chapiteaux des colonnes engagées ont reçu des sculptures aussi riches que variées : certains chapiteaux sont à personnages, d'autres sont couverts de feuillages décoratifs. Les bases sont assez curieuses.

La baie de la porte, à l'extérieur, est amortie par un linteau sculpté, surmonté d'un tympan également sculpté, richement encadré par une archivolte ornée dont deux colonnettes à chapiteaux à feuillages refouillés supportent les retombées. Ces colonnettes et cette archivolte sont elles-mêmes comprises dans un encadrement formé par un gâble très aplati supporté par deux pilastres cannelés. Nous croyons que ce dernier encadrement, ainsi que certaines parties de l'archivolte ne sont pas anciens. — Sur le linteau est représentée la Cène; les figures des personnages sont mutilées. Au centre du tympan on voit, comme à Perrecy-les-Forges et à Anzy-le-Duc, ainsi qu'à la porte de l'église du prieuré de Charlieu, dans une gloire

en forme d'amande, le Christ assis, les pieds posés sur un tabouret à claire-voie, bénissant de la main droite levée, et tenant de la main gauche le Livre de vie : deux anges aux ailes déployées supportent la gloire au milieu de laquelle trône le Christ. Ces figures d'anges sont d'un beau mouvement. D'ailleurs, la sculpture tout entière de cette porte est fort belle et très finement traitée ; elle ne ressemble en rien à la sculpture barbare, maigre et allongée, de la porte du prieuré voisin d'Anzy-le-Duc ; elle ne ressemble pas davantage à la sculpture du tympan de la cathédrale d'Autun. C'est certainement un travail du milieu du douzième siècle, contemporain du porche de Charlieu. — Au-dessus de la porte, on voit dans la maçonnerie la trace de l'arc brisé qui donnait autrefois dans la nef.

Le clocher, construit sur plan carré, présente quatre faces semblables : il se compose d'un seul étage de baies. Au-dessous de cet étage de baies est une série horizontale de petites arcatures doublées, en plein cintre, reposant sur des petits pilastres cannelés soutenus par de petits culs-de-lampe. Cette décoration ingénieuse et d'un bel effet, rappelle celle du clocher de Perrecy-les-Forges. — Cette ligne d'arcatures est surmontée par la corniche au-dessus de laquelle est bâti l'étage éclairé. On y voit sur chaque face une grande baie géminée en plein cintre, dont les archivoltes doublées retombent sur des colonnettes ; un faisceau de quatre colonnettes distinctes les unes des autres soutient la retombée médiane ; les archivoltes extérieures sont finement moulurées. A droite et à gauche de cette baie, vers les arêtes, montent deux colonnes engagées dont la base repose sur la corniche renforcée en dessous, à cet endroit, par un cul-de-lampe. Ces colonnettes montent jusque sous la corniche du toit. Cette dernière est portée par des modillons fort simples. Au-dessus s'élève la toiture en forme de pyramide à quatre pans, couverte en ardoises. Cette pyramide et sa charpente sont modernes.

En somme, ce que nous possédons de l'église de Saint-Julien-de-Jonzy est de nature à nous faire regretter que le reste soit détruit; la structure intérieure au-dessous du clocher, la sculpture des chapiteaux, celle de la porte, les dispositions du clocher, nous portent à croire que cette construction ne remonte pas plus haut que le milieu du douzième siècle.



PORCHE DE L'ÉGLISE DE L'ANCIEN PRIEURÉ DE CHARLIEU.

L'abbaye de Charlieu [1], mentionnée dès le neuvième siècle [2], devenue simple prieuré par son affiliation à l'abbaye de Cluny en 946 [3], possédait une magnifique église romane qui fut détruite pendant la Révolution, et dont il ne reste actuellement que le porche et les amorces de la première travée des trois nefs. Ces débris, si peu considérables qu'ils soient par leur masse, sont d'un prix infini au point de vue artistique : c'est bien, suivant l'expression de

1. Charlieu, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Roanne (Loire).
2. L'abbaye fut fondée en 872, et la charte de fondation fut signée par l'archevêque de Lyon et les membres du concile assemblé alors à Pont-sur-Yonne, le 21 juin 876. (Severt, *Chron. hist. archiantistitum Lugdunensis archiepiscopatus*, 1626, p. 186.)
3. C'est en 930 que la cession de Charlieu à Cluny fut obtenue du pape Jean XI, et c'est en 946 qu'elle fut confirmée par le roi Louis d'Outremer. (*Bibliotheca Cluniacensis*, col. 274.)

Viollet-le-Duc, le chef-d'œuvre de l'architecture bourguignonne au douzième siècle. [1]

Contrairement à notre habitude, nous allons commencer par décrire l'extérieur.

L'église de Charlieu était bien orientée. En avant de la façade est un porche à deux étages, à trois nefs d'une seule travée chacune : cette construction occupe toute la largeur de la façade. On y avait accès de l'extérieur par une porte placée dans le mur latéral nord. Occupons-nous d'abord de cette face. Elle est limitée à droite et à gauche par deux contreforts montés d'un seul jet jusqu'à la naissance des rampants du pignon qui la termine : on y distingue deux étages, le rez-de-chaussée percé d'une porte et d'une fenêtre, et le premier étage percé d'une fenêtre placée au milieu du mur. Ces deux étages sont séparés par une élégante corniche supportée par une série de petites arcatures en plein cintre, et composée d'une ligne de petits disques formant la partie inférieure d'une moulure assez saillante protégée par un glacis avec larmier.

Le rez-de-chaussée est percé, avons-nous dit, d'une porte et d'une fenêtre; la porte est encadrée à droite et à gauche par deux pilastres qui vont, à leur partie supérieure, rejoindre la corniche; l'un, le pilastre de gauche, est orné

1. Les ouvrages à consulter sur Charlieu sont les suivants :

Desevelinges, *Histoire de la ville de Charlieu depuis son origine jusqu'en 1789*, Lyon, 1856, 1 vol. in-8°.

Aug. Bernard, *Histoire de la ville de Charlieu* (addition au livre précédent), Paris, 1857, in-8° de 46 pages.

Et spécialement au point de vue archéologique :

Archives de la Commission des monuments historiques, Paris, 4 vol. in-f°, t I, notice historique accompagnée de belles planches.

Bulletin monumental. Description de Charlieu, par M. A. de Barthélemy, t. VII, (1841), p. 587-594. Description extérieure.

Et en dernier lieu la substantielle notice de M. André Barban, parue dans le *Roannais illustré*, Roanne, in-4°, 1re série, 1884-1885, sous le titre de : *le Porche de l'église abbatiale de Charlieu*, p. 10-13 et 21-25.

Dans le Congrès archéologique de France de 1885, une excursion a été faite à Charlieu le 1er juillet.

d'une grecque d'un beau dessin; l'autre, celui de droite, est orné d'un galon festonné bordé de perles.

La baie proprement dite est de forme rectangulaire : elle est amortie par un linteau reposant à ses deux extrémités sur des pilastres munis de chapiteaux; ces pilastres sont entièrement sculptés : ce sont des oves et de magnifiques rinceaux de feuillages; le chapiteau du pilastre de gauche est orné dans le prolongement des arêtes du pilastre de deux anges aux ailes déployées; sur les parois, une femme, représentant la luxure, a un serpent enlacé autour d'elle et un crapaud qui lui dévore le sein. Au-dessous sont de petits médaillons richement encadrés, où se voient des animaux monstrueux. Le linteau supporté par ces pilastres est entièrement couvert de personnages assis : c'est le Christ, au milieu, ayant un ange à sa droite et un ange à sa gauche; puis de chaque côté sont assis six apôtres. Lors de la Révolution toutes les têtes ont été mutilées.

Au-dessus du linteau est un tympan où l'on voit sculpté, au centre le Christ dans une gloire en forme d'amande, la tête encadrée par le nimbe crucifère, assis, la main droite levée pour bénir, la main gauche appuyée sur le Livre de vie. La figure est également mutilée, comme toutes celles qui sont représentées sur cette porte. Le Christ est assis sur un trône demi-circulaire, découpé à jour, et ses pieds reposent sur un tabouret à claire-voie. Deux anges soutiennent la gloire qui encadre le Christ; ils sont d'un beau mouvement et s'appuient sur le lion et le bœuf, tandis que les deux autres symboles des quatre évangélistes sont figurés à la partie supérieure du tympan, sous la forme d'un homme ailé et d'un aigle. Ce tympan encadré par un chapelet de disques est bien conçu dans le style bourguignon : des sculptures analogues se voient en effet aux environs de Charlieu, à l'église de Semur-en-Brionnais et à celle de Saint-Julien-de-Jonzy. Toutes ces sculptures, comme celles de Saint-Vincent de Mâcon, portaient encore

il n'y a pas longtemps des traces de peinture polychrome.

Le tympan est encadré par trois archivoltes d'un goût parfait. La première est couverte de rinceaux de feuillages d'un dessin exactement semblable à celui qu'on voit à la porte latérale de l'église de Châteauneuf. Les sommiers de cette archivolte portent sur un tailloir ou corniche dont la sculpture est d'une pureté antique. Les pieds-droits sont des pilastres ornés de rinceaux de feuillages et décorés à leur partie supérieure de deux figurines portant l'étole qui peuvent être Ratbert, archevêque de Vienne, et son frère le roi Boson, fondateurs de l'abbaye. Tous ces pilastres sont munis de bases du douzième siècle, dans lesquelles le tore inférieur est sensiblement plus saillant que le tore supérieur. La seconde archivolte, taillée en biseau, est couverte de damiers ; elle repose sur deux montants assez minces en forme de pilastres, ornés de feuillages sculptés, et présentant chacun à leur partie supérieure une statue : à droite, c'est le roi David, qui a son nom gravé près de lui dd REX ; en regard est un saint Jean-Baptiste qui a aussi son nom indiqué IOHES BAPT. ; il tient un ruban sur lequel on lit encore : *Ecce agnus Dei*. La troisième archivolte est ornée de quatrefeuilles inscrits dans des cercles bordés de petits anneaux ; au sommet de cette archivolte se détache l'agneau pascal ; les dernières voussures près de l'imposte sont ornées de chaque côté par des anges, chaussés de brodequins et tenant tous deux des instruments à cordes, de forme différente. Cette archivolte est portée par deux colonnes libres, d'un petit diamètre, surmontées de volumineux chapiteaux à feuillages ; le fût de ces colonnes est coupé dans la hauteur par trois bagues ornées de feuillages. Autour de cette dernière archivolte est une petite frise de volutes saillantes, que l'on a imitées à la porte de Saint-Julien-de-Jonzy.

A droite de cette superbe porte, et de l'autre côté du

pilastre galonné, est une fenêtre également amortie par un linteau soutenu par des pilastres; la sculpture de ce linteau est très mutilée : on ne peut l'interpréter que par des hypothèses sans aucune certitude. Au-dessus du linteau est un tympan représentant les noces de Cana. L'archivolte qui encadre le tympan est portée sur de simples montants en pierres d'appareil : cette archivolte présente en demi-relief le Christ, et auprès de lui les apôtres, dont les noms sont gravés ainsi auprès de chacun : S. IAÇOBS, S. IOHS, IHS, S. MARCS, S. PETRVS. Un peu au-dessus de cette archivolte est incrusté dans le mur même de la façade un petit bas-relief, portant un personnage à demi sorti des nuages, et tenant dans ses mains un objet difficile à identifier.

Les pilastres qui supportent le linteau de cette fenêtre ont des chapiteaux : sur celui de gauche est sculptée une tête grimaçante, probablement celle du diable; en face, sur le chapiteau de droite, sont représentées les trois personnes de la Trinité, assises et se tenant par la main.

Au-dessus de la corniche qui sépare le rez-de-chaussée du premier étage, on voit une fenêtre en plein cintre, percée au milieu du mur. Cette fenêtre est encadrée par une archivolte dont l'intrados est sculpté en damier et repose sur deux colonnettes dont les chapiteaux sont ornés de feuillages. La partie supérieure de cette façade, le haut des contreforts et la toiture ont été refaits à neuf en 1852-1854 et 1865.

Si maintenant nous examinons la face occidentale de ce porche, nous y trouvons indiquée la division intérieure en trois nefs. La partie centrale présente, au rez-de-chaussée, deux grandes baies en plein cintre, géminées, dont les archivoltes sont doublées; l'arc intérieur retombe sur des colonnettes engagées dont les chapiteaux ont l'aspect corinthien; un pilastre nu soutient de chaque côté la voussure extérieure. Les deux fenêtres sont séparées l'une de l'autre par une colonne cannelée avec un chapiteau à

feuillages. L'archivolte de ces baies est ornée de damiers. Au premier étage est une grande baie en plein cintre encadrée à sa partie supérieure par un cordon de billettes qui, à la hauteur de l'imposte de l'arc, se recourbe horizontalement pour couper la partie de la façade qui correspond à la nef. Latéralement cette partie est limitée : à gauche par un contrefort, à droite par la tourelle qui contient l'escalier voûté en berceau rampant qui fait communiquer le rez-de-chaussée du porche avec la belle salle du premier étage. La partie de façade correspondant au collatéral méridional est masquée par une construction. La façade correspondant au collatéral Nord est ornée au rez-de-chaussée d'une grande fenêtre en plein cintre analogue aux fenêtres voisines, et au premier étage par une fenêtre en plein cintre encadrée dans une archivolte décorée de billettes et reposant sur deux colonnettes à chapiteaux à feuillages.

Pénétrons maintenant dans l'intérieur. Nous y trouvons les trois nefs voûtées d'arêtes, séparées par des arcades en cintre brisé; des colonnes engagées soutiennent les retombées de ces arcades. Dans le collatéral méridional, près du mur de la nef, est une porte en plein cintre donnant accès dans le cloître ; dans l'axe de la porte de l'église et regardant celle-ci, entre les deux grandes baies géminées, est un pilastre cannelé présentant une figure sculptée si mutilée qu'on ne peut guère dire qui elle représente.

Dans l'axe du porche s'ouvre la porte de l'église, dont la baie rectangulaire est amortie par un linteau sculpté reposant sur de simples montants en maçonnerie. On voit, sur le linteau, les douze apôtres représentés assis de face, chacun dans un petit encadrement en plein cintre, comme à la porte latérale de l'église de Châteauneuf. Le tympan représente le Christ dans une gloire en forme d'amande soutenue par deux anges aux ailes déployées, comme à Saint-Julien-de-Jonzy, à Anzy-le-Duc, à Perrecy, etc.

Quatre archivoltes, dont deux reposent sur des colonnes, encadrent le tympan : ces archivoltes sont en plein cintre.

Si nous franchissons la porte de l'église[1] nous trouvons les restes d'une travée à trois nefs : la voûte principale, qui était évidemment en berceau, n'existe plus ; les collatéraux sont voûtés d'arêtes et éclairés chacun par une

1. Nous tirons les lignes suivantes de la notice écrite par M. André Barban : «..... L'église abbatiale paraît avoir été construite quelques années plus tard, » probablement vers le milieu du onzième siècle, car elle ne fut consacrée qu'en » 1094 (Mémoire ms. des Bénédictins; Desevelinges, p. 21.) Cet édifice dont il ne » reste plus que les deux premières travées, se composait d'une nef centrale et de » deux collatéraux. (La destruction totale de cette partie de l'ancienne église était » imminente, lorsqu'en 1878, sur l'initiative de la Société archéologique de la Diana, » des travaux importants de consolidation y furent exécutés aux frais de l'Etat, » et sous l'habile direction de M. Selmersheim, architecte du gouvernement. Cette » restauration, qui a assuré la conservation de ces précieuses ruines, nécessita » une dépense de 11,283 francs.) Sa forme était celle d'une croix latine dont les » branches s'étendaient au nord et au midi, et dont le sommet figuré par l'abside » était tourné à l'est. Les grandes arcades, qui supportent les murs de la nef et la » font communiquer avec les bas côtés, sont formées d'une large archivolte, » composée d'un double rang de claveaux, dont le sommier repose sur des piliers » épais cantonnés de colonnes engagées et de retraits angulaires. La paroi supé» rieure des bas côtés, construite en blocage, était formée de voûtes d'arêtes à plan » carré, suivant le mode romain, divisées par des arcs doubleaux à plein cintre » portant sur les saillies des piliers, du côté de la nef, et de l'autre sur des » pilastres adossés aux murs latéraux.

» Un double tailloir rectangulaire, d'un relief assez fort, couronne les pilastres » et les chapiteaux des colonnes. Quelques-uns de ces chapiteaux nous ont été » conservés : variés de formes et de détails, décorés d'ornements et de figures, » tous présentent un grand intérêt et mériteraient une étude spéciale. Nous nous » bornerons à citer deux des types principaux de leur ornementation.

» Le premier est caractérisé par des chapiteaux historiés, portant sur leurs bases » des cannelures ciselées en éventail et simulant la feuille d'acanthe corinthienne ; » au-dessus, des lions affrontés tenant sous leurs griffes une tête humaine ou des » personnages accroupis et nus. Le second, d'un style plus pur et d'une exécution » plus achevée, présente des chapiteaux fleuris, décorés de feuilles striées, » découpées nettement et retombant en volutes sur leurs angles. L'un et l'autre » appartiennnent à l'école bourguignonne-clunisienne et paraissent remonter à la » deuxième moitié du onzième siècle.

» D'après un plan dressé en 1769 par un commisssaire à terrier, l'église abbatiale » avait environ 50 mètres de longueur sur 16 mètres de largeur dans œuvre, et le » transept 5 mètres de saillie sur les collatéraux. Les bas côtés se prolongeaient » autour du chœur et formaient un déambulatoire concentrique, sur lequel » s'ouvraient cinq chapelles rayonnantes, dont une plus grande, au milieu, était » dédiée à la Vierge. Le milieu du transept, ouvert en coupole, supportait un » clocher central que surmontait une flèche d'une grande élévation, détruite en » partie par la foudre, le 8 mai 1638. Suivant M. Desevelinges, deux autres tours » s'élevaient également à chaque extrémité des bras du transept. »

fenêtre en plein cintre. Les grandes arcades sont en plein cintre et doublées; l'arc intérieur retombe sur des demi-colonnes. Les compartiments d'arêtes qui voûtaient les collatéraux étaient séparés entre eux par des doubleaux en plein cintre retombant sur des pilastres. Le plan des piliers est cruciforme; toutes les faces, sauf celle qui regarde le bas-côté, sont cantonnées de colonnes engagées; on peut constater que c'était une construction excellente et remarquablement appareillée.

En revenant sur nos pas nous nous engageons dans le petit escalier en spirale à gros noyau, voûté par un beau berceau rampant, qui conduit au premier étage de la construction du porche. Nous nous trouvons dans une belle salle composée d'une travée à trois nefs voûtées d'arêtes et séparées par des doubleaux en cintre brisé reposant sur des colonnes engagées. Cette salle est éclairée au couchant par trois fenêtres en plein cintre; au nord par une fenêtre en plein cintre, au sud également. Au levant, c'est-à-dire du côté de la nef [1], dans l'axe de chaque collatéral et au-dessus de la voûte qui le couvre, est percé un oculus. Quant à la nef principale, dont la voûte était sans doute bien plus élevée, on y avait vue par une grande fenêtre en plein cintre encadrée par quatre archivoltes. De chaque côté de cette immense baie, vers le porche et vers l'église, est une grande arcature aveugle en plein cintre reposant sur des colonnettes.

C'est là tout ce qui subsiste d'un magnifique ensemble dont la décoration était tout à la fois d'une grande richesse et d'une grande pureté; il faut encore nous estimer heureux d'avoir conservé ce magnifique porche dont la sculpture est si belle et témoigne d'un tel progrès sur celle d'Anzy-le-

1. Il s'agit ici de la façade de l'église proprement dite. Cette façade est-elle contemporaine de la construction de l'église ou bien de celle du porche? Nous la croyons en majeure partie contemporaine de celle du porche, sauf la porte de l'église qui paraît bien être la porte primitive, mais tout le reste a été remanié au douzième siècle.

Duc et du porche d'Autun. A notre avis, l'église de Charlieu devait appartenir à la seconde moitié du onzième siècle, et la construction du porche a suivi d'assez près; nous ne l'estimons pas postérieure de beaucoup à la première moitié du douzième siècle.

ANCIENNE ÉGLISE CATHÉDRALE SAINT-VINCENT DE MACON.

De l'ancienne église cathédrale Saint-Vincent de Mâcon il reste actuellement peu de chose : le porche, deux clochers octogonaux et la travée qui les réunit : c'étaient précisément les parties les plus anciennes de l'édifice.

Dès le cinquième siècle, il y eut à Mâcon une église cathédrale : depuis cette époque elle a été maintes fois détruite et reconstruite, en totalité ou en partie. Nous savons en effet que dans la seconde moitié du dixième siècle l'évêque Maimbod la reconstruisit, et qu'aussitôt reconstruite elle fut entièrement ruinée (en 960) par un incendie[1]; les successeurs de Maimbod se remirent à l'œuvre, mais, soixante ans après le sinistre, l'édifice n'était pas encore achevé. L'évêque Gauslin de Vienne (1019-1030), poussa activement les travaux et termina en peu de temps la voûte de la grande nef[2]. Jusqu'à la fin du onzième siècle nous manquons de renseignements sur l'histoire de la cathédrale : la voûte élevée sous Gauslin de Vienne s'était-elle

1. De la Rochette, *Histoire des évêques de Mâcon*, Mâcon, 1866-1867, 2 vol. in-8°, t. I, p. 373 : « Vers l'an 960, un violent incendie détruisit une partie de la » ville. L'église cathédrale de Saint-Vincent fut presque entièrement consumée, » elle eut ses voûtes (?) crevées et renversées et sa charpente brûlée. »

2. De la Rochette, t. I, p. 441.

effondrée? toujours est-il que « Fustailler dit avoir lu au martyrologe de Saint-Vincent que l'évêque Bérard de Châtillon (1096-1124) fit bâtir la maitresse voûte de la cathédrale[1] »; il y eut probablement encore des accidents, ou peut-être l'église n'était pas terminée, car, en 1147, l'évêque Ponce I de la Rochebaron travaillait à la relever; mais la restauration avançait peu[2]. Le porche actuel et les étages inférieurs des deux clochers doivent remonter à cette époque. Philippe-Auguste donna, en 1180, de Pierre-Pertuis, près Vézelay, l'autorisation de fortifier la cathédrale[3]. Ponce II de Thoire, qui fut évêque de 1199-1219, fit pendant son épiscopat, des réparations considérables[4], dont on trouve une brève mention dans un obituaire de Saint-Vincent[5]. C'est à la fin de l'épiscopat de Ponce II ou au début de celui d'Aymon que le chanoine Colomb établit dans le porche les deux chapelles de Sainte-Catherine et de Saint-Thomas, martyr, et que son frère Gui construisit la voûte de la travée qui sépare ces deux chapelles[6]. Sous Seguin

1. Abbé Rameau, *Notes historiques et archéologiques sur l'ancienne église cathédrale de Mâcon*, dans la *Revue de la Société littéraire, historique et archéologique du département de l'Ain*, 1881, in-8°, p. 205-218.

2. De la Rochette, t. II, p. 163.

3. L. Delisle, *Catalogue des actes de Philippe-Auguste*, Paris, 1856, 1 vol. in-8°.

4. De la Rochette, II, p. 223.

5. Obituaire ms. du treizième siècle communiqué à l'Académie de Mâcon par son président, M. le baron Lombard de Buffières, p. 12 : « Secundo kalendas » maii..... domnus Pontius episcopus seculo decessit; qui regalitatem a rege adqui- » sivit, et volturam (voûte) ecclesiæ juxta domum suam fecit fieri, et cameram sitam » intra pignaculum et turrim et aliam cameram fecit sitam juxta ecclesiam et lo » parleor et domum lapideam apud Virisetum (Vérizet) ». — Ce passage est reproduit dans le *Gallia christiana*, t. IV, col. 1076.

6. Obituaire, p. 49 : « Nono kalendas novembris..... obiit magister Columbus » diaconus et hujus ecclesiæ canonicus qui..... construxit duas capellas in porticu » Sancti Vincentii, unam in honore beate Catharine, et aliam in honore beati » Thomæ martyris..... »

P. 50 : « Quinto kalendas novembris obiit magister Guido frater magistri » Columbi qui..... fecit voltam in porticu Sancti Vincentii inter duas capellas... »

Et *Gallia christ.*, t. IV, col. 1077 : (1222) «........ Confirmavit anno sequenti » dispositionem quam magister Columbus domini Papæ subdiaconus et Matisco- » nensis ecclesiæ canonicus fecerat de capellis suis sitis in porticu S. Vincenti » Matisconensis. » — Arch. départ., G. 202.

de Lugny les travaux continuèrent, et frère Romain de Saint-Clément refit l'arc de pierre au-dessus de l'entrée du chœur[1]. En 1277, sous Pierre I de la Jaisse, l'archidiacre Aymon de Pommier fit reconstruire la chapelle placée sous l'invocation des saints Denis et Blaise[2]. C'est en somme dans le courant du treizième siècle que la cathédrale de Mâcon fut construite, nefs et chœur, et que nous constatons l'existence d'une crypte[3] : une foule de mentions de dons faits à « l'œuvre » de Saint-Vincent à cette époque nous ont été conservées par l'obituaire cité plus haut. Nous y avons même relevé le nom d'un des architectes[4] : « Tertio » idus septembris..... obiit Stephanus Tondus Lathomus, » magister operis hujus ecclesiæ; extitit per viginti et » unum annos ingeniosus et subtilis artifex et fidelis, qui » dedit dicto operi decem libras Matisconenses. » A la fin du treizième ou au commencement du quatorzième siècle, l'archidiacre Jean de Blanot fit élever dans la cathédrale la

1. Obituaire, p. 16 : « Decimo quarto kalendas junii anno Domini millesimo » ducentesimo quadragesimo (cor. : sexagesimo) secundo obiit venerabilis memo- » riæ Seguinis istius ecclesiæ episcopus........ primus etiam vineas circa castrum » de Rupe (la Roche de Solutré) plantavit et turrim unam..... »

P. 34 *in fine* et p. 35 : « Secundo idus septembris..... millesimo ducentesimo » quinquagesimo tertio obiit frater Romanus de Sancto Clemente..... qui dedit » beato Vincentio quinquagenta libras..... item refecit arcum lapideum supra » introitum chori. Item dedit..... »

2. Obituaire, p. 53 : « Secundo idus novembris..... anno Domini MCCLXXVII obiit » venerabilis Aymo de Pomerio, archidiaconus hujus ecclesiæ........ dedit........ ad » opus fabricæ hujus ecclesiæ quoddam operatorium........ capellam autem in hac » ecclesia dedicatam in honore beatorum Dionisii et Blasii de novo construxit. »

P. 3 : Anno Dni M°CC° octog° tertio, decimo quarto kalendas aprilis, obiit bonæ » memoriæ Petrus de Jaissia Matisc. episcopus..... item dedit operi hujus ecclesiæ » centum libras Turonenses..... »

3. Obituaire, p. 5 : « Decimo kalendas aprilis..... Duranus canonicus..... obiit..... » qui fecit tabulam argenteam ante altare et cryptas, et oratorium Sancti Michaelis, » plura quoque opera ecclesiæ nostræ. »

Cf. aussi de la Rochette, t. I, p. 16.

4. Obituaire, p. 34. Cet obituaire n'est pas continué au-delà des dernières années du treizième siècle. La mention de la mort de ce « maître de l'œuvre » étant la dernière pour le 3 des ides de septembre doit être attribuée aux environs de l'année 1280.

chapelle de Saint-Martin [1]. Vers 1350, l'évêque Jean III de Salagny de Beaujeu fonda à Saint-Vincent la chapelle Saint-Yves [2] qui était, paraît-il, un prodige d'élégance et de légèreté [3]. Le quinzième siècle vit encore la construction d'une chapelle [4], mais la ruine et le pillage firent leur apparition au seizième [5]. Les protestants saccagèrent la cathédrale, enlevèrent les cloches, brisèrent les vitraux et détruisirent tout ce qu'ils purent : pendant de longues années la désolation fut grande [6], et ce ne fut que dans les premières années du dix-septième siècle, sous l'impulsion donnée par l'évêque Gaspard Dinet, que les travaux de restauration avancèrent : on refit les sièges du chœur, on répara les clochers [7]. Mais le gros œuvre, ébranlé par des démolitions et des constructions continuelles, inspirait des craintes sérieuses, si bien qu'il fallut procéder à un examen attentif des bâtiments pour en prévenir la ruine [8] : des réparations considérables furent entreprises et poursuivies pendant

1. Obituaire, p. 60 : « xvii° kalendas januarii..... (anno Dni MCCCXVIII° obiit bonæ » et reverendissimæ memoriæ dominus Joannes de Blanasco doctor excellentissimus » utriusque juris, archidiaconus de Roceyo (du Rousset)..... item capellam Sancti » Martini in ista ecclesia fecit de suo proprio fabricari). » Cette mention du quatorzième siècle est la seule que l'on trouve dans ce manuscrit ; elle est d'ailleurs d'une main différente.

2. De la Rochette, II, p. 308-309.

3. On reconnait en effet dans le musée lapidaire établi contre le porche de Saint-Vincent, sur l'emplacement des anciennes nefs, d'intéressants morceaux de sculpture caractéristiques du treizième et du quatorzième siècle, ainsi que des sculptures et arcatures remontant au douzième siècle, et ayant servi à la décoration de l'abside et du cloître qui existait déjà à cette époque.

4. De la Rochette, I, p. 14, et Archives départementales de Saône-et-Loire, G, 223, sur la chapelle Saint-Paul fondée en l'église cathédrale par l'évêque Pierre II de Juys.

5. Arch. départ., G, 226 (1566-1571)..... « attestation des ruynes de l'église Sainct Vincent et bruslement des papiers et du thrésor d'icelle », et G, 230 (1604-1610) « ravages faits par les protestants dans les églises et couvents de Mâcon en 1562 et 1567. »

6. G. 200 (1567-1583).

7. Arch. départ., G. 204, 206, 208.

8. Arch. départ., G. 209 (1630-1638) : « ..... le frère Donat, capucin du couvent de Saint-Amour, est mandé exprès pour visiter les bâtimens de l'église cathédrale, et indiquer les moyens d'en prévenir la ruine » ; — « réparations faites d'après les plans dudict capucin. »

toute la première moitié du dix-septième siècle [1]. Au mois de décembre 1739 [2], il fut décidé qu'on abattrait le jubé, qu'on déplacerait les stalles, qu'on remanierait le chœur, et qu'on fermerait tout le sanctuaire par des grilles de fer. Enfin la démolition arriva et fut commencée en mars 1799 [3]; on ne conserva que le narthex et les tours qui furent restaurées en 1855 et mises en l'état où on les voit actuellement. [4]

L'histoire de la cathédrale Saint-Vincent de Mâcon n'a été l'objet d'aucun travail d'ensemble : on peut trouver quelques renseignements dans un livre de l'abbé Agut, intitulé : *Histoire des Révolutions de Mâcon* [5], ainsi que dans un article intéressant de M. Alfred de Surigny : *Peintures murales à l'église de Saint-Vincent de Mâcon.* [6]

Nous n'essaierons pas de faire la description de l'ancienne cathédrale : nous manquons d'ailleurs des éléments qui nous seraient indispensables, mais nous croyons utile de citer celle que M. de la Rochette a donnée dans son *Histoire des Évêques de Mâcon.* [7]

« Cette cathédrale, écrit M. de la Rochette, rebâtie pour la dernière fois vers le treizième siècle, et renversée en 1793, n'est plus aujourd'hui qu'une ruine vénérable. Il n'en reste que la façade et deux tours de forme octogone. La

1. Arch. départ., G. 210, 211.

2. Arch. départ., G. 216 : le 19 décembre 1739, on décide « d'abattre le jubé, porter les stalles derrière la place où est aujourd'huy le grand autel, élever le chœur au niveau du sanctuaire, mettre le tout en échiquier, placer le grand autel où est aujourd'hui le lutrin, et fermer tout le sanctuaire par des grilles de fer..... »

3. Chavot, *le Mâconnais*, p. 174, en note. Paris et Mâcon, 1884, in-12.

4. Cf. une notice de M. Guillemin, architecte restaurateur, parue dans l'*Annuaire de Saône-et-Loire de 1856*, p. 299.

5. Avignon, 1760, 1 vol. in-12.

6. Dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, années 1847, 1848, 1849. Chalon-sur-Saône, 1850, in-4°, p. 197 et suiv.

7. Tome I, p. 11 et suivantes. — Cf. aussi Ragut, *Statistique du département de Saône-et-Loire*, Mâcon, 1838, t. II, p. 401-402; et Courtépée, *Description de la Bourgogne*, t. IV, p. 448.

porte principale de la façade est surmontée d'une ogive du quinzième siècle, qui paraît être une restauration. Mais les deux portes latérales sont cintrées et flanquées de colonnes romanes dont les chapiteaux conservent quelques traces de coloration. Les tours sont de deux époques : la partie inférieure, à petit appareil irrégulier, appartient à la période romane; le haut est du treizième ou quatorzième siècle. La petite tour, située au nord, était surmontée d'une flèche en pierre, maintenant détruite en grande partie; son couronnement, légèrement évasé, est d'une grande élégance. La tour du midi se terminait par un dôme.....

» ..... L'église de Saint-Vincent avait 208 pieds de longueur depuis le grand portail jusqu'au fond du sanctuaire, et 64 pieds de largeur entre les chapelles qui l'entouraient.

» A l'intérieur, des piliers élancés, figurant des faisceaux de colonnes, séparaient la nef des collatéraux. Ils supportaient des arcs doubleaux qui traversaient la largeur de la voûte, et des nervures qui se croisaient diagonalement vers le sommet. Dans ce réseau était la voûte en moellonage, dont toute la poussée se faisait, vers les retombées, sur les piliers, lesquels étaient fortifiés par les bas-côtés et les arcs boutants, situés hors des murs du pourtour. L'espace compris entre chaque pilier aurait donc pu rester à jour, sans nuire à la solidité générale de l'édifice. Aussi, les murs de remplage à la hauteur de la galerie, et ceux qui formaient le pourtour de la nef, n'avaient-ils que $0^{m}22$ d'épaisseur, et dans ces murs étaient percées des croisées de $5^{m}95$ de hauteur, et de $2^{m}92$ de largeur. Des colonnes ovales divisaient chacune de ces croisées en trois parties. On admirait la délicatesse des deux roses qui éclairaient les deux bras de la croix latine, formée par le vaisseau de l'église. Celle du nord figurait une espèce de quadrille en losange, avec des rosaces évidées dans les angles. Celle du midi représentait une fleur radiée de 16 ou 20 rayons. Elles avaient 6 à 7 mètres de diamètre. Dans les bas-côtés

et dans le chœur, on voyait des vitraux peints de belles couleurs, mais d'un dessin médiocre.

» Les grandes voûtes de Saint-Vincent avaient sous clef 24m70 ou 74 pieds de hauteur; les voûtes des nefs collatérales avaient 12m30 ou 37 pieds. Les piliers qui supportaient les voûtes avaient 4 mètres de circonférence.

» Les nefs collatérales de cette somptueuse basilique étaient bordées d'un grand nombre de chapelles au service desquelles étaient affectés, par fondation, des prêtres dont il ne sera pas sans intérêt de connaître les titres et les fonctions.

» .... La cathédrale de Saint-Vincent avait deux rangs de stalles de chaque côté du chœur, contenant en tout 86 places; les sièges en étaient, dit un vieux mémoire manuscrit, des plus riches et des plus singuliers de France; ils étaient tous peints et historiés de personnages du Vieux et du Nouveau Testament, avec un art incroyable, sur certaine pâte presque toute recouverte d'or et d'azur. Ces stalles furent construites en 1605, sous l'évêque Gaspard Dinet.

» Sous le même prélat s'éleva, en 1611, le buffet d'orgues de Saint-Vincent, dont la dépense fut de 646 livres 5 sols 6 deniers pour le chapitre; Mgr G. Dinet fit construire à ses propres frais, vers le même temps, la chaire à prêcher.

» Les clochers de cette magnifique cathédrale renfermaient une des plus belles sonneries de France..... »

Mais arrivons à la description de la partie encore existante, et qui par l'époque de sa construction doit spécialement nous intéresser :

L'église cathédrale était bien orientée; les deux tours octogonales qui surmontent le porche, et qui étaient placées en avant de la nef, n'ont pas été montées d'un seul jet. Leur partie inférieure, d'abord carrée, puis octogonale, est construite en petits matériaux dont la disposition est à peu près régulière, tandis que la partie supérieure est cons-

truite en bel appareil moyen et remonte seulement au treizième siècle. De plus, chaque face est ornée à la partie inférieure d'encadrements analogues à ceux que nous voyons si fréquemment dans la région, sur les édifices bâtis aux onzième et douzième siècles : bandes verticales reliées à leur partie supérieure par des arcatures en plein cintre. Ces deux tours, de hauteur inégale, sont réunies par une travée dont la voûte d'arêtes est portée à une assez grande hauteur. L'intervalle qu'elles laissent entre elles donnait accès dans la grande nef de l'église. La partie romane des clochers n'est éclairée à l'intérieur que par de véritables fentes : on n'y voit pas de fenêtres : nous ferions remonter volontiers cette construction à l'épiscopat de Bérard de Châtillon, c'est-à-dire aux dernières années du onzième siècle ou plus probablement aux premières années du douzième. Le narthex, plaqué au devant des clochers et sans liaison avec eux, nous paraît appartenir à la période correspondant à l'épiscopat de Ponce I de la Rochebaron, c'est-à-dire au milieu du douzième siècle. Il est divisé en trois nefs d'une seule travée chacune, dont les voûtes supportent presque immédiatement le rampant du toit : la nef principale a été voûtée postérieurement à sa construction, et dans le premier quart du treizième siècle, sur croisée d'ogives, tandis que les collatéraux sont voûtés d'arêtes. Ce porche était ouvert et le jour y entrait par trois grandes ouvertures, dont une porte, en plein cintre, sur la façade, et deux grandes fenêtres analogues percées au nord et au midi, dans les murs des collatéraux : ces ouvertures étaient doublées; la retombée intérieure de l'arc portait sur des colonnettes engagées, et à l'extérieur une archivolte en plein cintre, également posée sur des colonnettes, encadrait encore la baie. L'appui de ces fenêtres est à $1^{m}50$ environ au-dessus du sol intérieur. La plus grande des ouvertures de la façade, celle du milieu, formait la porte. Cette porte était en plein cintre et présentait très

probablement une décoration analogue à celle des fenêtres ; plus tard, au quinzième siècle, à la suite de remaniements assez importants, on remplaça la porte romane par une autre, construite dans le style du jour, et en saillie à l'extérieur, de manière à contrebuter la façade du porche. Au-dessus des grandes baies de la façade sont de petites fenêtres en plein cintre profondément ébrasées.

De grandes arcades en plein cintre sont appliquées à l'intérieur, contre la base des clochers. La travée centrale du narthex communique avec la travée entre le clocher, par une grande baie amortie par un linteau surmonté d'un tympan, encadré lui-même par une riche archivolte dont les sommiers sont portés par des colonnes engagées. Lorsqu'en 1848 on fit les premières réparations au narthex, on voulut consolider les pieds-droits de cette porte qui étaient formés de placages écrasés par le poids du tympan. Pour arriver à les reconstruire, on déposa le tympan : c'est alors qu'on s'aperçut qu'un enduit recouvrait les sculptures dont les saillies les plus fortes avaient été brisées.

Le sujet représenté par ces sculptures est divisé en cinq zones horizontales : l'étage inférieur qui correspond au linteau, représente à droite le paradis, et à gauche l'enfer : à droite, Jésus reçoit les âmes des justes et les fait entrer dans la cité céleste ; à gauche, Satan entraîne les damnés dans l'enfer, tandis que l'archange, armé d'une épée, les refoule.

La deuxième zone représente la résurrection. La troisième comprend les grands et les petits prophètes, la quatrième est partagée en deux par une gloire en forme d'amande dans laquelle le Christ bénissant était représenté. A droite de cette figure sont la Vierge, un ange et six apôtres; à gauche, un personnage, un ange et les six autres apôtres. La cinquième zone est occupée par des séraphins aux six ailes et par des chérubins : c'est le ciel.

En démolissant le tympan et les pieds-droits, on a

reconnu le commencement de l'inscription latine gravée sur le tailloir du chapiteau de la pile droite, dont la fin est citée par M. de Surigny : « Demonius cognatur intrare, vetatur : angelus obstat ei preditus e[nse]. » La sculpture figurée sur ce chapiteau de droite représente : le démon, placé sur la face qui regarde le narthex, c'est-à-dire en dehors de l'église, essaie de se glisser dedans ; mais l'ange est là, armé d'un bouclier et d'une épée, et lui barre le passage. Le chapiteau de l'autre montant, plus mutilé que le premier, présente sur la face extérieure Satan et sur l'autre, Jésus que l'on reconnaît seulement à son nimbe crucifère : c'est probablement, ainsi que le suppose M. de Surigny, la tentation sur la montagne. Il n'y a pas dans le porche d'autres chapiteaux à personnages.

La moulure de l'archivolte de la grande porte présente un tore sur lequel sont sculptés des rinceaux de feuillages d'un excellent dessin.

Le profil de la croisée d'ogives au-dessus de la travée médiane est formé par un gros boudin engagé dans un dosseret. Cette voûte, comme nous l'avons dit plus haut, a dû être établie en remplacement de la voûte primitive.

Contre les parois des clochers sont deux étages d'arcatures aveugles en plein cintre ; ces arcatures sont tournées vers l'axe de la travée qui sépare les clochers : c'est dans ces arcatures qu'étaient les peintures décrites par M. de Surigny.

Tous les arcs du porche sont en plein cintre, sauf les grandes arcades isolant la nef des collatéraux qui sont en cintre brisé et retombent sur des colonnes engagées.

La grande fenêtre en plein cintre, qui orne au midi le mur de façade, a son archivolte intérieure supportée par des colonnes engagées à fût cannelé. Les chapiteaux ont un galbe antique ; ils sont ornés de feuillages découpés et de petites volutes. Les bases se composent d'une petite

baguette surmontant un gros tore ou boudin où sont sculptés des oves, puis d'un tore de diamètre moindre, reposant sur un socle formé d'un bandeau, d'un cavet renversé, d'un listel et d'un bandeau. Dans d'autres bases, le gros tore est orné de quatrefeuilles, de gros feuillages à nervures, etc. On trouve aussi la base ordinairement employée au douzième siècle : deux tores séparés par une gorge.

D'ailleurs toute cette construction présente un grand luxe d'ornementation ; les moulures et la sculpture sont d'un goût parfait.

Tout le mur placé au centre de la façade et terminé par un pignon a été refait au quinzième siècle et restauré depuis.



ÉGLISE DE SAINT-MAURICE DE CHATEAUNEUF.

Le village de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf[1] est séparé du village de Châteauneuf par le cours du Sornin. Une église y a été bâtie dans ces derniers temps, mais on peut voir encore debout le clocher et le chœur de l'ancienne église du douzième siècle, dont la nef n'existe plus. A la différence de presque tous les clochers de la région, qui sont élevés au-dessus de la croisée du transept, ou, quand le transept fait défaut, au-dessus de la travée qui précède le chœur, l'ancien clocher de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf

1. Canton de Chauffailles, arrondissement de Charolles (Saône-et-Loire). L'église était à la collation du chapitre de Saint-Paul de Lyon, et dépendait de l'archiprêtré de Beaujeu *(Pouillé du seizième siècle)*.

est bâti hors œuvre, sur le côté méridional de l'église, à la naissance de l'abside. Ce clocher qui a beaucoup d'analogie avec celui de Donzy-le-Royal est amorti par une pyramide en maçonnerie, à quatre pans. Il présente un seul étage de baies ; construit sur plan carré, il offre quatre faces, toutes semblables. Chaque face est éclairée par une baie géminée : deux colonnettes placées l'une derrière l'autre soutiennent la retombée médiane des deux archivoltes en plein cintre.

Le chœur, construit sur plan semi-circulaire, était éclairé par trois fenêtres en plein cintre qui sont toutes actuellement bouchées ou remaniées et sans caractère ; le chœur est voûté en cul-de-four brisé. A l'extérieur, sous la toiture posée directement sur les reins de la voûte, est une corniche portée par des modillons sculptés ; on y voit des têtes d'animaux et des figures grimaçantes. L'abside est étayée par deux contreforts en forme de pilastres munis de bases composées de deux tores séparés par une gorge, comme à l'abside de l'église de Châteauneuf. Ces bases sont caractéristiques du douzième siècle.



ÉGLISE DE CHATEAUNEUF.

Le village de Châteauneuf[1] qui s'étend sur le bord du Sornin[2], est dominé vers l'orient par un rocher escarpé sur la pointe duquel s'élève une très intéressante église construite au douzième siècle. La cure de Saint-Paul de Châteauneuf, qui dépendait du diocèse de Mâcon, et de

1. Canton de Chauffailles, arrondissement de Charolles (Saône-et-Loire).
2. Petite rivière qui se jette dans la Loire près de Pouilly-sous-Charlieu.

l'archiprêtré de Beaujeu [1], était à la collation du chapitre de Saint-Paul de Lyon [2]. Châteauneuf était une châtellenie royale située dans le ressort du bailliage de Mâcon : on y voit encore les ruines de l'ancien château du roi.

L'église Saint-Paul de Châteauneuf, classée comme monument historique, a été l'objet de plusieurs études; Viollet-le-Duc donne dans son dictionnaire d'architecture [3] le plan, la coupe et l'élévation du clocher. Dans le volume publié par *du Sommerard* intitulé : « *les Monuments historiques de France à l'exposition universelle de Vienne* », on lit deux rapports sur l'église de Châteauneuf et les projets de restauration [4]. Les premiers travaux de restauration commencés vers 1850 se continuaient encore tout récemment.

L'orientation de l'église est parfaitement régulière; son plan est celui d'une église à trois nefs avec un transept sans aucune saillie, et un chœur terminé par une abside en hémicycle; dans l'axe des collatéraux sont deux chapelles formées aussi d'une travée et terminées par une absidiole ronde.

La nef se compose de trois travées voûtées en berceau légèrement brisé, soutenu par deux doubleaux en cintre brisé supportés à leurs retombées par des colonnnes engagées. Dans l'axe de chacune des grandes arcades, de chaque côté de la nef, le mur gouttereau est percé d'une fenêtre; ces fenêtres sont en plein cintre, encadrées de vastes archivoltes ornées retombant sur des colonnettes; comme elles sont placées très haut, elles nécessitent des petites lunettes dans la voûte [5]. La nef est d'un aspect

1. *Pouillé du seizième siècle* publié par U. Chevalier. — Une charte donnée entre 1096 et 1124 mentionne l'église Saint-Paul de Châteauneuf (*Cartul. de Saint-Vincent de Mâcon*, 607).

2. *Pouillé du seizième siècle*, publié par M. Aug, Bernard.

3. Viollet-le-Duc, t. III, p. 328-330.

4. Paris, 1876 (Imprimerie nationale), p. 93-98.

5. On voit des fenêtres en pénétration dans la voûte de la petite église de Châteauneuf. (Viollet-le-Duc, VII, 115.)

élancé, élégant et hardi. Des cordons de perles courent horizontalement au-dessus des grandes arcades dans toute la longueur de la nef.

Les collatéraux paraissent très étroits par rapport à leur élévation; ils sont voûtés en berceau plein cintre, et non comme l'a dit M. Millet l'architecte chargé le premier de la restauration, et comme l'a répété après lui M. Mérimée dans son rapport, en demi-berceau contrebutant les grandes voûtes de la nef; nous ne partageons pas non plus l'opinion de MM. Millet et Mérimée, qui trouvent que l'église de Châteauneuf rappelle par son style architectural les monuments de l'Auvergne ; nous ne voyons pas trop quels caractères ont pu servir à établir cette analogie, si ce n'est le demi-berceau aux bas-côtés, lequel se trouve être un berceau plein cintre. Dans les nombreuses églises rurales que nous avons visitées, nous n'avons vu dans toute la région qu'une seule église, celle de Brancion[1], qui présente aux collatéraux des voûtes dont la section est un quart de cercle.

Les bas-côtés sont donc voûtés en berceau plein cintre, présentant des espèces de lunettes qui coïncident avec le cintre brisé des grandes arcades; ils ont des doubleaux, et sont éclairés dans l'axe des travées par des fenêtres en plein cintre dont presque tout l'ébrasement est à l'intérieur. Dans le mur de façade sont percées de longues fenêtres en plein cintre dans l'axe des bas-côtés : ces fenêtres n'ont pas d'ébrasement à l'extérieur. La partie haute de la nef est éclairée sous la voûte par une grande fenêtre en plein cintre.

La nef communique avec les collatéraux par l'ouverture des grandes arcades en cintre brisé et doublées; les piliers sont munis de colonnes engagées qui supportent la retombée

1. Canton de Tournus, arrondissement de Mâcon. Cette église dépendait de l'ancien diocèse de Chalon-sur-Saône.

intérieure des grandes arcades. Les piliers de la nef sont construits sur plan carré présentant sur trois faces la saillie circulaire d'une colonne engagée et sur la quatrième face la saillie d'un pilastre. C'est un plan que l'on rencontre assez souvent dans les monuments du douzième siècle en Bourgogne.

La nef communique avec la croisée du transept par une grande arcade doublée, en cintre brisé. La croisée est voûtée sous le clocher par une coupole octogonale placée au-dessus d'une lanterne à huit côtés. Le plan de la croisée étant carré, on passe au plan octogonal de la lanterne par quatre trompes en cul-de-four placées dans les angles du carré. Cette lanterne est éclairée par quatre fenêtres reliées entre elles par des arcatures aveugles en plein cintre. On rencontre rarement cette disposition dans les églises de la région.

La croisée communique avec chaque croisillon par une grande arcade doublée, en cintre brisé; les croisillons sont voûtés par des berceaux brisés perpendiculaires à l'axe de la nef. Le mur de fond de chaque croisillon est percé par un oculus du douzième siècle. Les croisillons communiquent avec les collatéraux de la nef et avec les travées collatérales du chœur par des arcades en cintre brisé non doublées. Avant de quitter la croisée du transept pour entrer dans le chœur, il est bon de remarquer que le plan des quatre piliers d'angle de la croisée n'est plus le même que celui des piliers de la nef; en effet, les quatre arcades qui donnent entrée dans la croisée étant doublées, il faut des pieds-droits en nombre suffisant pour soutenir les retombées des voussures intérieures; nous avons donc affaire non plus à un pilier carré cantonné de trois colonnes engagées et d'un pilastre, mais à un pilier cruciforme cantonné de trois côtés par des colonnes engagées.

L'arcade qui donne entrée dans la travée de chœur précédant l'abside est également doublée, en cintre brisé. La

travée de chœur est voûtée en berceau brisé et communique avec l'abside par un arc en cintre brisé. La voûte de la travée de chœur étant plus élevée que le cul-de-four de l'abside, dans le décrochement on remarque un oculus.

L'abside est éclairée par trois fenêtres en plein cintre d'une assez grande ouverture, dont la baie à l'intérieur est encadrée par un système de cinq arcatures analogues à celles que nous avons vues à Avenas, à Saint-Nicolas de Beaujeu, etc. L'arcature centrale a ses retombées sur deux pilastres ; les autres supports sont des colonnettes ; pilastres et colonnettes sont richement sculptés ; les tailloirs eux-mêmes sont décorés par des rangs de perles.

Les travées collatérales du chœur sont voûtées chacune par un berceau parallèle à l'axe de l'église ; elles sont éclairées par des fenêtres en plein cintre. Dans le mur oriental de ces travées s'ouvrent les absidioles voûtées en cul-de-four brisé comme l'abside, et éclairées chacune par une fenêtre en plein cintre, ébrasée à l'extérieur et à l'intérieur.

Revenons maintenant sur nos pas, et après avoir constaté la présence d'une porte du douzième siècle percée dans le mur de la troisième travée du collatéral méridional, examinons attentivement la structure des piliers de la nef, l'aspect de ceux de la croisée, les bases, les chapiteaux des colonnes engagées, et nous n'aurons pas de peine à reconnaitre à la fois des restaurations modernes et des restaurations du quinzième siècle. C'est que l'église de Châteauneuf est bâtie, comme le fait remarquer M. Millet, « en maçonnerie faite avec de petits matériaux revêtus seulement par des pierres plates d'un grand appareil. Les piles intérieures, de faibles dimensions, sont aussi construites de la même façon, et c'est bien certainement le peu de résistance que présentaient ces piles qui a motivé toutes les mutilations qu'ont subies l'intérieur et surtout la partie centrale de cette église. Au quinzième siècle, les piles sous le clocher s'écrasèrent et mirent sans doute déjà le clocher près de sa

ruine ». A cette époque, on dut consolider les quatre piliers de la croisée; depuis on les a refaits à neuf. Mais, dit M. Millet, « l'intérieur de l'église a subi encore, au quinzième siècle, diverses modifications : le sol a été élevé et de nouvelles bases ont été incrustées; la deuxième pile de la nef a été augmentée de dimension, et la plupart des chapiteaux anciens ont été remplacés par des chapiteaux de cette époque. Il m'est impossible de deviner la cause qui engagea les artistes du quinzième siècle à mutiler ainsi l'intérieur de cet édifice. »

En effet, toutes les bases des colonnes engagées ont été refaites sur les modèles employés au quinzième siècle; les chapiteaux très courts et à corbeille évasée, à sculpture très fouillée et contournée, ne sont pas non plus des chapiteaux du douzième siècle; le pilastre qui porte la retombée de la première grande arcade au midi, contre le mur de façade, a reçu lui aussi des sculptures gothiques. Ce dut être là un travail très considérable et très délicat dont nous avons la date exacte, grâce à une inscription qu'on lit sur le premier pilier septentrional, sur la face qui regarde la nef, à trois mètres environ de hauteur; voici cette inscription, dont nous reproduisons la disposition :

M° CCC°C
LX° III° P^a^
OCTOBRIS

Inscription sur le premier pilier nord de la nef.

Elle nous donne la date de 1463. Quant à l'arcature qui décore le chœur, une partie qui avait été détruite a été restituée dans les dernières restaurations.

Si nous passons maintenant à la description de l'extérieur, nous trouvons que la façade reproduit les dispositions intérieures de la nef, c'est-à-dire qu'elle est divisée verti-

calement en trois parties correspondant à la nef et aux collatéraux. Le mur de la nef principale se termine en haut en forme de pignon; il est séparé du mur formant la façade des collatéraux par deux longs contreforts qui finissent au-dessus du point correspondant à l'extrémité supérieure du toit des collatéraux qui vient s'appuyer contre le mur de la nef. Entre ces deux contreforts s'ouvre, au rez-de-chaussée, la porte principale, dont la baie rectangulaire amortie par un linteau nu surmonté d'un tympan également nu est encadrée par trois séries de moulures formant une archivolte en plein cintre; les pieds-droits qui supportent le linteau sont des colonnes engagées comme celles que l'on voit à la porte de l'église d'Iguerande : leurs bases ont été refaites ainsi que leurs chapiteaux. Les moulures de la seconde série ont aussi des colonnes comme pieds-droits. La partie supérieure de ce mur de façade est ornée par une grande fenêtre en plein cintre dont l'archivolte moulurée retombe de chaque côté sur une colonnette; un encadrement terminé en haut par un gâble triangulaire soutenu par des pilastres cannelés entoure cette baie. — Le mur de façade des collatéraux est limité vers l'arête par un contrefort; une longue et étroite fenêtre en plein cintre, sans ébrasement extérieur, en forme le seul ornement. La toiture de la nef, ainsi que celle des bas-côtés, est posée directement sur les reins de la voûte.

Considérons l'élévation latérale vers le midi : nous trouvons trois fenêtres longues et étroites, en plein cintre, séparées l'une de l'autre par des contreforts de peu de saillie qui marquent la division intérieure en travées. La troisième travée est percée au rez-de-chaussée par une curieuse porte du douzième siècle. L'encadrement de cette porte est en plein cintre; les voussoirs sont très bien taillés et appareillés : ils sont munis vers leur extrados d'une moulure composée d'un méplat dont l'angle est abattu puis creusé en une gorge que vient remplir un tore. Les sommiers de cette

voussure reposent sur des colonnettes munies de bases, de chapiteaux et de tailloirs richement sculptés sur leur méplat et leur chanfrein; les chapiteaux sont à personnages. La baie proprement dite est rectangulaire et amortie par un linteau sur lequel sont sculptés douze personnages, probablement les douze apôtres, représentés debout, chacun sous une petite arcature en plein cintre. Un linteau analogue se voit à l'intérieur du porche de Charlieu, au-dessus de la porte qui donnait entrée dans l'église. Le tympan qui est au-dessus de ce linteau, à Châteauneuf, n'est pas sculpté.

En continuant notre examen, nous arrivons devant le mur qui ferme le croisillon limité par deux contreforts. Ce mur est orné d'un bel oculus du douzième siècle dont la baie circulaire est bordée d'une sorte de feston encadré par des moulures.

Venons maintenant au chevet : chaque absidiole est flanquée d'un contrefort en forme de demi-colonne, présentant une belle base du douzième siècle, et un chapiteau à feuillages richement sculpté.

L'abside centrale est flanquée de deux contreforts rectangulaires formant pilastres, munis d'une base et d'un socle. Ces contreforts séparent les trois fenêtres qui éclairent l'abside : la fenêtre de l'axe a seule des colonnettes à ses pieds-droits; la fenêtre de l'abside tournée vers le nord n'a pas d'ébrasement extérieur. La corniche placée à la base du toit est très saillante et moulurée; les parties anciennes en sont supportées par des modillons à têtes grimaçantes dont la sculpture est très variée.

La toiture de l'abside et des absidioles est posée directement sur les reins des voûtes. Quant au clocher carré qui s'élève au-dessus de la croisée du transept, il est dessiné dans le dictionnaire de Viollet-le-Duc, à la description duquel nous n'avons rien à ajouter. On travaillait tout dernièrement à le restaurer en entier.

Il nous paraît en somme évident que l'église de Châteauneuf, bien homogène, remonte tout entière au milieu du douzième siècle, sauf les remaniements et restaurations qu'elle a dû postérieurement subir. La richesse de l'ornementation du chœur, de la nef, des fenêtres, des portes, de l'abside, est vraiment remarquable et caractéristique. En un mot, l'église de Châteauneuf est un type que l'on s'efforce avec raison de conserver.



ÉGLISE DES ARDILLATS.

L'église Saint-Pierre des Ardillats[1] était à la collation de l'évêque de Mâcon[2], et dépendait de l'archiprêtré de Beaujeu[3]; nous voyons dans le *Cartulaire* de l'église collégiale de Notre-Dame de Beaujeu une mention, qui remonte au onzième siècle, de la paroisse Saint-Pierre des Ardillats : « Parrochia sancti Petri de Arziliaco ». [4]

C'est une église du douzième siècle très remaniée à l'époque gothique. Elle est à trois nefs, mais primitivement elle n'en avait qu'une : la nef principale est plafonnée, les nefs latérales sont voûtées d'arêtes et éclairées par des fenêtres modernes ou garnies de remplages du quinzième siècle. L'arcade qui donne entrée de la nef dans la croisée est en plein cintre ; la croisée est voûtée par un berceau légèrement brisé ; le croisillon méridional supporte le

1. Canton de Beaujeu, arrondissement de Villefranche (Rhône).
2. *Pouillé du seizième siècle*, publié par Aug. Bernard.
3. *Pouillé du quatorzième siècle*, publié par M. l'abbé U. Chevalier.
4. Publié par C. Guigue, Lyon, 1864, in-4°. Charte n° 23.

clocher dont la construction remonte au dix-huitième siècle. L'arc triomphal qui donne entrée de la croisée dans l'abside en hémicycle est doublé; il est en cintre légèrement brisé; la voussure intérieure de cet arc repose sur des colonnes engagées munies de bases et de chapiteaux appartenant au douzième siècle.

Les fonts baptismaux de l'église des Ardillats sont surmontés d'un dais moderne porté par des colonnettes du douzième siècle, entièrement sculptées; ces colonnettes appartenaient certainement à un système d'arcatures en plein cintre appliquées contre le mur intérieur du chœur; la sculpture de ces colonnettes rappelle celle de l'église de Belleville-sur-Saône.



ÉGLISE SAINT-MARCEL DE CLUNY.

Saint-Marcel et Notre-Dame sont, avec la chapelle de l'école normale établie dans le croisillon méridional du grand transept de l'église abbatiale, les seules églises qui subsistent à Cluny[1]. De Saint-Mayeul il ne reste que quelques pans de mur et la chapelle ouverte au midi sur la nef : encore cette dernière était-elle dernièrement transformée en grenier à fourrages. (Les moines bénédictins ont fait récemment l'acquisition de ces ruines et travaillent à restaurer l'église.)

L'église Saint-Marcel occupe l'emplacement sur lequel était construite la chapelle de Saint-Odon, qui ne datait

1. Cluny, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Mâcon (Saône-et-Loire).

que de la fin du onzième siècle [1] (1095, bulle d'Urbain II). Dès 1120 (bulle de Calixte II) la chapelle Saint-Odon était considérée comme église paroissiale « ecclesia parrochialis »[2]. En 1159, cette église, sous le vocable de Saint-Marcel, fut reconstruite par l'abbé Hugues III. [3]

L'église Saint-Marcel sert actuellement d'église paroissiale. Elle est bien orientée ; elle est décrite dans un procès-verbal de visite daté du 2 décembre 1744 [4], qui mentionne les curieux fonts baptismaux du treizième siècle placés à l'entrée de la nef, et dont Viollet-le-Duc a donné un dessin.

C'est un vaisseau à une seule nef, longue et large, lambrissée, éclairée de chaque côté par des fenêtres en plein cintre d'assez grandes dimensions, sans aucun ornement. On passe de la nef dans la travée placée sous le clocher par une grande arcade en cintre brisé, doublée. Sous le clocher, la voûte est une coupole octogonale sur trompes. Latéralement, contre les murs, sont appliqués des arcs en cintre brisé sur lesquels s'appuie la coupole. On passe ensuite dans le chœur par un arc triomphal en cintre brisé, doublé.

Le chœur se compose d'une partie droite, voûtée en berceau brisé, éclairée de chaque côté par une fenêtre en plein cintre d'assez grande ouverture. Cette travée droite est suivie d'une partie demi-circulaire, voûtée en cul-de-four brisé, et éclairée par trois fenêtres en plein cintre, remaniées probablement à une époque moderne, car elles n'ont aucun caractère et sont peu ou point ébrasées.

La partie remarquable de l'église est son clocher roman. C'est une tour octogonale dans laquelle on peut considérer trois étages à partir de l'endroit où le plan cesse d'être carré pour devenir octogonal ; toutes les faces sont sem-

1. *Bibliotheca Cluniacensis*, col. 516 ; — *Bullarium Cluniacense*, 23.
2. Bulle de Calixte II.
3. *Chronicon Cluniacense*, dans *Bibl. Cluniac.*, col. 1660.
4. Archives départementales, G. 354. — Voir aussi : Penjon, *Cluny, la Ville et l'Abbaye*, 2e édit., p. 28-33. Cluny, 1884, in-8°.

blables. Sur chaque face, l'étage inférieur est orné d'une baie aveugle en plein cintre; à droite et à gauche de cette baie, montent, le long des arêtes, deux bandes verticales qui traversent le second étage et l'étage supérieur pour venir se rejoindre, au-dessus des fenêtres de ce dernier étage, par une série de sept arcatures en plein cintre. L'étage inférieur qui repose sur un cordon de pierres formant corniche, est séparé de l'étage intermédiaire par une autre corniche analogue. Chaque face du deuxième étage est percée, entre les bandes lombardes qui l'encadrent, d'une grande baie en plein cintre dont l'archivolte repose à chaque extrémité sur une colonnette; des fenêtres géminées viennent s'y ouvrir; la retombée commune de leurs archivoltes est soutenue par une colonnette; de simples pieds-droits soutiennent les autres retombées. Entre l'étage intermédiaire et l'étage supérieur est encore une corniche saillante sur laquelle repose à chaque face une grande baie qui encadre une fenêtre géminée analogue à celles de l'étage intermédiaire. La seule différence à remarquer est dans la grande archivolte qui est moulurée au troisième étage, tandis qu'au deuxième les voussoirs correspondants présentent à l'extérieur une face absolument nue. Au-dessus de ces grandes baies, on voit la série d'arcatures en plein cintre qui réunit les bandes lombardes; puis vient la corniche du toit portée par des modillons à profil très simple; puis une grande flèche octogonale en maçonnerie couronne le clocher, mais la construction de cette flèche ne remonte qu'au treizième siècle.

Nous avons là un excellent type de clocher octogonal, bien daté, qui peut servir pour la comparaison avec d'autres clochers octogonaux, tels que ceux d'Anzy-le-Duc, de Loché, de Clessé, de Saint-André de Bâgé, etc.

ÉGLISE DE CHANES.

Chânes[1], situé sur une colline à 10 kilomètres au sud de Mâcon, dépendait du bailliage et du diocèse de Mâcon, et de l'archiprêtré de Vaurenard[2]; son église, placée sous le vocable de saint Pierre et saint Paul, était à la collation du chapitre de Saint-Vincent de Mâcon[3]. Vers 1100, la mention « ecclesia de Quercu[4] » ne se rapporte probablement pas encore à l'église que nous nous proposons de décrire; à la même époque, d'autres textes établissent que Chânes était le siège d'une paroisse.[5]

Chânes est une église à une seule nef suivie d'un transept saillant au dehors, et terminée par une abside en hémicycle. La nef est plafonnée; elle est éclairée de chaque côté par deux fenêtres qui ont été élargies. Ces fenêtres sont amorties en plein cintre. Dans le haut de la nef, vers le midi, est percée une porte communiquant avec l'extérieur; au côté nord, une porte donne accès à l'escalier qui conduit au clocher.

La nef communique avec le carré du transept par une grande arcade doublée, en plein cintre, dont les retombées intérieures portent sur des colonnes engagées dont les chapiteaux semblent appartenir par leur sculpture au douzième siècle.

La croisée, voûtée en coupole octogonale sur trompes, communique avec chaque croisillon par une arcade en plein

1. Canton de la Chapelle-de-Guinchay, arrondissement de Mâcon (Saône-et-Loire).
2. *Pouillé du quatorzième siècle*, publié par U. Chevalier.
3. *Pouillé du seizième siècle*, publié par Aug. Bernard.
4. *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*, 536.
5. *Cart. de Saint-Vincent de Mâcon*, 553, 554.

cintre, doublée du côté de la croisée. Le croisillon méridional, voûté d'arêtes et éclairé par une fenêtre en plein cintre, semble appartenir à la construction primitive; la voûte du croisillon septentrional est posée sur une croisée d'ogives établie au quinzième siècle. La croisée du transept communique avec l'abside voûtée en cul-de-four par une grande arcade en plein cintre, doublée, dont les retombées intérieures reposent sur des colonnes engagées avec bases et chapiteaux du douzième siècle. L'abside est éclairée par trois fenêtres en plein cintre d'assez large ouverture.

Les dimensions principales de l'édifice sont les suivantes :

Longueur totale dans œuvre : 23 mètres. — Longueur de la nef : $14^{m}50$. — Largeur de l'abside : $4^{m}50$. — Largeur de la nef : $6^{m}35$.

Les trois fenêtres de l'abside s'ouvrent à l'intérieur dans un système de cinq arcatures en plein cintre supportées par des pilastres munis de bases et de chapiteaux. C'est un genre de décoration qui appartient au douzième siècle, et que l'on rencontre aux églises de Donzy-le-Royal, Saint-Nicolas de Beaujeu, Belleville-sur-Saône, Avenas, Châteauneuf, Saint-Laurent-en-Brionnais, etc.

La façade de l'église de Chânes formée par un mur droit sans contreforts terminé en haut par un pignon, présente au rez-de-chaussée la baie de la porte principale de l'église. Cette baie amortie par un arc en un tiers-point a des moulures et des bases caractéristiques du quinzième siècle

Au-dessus de la porte est un oculus. La façade est ornée en outre par plusieurs encadrements formés de bandes lombardes et d'arcatures en plein cintre : cette ornementation caractérise spécialement les églises du Mâconnais.

L'élévation latérale ne présente aucune particularité. L'abside est flanquée à l'extérieur de deux contreforts en forme de colonnes engagées : c'est une disposition employée

dès le onzième siècle mais que l'on rencontre surtout au douzième.

Le plan du clocher n'est pas un octogone régulier, mais bien un octogone allongé dans le sens perpendiculaire à l'axe de l'église. Ce clocher octogonal est de construction récente; il a été bâti, paraît-il, sur le modèle de l'ancien; nous allons en indiquer les dispositions générales, sans y insister plus longuement.

Élevé au-dessus de la croisée du transept, ce clocher présente trois étages; l'étage inférieur est aveugle et orné sur chacune de ses faces d'un encadrement de bandes lombardes et d'arcatures en plein cintre. L'étage intermédiaire est orné de baies géminées, et l'étage supérieur est percé de baies trigéminées. La flèche dont la charpente est munie de coyaux, est couverte par des ardoises.

L'aspect général de ce clocher est lourd et peu harmonieux; il n'a pas l'élégance de celui de Loché, situé dans le voisinage, ni les heureuses proportions de celui de Clessé.

L'église de Chânes nous paraît en somme appartenir au milieu du douzième siècle.



ÉGLISE DE MONTBELLET.

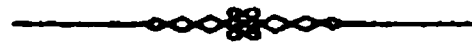
A Montbellet[1] est une église sous le vocable de saint Didier, appartenant à la circonscription de l'archiprêtré de Vérizet; elle était à la collation de l'abbé « Sancti Eugendi Jurensis, » (Saint Claude, le même que Jura, au diocèse de Lyon).

1. Canton de Lugny, arrondissement de Màcon (Saône-et-Loire).

C'est une église qui a été très remaniée à différentes époques, notamment au quatorzième, au quinzième siècle, et dans les premières années du dix-huitième siècle, ainsi qu'en témoignent des dates sculptées sur diverses parties de l'édifice. Elle est à une seule nef plafonnée; le sol descend fortement vers le chœur. Au milieu de la façade est appliqué un porche ouvert, couvert d'une charpente ancienne remontant à la fin du quinzième ou au début du seizième siècle. La nef communique avec la travée sous le clocher par une grande arcade en cintre brisé; le dessous du clocher est voûté par une coupole octogonale sur trompes, régulièrement établie sur plan carré. De chaque côté de cette croisée sont des croisillons voûtés sur croisées d'ogives et éclairés par des fenêtres amorties en arc brisé. Après la croisée vient le chœur qui se termine, comme à Clessé, par un chevet plat; le chœur se compose de deux travées voûtées sur croisées d'ogives, séparées par un gros doubleau en cintre légèrement brisé. Le chœur est éclairé au fond par une grande fenêtre à remplage gothique, et par deux fenêtres gothiques sur chaque côté.

En somme il n'y a d'antérieur au treizième siècle, dans cette église, que la nef probablement, et la coupole au-dessous du clocher. La nef est éclairée de chaque côté par deux fenêtres en plein cintre, refaites.

Au-dessus de la croisée s'élève un clocher octogonal, moderne, sans caractère.



ÉGLISE DE SANCÉ.

Le village de Sancé[1], situé au pied de la montagne de la Grisière, à 4 kilomètres nord-ouest de Mâcon, dépendait du diocèse de Mâcon, de l'archiprêtré de Vérizet et du comté de Senozan. Il en est fait mention dans un grand nombre de chartes du onzième et du douzième siècle, insérées dans le *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon,* mais nulle part il n'y est question de l'église, placée sous le vocable de saint Paul, à la collation du prieur dudit lieu.[2]

C'est une église ancienne, qui n'a de remarquable qu'une petite chapelle gothique ajoutée à la fin du quinzième ou au commencement du seizième siècle, et contenant une belle pierre tombale avec inscription mentionnant un seigneur de Senozan, sans doute celui qui fit construire la chapelle, et sa femme. D'après le *Pouillé de* 1513, c'est un ancien prieuré d'Ainay, de l'ordre de Saint-Benoît.

L'église se composait primitivement d'une nef, d'une travée sur plan carré surmontée du clocher, et d'une abside en hémicycle. C'est dans le mur méridional de la nef que cette chapelle, voûtée sur croisée d'ogives, éclairée par une fenêtre à remplage flamboyant, est ouverte. La magnifique pierre tombale placée devant l'autel, dans la chapelle, est ornée de la figure de Jacques Mareschal, chevalier, seigneur de Senozan, mort en 1512, et de celle de sa femme. Cette pierre, entièrement sculptée, est longue de 2^{m}75 et large de 1^{m}72[3]. Près de la porte de l'église, est un bénitier en

1. Canton et arrondissement de Mâcon (Saône-et-Loire).
2. *Pouillé du quatorzième siècle. — Pouillé du seizième siècle.*
3. Cette pierre tombale a été publiée par M. Batault.

pierre portant à sa partie antérieure un écusson avec la date de 1585.

La nef est plafonnée et communique avec la travée placée sous le clocher par une grande arcade en cintre brisé. Le dessous du clocher est voûté en coupole sur trompes en cul-de-four. Contre les murs latéraux de cette travée sont appliqués deux grands arcs en cintre brisé.

L'abside s'ouvre ensuite par une arcade également brisée; elle est voûtée en cul-de-four et éclairée par trois fenêtres en plein cintre ayant 50 centimètres d'ouverture au vitrage. Dans le mur de décrochement, entre la coupole et le cul-de-four de l'abside, est percé un très petit oculus.

Cette église qui a dû être récemment réparée et couverte d'un enduit est très peu intéressante; son petit clocher carré à un seul étage de baies géminées ne présente pas non plus beaucoup de caractère. Elle manque même des caractères qui pourraient aider à la dater, et tout ce qu'on peut dire, c'est qu'elle peut avoir été construite avant la fin du douzième siècle.



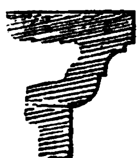
ÉGLISE DE DOMANGE.

L'église de Domange[1] était à la collation de l'abbé de Cluny et dépendait de l'archiprêtré du Rousset. Elle a été construite vers 1180.[2]

C'est une église de petites dimensions, bien orientée, à

1. Hameau de la commune d'Igé, canton de Cluny, arrondissement de Mâcon (Saône-et-Loire).
2. *Bibliotheca Cluniacensis.*

une seule nef plafonnée, une travée de chœur sous le clocher voûtée en berceau plein cintre, et communiquant avec la nef par une arcade en plein cintre légèrement surbaissé. Dans le mur méridional de la travée sous le clocher, est percée une arcade en tiers-point qui donne entrée dans une chapelle voûtée sur croisée d'ogives et éclairée par une fenêtre en tiers-point. On pénètre dans l'abside par un arc triomphal en cintre brisé, dont les sommiers reposent sur une corniche moulurée.



L'abside est en hémicycle, voûtée en cul-de-four, éclairée par trois fenêtres en plein cintre, ébrasées, de médiocre ouverture, comprises dans un système de sept arcatures ayant à leurs retombées des colonnettes. Des feuilles d'eau sont sculptées sur les chapiteaux.

Le clocher, carré, s'élève entre la nef et l'abside; ses quatre faces sont semblables. On y remarque deux étages. L'étage inférieur, aveugle, est garni d'un encadrement formé de bandes verticales et de quatre arcatures lombardes en plein cintre. Un cordon de pierres saillantes sert de corniche à la base de l'étage supérieur qui est percé sur chaque face par une baie géminée; une colonnette supporte la retombée commune des deux archivoltes en plein cintre. Au-dessus est un toit en bâtière. L'abside présente à l'extérieur deux contreforts plats et l'ouverture de ses trois fenêtres. La nef présente aussi de chaque côté l'ouverture de deux fenêtres en plein cintre.

ÉGLISE DE SOLOGNY.

Sologny (*Selonacus*, *Seloniacum*, *Sologniacum*)[1] était du bailliage, du diocèse de Mâcon, de l'archiprêtré du Rousset[2]. Ce village est fort ancien ; il en est fait mention dans plusieurs chartes du neuvième et du dixième siècle, rapportées dans le *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*[3]. Par l'une de ces chartes, datée entre 864-873, l'évêque Bernold accorde au prêtre Grunrin l'autorisation de bâtir, au village de Sologny, une église qui fut dédiée à saint Vincent, puis érigée en paroisse[4]. Cette église était à la collation du chapitre de Saint-Vincent de Mâcon.

C'est une église à une seule nef plafonnée, sans caractère, communiquant par une arcade simple en cintre très brisé, avec une travée de chœur, voûtée d'arêtes, dont les arêtes retombent sur des culs-de-lampe sculptés en têtes grimaçantes. Au midi de cette travée est construit le clocher hors œuvre. La travée de chœur communique avec l'abside en hémicycle par une arcade en cintre très brisé, doublée ; l'abside est voûtée en cul-de-four brisé et éclairée par trois fenêtres dont le cintre est très légèrement brisé. A l'extérieur, la corniche qui supporte le toit sur le mur méridional de la nef, est portée par des modillons dont quelques-uns sont sculptés en têtes d'hommes ou d'animaux.

Le clocher, massif, présente quatre faces : il a plutôt l'air d'une tour de forteresse que du clocher d'une église ;

1. Canton de Mâcon-nord (Saône-et-Loire).
2. *Pouillé du seizième siècle.*
3. *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*, 70, 407, 414.
4. *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*, 407.

il présente trois étages; l'étage inférieur, percé par des meurtrières en fentes, présente un mur absolument nu et aveugle jusqu'au deuxième étage percé, sur chaque face, de baies géminées où deux colonnettes placées l'une derrière l'autre supportent la retombée médiane des archivoltes. Nous croyons que primitivement, le clocher s'arrêtait à la corniche qui surmonte ces fenêtres. Le troisième étage, de construction probablement postérieure, est percé de baies rectangulaires. L'église de Sologny doit remonter à la deuxième moitié du douzième siècle.



ÉGLISE DE SIGY-LE-CHATEL.

Sigy-le-Châtel[1] est très pittoresquement situé sur une éminence près des bords de la Guye[2], à trois lieues au nord-ouest de Cluny. Ce village faisait partie autrefois du bailliage de Chalon, du diocèse de Mâcon, et de l'archiprêtré du Rousset[3]. Il y avait un ancien prieuré, fondé au douzième siècle, sous le vocable de saint Nicolas, et qui fut dans la suite réuni à celui de Perrecy-les-Forges. Le duc de Bourgogne, Robert II, dans sa transaction avec Robert de Clermont, comte de Charollais, en 1279, se réserve le fief de Segy[4]. Quelques années auparavant, en 1272, nous trouvons mentionné « lou prioré de Saim

1. Canton de Saint-Gengoux-le-Royal, arrondissement de Mâcon (S.-et-L.)
2. Rivière affluent de la Grosne.
3. Le prieur et le curé de Sigy-le-Châtel figurent tous deux dans le *Pouillé du quatorzième siècle.*
4. Pérard, *Recueil de pièces pour servir à l'histoire de Bourgogne,* Paris, 1664, in-f°, p. 546.

Nicholas de Segie »[1]. L'église de Sigy-le-Châtel apparaît, dans le *Cartulaire de Savigny*, sous le vocable de saint Symphorien[2]; mais cette église de Saint-Symphorien n'était pas l'église du prieuré : c'était l'église paroissiale primitive, située de l'autre côté de la Guye, maintenant absolument ruinée. Dès 1767, l'ancienne chapelle du prieuré de Saint-Nicolas devint l'église paroissiale, et reçut les ornements de la chapelle en ruines de l'ancien château.[3]

Les dimensions principales de l'église sont les suivantes : longueur totale dans œuvre : 24^{m}30, largeur totale 12^{m}50.

Le plan est celui d'une église à trois nefs; la nef centrale est immédiatement suivie d'une abside en hémicycle. Mais le chœur présente peu d'intérêt : il a été reconstruit.

Les trois nefs sont voûtées, la principale par un berceau légèrement brisé, renforcé par des doubleaux doublés brisés; la retombée intérieure de ces doubleaux a comme pieds-droits des colonnes engagées munies de bases et de chapiteaux; les tailloirs sont d'un profil élémentaire avec un méplat et un biseau. Les collatéraux sont voûtés par des compartiments d'arêtes séparés l'un de l'autre par des arcs doubleaux en plein cintre. La voûte de la nef, n'ayant guère plus d'élévation que celle des collatéraux, n'a point permis qu'on perçât des fenêtres; l'église est donc éclairée par les baies ouvertes dans le mur des collatéraux, dans l'axe de chaque travée, et par celles qui sont percées dans le mur de façade aussi bien à la nef que dans l'axe des collatéraux.

La nef se compose de quatre travées : les trois premières sont certainement anciennes; la quatrième a été reprise lors de la reconstruction du chœur.

1. Canat de Chizy, *Documents inédits pour servir à l'histoire de Bourgogne*, Chalon-sur-Saône, 1863, in-8°, t. I, 168.

2. *Cartulaire de Savigny*, publié par Aug. Bernard (*Documents inédits*, p. 1048)

3. Archives départementales, B. 821.

Les deux premières rangées de piliers dans la nef sont construits sur plan cruciforme; la face tournée vers l'axe de la nef est cantonnée d'une colonne engagée pour soutenir la retombée du doubleau. Les piliers de la troisième rangée sont construits sur le même plan, mais comme les grandes arcades de la quatrième travée sont doublées, il a fallu engager une colonne du côté de cette grande arcade pour soutenir la retombée intérieure du doubleau. Les grandes arcades de la nef sont brisées; les grandes arcades doublées de la quatrième travée ont plus d'ouverture que les autres à cause de l'écartement plus grand des piliers qui les supportent.

L'arc triomphal est en plein cintre doublé; mais il ne faut pas y attacher d'importance, car il a été refait. L'abside, également reconstruite, est voûtée en cul-de-four et éclairée par deux grandes fenêtres en plein cintre.

Avant de sortir de l'église, remarquons un détail qui a son importance, et que d'ailleurs nous verrons aussi du dehors : c'est la forme de l'amortissement des fenêtres. Les fenêtres des collatéraux, aussi bien que celles de la nef, ébrasées à l'intérieur et à l'extérieur, présentant une ouverture de médiocre largeur, sont amorties à leur partie supérieure non par un arc en plein cintre, mais par un arc brisé. Ce caractère ne semble guère convenir à une église construite au douzième siècle, et cependant la construction entière de l'édifice, la forme des piliers, le profil des grandes arcades, des tailloirs, la sculpture des bases et des chapiteaux appartiennent certainement au douzième siècle. Nous croyons bien d'ailleurs que les fenêtres sont contemporaines de l'église, et pour concilier ces différents caractères, nous admettrons que l'église appartient au dernier quart du douzième siècle.

A l'extérieur, nous remarquons d'abord que la façade annonce très bien qu'on a affaire à une église à trois nefs, mais les bas-côtés n'ont pas de toiture différente de celle

de la nef principale; c'est un même toit à deux rampants, posé à peu près directement sur les reins de la voûte, qui couvre les trois nefs. Au sommet du pignon de la façade se dresse un petit clocher carré qui passe pour être le clocher ancien : en tout cas, il a dû être remanié et n'a aucun caractère.

La façade est divisée en trois parties verticales par quatre contreforts; la partie qui correspond à la nef principale est percée au rez-de-chaussée par une large porte dont l'archivolte en arc brisé repose sur des colonnettes dont la base ressemble à celle des colonnettes du chœur de l'église de Donzy-le-Royal; les chapiteaux sont d'une sculpture très simple. Le cintre de l'archivolte est encadré par une moulure en forme de glacis qui, à la hauteur des impostes de l'arc, se retourne dans une direction horizontale pour traverser toute la façade. Au-dessus de la porte est une longue fenêtre amortie en arc brisé, qui éclaire la nef.

Les parties de façade qui correspondent aux collatéraux, encadrées à droite et à gauche par deux contreforts sont ornées de longues fenêtres analogues aux autres.

L'élévation latérale, sauf les contreforts qui la flanquent et les fenêtres qui y sont ouvertes, ne présente aucune particularité.



ÉGLISE ABBATIALE DE CLUNY

Le nom de Cluny[1] est un de ceux qui évoquent le plus de souvenirs. C'est, dans l'histoire du moyen âge, le siège d'une grande abbaye, d'une des plus puissantes institutions religieuses, une de celles qui, constamment dévouées à la

1. Cluny, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Mâcon (S.-et-L.).

papauté, fut notamment pendant la querelle des Investitures le plus fort soutien du Saint-Siège, et répandit dans l'Europe entière l'influence française, par ses usages, par son goût pour les beaux-arts, par le talent et la sainteté de ses grands abbés et de moines illustres. Cluny a donné des papes français à l'Église, et constitué l'ordre monastique en une sorte de monarchie universelle ; le nom de moine de Cluny fut pendant près de trois siècles entouré d'un respect général, et la règle réputée si parfaite que la plupart des monastères d'Europe qui se réformèrent voulurent s'y conformer. Lorsque la décadence arriva vers le milieu du douzième siècle, et que l'ordre de Citeaux, d'une austérité supérieure, brilla d'un incomparable éclat, quelle était encore la vitalité de l'institut clunisien, et la sympathie qui s'attachait partout à la personne de son grand abbé, Pierre le Vénérable, ce moine si lettré, si doux et si saint, dont l'exquise charité arracha l'admiration et enchaîna l'amitié de saint Bernard, le chef de l'ordre rival !

Au concile tenu en 909 à Trosly, près Soissons, on s'occupa sérieusement de la réforme de la vie monastique, depuis longtemps nécessaire et inaugurée depuis près d'un siècle par saint Benoît d'Aniane. La fondation de Cluny par Guillaume le Pieux fut une œuvre de piété désintéressée, un essai pour reprendre, à l'aide de l'abbé Bernon, la réforme que Benoît d'Aniane avait opérée dans les monastères d'Aquitaine, et que les malheurs du temps avaient presque anéantie.

Après une rude vie passée presque tout entière à combattre, Guillaume, surnommé le Fort, comte d'Auvergne comme son père Bernard, et duc d'Aquitaine (886) était parvenu à une puissance considérable et respectée. Accessible aux idées pieuses et poursuivi peut-être par le remords du meurtre de Hugues, vicomte de Bourges, lorsqu'il jugea le moment venu de penser au salut de son

âme, l'idée lui vint de fonder un monastère et de mériter ainsi le surnom de Pieux que l'histoire lui a conservé.

Une des sœurs de Guillaume, Ava, tenait de Bernard d'Auvergne, son père, la terre de Cluny, riche en prairies et en belles forêts : elle céda ce domaine à son frère Guillaume, et celui-ci en fit une de ses résidences de chasse favorites. Un jour qu'il était à Cluny, il manda auprès de lui Bernon, abbé du monastère de Baume, connu pour sa piété et dont il prenait volontiers les conseils. Bernon arriva au rendez-vous accompagné de Hugues, abbé de Saint-Martin d'Autun[1]. Guillaume leur ayant fait part de son intention de fonder un monastère, Bernon eut bientôt apprécié la convenance du lieu où ils se trouvaient, et Guillaume, après quelques hésitations, se rendit à son avis.

Le pays où était situé Cluny n'avait jamais été troublé par les invasions normandes, et semblait promettre à ses futurs habitants une grande sécurité : c'était une grasse vallée arrosée par la Grosne, couverte de prairies et dominée par des montagnes aux pentes douces garnies de forêts. C'était bien une solitude, mais si l'on faisait un pas en dehors, on entrait en communication avec le monde : à peu de distance était la Saône, et à quelques kilomètres au-dessus de Cluny, dans les montagnes, on trouvait un embranchement de la grande voie d'Agrippa, se détachant à Belleville pour rejoindre la voie principale à Autun, en passant à Avenas et Ouroux, Brandon, Clermain et Sainte-Cécile.[2]

Après avoir consenti à aliéner ainsi sa terre de Cluny, Guillaume, au mois de septembre 909, dans une assemblée solennelle tenue à Bourges, rendit publique sa détermination. La plume exercée d'un clerc nommé Odon, dans

1. J.-G. Bulliot, *Essai historique sur l'abbaye de Saint-Martin d'Autun*, Autun, 1849, 2 vol. in-8°; t. I, p. 149 et suiv.

2. H. Pignot, *Histoire de l'ordre de Cluny.....*, t. I, p. 31.

lequel Mabillon s'est plu à voir le futur abbé de Cluny, avait rédigé le testament ou acte de fondation dont il fut donné lecture : des considérations d'une piété élevée s'y mêlaient à des clauses stipulées avec la netteté d'un juriste.[1]

Dans cet acte, Guillaume confiait le futur monastère à l'abbé Bernon pour y diriger dans la vie régulière des moines de l'ordre de Saint-Benoît : une des clauses principales était l'exemption de la nouvelle abbaye de la juridiction épiscopale.

Bernon amena douze moines pris tant à Baume qu'à Gigny, et se mit aussitôt à l'œuvre : l'acte de donation de Guillaume le Pieux nous apprend qu'il existait déjà à Cluny une chapelle dédiée à Notre-Dame et à saint Pierre[2] : elle était ~~sans doute~~ placée sur la hauteur occupée plus tard par le quartier Saint-Mayeul. La dédicace d'une nouvelle église en l'honneur de saint Pierre et de saint Paul fut faite dès l'année 915. Bernon mourut en 927 après avoir désigné aux suffrages des moines Odon comme son successeur; il fut inhumé dans l'église qu'il avait commencé de construire, et qui fut connue sous le nom de Saint-Pierre-le-Vieux, derrière l'autel de Saint-Benoît.[3]

Odon poursuivit avec ardeur l'achèvement du monastère, et le nombre de ses disciples s'accrut rapidement : lorsqu'il eut terminé l'église à laquelle Jean de Salerne donne le nom modeste d'oratoire et de chapelle, et qu'il fallut remplacer ~~un siècle~~ plus tard par une plus grande, l'évêque de Mâcon vint en faire la consécration.[4]

1. H. Pignot, *Histoire de l'ordre de Cluny*, t. I, p. 17 et suiv.

2. ..... « Trado..... Cluniacum scilicet villam, quæ sita est super fluvium, qui Grauna vocatur, cum cortile et manso indominicato, et capella quæ est in honore sanctæ Dei genitricis Mariæ, et sancti Petri Apostolorum principis..... » Cf. pour le texte de ce testament si souvent publié le tome IV du *Gallia christiana*, col. 272-274 des *Instrumenta*.

3. Cette église primitive subsista à côté de la grande église de saint Hugues jusqu'au ~~treizième~~ siècle. (Penjon, *Cluny, la Ville et l'Abbaye*, 2e éd., p. 100.)

4. Pignot, t. I, p. 131.

C'est du second abbé de Cluny que date véritablement la grandeur du monastère : la sainteté d'Odon et l'esprit de charité qui l'animait, joints à sa grande éloquence, lui avaient obtenu un empire incontesté sur les âmes : nous en avons la preuve dans l'appel que lui adressa le pape Léon VII, qui le manda à Rome pour réconcilier le patrice romain Albéric et son beau-père Hugues, roi d'Italie[1]. Odon mourut le 14 décembre 942, à Tours, et fut enterré dans l'église de Saint-Julien de la même ville.

Aymar, qui succéda à Odon, joua un rôle assez effacé. Accablé d'infirmités il se désista de ses fonctions, et la dignité abbatiale fut conférée en 948 à un jeune moine nommé Mayeul. L'acte de son élection reçut la sanction de cent trente-quatre religieux venus de différentes maisons soumises à Cluny. Sous saint Mayeul les donations se multiplièrent et la puissance de l'abbaye augmenta considérablement : en même temps la régularité florissait dans le cloître et le respect qui s'attachait à la personne de l'abbé s'étendit au point que l'empereur Othon II lui offrit la tiare que Mayeul refusa : il servit du moins de médiateur entre Othon et sa mère Adélaïde[2]. D'une piété égale à celle de son prédécesseur Odon, Mayeul fut d'une austérité moins sévère, plus doux, plus indulgent et plus tendre : il resta pendant plusieurs siècles un des saints les plus populaires de la France. C'est sous son gouvernement que l'église de Saint-Marcel près Chalon fut reconstruite[3], mais à Cluny il semble s'être contenté de l'église et des bâtiments édifiés par ses prédécesseurs.

L'élection d'Odilon de Mercœur en 991 fut contresignée par cent soixante-dix-sept religieux : c'est Odilon qui établit la fête de la Commémoration des morts; il augmenta encore le prestige des abbés de Cluny, jouissant d'un res-

1. Pignot, t. I, p. 176,
2. Pignot, t. I, p. 267 et suiv.
3. Pignot, I, p. 273.

pect sans égal à Rome, ainsi qu'à la cour des rois de France et d'Allemagne. Il reçut dans son monastère la visite de l'empereur Henri II, et refusa, malgré les instances du pape Jean XVIII, l'archevêché de Lyon. En 1031 arriva une famine dont Raoul Glaber nous a tracé un effrayant tableau[1] : pour satisfaire les affamés, Odilon épuisa les provisions de Cluny, vida les greniers, vendit les ornements de l'église, jusqu'à la couronne impériale, présent de l'empereur Henri II, et sa charité ne s'arrêta pas là : il parcourut villages et monastères, sollicitant comtes et évêques, et les engageant à se dépouiller pour subvenir aux besoins des malheureux.

Il est bien certain qu'Odilon ne resta pás étranger au mouvement de reconstruction des églises qui signala les premières années du onzième siècle[2] : il y employa même tout son zèle et mit les églises par leur nombre, leur étendue, leur splendeur, en rapport avec la grandeur toujours croissante de la congrégation clunisienne : à Cluny, il laissa intacte l'église élevée par Bernon et Odon, mais il renouvela complètement les ornements et enrichit le trésor de la sacristie. L'accroissement de la communauté l'obligea vers la fin de sa vie à reconstruire une partie des bâtiments conventuels : il fit venir de Provence, pour soutenir les arceaux du cloître, des colonnes de marbre, et se glorifiait de cet ouvrage en disant qu'il avait trouvé le cloître de bois et qu'il le laissait de marbre. D'ailleurs, si le dédain de la beauté littéraire ou artistique n'existait plus à Cluny comme au temps d'Odon, la vertu n'y était pas moins pratiquée, et, parmi les disciples d'Odilon, plus d'un réalisa l'idéal de la perfection monastique : quels plus illustres exemples peut-on citer que Hugues de Semur, le plus grand des abbés de Cluny, celui qui porta la gloire

1. Raoul Glaber, *Histoires*, liv. IV, ch. IV. — Pignot, I, p. 384.
2. Pignot, I, p. 421.

de Cluny à son apogée, et le moine Hildebrand, qui devint Grégoire VII.

Saint Hugues était tout jeune quand il prit, en 1049, possession du siège abbatial qu'il devait conserver pendant soixante ans. Le pape Damase II étant mort, l'empereur Henri III offrit la tiare à Brunon, évêque de Toul, qui devint Léon IX; c'était peu de jours après l'élection de Hugues. Léon IX se rendant à Rome passa par Cluny où il fut reçu avec les témoignages du plus profond respect : mais l'abbé Hugues et le moine Hildebrand qui se trouvait alors dans le monastère en qualité de prieur, l'avertirent du danger d'accepter le pontificat d'une main laïque, et l'engagèrent à soumettre son élection aux cardinaux : tous deux accompagnèrent à Rome le pape dont l'élection fut ratifiée d'une voix unanime par le clergé et par le peuple. Un des premiers actes de Léon IX fut de s'attacher Hildebrand qu'il nomma cardinal.

Si, comme dit l'historien des premiers siècles de l'ordre de Cluny [1], Odon fut avant tout un réformateur austère, Odilon, un moine pieux qui s'efforça de rapprocher par la création de la fête des Morts les fidèles vivants de ceux qui les ont précédés dans la tombe, Hugues joua dans l'histoire un rôle plus important : d'une part, il fut un des plus rudes défenseurs de la liberté du saint-siège, un des instigateurs de la lutte entre le sacerdoce et l'empire; d'autre part, il donna son organisation définitive à l'ordre de Cluny, et constitua une sorte de monarchie monastique dont le passé n'avait pas encore offert d'exemple. C'est sur ce monachisme français qui porta la vie chrétienne à sa plus haute perfection que Léon IX chercha à s'appuyer, et Cluny ne lui marchanda pas son obéissance.

En 1051, sur les instantes prières de l'empereur, saint Hugues se rendit à Cologne pour servir de parrain au futur

1. Pignot, II, p. 11.

Henri IV ; vingt-cinq ans plus tard, se passait au château de Canossa, appartenant à la grande comtesse Mathilde, cette scène mémorable où l'abbé de Cluny essaya d'amener son filleul frappé d'excommunication à faire amende honorable aux pieds de Grégoire VII : plus qu'aucun autre, saint Hugues avait été jugé capable d'adoucir le cœur du monarque, et il ne tint pas à lui de n'y point parvenir.

Pendant tout son pontificat, Grégoire correspondit avec Hugues et lui confia ses tristesses : il lui demandait quelques-uns de ses disciples pour l'aider dans le gouvernement de l'Église, et l'abbé, avec un dévouement qui ne se démentit jamais, lui envoyait ses amis les plus chers, Pierre de Salerne et le grand-prieur de Cluny Odon de Lagery, qui s'appela plus tard Urbain II. Aussi quel beau témoignage de reconnaissance le grand pape rendit au monastère dans le concile tenu à Rome en 1077 : « Parmi tous les monas-
» tères situés au delà des monts, brille au premier rang
» celui de Cluny, placé sous la protection du saint-siège.
» Il est parvenu, sous ses saints abbés, à un degré si élevé
» d'honneur et de religion, qu'il surpasse, sans contredit,
» par la ferveur avec laquelle on y sert Dieu, tous les
» autres, sans en excepter les plus anciens; de sorte
» qu'aucun, dans cette partie du monde chrétien, ne peut
» lui être comparé. Jusqu'à ce jour, tous ses abbés ont été
» élevés aux honneurs de la sainteté. Nul d'entre eux, nul
» d'entre leurs moines, fils soumis de l'Église romaine, n'a
» dégénéré de son origine et fléchi le genou devant Baal;
» mais, toujours fidèles à la liberté et à la dignité qu'ils
» tiennent de l'Église depuis l'origine du monastère, ils ont
» noblement soutenu son autorité et ne veulent être soumis
» à d'autre puissance qu'à celle de saint Pierre. »[1]

La puissance de Cluny, comblé de privilèges par ce pontife reconnaissant, grandissait toujours. Cependant, à Cluny

1. Pignot, II, p. 99.

même, et dans les environs immédiats de l'abbaye, les propriétés des moines n'étaient pas toujours respectées : les seigneurs de Brancion, de Berzé, de Bussières, y faisaient de trop fréquentes incursions. Chose plus attristante encore, les évêques de Mâcon supportaient avec impatience les immunités dont jouissait l'abbaye : un d'eux même, Drogon, tenta en 1063, avec une troupe d'hommes armés, de faire reconnaître son autorité à Cluny : il pénétra dans l'église Saint-Mayeul, récemment construite par saint Hugues. Ce dernier obtint bientôt justice et une nouvelle confirmation de ses privilèges, ce qui ne l'empêcha pas d'être encore attaqué plus tard, entre autres, par l'évêque Landry.

L'abbaye s'était considérablement développée et le nombre des moines s'accroissait sans cesse : Hugues fut donc obligé d'entreprendre de nombreuses constructions : outre l'église Saint-Mayeul, théâtre des entreprises de l'évêque de Mâcon, l'église Notre-Dame, connue sous le nom de Notre-Dame de l'Infirmerie, fut bâtie dans l'enceinte même de l'abbaye : Odon de Lagery, alors cardinal et évêque d'Ostie, la consacra. Mais la grande œuvre de saint Hugues fut l'édification de l'immense église abbatiale, dont le même Odon de Lagery, devenu pape sous le nom d'Urbain II, fit la première dédicace en novembre 1095 : à cette époque, ce monument magnifique était encore loin d'être achevé ; le pape fit la consécration du grand autel et de l'autel matutinal placé au fond de l'abside; les archevêques Hugues de Lyon, Dagbert de Pise, Brunon, évêque de Segni, consacrèrent en même temps trois autres autels dans les travées de la nef les plus rapprochées du chœur.

Ancien moine de Cluny, Urbain II rehaussa la dignité de l'abbé en lui attribuant les ornements épiscopaux. Lorsque Urbain II mourut, en 1099, ce fut encore un enfant de Cluny, un ancien novice, le cardinal Rainier, qui fut élu pape sous le nom de Pascal II. Dans l'année qui précéda cette élection, Anselme, archevêque de Canterbury, exilé pour la première

fois, et se rendant à Rome, passa à Cluny : il y arriva trois jours avant Noël, et fut reçu avec un respect qui l'attira de nouveau[1] dans la grande abbaye à son retour en France vers 1100 : il y prononça un sermon sur les béatitudes du ciel qui produisit un grand effet.

Quelques années plus tard, Henri V d'Allemagne, ayant attiré son père dans un de ses châteaux, le fit prisonnier et le conduisit à Ingelheim où la Diète était réunie, et le força à abdiquer publiquement. Se repentant de sa faiblesse, Henri IV supplia l'abbé de Cluny de servir de médiateur entre son fils et lui : mais Hugues ne se laissa point tromper par son hypocrisie et refusa de plaider sa cause. Peu après Henri IV mourait en août 1106, âgé de cinquante-cinq ans. A la fin de cette même année, Pascal II arriva à Cluny pendant les fêtes de Noël, et y séjourna jusqu'au mois de février suivant : c'est vers cette époque que Philippe Ier, après avoir associé son fils Louis le Gros à la royauté, fit part à saint Hugues de l'intention où il était de finir ses jours dans un monastère : Hugues l'encouragea dans ce pieux dessein et lui offrit le séjour de Cluny : mais Philippe ne s'était pas encore décidé quand la mort vint le surprendre (1108).

L'ordre de Cluny était alors dans toute sa gloire : outre les monastères de Souvigny, de Sauxillange, de Paray, de la Charité, appelés les quatre filles de Cluny, une quantité d'abbayes importantes étaient soumises à sa règle. Nous possédons l'ordre observé dans le chapitre général au seizième siècle : l'abbé de Cluny présidait ; venaient ensuite les abbés de Moissac, Figeac, Mozac, Baume, Monstierneuf, Saint-Benoît sur le Pô, Thiers, Beaulieu, Paisley en Ecosse, Payerne, Arles-sur-Tech, Camprodon ; puis le grand-prieur de Cluny, le prieur claustral, les prieurs de la Charité, Saint-Pancrace de Lewes, Saint-Martin des Champs de Paris,

1. Cf. Ch. de Rémusat, *Saint Anselme de Cantorbéry*, 2e éd., Paris, 1868, 1 vol. in-16, p. 201, 227.

Souvigny, Sauxillange, Marcigny, Gigny, Charlieu, Pont-Saint-Esprit, Sainte-Marie de Najera, Paray, Nantua et cinquante-cinq autres prieurs ou doyens. Sous saint Hugues, l'ordre observé devait être à peu près le même : mais le chapitre général réunissait sans doute un plus grand nombre de dignitaires, car, dès le milieu du douzième siècle, un certain nombre de monastères affiliés à Cluny arrivèrent à secouer le joug de l'abbaye mère et à se rendre indépendants.

L'ordre s'était rapidement étendu dans les pays germaniques, en Lombardie, en Espagne et en Angleterre : dans ce dernier pays, Guillaume le Conquérant demanda et obtint l'association de prières avec Cluny; il reçut en même temps la bénédiction de saint Hugues; mais ayant demandé à l'abbé six de ses disciples pour s'aider de leurs conseils, offrant de payer pour chacun d'eux une pension annuelle de 100 livres d'argent, Hugues refusa cette proposition qui faisait de ses moines une sorte de marchandise, et Guillaume lui en conserva toujours du ressentiment.

« Le monde chrétien était couvert de monastères et d'églises clunisiennes. Les disciples voyaient le respect se réveiller à leur nom. Fiers de la puissance et de la considération dont jouissait l'ordre, ils disaient : Je suis moine de Cluny, comme du temps de Rome ancienne on disait : Je suis citoyen romain. La richesse, l'art, l'érudition, les dignités de l'épiscopat et de la pourpre romaine, tout était entre leurs mains. Leur nombre allait en s'accroissant sans cesse. Hugues admit, selon Orderic Vital, dix mille moines dans l'ordre. A sa mort il comptait deux mille couvents. Quatre cent soixante religieux trouvaient aisément place dans le vaste monastère de Cluny où les papes, avec leur suite, recevaient l'hospitalité sans qu'il fût besoin de rien changer aux habitudes de la communauté [1]. L'abbé possédait rang de mé-

1. Pignot, II, p. 322.

tropolitain, et seize chefs de grandes abbayes possédaient rang d'évêques et portaient la mitre. »

Saint Hugues expira dans l'église de Notre-Dame de l'Infirmerie qu'il avait fait construire et où, se sentant mourir, il avait demandé à être transporté : c'était le 29 avril 1109 ; il était âgé de quatre-vingt-cinq ans. On l'ensevelit d'abord dans la grande église abbatiale derrière l'autel matutinal ; plus tard on déposa ses restes dans une châsse qui fut placée sur le grand autel.

C'est sous saint Hugues, vers 1085, que le moine Udalric écrivit les trois livres des *Coutumes de Cluny*.

Ponce de Melgueil (1109-1122) fut l'indigne successeur de saint Hugues. Le pape Pascal II ayant été fait prisonnier par l'empereur Henri V fut contraint de signer des concessions à l'empereur au sujet des investitures, concessions qu'il regretta amèrement dans la suite. Dans cette occasion, l'abbé de Cluny prit très vivement parti contre le pape et fut mis par lui en disgrâce. Il regagna peu après la faveur du souverain Pontife qui accorda trop à son orgueil : un concile œcuménique s'étant réuni en mars 1116, dans lequel Pascal rétracta les concessions qu'il avait faites à Henri, Ponce de Cluny, présent au concile, voulut prendre le titre d'abbé des abbés réservé jusqu'alors à l'abbé du Mont-Cassin : il s'attira une verte réplique de Jean de Gaëte, qui peu après devint pape sous le nom de Gélase II.

Mais Henri V ayant fait élire un antipape, le séjour à Rome devint impossible à Gélase, qui chercha un asile en France ; arrivé à Mâcon, il tomba malade, et se jugeant gravement atteint, il demanda à être porté à Cluny. C'est là qu'il mourut le 29 février 1119 : on l'enterra dans la grande église à main droite du chœur, près de la travée par laquelle les religieux se rendaient du cloître à l'église : un tombeau lui fut élevé vers 1176 par le prieur Otger. Trois jours après la mort de Gélase, les cardinaux et les évêques élurent à Cluny Guy, archevêque de Vienne, ancien disciple

de saint Hugues, qui prit le nom de Calixte II : animé de pensées conciliantes, le nouveau pontife envoya Guillaume de Champeaux, alors évêque de Châlons, et Ponce, abbé de Cluny, à l'empereur Henri V pour traiter de la pacification : les négociations n'aboutirent point. C'est alors que dans le concile qui se réunit à Reims, les prérogatives véritablement excessives de l'abbé de Cluny furent violemment attaquées, ce qui n'empêcha pas le pape, arrivé à Cluny la veille de la Circoncision de l'année 1120, d'élever plus haut encore la dignité de Ponce en le créant cardinal-prêtre du titre de Sainte-Cécile.

Cependant la construction de la grande église commencée par saint Hugues se poursuivait sans relâche, et vers 1112, l'évêque d'Amiens, Geoffroy de Moulicourt, y vint consacrer un nouvel autel; le 28 juillet 1112, le trésor de l'église s'enrichit d'une relique d'un prix inestimable : l'abbé Ponce reçut en grande pompe un morceau du bois de la vraie Croix. Mais Ponce, par son orgueil de seigneur féodal, par ses folles dépenses et sa conduite hautaine, s'était aliéné une partie de ses religieux : pendant longtemps les murmures ne dépassèrent pas l'enceinte du cloître, mais un jour les plaintes arrivèrent jusqu'à Calixte II. Ponce pria le pape de le relever de ses fonctions et partit pour la Terre Sainte.

Hugues, prieur de Marcigny, vieillard d'une vie sans tache, fut élevé à la dignité abbatiale : il mourut trois mois après, et dans l'octave de la fête de l'Assomption de l'an 1122, les religieux choisirent pour abbé un jeune moine de vingt-huit ans, Pierre-Maurice de Montboissier, connu sous le nom de Pierre le Vénérable, qui est resté avec saint Hugues la plus haute personnification du nom clunisien.

Pierre le Vénérable, né en 1094, mourut en 1157 : dans les premières années de son gouvernement, il eut la tristesse de voir la tentative faite par Ponce pour reprendre

la direction de son ancienne abbaye sur le point de réussir : pendant presque toute l'année 1125, l'anarchie régna à Cluny. Ponce, soutenu par les bourgeois de Cluny qu'il avait toujours flattés, assuré du concours d'un grand nombre de moines à qui l'austérité du nouvel abbé faisait regretter la magnificence déployée par son prédécesseur, réussit à s'emparer de l'abbaye. Pierre était alors en visite pastorale dans l'Aquitaine : le prieur du monastère, Bernard d'Uxelles, dit le Gros, de la famille de Brancion, lui resta fidèle, mais la résistance étant devenue impossible, il dut se retirer avec nombre de moines dans les châteaux voisins. « Alors se passa une scène de désordre inconnue jusque-là dans cette paisible demeure. La populace envahit les cloîtres, les dortoirs, l'infirmerie. Les lieux les plus secrets, qui avaient toujours été interdits aux laïques, furent ouverts à des bouffons, à des femmes de mauvaise vie... Au milieu du tumulte, s'il faut en croire Orderic Vital, une partie de la nef de la grande église qui était nouvellement construite s'écroula, comme si la colère de Dieu eût protesté contre la profanation du lieu saint. »[1]

Pierre le Vénérable, immédiatement prévenu de ce qui se passait, partit pour Rome. Le pape Honorius II frappa Ponce d'excommunication et défendit aux moines de lui obéir : l'interdit fut lancé contre la ville et l'abbaye ; Ponce, cité à Rome, s'y rendit, mais refusa de s'humilier et mourut en prison (décembre 1125). Quoiqu'il fût déclaré excommunié et schismatique, le pape, par respect pour Cluny, lui accorda la sépulture dans l'église de Saint-André. Plus tard, l'abbé Pierre obtint de ramener ses restes, et lui édifia un tombeau à l'extrémité de l'aile gauche de la basilique, près du grand autel : il était représenté sous la

1. Pignot, III, p. 69. — Orderic Vital, édit. Le Prévost, publiée par la Soc. de l'Hist. de France, t. IV, p. 426 : « Ingens basilicæ navis, quæ nuper edita fuerat, corruit. »

figure d'un moine ayant les pieds liés et une main coupée, et tenant de l'autre main une crosse brisée.

Peu d'années avant ces tristes événements, Henri V et Calixte II avaient mis fin, dans la diète de Worms (mai 1122), à la querelle des Investitures : l'empereur perdait le privilège de conférer directement les évêchés et les abbayes. Il est certain qu'il pouvait encore exercer une puissante influence sur les élections, mais enfin ce concordat qui attribuait à l'Eglise ce qui devait lui appartenir couronnait dignement les efforts faits par saint Hugues et par les pontifes sortis de Cluny.

La fin du onzième et le commencement du douzième siècle virent l'établissement de plusieurs ordres religieux, celui de Grandmont en 1073, celui des Chartreux en 1084, celui de Cîteaux en 1098, et enfin en 1120 celui de Prémontré. L'ordre de Cîteaux fondé par Robert de Molesme grandit rapidement sous l'impulsion que lui donna saint Bernard : les abbayes cisterçiennes de la Ferté, de Pontigny, de Clairvaux et de Morimond, s'élevèrent dans l'espace de trois ans, de 1113-1115. Par la situation de plusieurs de ses monastères, autant que par son développement extraordinairement rapide, l'ordre de Citeaux entra vite en conflit avec celui de Cluny. C'est en 1124 que fut écrite l'*Apologie* ou lettre adressée par saint Bernard à Guillaume, abbé de Saint-Thierry de Reims, de l'observance de Cluny, dans laquelle l'austère réformateur passe en revue les coutumes de Cluny et récrimine contre les abus auxquels elles ont donné lieu : c'est là que saint Bernard proteste contre le luxe d'ornementation et la richesse d'architecture dont sa simplicité a été choquée à la vue des magnificences de l'église de saint Hugues.

Pierre le Vénérable disculpa l'ordre clunisien d'un certain nombre des accusations portées contre lui, et reconnaissant d'autre part la nécessité d'une réforme, convoqua à Cluny un chapitre général qui fut tenu le troisième dimanche de carême,

20 mars de l'année 1132 : ce dut être un spectacle imposant, celui de ces mille deux cent douze religieux réunis dans la grande église de saint Hugues et traversant ensuite processionnellement le cloître en chantant pour aller prier la Vierge dans l'église que saint Hugues lui avait consacrée. « In illa die », écrit Orderic Vital qui assistait à cette assemblée en sa qualité de moine de Saint-Evroul, « MCC et XII fratres ibi adfuerunt, ecclesiastico ritu canentes processerunt, et, cum jocunditate cordis oculos levantes ad Deum, devote ipsum collaudaverunt.

» Hæc iccirco securus edo, quia gaudens interfui, et tam gloriosum agmen in Christi Jesu nomine congregatum vidi, atque cum eis de basilica sancti Petri, Apostolorum principis, dominico processi, et per claustrum in ædem Virginis matris ingressus oravi. »[1]

Les réformes proposées dans ce chapitre général par Pierre le Vénérable furent adoptées : elles étaient considérables; on y remarque entre autres prescriptions, l'établissement du silence ~~dans~~ le chantier de la grande église.

L'exemple d'une réforme ainsi donné par Pierre le Vénérable fut suivi bientôt après par Suger, abbé de Saint-Denis. Un nouveau schisme troublait l'Église (février 1130); Innocent II, chassé de Rome par l'antipape Anaclet II, s'était retiré en France; il passa onze jours à Cluny et fit la deuxième dédicace de la grande église, le ~~11~~ des calendes de novembre (la première avait été faite trente-cinq ans auparavant), et consacra vingt-un autels; l'autel de Saint-Jacques avait été ~~consacré~~ autrefois par Dalmace, évêque de Compostelle.

Ayant pour lui les clunistes et les cisterciens, Innocent II était puissant en France : Louis le Gros envoya Suger à Cluny pour l'assurer de son obéissance. Innocent parcourut ensuite une grande partie de la France accompagné par

1. Orderic Vital, éd. de la Soc. de l'Hist. de France, t. V, p. xxxvi, et 29-30.

Pierre le Vénérable, et revint passer à Cluny une partie du mois de février 1131.

Vers 1140, Abélard, combattu par saint Bernard et condamné par le pape Innocent II, excita la pitié de Pierre le Vénérable qui lui offrit charitablement un asile à Cluny. La douceur et la sagesse du grand abbé ramenèrent le calme dans cette âme et l'engagèrent à faire sa paix avec saint Bernard; Abélard fit le voyage de Clairvaux et rétracta ses erreurs. Pierre obtint pour lui du pape la levée de l'excommunication qui l'avait frappé, et le conserva deux ans à Cluny. Le doux abbé se prit d'une véritable affection pour ce philosophe, et, voyant sa santé atteinte, l'envoya dans les obédiences de Prissé et de Chevignes, et de là à Saint-Marcel de Chalon où il rendit le dernier soupir, 1142.

Cependant, à l'exception de l'ordre de Citeaux, le corps bénédictin tombait en décadence; de tous côtés les abbayes clunisiennes cherchaient à secouer le joug et à se détacher de l'abbaye mère. Pierre en était attristé et déployait une véritable énergie pour conserver à l'ordre de Cluny son ancien prestige; mais le succès des ordres rivaux ne souleva jamais dans son cœur aucune amertume. Les Chartreux eurent en lui un ami sincère; quant aux Cisterciens, ils furent toujours accueillis en frères à Cluny, où l'abbé leur ouvrait les bras : mais l'hospitalité cistercienne était plus circonspecte. Il faut cependant reconnaître que les critiques passionnées qu'il formula contre les clunistes n'aveuglèrent pas saint Bernard au point de lui faire méconnaître l'admirable vertu et la charité touchante de Pierre le Vénérable : il lui demandait même volontiers conseil : lorsqu'en 1149 Henri de France, frère de Louis VII, fut élu évêque de Beauvais et hésitait à accepter, saint Bernard consulté partagea son hésitation et l'engagea à prendre l'avis de Pierre; d'ailleurs il lui rendit témoignage dans une lettre par laquelle il recommandait l'abbé de Cluny à Eugène III, le premier pape sorti de l'ordre de Citeaux : « Quoique ce puisse parai-

» tre une folie de vous écrire en faveur de l'abbé de Cluny, » et d'avoir l'air de protéger celui que tout le monde vou- » drait avoir pour protecteur, je vous écris néanmoins, non » parce que cela est nécessaire, mais pour obéir à l'affection » que je lui porte. A défaut de ma personne, ma pensée » l'accompagne partout dans ce voyage, et ni la hauteur des » Alpes, ni l'étendue des neiges, ni la longueur du chemin, » ne pourront nous séparer. Honorez cet homme comme » un des membres les plus honorables du corps du Christ. » Il est un vase d'élection, rempli de grâces et de vérité, » comblé de biens sans mesure. Renvoyez-le rempli d'une » joie qui, à son retour, puisse se répandre sur un grand » nombre. S'il vous demande quelque chose au nom du » Seigneur Jésus, accordez-le-lui sans difficulté; car il a » étendu les mains sur les pauvres de notre ordre; il nous » donne, avec les revenus de son église, aussi souvent qu'il » le peut sans contrarier les siens et sans que nous le lui » demandions, une nourriture abondante. J'ai dit : au nom » du Seigneur Jésus, car s'il demandait (ce que je crains) à » être déchargé de l'administration de son monastère, quel » homme, parmi tous ceux qui le connaissent, regarderait » une pareille demande comme faite au nom de Jésus? Si » je ne me trompe, il est devenu plus timoré que par le » passé, et meilleur encore qu'au temps où vous l'avez connu. » Depuis son élection, son ordre s'est notablement amélioré » sous le rapport des jeûnes, du silence, de l'abstention des » vêtements précieux et recherchés. »[1]

En 1144-1145, la famine et une mortalité effrayante s'abattirent sur Cluny : Pierre le Vénérable parti à Rome ne put qu'adresser à ses frères une lettre de consolation; mais il s'empressa de revenir sans aller rendre à Roger de Sicile la visite qu'il voulait lui faire. Pierre lui écrivit cependant pour recommander l'église de Cluny à ses libéralités, et

1. Pignot, III, p. 306, 307.

Roger ne fut pas sourd à son appel. L'abbaye avait de grandes ressources, mais ses besoins étaient plus grands encore, car elle répandait ses bienfaits sans compter : on lui demandait plus qu'elle ne pouvait donner, et la gêne s'y faisait sentir. La générosité des princes n'était plus qu'un souvenir, les disettes étaient fréquentes, la pauvreté universelle ; rare partout ailleurs, l'argent s'accumulait chez les usuriers et les Juifs. A propos de ces derniers, Pierre le Vénérable partageait l'horreur de saint Bernard pour le massacre des Juifs, mais réprouvant leur cupidité et leurs gains illicites, Pierre n'hésitait pas à conseiller à Louis VII de les dépouiller de leurs richesses.

Cluny continuait de recevoir d'illustres visiteurs : lorsque Arnauld de Brescia, par les séditions qu'il fomentait, eut rendu le séjour de Rome impossible au pape Eugène III, celui-ci vint en France et passa à Cluny le 26 mars 1147. A la fin de l'année 1149, Louis VII revenant de la croisade fut rejoint à Cluny par Suger. Mais dans les dépendances de l'abbaye, la rébellion éclatait partout; partout la décadence morale s'accentuait. Le prudent abbé ne négligeait cependant pas les intérêts temporels de la communauté; il étudia un meilleur emploi des revenus dans un écrit intitulé : *Dispositio rei familiaris Cluniacensis*, et il put dire avec vérité que ce qu'il avait fait autrefois pour les choses spirituelles, il le faisait alors pour l'intérêt temporel des frères.

Les ennuis du dehors venaient s'ajouter aux tristesses que lui inspirait la décadence de l'ordre : le vicomte qui administrait le comté de Mâcon en l'absence du comte parti en 1147 pour la Terre Sainte, se conduisait dans le pays comme un vrai bandit. Les seigneurs de Brancion, de Berzé, de Bussières, tantôt amis, tantôt ennemis de l'abbaye, l'accablaient alors de vexations.

Pierre n'essayait pas d'ailleurs de se soustraire aux ennuis et aux difficultés de sa charge : mais lorsqu'il pouvait le

faire sans que sa conscience si exigeante le lui reprochât, avec quelle joie il se retirait dans ces ermitages qui s'étaient multipliés aux environs de Cluny, véritables maisons de campagne des moines, Saint-Vital, Sainte-Radegonde, Saint-Jean-du-Bois, Cotte, le Mont-Saint-Romain. C'est là qu'il goûtait le charme de la solitude, qu'il jouissait dans le calme des beautés de la nature, et délassait son esprit en s'occupant de philosophie et de versification. Avec quelques moines paisibles, aimant comme lui à fuir le bruit du grand monastère, il menait là une vie délicieuse : mais il ne s'y endormait pas, et quelques-uns de ses frères s'étant épris d'une véritable passion pour la vie solitaire et méditative, Pierre vit là un danger et leur prôna la supériorité de la vie du cloître[1]. Et quelle séduction il savait déployer pour y attirer, à cette vie du cloître, un ami qui lui était depuis longtemps cher, Aton, évêque de Troyes : « Rappelle tes souvenirs, lui écrivait-il, souviens-toi de ce » dimanche des Rameaux, du sermon que tu as adressé, à » Cluny, au peuple assemblé, et qui a tant ajouté à la solen» nité de ce jour; souviens-toi de cette chapelle de la Vierge, » plus belle qu'aucune autre de notre Bourgogne, décorée » d'élégantes peintures, embellie par la représentation des » miracles du Christ. C'est là que nous avons trouvé pour » nos entretiens un asile propice. N'oublie pas comment » l'abbé, cédant le pas à l'évêque, le força, malgré lui, de » prendre place sur son siège et s'assit lui-même à ses côtés » sur un escabeau. Tes discours roulèrent sur les sujets les » plus élevés... Tu avais fini par indiquer le jour où tu » reviendrais parmi nous, et, depuis ce moment, toujours » invité et pressé, tu te fais toujours attendre..... »

Cependant les moines noirs et les moines blancs conservaient toujours une mutuelle antipathie : une dernière fois, Pierre le Vénérable écrivit à saint Bernard pour lui repré-

1. Pignot, III, p. 467 et suiv.

senter qu'une réconciliation des deux ordres serait le couronnement de sa vie, mais les choses restèrent dans le même état, et saint Bernard mourut au mois d'août 1153.

Dans les dernières années de Pierre, Henri, évêque de Winchester, qui s'était retiré à Cluny, introduisit un ordre plus que jamais indispensable dans la gestion de la fortune du monastère : il prit en main la conduite du temporel, dressa un nouvel état des revenus, améliora et propagea les cultures, acheta des terres, fit construire de nouveaux édifices et répara les anciens. Il pourvut pendant toute une année à la nourriture de la communauté qui, selon la Chronique de Cluny, s'élevait à quatre cent soixante moines. Il acquitta les dettes et employa dans ces dépenses diverses une somme de plus de 7,000 marcs d'argent. Cette munificence vraiment royale consola les derniers jours de l'abbé. [1]

Pierre le Vénérable mourut le jour de Noël de l'année 1156, âgé seulement de soixante-deux ans : il était abbé depuis trente-quatre ans : on l'enterra à main droite du chœur de l'église, près de l'autel de Saint-Jacques.

Robert le Gros [2], élu abbé à la mort de Pierre le Vénérable, ne vécut pas longtemps et fut remplacé par Hugues de Trasan ou Fraisans, qui se jeta dans le schisme en 1159, et mourut au prieuré de Vaux-sur-Poligny. Dans cette année 1159, un violent incendie détruisit une partie de la ville de Cluny, ce qui nécessita un grand nombre de nouvelles constructions, et ce qui explique les nombreuses façades romanes qui décorent aujourd'hui encore les différents quartiers de la ville. La même année, Léger, prieur claustral, fit construire l'église de Saint-Marcel. Étienne

1. Pignot, III, p. 497-498.
2. La *Chronique de Cluny*, imprimée dans la *Bibliotheca Cluniacensis*, Paris, 1614, in-f°, col. 1660, indique Hugues III de Trasan comme le successeur immédiat de Pierre le Vénérable.

de Boulogne[1], successeur de Hugues, abdiqua après dix années de gouvernement : c'est de son temps, en 1166, que le territoire de Cluny fut pour la première fois sérieusement attaqué par des bandes de routiers à la solde de Guillaume, comte de Chalon : le château de Lourdon fut pris, cinq cents bourgeois de la ville massacrés, et ces brigands enlevèrent aux religieux une foule d'objets précieux. Rodolphe de Sully résigna au bout de trois ans la dignité abbatiale, 1176. Gauthier de Châtillon qui succéda à Rodolphe de Sully ne régna que quelques mois et fut remplacé par Guillaume I d'Angleterre, qui mourut en visite pastorale au monastère de la Charité, le 7 janvier 1179. C'est sous l'abbé Guillaume que vécut le prieur Otger, qui fit faire, entre autres travaux, les tombeaux du pape Gélase et de l'abbé Étienne.[2]

Thibaud de Vermandois ne resta qu'une année à la tête de l'abbaye, et joua un rôle plus important que ses prédécesseurs immédiats : après avoir célébré à Grandmont les funérailles de Louis le Jeune, le roi d'Angleterre, Jean, le pria de servir d'arbitre entre lui et son fils, qui fut Richard Cœur de Lion. Alexandre III le créa cardinal, et Lucius III évêque d'Ostie : c'est lui qui entreprit d'entourer Cluny d'une enceinte fortifiée, mais il n'acheva pas ce qu'il avait commencé, et ayant renoncé à la dignité d'abbé, il partit pour Rome où il ne tarda pas à mourir.

Hugues IV de Clermont, élu en 1180, montra pendant

1. Lorain, dans son *Histoire de l'abbaye de Cluny*, fait suivre l'abbé Hugues de Montlhéry, qui n'est autre que Hugues de Trasan, de l'abbé Hugues de Blois, neveu de Henri de Winchester. La Chronique de Cluny n'en fait pas mention.

2. «..... Tempore hujus Guillermi claruit Otgerius prior hujus Cluniacensis ecclesiæ : qui multa bona huic ecclesiæ contulit. Nam claustrum cimiterii cum picturis ante capellam fecit. Ad luminare ejusdem capellæ decem solidos acquisivit. Altare S. Petri prope majus claustrum mirifice ornavit tabula, capsula, albis duabus, missali et calice. Pulpitum capituli fecit, cum sepulturis Gelasii papæ Stephanique abbatis..... » *Chronic. Cluniac.* dans *Biblioth. Cluniac.*, col. 1662.

un règne assez long beaucoup de prudence et de grandes vertus. Philippe-Auguste voulant remettre au roi d'Angleterre comme gage de sa parole d'insignes otages, choisit Hugues de Clermont et l'abbé de Saint-Denis. La fortune territoriale de Cluny s'accrut encore sous le gouvernement de cet abbé qui, avant de mourir, désigna pour son successeur, du consentement des moines, Hugues V d'Anjou. Celui-ci, en 1204, dressa les statuts d'une réforme dans le but de rappeler sa communauté à la pureté de l'ancienne vie monastique, menacée par un gros danger, celui des richesses, des mœurs et des habitudes féodales. Innocent III, en 1204, consacra entre les mains de Hugues d'Anjou le droit déjà ancien pour l'abbé de Cluny de battre monnaie.[1]

Guillaume II d'Alsace fut élu le 29 septembre 1207. En 1208, la ville de Cluny fut, pour la seconde fois, ravagée par un incendie[2]. Guillaume, ayant abdiqué fut remplacé, le 5 avril 1215, par Gérold de Flandre qui, avant le scrutin pour son élection, promit aux moines d'observer les statuts de Pierre le Vénérable, compromission fâcheuse, serment dont Innocent III le releva avec ordre d'infliger au monastère une sévère punition. D'ailleurs Gérold, nommé en 1220 évêque de Valence, abandonna Cluny : Roland de Hainaut fut élu à sa place, fit construire le narthex de la grande église et abdiqua en 1228.

Barthélemy de Florange ne fit que passer sur le siège abbatial et mourut en 1230; Étienne II de Brancion et Étienne III de Berzé[3], son neveu, tinrent jusqu'en 1235 Cluny sous leur gouvernement : en 1233 un incendie consuma pour la troisième fois une partie de la ville. Il faut croire que l'affaiblissement de la discipline et des vertus monastiques allait toujours croissant, car, en 1232, le pape

1. P. Lorain, *Hist. de l'abbaye de Cluny*, 2e éd., Paris 1845, in-8°, p. 148-149.
2. *Chronic. Cluniac.* dans *Bibliotheca Cluniacensis*, col. 1664.
3. La Chronique de Cluny de ces deux abbés du nom d'Étienne n'en fait qu'un.

Grégoire IX proposa de prendre les règlements de Citeaux pour réformer Cluny, et ordonna d'appeler au premier chapitre général trois prieurs des Chartreux pour aider à faire le nouveau règlement.

Les deux frères Hugues VI et Aymard II de Gourtenay régnèrent de 1236 à 1244 : les religieux mirent alors à leur tête Guillaume III de France, petit-fils de Philippe-Auguste et cousin de Louis IX. Élevé dès son enfance à Cluny, Guillaume s'y fit remarquer par son respect de la discipline, sa douceur et sa science des saintes Écritures : mais son règne est surtout célèbre par la magnifique hospitalité qu'il donna, en 1245, au pape Innocent IV et à un grand nombre de princes chrétiens. Vers la fin de novembre 1245, le roi Louis IX vint au monastère accompagné de sa mère, Blanche de Castille, et de sa sœur Pernette de France. Innocent IV s'y trouvait déjà depuis une quinzaine de jours : ce fut une magnifique assemblée[1] qui témoigne de l'immensité du monastère et de l'importance qu'il avait conservée. Le pape séjourna un mois à Cluny, et saint Louis seulement quinze jours.

Le monastère s'ouvrit une seconde fois pour recevoir le

1. « ..... Anno Domini 1245, in festo beati Andreæ apostoli, celebravit missam domnus Innocentius papa quartus apud Cluniacum, in maiori ecclesia, ad magnum altare, et fuerunt cum ipso XII cardinales..... Item fuit abbas Cluniacensis, et multi abbates nigri, et abbas Cisterciensis. et multi alii abbates albi..... Item fuit ibi domnus Ludovicus rex Franciæ, et regina mater ejus, et soror ejus, et comes d'Artois frater ejus, et Imperator Constantinopolitanus, et filius regis Aragonum... Et sciendum est quod infra ambitum monasterii Cluniacensis, habuit hospitium domnus Papa cum capellanis suis, et cum omni privata familia. Et episcopus Silvanectensis cum familia, episcopus Ebroïcensis cum familia. Domnus Rex Franciæ cum matre sua, et fratre suo, et sorore sua, et cum tota ipsorum familia privata. Et domnus imperator Constantinopolitanus cum tota familia. Et filius regis Aragonum cum tota familia. Filius regis Castellæ cum tota familia, et multi alii milites, clerici, religiosi, de quibus non fit mentio. Et tamen nunquam propter hoc monachi amiserunt dormitorium, neque refectorium, neque monasterium, neque capitulum, neque infirmariam, neque cellariam, neque coquinam, neque aliquam de officinis deputatis conventui. Habuit etiam hospitium infra ecclesiam Lingonensis episcopus. » — *Chronique de Cluny*, dans *Bibliotheca Cluniacensis*, col. 1666. — Voir aussi dans Guillaume de Nangis le récit de cette entrevue.

roi de France et le souverain Pontife au moment des fêtes de Pâques 1246, et « Innocent donna à Cluny une marque de haute confiance. Les troubles sans cesse renaissants qui inquiétaient les papes au sein de leur capitale, lui inspirèrent l'idée de mettre à l'abri d'attaques intéressées ou impies les chartes et titres intéressant la papauté. A cet effet, il soumit aux pères du concile de Lyon une triple copie de tous les titres et privilèges accordés à l'Église de Rome par les rois, les princes et les empereurs, et décréta que ces copies auraient la même authenticité que les originaux, dans le cas où ces derniers viendraient à se perdre. Cluny eut l'honneur de recevoir le dépôt d'une de ces copies. »[1]

Guillaume, ayant abandonné Cluny pour l'évêché d'Agen, en 1257, le choix des religieux se porta sur Yves Ier de Vergy qui sut conserver à l'ordre son ancien éclat; en septembre 1258, Louis IX prit Cluny sous sa protection. Yves fonda à Paris, en 1269, le fameux collège de Cluny; son administration fut excellente, il enrichit l'église[2], et il augmenta les bâtiments du monastère, en faisant élever de

1. H. Champly, *Histoire de l'abbaye de Cluny*, 2e édition, Cluny, s. d., in-8° p. 168.

2. «..... Item fecit imaginem S. Maioli argenteam, et etiam deauratam. Item dedit xxvi marchas auri ad faciendum imaginem beatæ Mariæ, diversis lapidibus pretiosis adornatam, quam multo tempore ante obitum suum proposuerat adimplere. Dictum autem propositum suum Yvo II immediate successor ejus liberaliter et integraliter adimplevit.

Item fecit duo candelabra argentea ad opus maioris altaris. Item, urceum argenteum cum aspersorio suo argenteo. Item, crucem de crystallo. Item calicem aureum cum lapidibus preciosis ad usum maioris altaris. Item duas magnas pelves argenteas.

Item missale, textum Evangelii, Epistolarium, cooperta argento, et collectarium et magnum librum de capitulo. Item librum expositionum Evangeliorum ad legendum in refectorio. Item posuit in claustro xxii volumina librorum qui tenentur catenis. Item ditavit et ornavit ecclesiam istam preciosissimis ornamentis, videlicet casulis, dalmaticis, tunicis, capis, frontalibus, et aliis pannis sericeis, et ix paribus ampullarum argentearum ad altaria privata positarum. » — *Chronique de Cluny*, dans *Bibliotheca Cluniacensis*, col. 1667.

vastes greniers, et les moulins qui se voient aujourd'hui à l'est de l'aile droite de l'ancienne abbaye.[1]

Si le règne d'Yves I fut le plus brillant du treizième siècle, celui de son neveu, Yves II de Chassant, commencé en 1275, fut également très profitable à l'abbaye : il acheva les travaux commencés du collège de Cluny, porta la réforme dans les couvents anglais de sa domination et s'attira la confiance des papes, des rois et des évêques. Il fut aussi bon administrateur que son oncle, et comme lui, donna ses soins à l'amélioration de la vie matérielle des moines, concessions qui précipitèrent la décadence des vertus monastiques. Yves II mourut vers la fin de l'année 1289[2]. Guillaume IV d'Igé[3] lui succéda, et fut lui-même remplacé par Bertrand I de Colombiers (1295-1308).

Bertrand fut avant tout un sage administrateur; il entretint l'abbaye de Cluny dans l'abondance et augmenta ses richesses. Des constructions nouvelles, l'agrandissement d'une partie de la grande église et l'addition au trésor abbatial de reliques précieuses inaugurèrent son règne. Cluny reçut la visite de Boniface VIII qui, accompagné de neuf cardinaux, y passa cinq jours; Philippe le Bel y vint aussi un peu plus tard, accompagné de ses deux fils, Philippe le Long et Louis le Hutin, de Charles de Valois son frère, de l'archevêque de Bordeaux Bertrand de Goth qui devint Clément V; Jean, duc de Bretagne, et les rois d'Aragon et de Castille s'y trouvaient au même moment. Au début de l'année 1306, Clément V repassa à Cluny. En

1. H. Champly, *Histoire de l'abbaye de Cluny*, 2e éd., p. 173.

2. «..... Obiit III nonas novembris 1289. Jacet apud Cluniacum inter altaria S. Andreæ, et S. Clementis..... Item fecit castrum de Givreio. Item fecit domum novam, granarium de avena, et torcular. Item perfecit imaginem beatæ Mariæ, quæ est de auro..... Item capsam sanctæ Margaretæ. Item sanctuarium, sive vexillum de argento, quod portant duo angeli. Item tres cappas ad imagines factas. Item fecit domos novas de Botavant. Item et de Besornay. Item de Escurolles, et muros in circuitu. » — *Biblioth. Cluniac.*, col 1668.

3. Guillaume d'Igé mourut à Rome en octobre 1295.

1307, les Clunisois entrèrent en lutte avec l'abbé et firent leur soumission seulement deux ans après. Bertrand était mort à Avignon dans les derniers jours d'octobre 1308.[1]

Henri I de Fautrières était procureur général de l'ordre de Cluny auprès de la nouvelle cour d'Avignon, et dut à sa situation d'être élu abbé le 29 octobre 1308 par les mandataires du chapitre. Il était doué d'ailleurs de toutes les vertus monastiques, et après avoir reçu les excuses et les protestations de fidélité des habitants de Cluny, il s'attacha à compléter les réformes inaugurées par son prédécesseur. Dans le chapitre général de 1310, il fit adopter de nouveaux statuts ; mais, en 1319, il se démit de son abbaye pour accepter l'évêché de Saint-Flour.

L'influence du Saint-Siège se fit alors sentir, lorsque Jean XXII indiqua aux suffrages des moines son parent Raymond de Bonne qui ne régna que trois ans et mourut à Avignon en 1322. Il fut remplacé par Pierre II de Chastellux, encore désigné par le pape : Pierre gouverna l'abbaye pendant vingt ans, enrichit considérablement le trésor de l'abbaye et fit de nouvelles constructions[2], entre autres

1. «..... Obiit IV kal. novembris anno 1308. Jacet apud Cluniacum inter altare S. Vincentii, et sanctorum Nazari et Celsi... Item acquisivit feoda de Berziaco... Item acquisivit abbatiam de Belloloco in Argona..... Item pulchras domos et turrim apud Perronam. Item fecit chamberium de Cruce, et de magna aula hospitii et picturis decoravit. Item chorum augmentavit, et novum fieri fecit. Item capellam beati Ludovici, et logias superius et inferius, et omnes domos novas. Item ipse apportavit de curia romana caput beati Philippi apostoli, et fecit ipsum auro et argento decenter adornari..... Item unum pulcherrimum vas argenti, in quo sunt duo angeli deferentes manicam beatæ Mariæ Virginis. Item emit Parisius juxta Sanctum Germanum de Pratis unam domum pretio duarum millium librarum. Item constituit quatuor luminaria in quatuor angulis in claustro, in laternis vitreis. Item recepit summum Pontificem cum novem Cardinalibus per quinque dies, Bonifacium scilicet octavum. Item regem Franciæ cum duobus filiis suis, nec non omnes barones Franciæ, Burgundiæ, et ex infinitis terris Prælatos. Item ter visitavit ecclesiam Romanam..... » — *Biblioth. Cluniac.*, col. 1669.

2. «..... Obiit quarto nonas Martii anno 1344. Jacet apud Cluniacum in capella beati Martialis..... Primum prioratum de Paredo (Paray-le-Monial) acquisivit..... Item domum de Escuriolis. Item fecit horologium novum, quod est in maiori ecclesia Cluniacensi. Item dedit conventui unam magnam imaginem Virginis Mariæ, argenteam, quæ est supra maius altare Cluniacense ponderantem LX mar-

celle de la chapelle Saint-Martial dans laquelle il fut enterré. Une des tours dites les *Barabans* s'éleva par ses soins et fut pourvue de cloches[1]. En 1326, Jean XXII accorda à Pierre de Chastellux ce titre de *premier des abbés* que Ponce de Melgueil avait autrefois tant convoité. En 1322, des lettres patentes de Charles le Bel avaient interdit au bailli de Mâcon de recevoir les appels des jugements rendus par les juges mages de Cluny, qui furent portés directement au Parlement de Paris.

Pierre reçut dans son abbaye la visite de Philippe de Valois, de la reine sa femme et de ses deux fils ; à cette époque, de saints hommes venaient encore y chercher le repos pour leur vieillesse : Raymond, évêque de Valence, se démit de son évêché pour prendre l'habit de religieux à Cluny, et Pierre de Chastellux appelé sur le même siège de Valence déposa en 1342 le bâton pastoral : il mourut deux ans après.

Son successeur, Itier de Mirmande, paraît avoir peu résidé à Cluny : une épidémie ayant éclaté dans cette ville, en 1346, fit de nombreuses victimes[2]. Itier mourut à Avignon le 16 février 1347. Hugues VII de Beaufort, neveu du pape Clément VI, fut élu à sa place, mais ayant été peu après appelé à d'autres fonctions, Hugues VIII Fabry devint abbé en 1350. Moins d'un an après, ce dernier déposait sa dignité

chas argenti. Item dedit conventui octo parvas imagines argenteas, videlicet imagines beatæ Mariæ Virginis, beatorum Petri et Pauli, Andreæ et Jacobi, beatorum Benedicti, Oddonis, et Hugonis abbatum..... Item augmentavit turrim tympanorum grossorum muro et coopertura, et dicta tympana ibidem reponi fecit..... Item ædificari fecit capellam Sancti Martialis. Item recepit tempore sui regiminis Regem Philippum Franciæ, cum regina, et duobus filiis suis, cum multis aliis ducibus, comitibus, et quam plurimis baronibus. Item acquisivit domum quæ dicitur Palatium de Terminis (Thermes) Parisius. » — *Bibliotheca Cluniacensis*, col. 1671.

1. Champly, *Histoire de l'abbaye de Cluny*, 2e éd., p. 187.

2. *Bibliotheca Cluniacensis*, col. 1671 : «... Anno Domini 1346, incœpit maxima mortalitas apud Cluniacum, quæ per tres annos duravit. Antea erant ibi communiter 260 religiosi.

entre les mains du pape pour entrer à la chartreuse du Val-Sainte-Marie : c'est à Hugues Fabry qu'est due la construction de la tour ronde qui porte son nom, et qu'on remarque encore à l'angle Nord-Est du jardin du couvent.[1]

Androin de la Roche qui occupa le siège abbatial pendant neuf années (1351-1360) joua un rôle important et fut le bienfaiteur du monastère. Il fonda les deux collèges de Saint-Martial d'Avignon et de Saint-Jérôme de Dôle, mais nommé cardinal en 1360, il quitta Cluny. Choisi comme légat par Innocent VI, il fut député avec Simon de Langres, général des Dominicains, pour traiter de la rançon du roi Jean, détenu à Londres, après la bataille de Poitiers : précédemment, il avait été chargé de la mission difficile de rétablir la paix entre Jean le Bon et Edouard III. La faveur du duc Philippe de Bourgogne ne cessa de l'accompagner, et cette faveur se traduisit par des dons et des bienfaits à l'église de l'abbaye. Même après avoir quitté Cluny, l'affection du cardinal Androin de la Roche pour son abbaye ne se démentit jamais, et sa fortune passa presque tout entière dans le trésor de Cluny. Atteint de la peste à Viterbe, il mourut dans cette ville après avoir exprimé le désir que son corps fût inhumé dans la grande église de saint Hugues, et en effet son tombeau fut placé dans l'endroit le plus fréquenté du sanctuaire, sur le chemin suivi par les moines lorsqu'ils se rendaient au chœur.[2]

Simon I de la Brosse, élu en 1361, fut proposé par Charles V et accepté par le saint-siège ; il mourut la même année qu'Androin, le 1er juillet 1369. Les religieux furent alors tentés de reprendre leur indépendance pour l'élection de l'abbé : ils nommèrent Guillaume V de

1. Champly, *Hist. de l'abbaye de Cluny*, 2e éd., p. 191.
2. *Bibliotheca Cluniacensis*, col. 1672 : «..... Obiit in civitate Witerbiensi, et inde apud Cluniacum apportatus est, et ibi jacet in directo capellæ S. Dyonisii itinere, quo conventus vadit ad chorum..... »

Pommiers qui, craignant de ne pas être reconnu par Urbain V, se désista. Le pape s'empressa de nommer à sa place Jean I du Pin, prieur de Saint-Martin-des-Champs : comme Simon de la Brosse, Jean ne quitta guère le collège de Cluny; il mourut en 1374. Grégoire XI imposa aux religieux son petit-neveu Jacques I de Damas-Cosan qui préféra le séjour d'Avignon à celui de Cluny, et mourut le 13 juillet 1383. L'antipape Clément VII, dont Jacques I de Cosan avait embrassé la cause, appela au siège abbatial Jean II de Damas-Cosan, neveu du précédent, et les religieux acceptèrent servilement ce choix. Sous Jean II, qui régna de 1383-1400, le roi Charles VI vint à Cluny, accompagné des ducs d'Orléans, de Berry et de Bourgogne, de cardinaux et de prélats français.

Lorsque Jean II mourut en 1400, la discorde était dans l'Eglise, et tandis que Boniface IX siégeait à Rome, Pierre de Lune avait pris à Avignon le nom de Benoît XIII : les moines crurent le moment opportun pour reprendre leur indépendance, et d'une voix unanime élurent Raymond II de Cadoène, grand-prieur de Cluny. Celui-ci resta pendant seize ans à la tête de l'abbaye et se distingua par une très bonne administration. Il embellit l'église de livres et d'ornements précieux[1], acquit la plupart des objets sacrés qui avaient appartenu au pape clunisien Urbain V, fut

1. *Biblioth. Cluniac.*, col. 1674 : «..... Jacet apud Cluniacum juxta capellam S. Dyonisii, a parte maioris altaris, qui valde bene administravit suo tempore..... In reparationibus per ipsum factis..... decem millia francorum libere exposuit, trecentasque quinquaginta marchas argenti in vassella tam alba quam deaurata monasterio reliquit..... Item unam crossam argenteam deauratam, quam emit pretio ducentorum et quinquagenta scutorum ponderantem xxv marchas argenti, et fuit domni papæ Urbani quinti.

» Item plurima et varia pretiosa ornamenta fieri fecit. Plurimos quoque libros ecclesiæ conscribi fecit, utpote psalteria quæ in monasterio sunt XII..... Insuper iste domnus Raymondus fecit fieri a fundamentis pontem magni stagni. »

C'est vers 1400 que naquit à Cluny Jean Germain qui fut évêque de Nevers (1430), chancelier de l'ordre de la Toison d'Or et évêque de Chalon-sur-Saône (1436) : il fut député du duc de Bourgogne, Philippe le Bon, à Rome et au concile de Bâle, où il se distingua comme orateur. Jean Germain mourut le 2 février 1460.

autorisé en 1411 par le roi de France à fortifier le château de Mazille près Cluny, établit à Cluny même un immense étang, et jeta sur la Grosne un pont qui porte encore aujourd'hui le nom de Pont de l'Etang.

Robert II de Chaudessolles s'assit sur le siège abbatial en 1416 : nommé cardinal, il prit part en 1417 à l'élection de Martin V. Elu en 1424 Odon II ou Eudes de la Perrière fut le dernier abbé régulier, et fit preuve d'intelligence, de fermeté et de prévoyance; il régna pendant trente-trois ans, et fut pour ses frères un modèle d'édification : plein d'austérité, il veillait à ce que toutes les prescriptions de la règle fussent accomplies. Il se signala également par les constructions qu'il entreprit, celle d'un clocher, doté des fameuses cloches dites les *Bisans*, l'un des souvenirs les plus populaires du vieux monastère; reconstruisit la seconde tour des Barabans, refit l'entrée du vestibule de l'église et cette autre tour dite des Fèves, qui se dresse encore intacte sur le bord de la principale rue de la ville. [1] Eudes de la Perrière mourut le 2 novembre 1457.

Il eut pour successeur Jean III de Bourbon, évêque du

1. *Bibliotheca Cluniacensis*, col. 1676 : « Odo secundus de Perreria abbas noster Cluniacensis XLI incœpit regere anno 1424. Rexit annis XXXIII decem mensibus. Jacet apud Cluniacum ante altare S. Benedicti. Obiit autem anno 1457, die secunda mensis novembris.

Hic pater Odo primum fuit in juventute sua socius in ordine in monasterio Cluniacensi, deinde archidiaconus, deinde eleemosynarius, inde sacrista, postea prior claustralis : deinde prior major, deinceps prior Silviniaci, demum per conventum in abbatem eligitur.

Iste tempore suæ administrationis multas persecutiones pro ecclesia sustinuit, propter guerrarum multiplices voragines. Ipse enim emit blada in principio suæ administrationis, ad sex mille florenos auri.

Item fecit pinnaculum cum magnis campanis beatæ Mariæ Magdalenæ. Item fieri fecit turrim Fabarum. Item fecit refici unum Barrabam.

Item fieri fecit unam pulcherrimam crucem elevatam cum pavimento seu ambulatorio hinc inde, et cum portali pulcherrimo in introïtu ecclesiæ. Item in reparationibus celebris habetur [quæ omnia diffusius in libro capituli continentur]........ Multas reparationes in Cluniaco et membris fieri fecit, nec non varia et pretiosa ornamenta super omnes prædecessores suos huic ecclesiæ Cluniacensi contulit. » — Champly, *Hist de l'abbbaye de Cluny*, 2ᵉ éd., p. 213.

Puy, qui n'appartenait même pas à l'ordre de Cluny, mais que le roi Charles VII indiqua au choix des religieux. Jean de Bourbon, fils naturel de Jean I, duc de Bourbon, obtint une dispense d'âge pour prendre possession de l'évêché du Puy-en-Velay; Calixte III lui permit encore de cumuler les titres d'évêque et d'abbé. Jean de Bourbon fut bien, à la lettre, un abbé *régulier* puisqu'il avait obtenu le vote des religieux, mais la liberté du vote avait reçu, dans cette occasion, une singulière atteinte. Digne d'ailleurs, et à tous égards, de la faveur qui lui était faite, il fut un des plus brillants et des meilleurs abbés qu'ait eus Cluny dans la seconde période de son histoire. La lutte de Louis XI et de Charles le Téméraire donna à l'abbé de Cluny l'occasion de montrer ses sentiments : il prit parti pour le roi, espérant trouver en lui un défenseur des privilèges et des libertés de son ordre. Aussi Claude du Bled, seigneur de Cormatin, vint, au nom de Charles le Téméraire, ravager les possessions abbatiales : les châteaux de Lourdon et de Boutavant furent pris et pillés (1471).

Esprit cultivé et protecteur des arts, Jean de Bourbon fit construire dans l'église du monastère cette chapelle[1] qui porte son nom, et qui, bien que mutilée, existe encore

1. *Chronique de Cluny*, imprimée dans la *Bibliotheca Cluniacensis*, col. 1678 et suiv. : «..... Jacet vero apud Cluniacum in capella quam a fundamentis fieri fecit. Cujus structura miræ excellentiæ fuit, et cum sumptu maximo constructa est, ut infra videbitur amplius..... Studuit enim in primis non tam præesse quam prodesse, eidem præcipue abbatiæ nostræ Cluniacensi, in quatuor præsertim : primo in ædificiis et structuris; secundo, in regularibus statutis; tertio, in ornamentis et jocalibus preciosis; quarto, in voluminibus et libris copiosis.

Primo quidem in ædificiis. Nam considerata situatione antiquæ domus abbatialis Cluniac. ad quam principes nobiles, ceterique extranei commode accedere non poterant absque magno tumultu circa claustrum, et turbatione religiosorum monasterii, compensavit Decanum ejusdem monasterii de quadam platea vacante, prope introitum abbatiæ seu monasterii ejusdem, ante conspectum majoris Crucis ipsius cœnobii : in qua a fundamentis ædificari fecit novam abbatialem domum cum decenti et sumptuoso apparatu : appropriando eidem domui viridarium a parte orientali, consitum stirpibus vitium, et diversis generibus arborum fructiferarum.

Item reparari fecit, et de novo cooperiri, tam in lignis, quam in tegulis ardesiæ ex Britannia per flumen Ligeris, usque ad portum de Digoyn traductis : quatuor

aujourd'hui : placée sous l'invocation de la Vierge, un oratoire dédié à saint Eutrope et particulier à l'abbé y fut annexé. Dans cet oratoire était un autel sur lequel il fit

majora pinnacula sacri monasterii Cluniacensis, sive campanalia, affatim Ecclesiam ad extra decorantia.

Item reparari fecit bassas voltas ejusdem ecclesiæ Cluniacensis, in qua speciosam capellam integraliter a fundamentis construxit in ea parte ecclesiæ ubi prius erat parva capella in honorem S. Eutropii constructa. Quam capellam ex quadratis lapidibus voluit esse constructam, et desuper tegulis ardesiæ decenter coopertam. Et in eadem ordinavit fieri duo altaria, majus scilicet in honorem Christiferæ Virginis, beati Joannis Baptistæ, et tredecim Apostolorum commemorato beato Paulo, post ascensionem Christi in cœlum in apostolatu assumpto : quorum imagines insculpi fecit in lapidibus congruentibus, quibus supponuntur imagines justi Simeonis, patriarchæ Jacob, et prophetarum, conformiter ad dicta conscripta in rotulis earumdem imaginum. Secundo vero altare in honorem S. Eutropii, in cujus rotulo hic Virgilianus inscribitur versus : *Semper honos, nomenque tuum, laudesque manebunt.*

Item in decanatu Paredi ædificavit domum novam a fundamentis duarum turrium fortium et amplarum.

Item ædificari fecit domum quadratam in Decanatu Langiaci.

Item in decanatu Scureliarum magnum et ingens ædificium construi fecit. Item in castro Lurduni pulcherrimas et memoria dignas reparationes fieri fecit in circuitu dunjunni ejusdem Lurduni, erigendo turrim a parte meridionali cum annexis ædificiis........

.... Tertio, in localibus et preciosis ornamentis domnus Joannes de Bourbonio suam decoravit ecclesiam Cluniacensem. Et primo, maius altare sacri cœnobii Clun. ornavit imaginibus Apostolorum Petri et Pauli argenteis, in quibus ccxx marchas argenti fini et puri exposuit.

Item duas pelves amplas et latas, bene et decenter deauratas donavit, quæ ponderant xii marchas argenti fini et puri.

Item, unum reliquiare argenti deauratum, cujus in circumferentia lapides pretiosi. Hoc ad portandum corpus Christi.

Item octo candelabra argenti fini in longitudine duorum pedum cum dimidio elevata.

Item quatuor incensa argenti, cum quatuor naviculis argenti. Item duo calices bene et decenter deauratos cum patenis in pondere octo marcharum argenti........

...,.... Item ad decorem chori sacri monasterii Cluniac. donavit vi petias valde preciosas tapisseriæ, in quibus passio Domini nostri Jesu Christi pulcherrime est impressa intermixtis filis sericeis cum filis lanæ bonæ et finæ in vultibus et manibus imaginum in eisdem pannis impressarum.

Insuper procuravit fieri xii magnas petias tapisseriæ in pannis coloratis colore alburgo, sive perseo, cum multitudine liliorum geluorum desuper sparsorum, cum barra rubei coloris desuper ex transverso pertranseunte dicta lilia, quæ sufficiebant ad decorem chori a dextris, et a sinistris, pariter que dorsi ad altare sanctæ crucis. Quarum petiarum una tantummodo remansit, cœteris deperditis in ultimis guerris, quæ in comitatu Matisconensi, et adjacentibus terris, Deo permittente viguerunt, et quæ de domo abbatiali per nonnullos principum fiscos ad humanos usus translatæ.

graver l'inscription suivante dont, signe des temps, Virgile faisait les frais :

Semper honos, nomenque tuum, laudesque manebunt.

Pour écarter du cloitre le bruit des réceptions des hôtes, Jean de Bourbon fit construire le palais abbatial, à l'ornementation duquel son successeur Jacques d'Amboise mit la dernière main. Le palais abbatial de Paray-le-Monial fut aussi son œuvre ; il répara encore le château de Lourdon, refit la couverture des clochers de la basilique en ardoises amenées de Bretagne par des bateaux qui remontaient la Loire jusqu'à Digoin, et construisit à Paris l'hôtel de Cluny.

Mais il ne s'occupa pas seulement des intérêts matériels de son ordre : il rédigea des statuts pour la réforme des monastères clunisiens et les fit approuver par le chapitre général de 1458 : très sévère pour lui-même et fidèle observateur de la règle, il envoya des religieux porter la réforme jusqu'en Allemagne, en Angleterre et en Espagne.

Le 8 décembre 1481, sur l'invitation de Louis XII et du pape Sixte IV, Jean de Bourbon prit pour coadjuteur Jacques d'Amboise, frère du cardinal Georges d'Amboise, ministre favori du roi : dès lors il ne s'occupa plus guère du gouvernement de l'abbaye et mourut en 1485. Il fut inhumé dans la chapelle qu'il avait fait construire, devant le maître autel.

Sous Jacques II d'Amboise, la prospérité régna dans le monastère et les statuts de réforme promulgués par Jean de Bourbon furent observés. Après un règne de vingt-cinq ans, Jacques, nommé évêque de Poitiers, remit ses fonctions à son neveu Geoffroy d'Amboise (27 décembre 1510), qui mourut en 1518.

Le décès de Geoffroy d'Amboise étant survenu lorsque François Ier, sans attendre la mort de Maximilien, se préoccupait déjà d'acquérir la couronne impériale, et que le

pape Léon X, menacé comme souverain de Rome et comme chef spirituel de la chrétienté, méditait une croisade contre Constantinople, les religieux s'empressèrent d'élire pour abbé Jean IV de la Magdeleine, grand prieur de Cluny. Mais la volonté du roi ne tarda pas à se faire connaître, et Jean de la Magdeleine s'effaça devant Aimard II de Boissy, abbé de Saint-Denis, qui parut à peine dans son abbaye et mourut en 1528.

Élu par les moines, Jacques III Le Roy dut, lui aussi, céder la place à un protégé de François Ier, et reçut en échange l'archevêché de Besançon.

Jean IV de Lorraine, cardinal, archevêque et duc de Reims, de Narbonne et de Lyon, évêque de Metz, Luçon et Verdun, premier pair de France, fut le premier abbé commendataire de Cluny (1528). Il ne vint même pas prendre possession de son abbaye, qui fut administrée par l'abbé dépossédé en 1518, Jean de la Magdeleine[1]. Lorsque Jean IV mourut vers 1550, Charles de Lorraine, cardinal de Guise, neveu du précédent, obtint l'abbaye.

Les doctrines de Luther et de Calvin avaient apporté en France un trouble profond : le concile de Trente ouvert depuis le 13 décembre 1545 avait dû suspendre ses séances. En 1561, au colloque de Poissy, Théodore de Bèze prit la parole pour exposer la doctrine réformée et rencontra pour adversaire l'abbé de Cluny. Mais le massacre de Vassy (1562) avait allumé la guerre, et l'armée du prince de Condé ravageait la Bourgogne; de Mâcon, pris d'assaut par son lieutenant, le vicomte de Polignac, se détacha une bande de huguenots qui vint mettre au pillage l'abbaye de

1. *Bibliotheca Cluniacensis*, col. 1686 : «... Prædictorum reverendorum Patrum temporibus, scilicet Jacobi II, Gofredi I, Aymardi II et Joannis IV, supra nominatus Joannes de Magdalena, vir scientia et eloquentia clarus, habuit..... officium prioris majoris. Dormitorium reparavit, et cellas ornavit, cum dormitorio sex puerorum..... »

Cluny. Les moines s'étaient enfuis, les uns à Perrecy-en-Charollais, les autres çà et là; l'église fut ravagée, les tombeaux violés, le trésor pillé et les plus précieux manuscrits de la bibliothèque des moines furent, selon l'expression de Théodore de Bèze, « perdus par l'insolence et l'ignorance des gens de guerre, disant que *c'étaient tous livres de messe.* » Heureusement qu'une partie des richesses et des objets précieux avaient pu être enfermés au château de Lourdon que les huguenots ne purent point prendre.

A la reprise des hostilités, interrompues par la paix d'Amboise, Poncenac, lieutenant de Condé, vint mettre le siège devant Cluny : pour éviter un nouveau pillage, les habitants payèrent une grosse contribution (1er novembre 1567) et Poncenac s'en alla saccager Saint-Gengoux-le-Royal.

Le 18 juin 1570, le prince de Condé et l'amiral de Coligny, venant de la Clayette, arrivèrent aux portes de Cluny et logèrent à Mazille : ayant tenté un coup de force sur la ville des moines, ils furent reçus assez rudement, et sans insister davantage filèrent sur Salornay-sur-Guye et mirent à feu et à sang Jalogny, Mazille, Vitry, Besornay, Massy et les environs.

Cependant l'abbé Charles de Lorraine était mort le 26 décembre 1574, et dès le début du règne de son successeur, Claude de Guise, les religieux de Cluny passaient par de nouvelles épreuves et n'échappèrent pas à un désastre irréparable. Le duc d'Alençon et le prince de Condé occupaient la Champagne et la Bourgogne, et les richesses de Cluny attiraient encore la cupidité des réformés : les moines transportèrent au château de Lourdon leurs archives et leurs richesses, mais cette fois la trahison s'en mêla, et le château fut emporté. Rien ne fut épargné (1575).

Pendant longtemps Lourdon resta au pouvoir des réformés : en mars 1576, Cluny fut de nouveau envahi :

mais les habitants protégèrent l'église de l'abbaye et chassèrent les envahisseurs.

Dès qu'il eut recouvré le château de Lourdon, Claude de Guise le fit réparer et fortifier; bientôt, entraîné par son abbé, le monastère prit parti pour la Ligue : le 24 juin 1593, un mois avant l'abjuration de Henri IV, les soldats du roi tentèrent d'enlever le château de Lourdon, mais Claude de Guise leur opposa une défense vigoureuse et les repoussa. Le 22 mai 1594, l'abbaye et la ville se soumirent à l'autorité du nouveau souverain.

Mais la Ligue tenait encore : Mayenne et Tavannes tirèrent de Cluny une contribution considérable (2 juillet 1594), et Henri IV ayant conservé rancune à l'abbaye, le maréchal de Biron vint à son tour camper aux portes de la ville. Il fallut encore lui payer 2,500 écus pour empêcher ses troupes de loger à Cluny, mais le pays fut encore mis au pillage (avril 1595).

Claude de Guise chercha à ramener la prospérité dans le monastère : il réunit, en 1600, un chapitre général pour rédiger de nouveaux statuts; il mourut enfin à Cluny le 23 mars 1612.

Marie de Médicis fit élire Louis de Lorraine, fils de Henri I de Guise, qui confia la réforme de Cluny à Jacques de Vény d'Arbouze. Nommé cardinal en 1621, Louis de Lorraine dut renoncer à son abbaye, et Jacques de Vény fut consacré abbé par l'archevêque de Lyon le 3 avril 1622.

Du jour où le chapitre général (16 février 1623) approuva les statuts du nouvel abbé, l'ordre de Cluny fut divisé entre ceux de *l'ancienne* et ceux de *l'étroite observance*. Peu après, Richelieu ayant prié Jacques de Vény de le prendre pour coadjuteur, ce dernier fut forcé de lui céder la place. Richelieu devint donc abbé commendataire de Cluny le 12 juillet 1629, et la démolition du château de Lourdon fut bientôt consommée.

A la mort de Richelieu (5 septembre 1642), les moines

de l'étroite observance élurent régulièrement comme abbé dom Germain Espiard, et ceux de l'ancienne observance élurent Armand de Bourbon, prince de Conti, à qui dom Germain Espiard dut bientôt laisser la place. Armand de Bourbon, arrêté pendant la Fronde avec le grand Condé son frère, abandonna son titre d'abbé de Cluny qui passa à Mazarin (1654).

Mazarin, qui se montra d'abord peu traitable dans son gouvernement, devint ensuite plus accommodant : il adoucit quelque peu la règle de l'étroite observance.

A la mort de Mazarin, survenue le 8 mars 1661, Renaud, cardinal d'Este, fut nommé abbé de Cluny[1] : l'étroite observance reprit le dessus. Son successeur, Henri II Bertrand de Beuvron fut régulièrement élu par le chapitre, mais sur l'ordre du roi, un arrêt du conseil d'État cassa l'élection. Henri de Beuvron céda enfin après onze années de résistance : pendant ce temps, un commissaire royal, Paul Pellisson, administra l'abbaye.

En 1683, Emmanuel-Théodore de la Tour d'Auvergne, cardinal de Bouillon, devint abbé de Cluny, mais ne put prendre possession de l'abbaye qu'après avoir obtenu les bulles du pape, en 1691. Il mourut à Rome à l'âge de soixante-douze ans, le 2 mars 1715.

« L'Hôtel-Dieu de Cluny conserve dans sa chapelle les deux statues en marbre blanc du duc de Bouillon et d'Éléonore de Bergh, père et mère du cardinal, admirables débris du monument funèbre que l'abbé avait formé le projet d'élever à sa famille au sein même de la grande basilique du monastère. »[2]

Henri-Oswald de la Tour d'Auvergne, archevêque de

1. Renaud d'Este mourut le 29 septembre 1672.

2. H. Champly, *Hist. de l'abbaye de Cluny*, 2e éd., p. 332 ; pour la description de ce mausolée, dont Louis XIV empêcha l'érection, cf. p. 332-334. — Cf. aussi : *Inventaire général des richesses d'art de la France*, première partie, p. 147-149, 159, 177-182.

Vienne, succéda à son oncle et jouit des revenus attachés au titre d'abbé de 1715 à 1747 : c'est pendant cette période que l'abbaye de Cluny fut définitivement soumise à la juridiction de l'évêque de Mâcon.

Depuis 1738, Frédéric-Jérôme de la Rochefoucauld était coadjuteur de l'abbé; en 1747, il devint titulaire de ce bénéfice si envié. C'est à cette époque que les bâtiments du monastère furent reconstruits sur un plan entièrement neuf, sous la direction de dom Dathoze, prieur claustral. Frédéric-Jérôme étant décédé en 1757, son neveu, le cardinal Dominique de la Rochefoucauld, recueillit le riche héritage de l'abbaye de Cluny. Il fut le dernier des abbés.

Dans la fameuse nuit du 4 août 1789, le cardinal de la Rochefoucauld s'était montré un des plus désintéressés, mais la générosité et les bonnes dispositions du clergé n'empêchèrent pas l'Assemblée constituante de faire son œuvre, et bientôt, en vertu d'un décret du 2 décembre 1789, l'État mit la main sur les biens du clergé. Un autre décret du 29 décembre de la même année transféra aux municipalités l'administration de ces biens; puis vint la loi du 13 février 1790 qui abolissait les vœux monastiques.

Les moines ne furent pas chassés [1]; ils furent même autorisés, par le décret des 14-20 avril 1790, à continuer pendant la même année la gestion et l'exploitation des biens et dîmes non affermés. Ils ont été déclarés déchus de cette administration par décret des 19-23 octobre 1790 à raison *des dilapidations et indues aliénations* dont ils s'étaient rendus coupables.

A cette époque, le conseil général de la commune, prévoyant que les religieux, frappés par *la dissolution de leur régime et l'interversion de leur manière d'être*, ne persisteraient pas à rester dans

1. Th. Chavot, *Destruction de l'abbaye de Cluny et ses Causes*, Mâcon, s. d., in-8° (lu en séance de l'Académie de Mâcon — février 1868.) Nous reproduisons cet intéressant travail qui fut rédigé pour réfuter les erreurs commises par M. Lorain, dans son *Essai historique de l'abbaye de Cluny*. M. Chavot établit que la démolition de l'église abbatiale fut consommée seulement sous le premier Empire, et que la municipalité de Cluny fit tous ses efforts pour l'empêcher.

l'abbaye, adressa soit à l'Assemblée Nationale, soit aux administrateurs du département de Saône-et-Loire et du district de Mâcon, un mémoire où il rappelait les bienfaits que la ville de Cluny avait reçus des moines : le défrichement de ses campagnes, sa prospérité agricole et commerciale, l'accroissement de sa population, etc.

Le conseil se plaignait de l'oubli dont Cluny avait été victime lors de la nouvelle organisation administrative et judiciaire, et demandait enfin au gouvernement, à titre de compensation, la création d'un grand établissement, ou tout au moins une garnison de cavalerie, dont un régiment pourrait être logé, *lors même que les religieux resteraient.*

Le *comité d'aliénation* de l'Assemblée Nationale prit en considération la requête du conseil et demanda un plan de l'abbaye et de ses dépendances. Ce plan lui fut envoyé. Des industriels proposèrent à l'administration l'établissement de manufactures dans les bâtiments. Ces projets furent abandonnés, et aucune suite ne fut donnée à la demande de la ville.

La régie loua le jardin et laissa les bâtiments *dans le dépérissement et l'abandon.*

Le 6 janvier et le 23 décembre 1791, l'administration municipale adressa des pétitions au district pour la conservation de l'église abbatiale. Le 6 juillet 1792, elle refusa de livrer les cloches. Le 2 novembre de la même année, sur la sollicitation des habitants, elle décida que le culte divin y serait célébré; alloua, le 13 du même mois, des fonds pour diverses réparations urgentes, et, les trois paroisses allant être réunies en une seule (décret des 7-8 juillet 1793), elle manifesta, par délibération du 17 du même mois, le désir que le palais abbatial fût affecté au logement des trois curés et que le mobilier des églises de Notre-Dame, de Saint-Marcel et de Saint-Mayeul fût transporté dans l'église abbatiale. [1] (Une rue devant aboutir de la

1. Lettre du comité de Salut public à la Commission des revenus nationaux, au sujet de la couverture de l'église de Cluny. « Informés que la couverture de la ci-devant église de Cluny, district de Mâcon, est en cuivre, ils ont pensé qu'il y avait là une précieuse ressource pour l'armement de la marine dont les besoins urgents sont l'objet de leur sollicitude. — En conséquence, informez-vous s'il existe réellement à Cluny du cuivre que l'on puisse enlever, sans détériorer aucune partie de cette propriété nationale, ou en y substituant une matière moins précieuse. Si vous connaissez quelques autres propriétés desquelles on pourrait en retirer, nous vous invitons à nous en donner connaissance.

Paris, le 22 frimaire an III de la République (12 décembre 1794). Signé : Boissy d'Anglas, Cambacérès, Fourcroy.

(Extrait de l'*Inventaire général des richesses d'art de la France*, IIe partie, 2e fascic., p. 226.)

place Notre-Dame à la porte de l'église abbatiale fut alors ouverte le long de la façade occidentale de l'écurie des moines. Mais son ouverture sur la grand'rue se fit attendre.)

En l'an IV (1796) le dépérissement des bâtiments s'aggravait avec rapidité, et, chaque jour, des dilapidations étaient commises au préjudice de la République. L'administration municipale du canton de Cluny s'adressa alors à l'administration centrale de Saône-et-Loire; lui représenta qu'une vente en gros ou en détail, pas plus qu'une location, ne seraient avantageuses à la République, et la pria d'intervenir près du ministre de la guerre pour obtenir l'installation dans les bâtiments d'un corps de vétérans. L'administration de Cluny demandait en même temps à être autorisée à veiller à la sûreté et à la conservation des bâtiments et dépendances.

Cette nouvelle demande ne fut pas plus heureuse que les premières. Le 2 floréal an VI (21 avril 1798) l'ensemble de l'abbaye (distraction faite toutefois soit des bâtiments situés près de l'entrée, au soir, soit du moulin, de la boulangerie, au sud, et de quelques terrains dans le voisinage, vendus le 11 pluviôse de la même année), renfermée dans une enceinte particulière, et comprenant, outre l'église et les cloîtres, le palais abbatial, la place actuelle du marché, l'emplacement actuel du dépôt d'étalons, les jardins, fut adjugé au citoyen Batonnard, marchand à Mâcon, moyennant le prix de 2,014,000 fr.....

En l'an VIII (1800), l'adjudicataire et ses associés, Vachier et Genillon [1], ayant rempli envers l'État les conditions qui leur avaient été imposées par le cahier des charges, cherchèrent naturellement à tirer parti de leur acquisition. L'amour des arts n'avait pas retenu le gouvernement. Pouvait-on espérer qu'il serait plus puissant sur l'esprit de spéculateurs qui avaient à faire face à une dette considérable ? Ils commencèrent par enlever les décorations et ornements intérieurs de l'église, les grilles, les boiseries, les magnifiques stalles, dont une partie ornait, il y a quelques années, l'église Saint-Jean de Lyon [2].....

Les adjudicataires avaient conservé cependant, suivant l'expression d'un document contemporain, *un beau matériel dont ils pouvaient faire argent*. (Le gouvernement envoya à cette époque les citoyens Lenoir et Sanvé que le même document qualifie *artistes et commis-*

1. Le curé Genillon est le plus connu des acquéreurs de l'abbaye. Il fut successivement curé de Saint-Point, de Chapaize et de Jalogny. (Note de Penjon).

2. L. Niepce, *Archéologie lyonnaise*, 1re partie, Lyon, 1881, in-8°. *(Les Stalles et les Boiseries de Cluny à la cathédrale de Lyon)*, p. 14-35.

saires envoyés au sujet du mausolée du grand Turenne. Ce n'était pas le mausolée de Turenne, mais celui qui devait être élevé à la mémoire du duc de Bouillon, et dont un dessin, déposé à la bibliothèque de la ville, représente l'ensemble. La plupart des pièces qui devaient composer ce monument étaient encore, en 1789, renfermées dans des caisses. Les deux belles statues que l'on voit dans la chapelle de l'hôpital en faisaient partie.....)

Le maire de Cluny, assimilant néanmoins ces enlèvements à une destruction de monuments frappée par la loi pénale, adressa plusieurs lettres au préfet du département. Ce magistrat les transmit au ministre de l'Intérieur qui, le 7 frimaire an IX (28 novembre 1800), répondit au préfet par la lettre suivante : *J'ai reçu, citoyen, avec votre lettre, celles qui vous ont été adressées par le maire de Cluny, relativement à la destruction de quelques monuments qui existent dans l'église de la ci-devant abbaye de cette commune. Il me semble que vous auriez pu prendre, contre les délits que vous dénoncez, les mesures répressives qui étaient à votre disposition. Au reste, je vous autorise à suspendre toute démolition jusqu'à nouvel ordre. Vous voudrez bien donner connaissance de cette décision aux acquéreurs de cette église. Je vous salue. Chaptal.* Cette décision fut transmise par le préfet le 19 du même mois (10 décembre 1800) au maire de Cluny, qui la notifia le 22 aux acquéreurs, et invita, le 24, le préfet à venir visiter l'édifice.

Le 14 prairial an IX (3 juin 1801), le ministre de l'intérieur renouvela l'ordre de suspension, et le 21 du même mois, le préfet prit un arrêté en conséquence. Les adjudicataires Batonnard et Vachier demandèrent alors que *pour garantie du recouvrement de leurs droits*, il fût dit *que, par procès-verbal réglé contradictoirement avec eux, il serait procédé à la reconnaissance de l'état où se trouvait l'édifice.* Le préfet accueillit la demande des adjudicataires par arrêté du 11 messidor an IX (30 juin 1801), que nous transcrivons : *Considérant que..... arrête que..... il sera fait un tableau descriptif soit de l'état actuel de l'édifice dont s'agit, soit de la nature et de la quantité des matériaux gisant sur place.....* Cet arrêté, reçu le 19, fut notifié le 22 messidor aux adjudicataires par le maire de Cluny, qui, le 4 thermidor (23 juillet 1801), nomma le citoyen Robert Desplaces à l'effet de procéder à l'état descriptif ordonné par l'arrêté préfectoral.

L'expert procéda à l'opération qui lui avait été confiée. Il indiqua en détail les réparations urgentes à faire à l'édifice : elles n'avaient pour objet que les toitures; il les estima à la somme de 27,961 fr.....

Les adjudicataires *étaient disposés à faire bonne composition*, la comparaison des valeurs échangées, quelques semaines plus tard, avec la ville, le démontre. La municipalité sollicita de nouveau le gouvernement qui *seul pouvait pourvoir à cette dépense. L'objet*, disait elle, *intéresse trop les arts et la nation française pour ne pas rendre à ce monument son premier lustre, étant l'unique dans son genre pour la grandeur et l'élévation. La mise en vente de cet édifice et de la superbe maison dont il faisait la pièce essentielle, doit laisser des regrets bien sensibles à ceux qui l'ont provoquée. Quelque détériorée que soit cette maison aujourd'hui, il est encore possible d'en tirer un parti très avantageux pour l'intérêt général. Le principal corps du bâtiment subsiste, sauf quelques dégradations faciles à reparer. Il faudrait que le gouvernement revînt sur cette vente et indemnisât les acquéreurs, s'il y a lieu.*

Cette nouvelle prière ne reçut pas meilleur accueil que les précédentes. La liberté de disposition fut rendue aux adjudicataires. Ceux-ci voulant, dans l'intérêt de leur spéculation, établir des communications entre l'abbaye et la ville, *attirer le commerce dans l'enceinte de l'abbaye*, ouvrirent, dans les derniers jours de l'an IX, une rue partant, au midi, du centre de la ville, de la grand'rue, se prolongeant sous la voûte occidentale du cloître, et aboutissant, au nord, à une porte particulière de l'abbaye, à la *Porte des Prés*. Cette rue, tombant perpendiculairement sur le vaisseau de l'église, qui s'étendait du soir au matin, coupa cette église en deux parties à peu près égales, l'une au soir, l'autre au matin. [1]

La ville chercha à sauver ce qu'elle put. Elle possédait dans sa banlieue, au midi du pont de l'Étang, des prairies communales; elle les céda, ainsi que ses halles, aux adjudicataires, par acte sous seings privés du 2 vendémiaire an X (24 septembre 1801). Les prairies cédées avaient une étendue de 430 coupées (16 hectares 2 ares) qui,

1. Lettres de Chaptal au ministre des finances sur la conservation de l'abbaye de Cluny (27 frimaire-24 thermidor an IX — 18 décembre 1800-11 août 1801) : Il demande avec instance que l'abbaye de Cluny, que ses acquéreurs vont démolir, soit conservée comme un des plus beaux spécimens d'architecture du dixième siècle que possède la France, et *dont la conservation est si parfaite qu'il paraît sortir de la main des ouvriers*. Les acquéreurs ont obtenu pour 50,000 fr. ce qui en vaut 200,000. Il pense que la nation peut revenir sur une vente aussi désavantageuse.

Dans la deuxième lettre, il annonce que, malgré les ordres qu'il avait reçus, le préfet de Saône-et-Loire vient d'autoriser les acquéreurs à reprendre les travaux de démolition. *J'ai écrit sur-le-champ au préfet pour le blâmer d'avoir autorisé les démolitions sans en avoir reçu des ordres ultérieurs, pour lui ordonner de les*

suivant expertises, furent estimées 25,800 fr. L'emplacement des halles fut estimé 5,000 fr. — La ville reçut en contre-échange, par le même acte, toute la partie orientale des cloîtres, les deux ailes, le jardin, l'emplacement actuel du dépôt d'étalons, etc. Ces objets furent estimés par les mêmes experts 138,000 fr. *Dans une grande cité*, ajoutent-ils, *ils auraient pu être évalués de 3 à 400,000 livres.* Le jardin et ses dépendances, d'une superficie totale de 150 coupées, furent estimés 15,000 fr.

..... C'est à cet échange que l'on doit la conservation de l'ensemble des cloîtres, du jardin, de la chapelle Bourbon, aujourd'hui classée comme monument historique, de l'ancienne sacristie, d'une partie des clochers, etc.

Le 2 février 1806, la ville céda à l'État l'emplacement actuel du dépôt d'étalons. Les constructions de cet établissement furent élevées de 1806 à 1817; parmi ce temps, les étalons furent logés dans l'ancienne écurie des moines. L'Etat fit abattre au mois de juin 1811, soit le clocher qui dominait le sanctuaire, soit la voûte et ses piliers; dans le mois suivant, soixante-quinze coups de mine eurent raison du clocher dit des *Bisans*. Enfin la caserne des palefreniers avec diverses dépendances et le logement du directeur furent élevés à l'aide des matériaux et sur l'emplacement même de l'ancienne église.

Il est ainsi prouvé que la ville de Cluny a sacrifié tout son avoir (elle n'a obtenu ses bois communaux que sous la Restauration), même ses halles, pour sauver l'abbaye d'une destruction complète.

Les vastes bâtiments qu'elle avait acquis en l'an X lui imposaient annuellement une charge énorme d'entretien. Elle s'est trouvée heureuse de les céder dans ces derniers temps à l'État pour y installer l'École normale spéciale. Elle a même racheté, pour y établir l'École, en s'imposant de lourds et longs sacrifices, la partie des anciens cloîtres qui en avait été détachée en l'an X.

L'immense église abbatiale de Saint-Pierre et Saint-Paul à Cluny était, avant la construction de Saint-Pierre de

faire suspendre sur-le-champ, jusqu'à ce que les consuls à qui je vais exposer la nécessité de conserver ce monument, aient déterminé l'indemnité à accorder aux propriétaires.

Dans la troisième lettre, Chaptal fait part à son collègue du rapport du préfet de Saône-et-Loire, annonçant qu'il est *impossible* de conserver l'abbaye de Cluny. *Je cesse toute démarche à cet égard; mais je vois avec douleur que l'influence d'un gouvernement réparateur n'ait pu sauver un de nos édifices les plus intéressants pour l'histoire et pour les arts. (Inventaire général des richesses d'art de la France*, II° part. Paris, Plon, 1886, in-4°. 3° fascic., p. 462.

Rome, la plus grande du monde[1]. Saint Hugues l'avait commencée en 1089, et en 1095 le chœur terminé recevait la bénédiction du pape Urbain II; en 1131, Innocent II faisait la dédicace et consacrait de nombreux autels.

Les architectes de cette église furent deux moines de l'ordre de Cluny, Gauzon[2] et Hézelon[3] : le plan de l'édifice affectait la forme d'une croix archiépiscopale, comprenait cinq nefs et deux transepts : un narthex à trois nefs fut élevé en avant de la façade et achevé par l'abbé Roland de Hainaut vers l'année 1220. Cette masse colossale, étayée par d'innombrables contreforts, couverte par une toiture à triple étage, dominée par cinq clochers, sans compter les deux tours qui défendaient l'entréé du narthex, dont Étienne Martellange, architecte de l'ordre des Jésuites, a

1. L'église de saint Hugues avait, dans œuvre, 127 mètres de longueur. La largeur de la grande nef était de 10 mètres, celle du premier collatéral de 6 mètres environ, celle du deuxième collatéral de 4 m. 50. Après la construction du narthex, la longueur totale de l'édifice était, dans œuvre, de 171 mètres. Saint-Pierre de Rome a 183 mètres de longueur; Saint-Paul de Londres, 166 mètres. Toutes les autres églises sont très éloignées de ces proportions. (A. Penjon, *Cluny, la Ville et l'Abbaye*, Cluny, 1884, in-8°, 2e éd., p. 72, en note.)

2. « Hic annus erat Hugonis abbatis ætatis sexagesimus quintus, præfecturæ quadragesimus, quo novam Cluniaci ecclesiam ædificare cœpit, adeoque amplificare, ut mille fratribus capiendis idonea esset, testante Alberico, qui ejus initia non recte anno MLVI, consignat. Tempus accuratius indicat anonymus in libro [*Bibl. Clun.*, p. 457] de vita sancti Hugonis, aitque, eum ad aggrediendum tantæ molis opus inductum fuisse monitu sanctorum Apostolorum Petri et Pauli, ac beati Stephani, qui Gunzoni, Balmensis quondam monasterii abbati, tunc vero claustrali Cluniacensi et paralytico, ejus rei mandatum Hugoni abbati perferri jusserint, novæque basilicæ specimen dederint. Gunzonis dictis fidem fecit sanitas ei protinus restituta. Nec mora, venerabilis Hugo illud stupendæ molis opus aggressus est, beatorum apostolorum patrocinio et ope, uti spoponderant, confisus; illudque intra viginti annos absolvit, suppetias conferente in primis Alfonso Hispaniæ rege, ut inferius videbimus. Novæ illius ecclesiæ fundamenta pridie Kalendas octobris hujus anni jacta fuisse legitur in Chronico Cluniacensi........ » (Mabillon, *Annales ordinis sancti Benedicti*. Paris, 1713, in-f°; t. V, p. 252.)

3. «..... Quorum primus (Hézelon) multo tempore pro ecclesia ad quam venerat laborans, singulari scientia, et prædicabili lingua, non solum audientium mores instruxit, sed *corporalem novæ ecclesiæ fabricam*, quam aliqui vestrorum viderunt, plus cunctis mortalibus, post reges Hispanos et Anglos, *construxit*. » (Pierre le Vénérable, *Epist.* lib. III, 2. — Cucherat, *Cluny au onzième siècle*, 2e éd., Autun, 1873, in-16, p. 132.)

dessiné en 1617 l'élévation septentrionale[1], a été décrite par Mabillon dans son *Voyage de Bourgogne* (fait en 1682) : « ..... Ex hoc loco profecti (Autun) postridie Ascensionis, id est die VII maii, conscenso Jovis Monte (Montjeu), per opidula Montem Cinisum (Montcenis), et Montem S. Vincentii (Mont-Saint-Vincent) iter instituimus Cluniacum, qui fere unus erat nostræ peregrinationis scopus. Cum enim eo devenissent acta Sanctorum nostrorum, ut de primis sacri istius Cœnobii et Ordinis auctoribus agendum nobis incumberet; ad ipsum fontem recurrere necessarium duximus, ne præclaram hanc historiæ nostræ partem segniter tractasse videremur. Dum eo accedimus, in edito colle nobis sese offerunt parietinæ Lorduniensis arcis (Lourdon) antea munitissimæ, sed jussu Richelii cardinalis eversæ, ubi olim Cluniacensium abbatum monachorumque præsidium erat adversus grassantes temporum procellas, a Calvinistis quondam direptum expilatumque. Inde procedentibus in aspectum Cluniaci, occurrit vallis non injucunda, Graona fluviolo irrigua, quam undique cingunt montes silvis vestiti, duos habens prominentes colliculos, quorum in uno Cluniacum opidum cum cœnobio situm est. Primus cœnobii aspectus non omnino representat animo conceptam loci majestatem, nec quisquam facile in animum induxerit, sub vili tegularum concavarum operimento tantæ dignitatis basilicam residere. Tectum, in speciem humile, spectabile reddunt campanilia quinque, in modum bifidæ crucis disposita : quibus accedunt in aditu turres duæ quadratæ, non ita sublimes et elaboratæ, ut augusti œdificii specimen procul intuentibus injiciant.

Cœnobium ingressuris tres adsunt portæ majores, una in Abbatis aulam inducens, altera in aulam collegii (nam et ibi humaniores litteræ docentur a nostris Cluniacensibus)

1. Biblioth. nat., dép. des Estampes : *Vue de l'église de Cluny, le 22 sept. 1617.* (Cf. H. Bouchot, *Biblioth. de l'École des chartes*, 1886, p. 280-223.

ubi quondam adventantium hospitium erat : tertia in claustrum monachorum, novas hospitum ædes cum platea referens.

Claustrum amplissimum laqueari non inconcinne ornatum, adjunctum habet ad meridiem refectorium latitudine ingens, mensarum sex ordinibus distinctum in gratiam capituli generalis. Dormitorio non ita magno ex una parte Infirmitorii ædes amplissima, in cujus medio locus est exspirantium in cinere; ex alia adjacet vetus ac primaria S. Petri ecclesia, cujus sola absida reliqua est, ceteris partibus solo æquatis.

Contigua huic ecclesiæ major basilica est, cujus augustam et magnificam structuram oculis perspicere facilius est quam describere. Cum ex aula abbatiali in eam ingrederis, primum subit crux excelsa, dein atrium inter duas, quas prædixi, turres apertum, ex quo in basilicam XL gradibus fit descensus. In turri meridionali justitiæ sedes, in aquilonari archivum. Atrio succedit amplissimum vestibulum (verius Ecclesiam dixeris) ad majorem basilicæ portam deducens, decem supra centum pedibus in longum constans, LXXXI in latum, CXVIII in altum. Hoc opus est Rollandi abbatis sub annum MCCXX. Hucusque totam Cluniaci ecclesiam lustrasse tibi facile persuadeas. At mox subit basilica ingens quadringentis atque decem pedibus longa, lata centum viginti. Duas collaterales porticus habens, duas item transversales cruces, totitemque rotunda arcuata structuræ fastigia, quæ in lucernæ morem Ecclesiam illustrant. Tota vero machinæ moles in absidam paulo depressiorem incumbit, octo columnis (quas singulas homines duo brachiis complectantur) ad miraculum suffultam. In maximo choro sedilia CCXXV. Monachi XL. Pueri chorales ex ingenuis et nobilibus familiis numero sex, habitu monastico induti. Ex utraque chori parte cernitur ambo unus, in quo lectiones olim recitabantur. Communio sub utraque specie ad majus altare fit a ministris altaris

singulis Dominicis et festis. Sub altari matutinali S[t] Hugonis abbatis, immensique istius ædificii auctoris, tumulus visitur, ab hæreticis violatus, uti et tumulus Petri Venerabilis, qui ad meridionalem parietem extra sanctuarium positus est. Ex adverso jacet Pontius....., qui..... pedes exhibet panno impeditos. Gelasius papa in pariete chori ad meridiem tumulatus est ea transversa parte, qua monachi in chorum conveniunt.

Tanta basilica, commoda, sonora, nulla lignorum contignatione, sed solis tegulis fornici impositis tecta....., quam si centies videris, toties ejus majestatem obstupesces, nec minus integritatem miraberis, quæ sexcentorum annorum spatio nullas rimas egit. »[1]

Cette magnifique construction était encore, au début du dix-huitième siècle, un objet d'admiration[2], lorsque les monuments de ce style étaient universellement méprisés. Nous possédons heureusement, dans un manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale[3], une description contemporaine ~~des dernières années~~ du dix-huitième siècle, alors

1. *Ouvrages posthumes de D. Jean Mabillon et de D. Thierri Ruinart*, publiés par D. Vincent Thuillier, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. Paris, 1724, 3 vol. in-4°. — *Itinerarium Burgundicum*, au tome II, p. 19-21.

Lorsque, quelques années après sa visite à Cluny, Mabillon en rédigea une description pour les Annales de l'ordre de Saint-Benoit, il prit évidemment comme modèle celle que nous venons de citer, et l'abrégea. Un seul détail a été ajouté, concernant l'exiguïté des fenêtres (et cependant l'église abbatiale de Cluny et celle de Paray-le-Monial sa voisine, ont toujours été très éclairées : c'est qu'on était devenu sous Louis XIV singulièrement exigeant) : « Fenestræ omnes angustæ, adeoque basilica tota subobscura : quales amabant majores nostri, quod immodica luce cogitationes dispergi, parciori ac veluti dubia colligi animos, intendique pios sensus persuasum haberent. Hinc est quod amplificatis sæculo sequenti ecclesiarum fenestris opaca et colorata vitra adhibita sunt, quæ lucem temperarent. Nunc longe alii mores apud nos, qui nonnisi perlucida vitreamina amamus, ad oblectandos oculos quam ad augendam pietatem aptiora. » (*Annales ordinis S. Benedicti*, Paris, 1713, in-f°, t. V, p. 252-253.)

2. *Voyage littéraire de deux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur*. Paris, 1717 et 1724, 2 vol. in-4°; 1re partie, p. 228.

3. Biblioth. nat., ms. n° 4336 du fonds français des nouvelles acquisitions : *Description historique et chronologique de la ville, abbaye et banlieue de Cluny*. Deux parties reliées en un seul volume.

que l'abbaye et la grande église de saint Hugues étaient dans leur intégrité; c'est de cette description, faite par un habitant de Cluny, Philibert Bouché de la Bertilière, que dérivent celles de Lorain[1], et de ceux qui après lui ont écrit sur Cluny.

Outre le dessin d'Étienne Martellange cité plus haut, nous avons dans Mabillon un plan de l'église abbatiale et une gravure qui en donne l'élévation septentrionale[2]. Le grand ouvrage intitulé : *Description générale et particulière de la France*[3] publié par de Laborde, Guettard, Béguillet, etc., auquel sont annexées une partie descriptive et des estampes sous le titre de *Voyage pittoresque de la France*, contient, au tome second de ce dernier recueil, une suite de gravures concernant l'abbaye[4]. Albert Lenoir en a reproduit quelques-unes dans son *Architecture monastique*[5]; Viollet-le-Duc a dessiné dans son Dictionnaire une vue intérieure du narthex[6]; mais les relevés les plus complets ont été faits par Aymar Verdier, dont l'album est conservé à la bibliothèque de la Commission des Monuments historiques[7]. Aux Archives de Saône-et-Loire est un plan géométrique de l'abbaye de Cluny, levé et dessiné en 1790 par Philibert fils[8].

1. P. Lorain, *Essai historique sur l'abbaye de Cluny*, 1re éd. avec fig., Dijon, 1839, in-8°, p. 71-92, et sous le titre d'*Histoire de l'abbaye de Cluny*, 2e éd. sans fig., Paris, 1845, in-8°, p. 60-73.

2. *Annales ordinis S. Benedicti*, t. V, p. 252.

3. Paris, Lamy, 1781-1796, 12 vol. gr. in-f°.

4. *Voyage pittoresque de la France*, 4 vol. d'estampes gr. in-f°, Paris, 1784. — Le 2e vol. contient la Franche-Comté, la Bourgogne, le Languedoc, etc. — f°s 38, 80, 81, 82.

5. Albert Lenoir, *Architecture monastique*, 1re partie, Paris (Imprimerie nationale) 1852, in-4°; 2e et 3e parties, Paris, 1856, in-4°. (Collection des Documents inédits sur l'histoire de France.) Entrée du monastère de Cluny, I, 72; plan de l'église, II, 43; plan du porche, II, 78; vue intérieure du porche, II, 79.

6. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du onzième au seizième siècle*, Paris, 10 v. in-8°; vue du porche à l'intérieur, t. VII, p. 264.

Cf. A. Hugo, *France historique et monumentale*, Paris, 1841, 5 vol. in-4°. — Porte d'entrée de l'église de l'abbaye de Cluny, t. II, p. LXXX.

7. *Album de Cluny (Saône-et-Loire)*, dessins par Aymar Verdier, architecte, 1852, in-f°.

8. Série H. (Ce plan a été reproduit par M. A. Penjon dans *Cluny, la Ville et l'Abbaye*, 2e éd., Cluny, 1884, in-8°.)

Saint Hugues avait bâti son église, selon l'usage, de l'occident à l'orient, au pied de la montagne sur le penchant de laquelle s'étageaient les maisons de la ville. Après avoir passé sous un portique roman à deux arches, ornées à leur partie antérieure de colonnes engagées, cannelées [1], dont la construction remonte probablement au dernier quart du onzième siècle (ce portique existe encore), on descendait par cinq larges degrés circulaires [2] à une première plate-forme où s'élevait sur un piédestal octogonal haut de dix pieds une belle croix de pierre de même hauteur [3], datant de Eudes de la Perrière, c'est-à-dire du milieu du quinzième siècle. Un second degré de douze marches venait ensuite, puis un troisième de six marches, un quatrième de six marches également; un cinquième de quatre marches, et enfin un sixième qui donnait entrée dans le narthex et se composait de huit marches.

Le quatrième degré commençait à l'alignement de deux grosses tours carrées construites en avant de la façade du narthex et laissant entre elles un intervalle de trente pieds occupé par les trois derniers degrés : la première marche du dernier degré était placée en dehors de la porte d'entrée du narthex, et ~~les sept~~ autres, à l'intérieur, correspondaient à l'épaisseur du mur de façade. Toutes les précautions étaient prises pour écarter l'humidité qu'une pareille situation aurait nécessairement introduite dans le narthex :

1. Les cannelures de ces colonnes sont verticales dans une moitié du fût, spirales dans l'autre moitié, et inversement d'une porte à l'autre; trois pilastres cannelés, de chaque côté et au milieu des deux ouvertures soutenaient une corniche qui a disparu.

2. Le plan donné par Mabillon indique 5 marches; le ms. de Ph. Bouché (p. 97) n'en donne que 4. Ces marches circulaires furent supprimées vers 1750 par dom Dathoze; le reste de l'escalier fut détruit en mai 1794 et remplacé par le chemin en pente qui existe aujourd'hui.

3. «........ Le piédestal (de cette croix) est à huit pans, haut d'environ 10 pieds; chaque pan est orné de 3 colonnes, 2/3 hors de la masse; la croix est élevée à la même hauteur sur le piédestal : elle est dans l'ordre ionique. » (Ph. Bouché). Cette croix fut abattue le 18 novembre 1793, et le piédestal le 15 mai 1798.

on avait ménagé de longs canaux souterrains qui recueillaient les eaux et allaient se décharger à l'orient dans les beaux jardins de l'abbaye.

Les tours carrées, dont on voit encore la base, hautes d'environ 140 pieds (environ 47 mètres) sur une largeur de 41 pieds 9 pouces, étaient renforcées sur leurs angles par des contreforts unis ayant 9 pouces de saillie (0 m. 25), 6 pieds de large (2 mètres), et 90 pieds (environ 30 mètres) de haut; deux cordons, sur les quatre faces, servaient, l'un de couronnement aux contreforts, l'autre de plate-bande aux fenêtres de l'étage supérieur. Ces tours, connues sous le nom de *Barabans* en souvenir des cloches énormes enlevées sous le règne et par les ordres de Claude de Guise, abbé de Cluny, pour faire du canon à l'usage de sa forteresse de Lourdon, étaient simplement couvertes d'un toit plat à tuiles creuses[1] : celle du midi était le siège de la justice et contenait une prison. L'entrée était une porte d'ordre corinthien, aux armes de Richelieu[2], avec les statues de la Prudence et de la Justice dans des niches sur le fronton. La tour du nord renfermait les archives de l'abbaye[3]. L'époque à laquelle ces deux tours furent construites est difficile à préciser : peut-être sont-elles du treizième siècle, contemporaines du narthex. Il est évident d'ailleurs qu'elles furent remaniées, et nous savons que l'abbé Eudes de la Perrière en fit refaire une au quinzième siècle, et que l'autre, un siècle avant, avait été surélevée par Pierre de Chastellux.

1. Ce couvert a été démoli le 5 et le 6 fructidor de l'an VI, qui se trouvent être les 22 et 23 août 1798 de l'ère vulgaire (note de Ph. Bouché). Ces tours ont été démolies en partie, celle du nord, en 1809, l'autre en 1810 (note de Penjon); quant à l'opinion commune que ces deux tours, dans le plan primitif, devaient être surmontées de flèches monumentales, c'est une erreur.

2. Ces armes (d'argent à trois chevrons de gueules) furent abattues le 3 septembre 1792 par le fils Durand, tailleur de pierres, d'après les ordres de la municipalité, sur la pétition qui lui avait été présentée par la société des Amis de la Constitution de la ville de Cluny. (Note de Ph. Bouché.)

3. On a commencé à démolir cette tour pour en prendre les bois et les tuiles le 20 juin 1809. (Note de Ph. Bouché.)

L'espace compris entre les deux tours, au devant du portail du narthex, et le portail lui-même, étaient recouverts par un appentis autrefois décoré par un lambris peint, formé suivant le contour du portail.

Ce portail, dont il subsiste encore un fragment, fut refait au quinzième siècle par Eudes de la Perrière : il était très profond, et orné, en avant des pieds droits, de quatorze colonnes isolées [1], dont la première à droite et à gauche était coupée horizontalement en manière de niche : dans la droite était placée une statue de pierre, haute d'environ 6 pieds, représentant saint Jean l'Évangéliste; saint Étienne lui faisait pendant de l'autre côté; une statue de saint Pierre, placée de la même façon, ornait le trumeau du portail [2] ~~dont les~~ baies étaient amorties par des ~~cintres surbaissés.~~ Entre les cintres de la porte et les archivoltes d'encadrement était placée une demi-rose formée de cinq colonnes en pierre, et garnie de vitraux, qui reposait sur un massif haut d'environ 3 pieds, peint et décoré de trois figures de pierre en relief, la Vierge entre deux anges. [3]

La porte du narthex était à deux battants en bois sculpté, ornés de trente figures en relief.

Au-dessus de l'appentis qui recouvrait le portail, on voyait une rose de pierre, garnie de vitraux, qui occupait tout l'intervalle entre les deux tours : de forme circulaire et d'environ 30 pieds de diamètre, cette rose se composait de vingt branches nées de la circonférence d'une rose plus petite formant le centre de la première [4]. « Les branches

1. Philibert Bouché écrit : « Le portail du vestibule est dans le goût gothique; il a environ 26 pieds de hauteur sur la largeur de 16, ce qui en marque évidemment l'irrégularité; les jambages sont ornés *de chaque côté* de 14 colonnes en pierre..... »

2. Ces trois statues ont été brisées le 19 novembre 1793. (Note de Ph. Bouché).

3. Ces trois petites figures ont pareillement été brisées le 19 novembre 1793. (Note de Ph. B.)

4. Cette rose, en pierre de grès supérieurement travaillée, est le morceau le plus remarquable de l'abbaye. L'on en a enlevé les vitraux, treillis et barres de de fer qui supportaient le tout les 2 et 3 thermidor de l'an VI de la République,

de deux à deux terminent à leur extrémité un cintre taillé en tresse; le contour du grand cintre est formé par une moulure massive, en manière de quart-de-rond, placée entre deux tours creuses; la rose est couronnée par un massif en chevron brisé où on voit la figure d'un bénédictin en aube, l'encensoir à la main. Cette figure est en pierre, haute d'environ 4 pieds $^{1}/_{2}$, placée sur un piédestal carré.[1]

Le narthex a trois nefs, construit ou peut-être simplement achevé par l'abbé Roland de Hainaut vers 1220, comprenait quatre rangs de piliers, c'est-à-dire cinq travées[2]. Le plan des piliers était cruciforme : la face regardant la nef et les deux faces adjacentes étaient cantonnées de pilastres cannelés avec chapiteaux corinthiens; une colonne engagée faisait saillie sur la face tournée vers le collatéral[3]. Le plan des piliers du narthex donné par Albert Lenoir dans son *Architecture monastique*[4] indique quatre pilastres : c'est une erreur.

La voûte des collatéraux était formée de compartiments d'arêtes séparés par des doubleaux. Les grandes arcades avaient leur cintre en tiers point. Un chapelet de grosses perles ornait leur archivolte du côté droit de la nef; à gauche c'étaient des ornements en forme d'échiquiers.

Les chapiteaux des pilastres tournés vers la nef étaient

qui se trouvent être les 21 et 22 juillet 1798 de l'ère vulgaire. (Note de Ph. B.) La rose s'écroula ensuite d'elle-même.

1. Ms. de Ph. Bouché, p. 100. — Cette figure ou statue a été enlevée par le citoyen Colas Geotier, couvreur et entrepreneur de bâtiments, le 1er décembre 1793. (Note de Ph. B.)

2. Le 26 thermidor de l'an VI, qui est le 13 août 1798 de l'ère vulgaire, l'on a commencé à découvrir le vestibule, et l'on se propose de continuer de suite à découvrir l'église pour ne laisser que des masures et des ruines à la place d'un édifice que l'on aurait pu rendre utile soit à la nation soit au public. (Note de Ph. B.)

3. « Le vestibule est soutenu par quatre [rangs de] piliers à trois faces [garnies de] pilastres cannelés avec deux arrière-corps (ce sont les dosserets sur lesquels étaient appliqués les pilastres); la face tournée du côté des collatéraux est [ornée] d'une colonne saillante deux tiers hors de la masse du pilier soutenue comme aux autres faces de deux arrière-corps; le diamètre des piliers est de 7 pieds. » (Ms. de Ph. Bouché, p. 103).

4. 2e partie, p. 78.

surmontés d'un système de quatre colonnes, deux correspondant à la face du pilastre, les deux autres dans les encoignures formées par la saillie du pilastre sur son dosseret. Ces colonnes supportaient une corniche d'environ 8 pouces de relief sur laquelle étaient sculptés, à gauche, des roses et des animaux monstrueux, et des damiers à droite.

Toute cette partie inférieure de la nef du narthex, purement romane, présentait une grande analogie avec la partie correspondante de la nef actuelle de l'église de Paray-le-Monial. Au-dessus de la corniche régnait un triforium ou galerie composée pour chaque travée de quatre arcades en plein cintre, encadrées deux à deux sous un cintre plus grand : à cet étage, chaque travée était séparée de la suivante par une colonne engagée, d'un assez fort diamètre, flanquée elle-même de deux colonnettes terminées par des chapiteaux à feuillages. Environ à la moitié de leur hauteur, ces trois colonnes étaient ceintes par une corniche saillante d'un pied, qui courait au-dessus de la galerie et qui était soutenue par des consoles unies : le profil de cette corniche se composait d'un filet et d'un quart de rond.

Plus haut encore étaient les fenêtres. Il y en avait une pour chaque travée. C'étaient de grandes baies, larges et longues, amorties en plein cintre. Les chapiteaux des trois colonnes de l'étage supérieur supportaient, celui du milieu, la retombée du doubleau de la grande voûte, et les autres la retombée du formeret et celle de la croisée d'ogives : « la voûte est en bonnet, écrit Bouché, et les arêtiers en pierre de taille; le massif de la voûte est tout en pierre; dans le centre de la voûte, à la réunion des arêtiers, on voit une clef nue dans les trois premiers bonnets (les trois premiers compartiments de voûte); dans le quatrième elle est ornée d'une rose, et dans le cinquième, de la figure d'un agneau chargé d'une croix. » [1]

1. Ms. de Ph. Bouché, p. 104.

On ne s'accorde pas sur les dimensions exactes de ce narthex qui était éclairé par 22 fenêtres en plein cintre : il mesurait à peu près 110 pieds en longueur, 80 en largeur, et les voûtes étaient montées à 70 pieds de hauteur environ[1] (Mabillon dit 118, chiffre évidemment exagéré).

Au fond du narthex se présentait la façade primitive de l'église de saint Hugues, percée au rez-de-chaussée d'une porte monumentale : à gauche de cette porte, il existait, avant 1770, époque où le carrelage du narthex fut remplacé par des dalles, un autel, « depuis longtemps abandonné et dont l'usage primitif est même resté incertain. C'était une simple table de pierre, échancrée sur les bords, longue de 4 pieds environ sur 2 pieds et demi de large, et placée sur un massif de maçonnerie haut de 3 pieds et demi. »[2] Le peuple l'honorait d'un culte superstitieux, et elle était connue sous le nom de *table de saint Criard.*

En face du portail du narthex, on en voyait un autre qui donnait entrée dans l'église : la porte était à deux battants, en bois, couverte de peintures à demi effacées par le temps ; elle avait 6 m. 70 de hauteur sur environ 5 mètres de largeur. Les jambages, garnis de feuillages sculptés, étaient à plusieurs ressauts correspondant aux archivoltes en plein cintre qui encadraient le tympan de la porte ; dans les encoignures formées par ces ressauts se logeaient de chaque côté quatre colonnes : les trois plus rapprochées de la baie, à droite et à gauche, étaient monolithes. Le fût de la première était sculpté en réseau, celui de la seconde en spirale, celui de la troisième était chargé de roses placées dans des cannelures qui régnaient dans toute la longueur

1. Voir pour les dimensions de l'église de Cluny : *la Vie de saint Hugues, abbé de Cluny* (1024-1109), par le R. P. dom A. L'Huillier, Solesmes, 1888, gr. in-8°, p. 629 et suiv. — Ms. de Ph. Bouché, p. 103-104 ; — Lorain, 1re édit., p. 78-79. Voir aussi les mesures données par Mabillon dans le fragment que nous avons reproduit plus haut.

2. Penjon, 2e éd., p. 82-83.

de la colonne; la quatrième était unie, composée de trois morceaux à droite, et de deux à gauche. Tous les chapiteaux de ces colonnes étaient à feuillages, excepté celui de la première à gauche où étaient sculptées cinq figures.[1]

Le linteau de la porte était fait d'une seule pierre épaisse de 14 pouces, haute de 3 pieds, droite et unie à sa partie inférieure, et soutenue vers les pieds droits par deux consoles d'un pied et demi de saillie. Le linteau était orné de 23 figures : le sculpteur avait probablement voulu, comme à Moissac, représenter les 24 vieillards de l'Apocalypse.

Au-dessus on voyait le tympan, haut d'environ 9 pieds, au centre duquel était sculptée, dans une gloire en forme d'amande, la figure du Père Éternel tenant de la main gauche le Livre de vie, et levant la droite pour bénir; à droite et à gauche étaient les figures symboliques des quatre Évangélistes et celles de quatre anges portés sur des nuages. Toutes ces sculptures avaient un relief considérable.

« Au niveau des jambages de la porte s'élève un cintre (première voussure) d'un demi-pied de saillie qui forme le contour de la grande niche (le tympan) : la face de cette voussure sur 9 pouces de largeur est chargée de roses placées dans un enfoncement entre deux mouchettes larges d'un pouce.

» On y voit un second cintre (deuxième voussure) parallèle au premier, qui s'élève du niveau de la première colonne et de l'arrière-corps de la deuxième; la face de celui-ci est décorée de quinze arcades en manière de niches dont chacune renferme la figure d'un ange, toutes les faces tournées du côté du Père Éternel [représenté dans la niche du milieu].

» Un troisième cintre (troisième voussure), parallèle aux

1. « Cinq figures de mauvais goût », écrit Ph. Bouché (p. 107 du ms.) Toute l'ornementation de ce portail paraît être purement romane, et doit appartenir au commencement du douzième siècle.

deux premiers, tire sa naissance du niveau de la seconde colonne et de l'arrière-corps de la troisième : sa surface est ornée de feuillages. Au-dessus de ce troisième, règne un quatrième cintre (quatrième voussure) appuyé sur la troisième colonne et sur l'arrière-corps de la quatrième, chargé sur sa face de vingt-cinq médaillons reliés entre eux par un cordon orné à droite et à gauche d'une rose ; chaque médaillon est orné d'une tête sculptée en relief, tête de saint probablement, mais qu'il est difficile d'identifier à cause du manque complet d'attributs. La quatrième voussure est suivie d'une cinquième, unie, qui naît de la quatrième colonne, et enfin une dernière archivolte vient encadrer l'ensemble.

» On voit une plate-bande large d'environ un pied et demi tirée en ligne droite sur la largeur du vestibule : elle est placée immédiatement sur le grand cintre et descend perpendiculairement de chaque côté jusqu'à sa naissance ; cette plate-bande est chargée de roses et de figures d'animaux monstrueux placés alternativement.

» Sur le cadre qui règne entre la plate-bande et le grand cintre du portail, on voit de chaque côté deux statues en relief hautes d'environ 4 pieds et demi, elles paraissent exprimer quatre des saints apôtres.

» Deux pieds au-dessus de la plate-bande et au même niveau règne un cordon gothique soutenu par seize arcades d'environ un demi-pied de saillie. Entre le cordon et un autre parallèle placé au dessus, on voit neuf niches séparées entre elles, chacune par un pilastre haut d'environ 5 pieds ; les pilastres sont cannelés et les chapiteaux gothiques ; huit niches, quatre de chaque côté, sont ornées chacune de la figure d'un abbé en plate peinture[1] ; la

1. Ces peintures représentaient probablement huit abbés de Cluny : or, Pierre le Vénérable ayant été le neuvième abbé, il est vraisemblable que ces peintures n'étaient pas antérieures à la date de 1122, année dans laquelle Pierre succéda à Hugues II. Toute cette façade paraît bien d'ailleurs appartenir à la première moitié du douzième siècle.

niche du centre sert de fenêtre pour éclairer la chapelle de Saint-Michel, dont nous parlerons bientôt.

» Du dernier cordon jusqu'à la voûte du vestibule, on ne voit plus rien de remarquable; le mur y est percé de quatre fenêtres inutiles, dont trois sont sur le même alignement, et la quatrième touche presque à la hauteur de la voûte. »[1]

Par la porte que nous venons de décrire on entrait dans la grande église, « le coup d'œil y est magnifique : de cette entrée jusqu'à l'enfoncement de la chapelle placée à l'extrémité de l'église, on compte 415 pieds 10 pouces[2]. Immédiatement au-dessus du portail, on voit une chapelle dédiée à saint Michel dont le sanctuaire s'avance sur la grande nef par une saillie prononcée. Cette chapelle a 18 pieds d'enfoncement, y compris les 6 pieds qui forment l'étendue du cul-de-lampe, où l'on voit l'autel tourné en matin, les douze autres pieds représentent l'épaisseur du mur ou plutôt du massif formé par le portail; le cul-de-lampe commence par une passe étroite ornée d'un feuillage gothique, et s'élève en s'élargissant insensiblement jusqu'à la saillie de 6 pieds; il est percé sur la grande nef par cinq étroites fenêtres à plein cintre placées entre des pilastres cannelés, soutenus et couronnés par un cordon. La voûte du sanctuaire supporté par le cul-de-lampe est en

1. Cette description, ainsi qu'une partie de celle qui va suivre, est empruntée presque littéralement au ms. de Philibert Bouché : il est bon de se mettre en garde contre certains termes impropres employés par cet auteur; particulièrement, le mot *gothique* n'a pas pour lui le sens précis qu'il a aujourd'hui en archéologie : ainsi Ph. Bouché écrit : (p. 70 du ms.) l'église abbatiale « peut passer pour un chef-d'œuvre du *dixième siècle*..... son ancienneté sert d'excuse à la décomposition de son architecture; le goût *gothique* y règne partout... » *Gothique*, au dix-huitième siècle, cela signifiait : ancien, grossier, barbare, et désignait tout aussi bien les productions de l'époque romane que celles qui ont suivi.

On peut constater par cette description que la vue intérieure du porche de Cluny donnée dans l'*Architecture monastique* de Lenoir, et qui n'est que la reproduction d'un dessin de la fin du dix-huitième siècle, est infiniment plus exacte que la vue dessinée par Viollet-le-Duc dans son *Dictionnaire d'architecture*.

2. Les mesures données par Mabillon pour l'église proprement dite sont de 410 pieds pour la longueur et de 120 pour la largeur.

cul-de-four, et le reste de la chapelle dont la voûte est partagée en trois bonnets carrés (compartiments voûtés d'arêtes), est éclairée au midi et au nord par une fenêtre plus considérable que celles qui ouvrent sur la nef, et elle a vue sur le narthex par l'ouverture dont il a été question plus haut.

» On monte à la chapelle de Saint-Michel, à droite et à gauche, par un escalier tournant dérobé dans le gros du mur : le degré est large de 3 pieds, composé de 70 marches hautes de 8 pouces; à droite et à gauche, ces escaliers communiquent sur les voûtes des collatéraux et sur les toits : le degré placé sur la gauche de la chapelle de Saint-Michel a 49 marches de plus que l'autre et conduit sur les voûtes de la grande nef et jusqu'aux toits. » [1]

La grande nef, flanquée à droite et à gauche d'un double collatéral, est coupée dans sa longueur par deux transepts, dont le plus petit est le plus rapproché de l'abside. Le grand transept est chargé vers l'une et vers l'autre de ses extrémités d'un clocher ; « celui qui est au midi est nommé dans la communauté le clocher de l'*Eau bénite* (il subsiste encore), et celui qui regarde le nord est connu sous le nom de clocher des *Bisans;* à la croisée du premier transept on en voit un autre qui, par rapport à sa situation, est nommé le clocher du *Chœur*. A la croisée du second transept, immédiatement au-dessus du sanctuaire est placé le clocher des *Lampes*. [2]

1. Le 8 mai 1810, sur les six heures du soir, après un travail assidu de neuf journées, cette façade, attaquée par la mine, s'écroula tout entière, entraînant dans sa ruine et la chapelle de Saint-Michel et deux travées du vestibule. Un contemporain (Bouché) prétend que les débris amoncelés de cette seule partie de l'église équivalaient à environ 640 mètres cubes de moellons, sans compter les pierres de taille. (Note de Penjon,)

2. Nous avons vu que l'abbé Jean de Bourbon fit refaire la charpente de la toiture de ces quatre clochers et les recouvrit d'ardoises.

Les 24, 25 et 26 novembre 1793, le citoyen Colas a ôté par ordre de la municipalité les croix de dessus ces quatre clochers. (Note de Ph. Bouché.)

» L'église est percée de 301 vitraux [1]. De l'entrée de la grande nef au chœur, il y a 204 pieds 4 pouces; du chœur au sanctuaire, 116 pieds et demi de longueur, la largeur du déambulatoire est de 17 pieds, et la profondeur des chapelles rayonnantes est de 13 pieds; ainsi la longueur de l'église de 415 pieds 10 pouces, qui, joints aux 100 pieds qui forment l'étendue du vestibule [2], donnent à l'ensemble de cette église la longueur de 515 pieds 10 pouces.

» La largeur de la nef est de 31 pieds 4 pouces; celle du premier collatéral est de 15 pieds 3 pouces, et celle du second de 12 pieds. Le diamètre des piliers qui soutiennent les voûtes est de 7 pieds et demi; les colonnes avec leurs arrière-corps placés contre les flancs de l'église ont un pied et demi de saillie de chaque côté; ainsi la largeur de l'église et de 118 pieds 10 pouces.

» Le premier transept a 54 pieds 4 pouces d'enfoncement de chaque côté sur la largeur de 26 pieds 3 pouces. Le second transept a de chaque côté 14 pieds et 1 pouce d'enfoncement sur 31 pieds de largeur.

» La voûte de la grande nef est un berceau, et celles des collatéraux sont en bonnet carré. L'architecture est *gothique* dans le même goût à peu de chose près que celle du vestibule. La hauteur des voûtes de la nef est de 92 pieds [3], celle du clocher du chœur est de 109 pieds; celles des

1. Le 28 messidor an VI, qui est le 16 juillet 1798, Louis Colas, couvreur et entrepreneur, avec un maçon, ont commencé à jeter à terre tous les vitraux de cette église dont les murs mesurent dans les dernières fenêtres touchant les toits..,.. 7 pieds d'épaisseur, et les fenêtres 3 pieds 3 pouces de large. (Note de Ph. Bouché.)

2. Nous citons ici les chiffres de Ph. Bouché.

3. En prairial de l'an IX — juin 1801 — les acquéreurs de l'abbaye de Cluny ont fait procéder par deux maçons étrangers à la démolition de deux bonnets (ce qui signifie la partie de voûte couvrant deux travées) de la grande voûte de l'abbaye, qui sont entre le troisième et le cinquième pilier; ils ont été arrêtés dans leur opération par un ordre des consuls de la République, signé Bonaparte, qui a été signifié au citoyen Genillon, conducteur de ladite démolition, par les officiers municipaux de ladite commune de Cluny, ce qui a fait cesser ladite démolition. L'on estime que si l'on était obligé de rétablir les deux bonnets dont

autres clochers ne sont pas autant élevées, mais il s'en manque peu de chose. [1]

» La voûte du premier collatéral a environ 55 pieds de hauteur, et celle du second environ 30 [2]. Les voûtes de ce vaste édifice sont soutenues par 60 piliers [3], et sur les flancs de l'église, les arcades (arcs doubleaux) des voûtes du second collatéral sont portées chacune par une colonne avec les arrière-corps saillante de deux tiers hors de la masse; les arrière-corps sont adossés et mordent sur le massif qui termine et ferme de chaque côté la longueur de cet auguste temple.

» Les premiers autels que l'on voit dans cette église sont placés de front et appuyés chacun contre un pilier dans le sixième rang. Le premier sur la droite est celui du Rosaire; le deuxième celui de saint Marcel. Le premier sur la gauche est celui des cinq abbés (saint Hugues, saint Mayeul, saint Benoît, saint Odile et saint Ode) [4], dont les statues vêtues du froc monastique sont placées chacune dans une niche gothique, coupée horizontalement sous les pieds et au-dessus de la tête; la chapelle ou plutôt l'autel qui lui fait face, et dont nous venons de parler sous le nom du Rosaire, est aussi ornée de cinq niches dans le

la démolition a duré 3 jours et demi, elle coûterait plus de 10,000 francs. Cette opération qui a commencé le lundi s'est passée deux semaines avant le 1er messidor an IX. (Note de Bouché.)

1. Toutes les cloches de ces différents clochers ont été enlevées, hors une appelée la cloche du Chapitre, qui se trouve dans le clocher de l'Eau bénite, au commencement du mois d'octobre 1793, et conduites à Mâcon pour être converties en canons pour le service de la République. (Note de Ph. B.)

2. Le 21 prairial de l'an VII, qui est le 8 juin 1799 de l'ère vulgaire, on a commencé à découvrir et à ôter les bois de ce second collatéral du côté de bise dans toute sa longueur. (Note de Ph. B.)

3. Les cinq premiers rangs de piliers, c'est-à-dire 20, sur 4 de front, ont fini d'être démolis le 24 juin 1809, jour de la Saint-Jean-Baptiste, fête actuellement renvoyée au dimanche. (Note de Ph. B.)

4. La chapelle des cinq abbés et celle du Rosaire ont été détruites le 29 novembre 1793 par le détachement de l'armée révolutionnaire de Paris, composé de cent hommes et cent hommes de la commune de Mâcon, ainsi que toutes les autres chapelles de cette église, confessionnaux, chaire à prêcher, tombeaux et autres décorations de l'église. (Note de Ph. B.)

même goût; les trois niches du centre sont vides, la plus voisine de la nef couvre l'image de la Vierge en sculpture, et la cinquième niche vers le premier collatéral renferme la statue de sainte Barbe : le premier autel sur la gauche est sous le vocable de saint Antoine ermite.

» Vis-à-vis ces chapelles, sur la droite, on voit une porte qui donne entrée à un vestibule où l'on enterre les religieux : au matin de ce vestibule on trouve deux portes, la première qui est en entrant donne accès à une cour servant à éclairer la chapelle de la Congrégation [1]; la seconde, qui est dans le fond, donne entrée à cette chapelle bâtie par les soins du R. P. dom Dathoze, prieur claustral de l'abbaye. Dans le fond de la chapelle et en bise est une petite sacristie à son usage; son autel est sous le vocable de l'Immaculée Conception de Marie mère de Dieu.

» Au milieu de cette chapelle on voit la tombe de son fondateur, où est gravée son épitaphe, faite par le R. P. dom Lemoine, qui l'a remplacé dans la charge de prieur claustral de ladite abbaye.

» Au neuvième rang des piliers de l'église, on voit quatre autres autels placés dans le même ordre que les premiers. Le premier sur la droite est l'autel de saint Thomas de Cantorbéry, le second est celui de sainte Ursule; l'autel de la descente de la Croix est le premier sur la gauche, celui de saint Sébastien est le second du même côté. » [2]

Le plan donné par Mabillon indique une porte dans le mur de l'église à la seconde travée à droite; le plan de

1. Cette chapelle a été découverte et les bois enlevés le 1er prairial de l'an VII, qui se trouve le 20 mai 1799 de l'ère vulgaire, de sorte que les pluies en feront bientôt tomber la voûte, et cet édifice ne sera bientôt plus qu'une masure ainsi que l'abbaye. (Note de Ph. B.) Cette chapelle existe encore et sert aujourd'hui d'amphithéâtre de chimie.

2. La place de ces derniers autels a du reste varié plusieurs fois; ils fixaient la limite du chœur, et suivant que le nombre des moines obligeait à étendre ou à restreindre l'espace qui leur était réservé, ces autels étaient éloignés ou rapprochés du grand transept. (Note de Penjon). — Voir aussi le ms. de Bouché, p. 118.

1790 repousse cette porte à la quatrième travée : la porte de la seconde travée fut sans doute fermée au moment où l'on ouvrait celle de la quatrième [1], lors des travaux de reconstruction des bâtiments de l'abbaye entrepris au dix-huitième siècle par dom Dathoze.

La porte percée dans le mur de la septième travée du même côté s'appelait la porte de *Galilée ;* dans le plan de Mabillon elle est appelée « petite porte du grand cloître. » Cette porte, murée, subsiste encore : on peut en voir le cadre, avec les colonnes romanes qui cantonnaient ses pieds droits, dans l'enfoncement d'une armoire du laboratoire ~~de chimie~~.

Dans le mur de fond du grand transept, à droite, on voyait une grande porte, désignée dans le plan de Mabillon sous le nom de « porte du grand cloître. » C'est la porte qui donne encore aujourd'hui entrée dans le croisillon méridional du grand transept, seul débris important qui subsiste de l'ancienne construction romane.

Le mur de la dernière travée avant le petit transept, au midi, était percé d'une porte que Mabillon appelle « porte du cloître de Notre-Dame du cimetière. » Ce passage, supprimé dans les transformations opérées au dix-huitième siècle, n'est pas marqué dans le plan de 1790; mais l'arceau roman de l'ancienne porte existe encore.

La porte de la sacristie, qui a dû être pratiquée au dernier siècle, est percée au fond de l'absidiole de la chapelle Saint-Léger dans le croisillon méridional du petit transept, tout à côté de la chapelle Bourbon; cette partie existe encore aujourd'hui.

Dans le côté gauche de l'église, c'est-à-dire au nord, une seule porte, dite des *Allemands*, percée dans le mur de la huitième travée, faisait communiquer l'église avec les jardins de l'abbaye. Tout le long de la grande nef, de chaque côté,

1. Cette porte a été appliquée, en 1803, sur la façade de l'église de Saint-Marcel.

au-dessus des grandes arcades, régnaient deux rangs de petites arcades, différant de celles du narthex par leur nombre et leur disposition. Les trois arcades du rang inférieur étaient portées par de petits pilastres, les trois supérieures par des colonnes. (Lorain.)

« La chaire à prêcher, qui est en sculpture, est placée dans la nef contre le septième pilier à gauche.

» Les deux roses placées à côté de la porte d'entrée du vestibule (narthex) dans la grande nef désignent les degrés qui montent à la chapelle de Saint-Michel.

» Au dixième rang de piliers [1] qui règne immédiatement à l'entrée du chœur fermé par un grillage, on voit contre chaque pilier une figure de bois en sculpture. Ces statues sont peu au-dessus de la hauteur naturelle, placées chacune sur un piédestal en menuiserie ; elles représentent quatre abbés de Cluny qu'on peut distinguer par leurs attributs ou par leurs armoiries. La première sur la droite représente saint Mayeul : la tiare est placée à ses pieds ; l'écusson placé comme aux autres au-dessus de la tête donne ses armoiries ; il porte d'or au lion de gueules couronné de même.

» Saint Hugues est le second du même côté ; il tient l'abbaye en petit sur sa main droite ; ses armes sont d'argent à trois bandes de gueules.

» Saint Ode est présenté sous la première figure du côté gauche ; il tient un livre, et porte écartelé d'argent et de gueules.

» Saint Odile n'a d'autre attribut que la crosse, et on ne le voit point ici chargé de ses flammes qui le caractérisent auteur de la Commémoration des Morts..., l'écu est italien dans les armoiries de ces quatre abbés. [2]

1. Ces piliers étaient montés sur plan cruciforme : ils avaient sept pieds et demi de diamètre ; ils étaient entourés de colonnes engagées sur trois côtés, et vers la nef d'un pilastre cannelé, comme à Paray-le-Monial.

2. Ces quatre statues ont été détruites le 28 novembre 1793 par le détachement de l'armée révolutionnaire de Paris et de Mâcon. (Note de Ph. B.)

» Dans le fond du premier transept (croisillon septentrional), on voit la chapelle de Saint-Vital (dans le plan de Mabillon : *sacellum S. Orientii*) dans une voûte qui forme un demi cul-de-four au matin, et taillé en bonnet carré (voûte d'ogives) du côté du soir. Cette chapelle est fermée par un grillage en fer haut de 13 pieds, travaillé en ornement à la moderne, qui peut passer pour un morceau achevé.

» Dans ce croisillon, toujours au matin, on voit deux autres voûtes en demi cul-de-four; la dernière, qui renferme la chapelle de Saint-Benoît[1], est décorée d'une coquille en plâtre de la largeur de la voûte; la plus voisine du collatéral renferme un autel sous le vocable de sainte Madeleine. Ces deux dernières chapelles sont fermées par un grillage en fer de bon goût, à hauteur d'appui.[2]

» Dans le second transept, au fond du croisillon septentrional, on voit la chapelle de Sainte-Agathe, dont la voûte est *en octave* en albâtre plâtrée et lustrée : elle tire sa naissance d'une corniche dorique. Le fond de cette voûte est un cordon aussi en albâtre d'environ 4 pouces de saillie, orné de palmes et de feuilles de chêne, chargé de quatre agrafes placées à distance égale, qui paraissent se lier à la voûte...

1. Le même jour (28 nov. 1793), la statue représentant saint Benoît, qui était dans cette chapelle, a été décapitée par ledit détachement de l'armée révolutionnaire. (Note de Ph. B.)

Derrière cette chapelle on voyait anciennement le tombeau de Pernette de France (sœur de saint Louis), fille de Louis VIII et de Blanche de Castille. Pernette avait suivi son frère à l'expédition de la Terre-Sainte. L'an 1245, elle fut mariée avec noble Hugues Guichard surnommé d'Hauteville, marquis de Tarente, qui fut tué dans l'expédition de Tunis, l'an 1270. Après sa mort, Pernette se retira à Cluny où elle vécut 17 ans, c'est-à-dire qu'elle y décéda en l'an 1286, et fut enterrée dans l'église de l'abbaye près l'autel de saint Benoît, où l'on voyait son tombeau fait de pierre carrée de la longueur d'environ deux pieds et autant de largeur, entourée pour ornement des lys de France. (Note de Ph. B.)

L'épitaphe de Pernette, conservée par Bouché, a été imprimée par Penjon, 2e éd., p. 89.

2. Toutes les grilles de l'église furent enlevées au mois de février 1794, pour servir, dit-on, à la fabrication des armes. On estimait leur poids total à plus de 11,000 kilog. de fer. (Note de Penjon.)

Cette chapelle est fermée par un grillage en fer fort simple à hauteur d'appui.

» C'est ici que devait être placé le superbe mausolée du cardinal de Bouillon. Les décorations de la voûte dont nous venons de parler sont les seuls restes d'un monument que sa magnificence aurait rendu durable, si les ordres de Louis XIV n'eussent empêché son élévation..... [1]

» Au matin du même croisillon, il y a deux autres chapelles, celle de Saint-Nicolas et celle de Saint-Martin. La première est voûtée en cul-de-four, et l'autre en bonnet carré [2]; ces trois chapelles sont fermées par un grillage en fer fort simple à hauteur d'appui.

» Le premier collatéral [3] est continué au delà du second transept par une galerie ou déambulatoire qui fait le tour du chœur et sur laquelle s'ouvrent cinq chapelles rayonnantes voûtées par des culs-de-four. (Nous avons déjà vu que la largeur de ce déambulatoire était de 17 pieds.) La première des chapelles rayonnantes, en partant du Nord, est sous l'invocation des saints Nazaire et Celse, la seconde sous l'invocation de saint Vincent, la troisième sous le vocable de saint André, la quatrième de saint Clément et la cinquième sous celui de saint Jacques, apôtre; le retable des cinq autels est en menuiserie de l'ordre corinthien relevé par des couleurs qui imitent le marbre. Toutes ces chapelles sont fermées par un grillage de fer à hauteur d'appui.

» Le sanctuaire est fermé par un grillage de fer gothi-

1. Voir, p. 123 et suivantes, dans le ms. de Ph. Bouché, la description de ce tombeau.

2. La désignation employée par Ph. Bouché de voûte « en bonnet carré » nous laisse dans l'incertitude. Est-ce une voûte d'arête? Est-ce une voûte sur croisée d'ogives? La position du contrefort telle qu'elle est indiquée dans le plan de Mabillon, nous ferait plutôt croire à une croisée d'ogives établie au quinzième siècle.

3. Le deuxième collatéral est prolongé jusqu'au second transept, mais ne le traverse point.

que [1], couronné par une corniche simple en bois, chargée de pointes destinées à soutenir les cierges lors des fêtes où l'on place la couronne. Ce grillage règne derrière une colonnade composée de huit colonnes placées à distances égales, disposées en demi-cercle, et mises sur le niveau des piliers qui soutiennent l'église; les colonnes, comme toute l'architecture de ce temple magnifique, expriment le goût *gothique;* elles servent de support à une voûte en cul-de-four un peu moins élevée que la voûte de la grande nef; elle est décorée de plusieurs figures en plate peinture : celle du centre, renfermée dans un ovale, imite le Père Éternel, et les autres, placées à la circonférence, expriment le symbole des quatre Évangélistes et des chœurs qui forment la cour céleste. [2]

» Dans le croisillon méridional du grand transept, la chapelle la plus rapprochée de la porte du cloître est sous le vocable de saint Étienne. La voûte est un cul-de-four qui tire sa naissance d'un cordon d'un demi-pied de saillie; le retable de l'autel est dans l'ordre corinthien, en menuiserie, peint en marbre. Cette chapelle est fermée, comme celles dont nous venons de parler, par un grillage en fer à hauteur d'appui.

» A côté et au nord de la chapelle de Saint-Etienne, on voit celle de Saint-Martial, évêque et confesseur, aussi tournée en matin [3]. Cette chapelle est infiniment plus déli-

1. Ce grillage, ainsi que tous ceux qui se trouvaient dans l'église, ont été enlevés par les ordres du district de Mâcon dans le courant de février 1794. Bernard Cottitier, nommé commissaire à cet effet, m'a assuré qu'on en avait sorti 22 milliers de fer, non compris des petits morceaux qui ne peuvent servir à la fabrication des armes à quoi on les destine. (Note de Ph. B.)

2. Voir dans Alexandre Lenoir, *Musée des Monuments français*, Paris, 1804. 8 vol. in-8°; t. II, p. 6-19, et planches 57 et 58 (peinture de la coupole et tombeau de saint Hugues.)

3. Dans cette chapelle est enterré Claude de Vallerot de Bassillon, mort le 25 juillet 1605, moine de Cluny, qui donna pour le grand autel son calice et sa patène d'argent doré, ses burettes d'argent, sa chasuble de taffetas, son étole et un beau missel. (Note de Ph. B.)

cate que toutes les autres de l'église, et le bon goût de son architecture la fait aisément reconnaître pour une pièce faite après coup[1]; on y monte par quatre degrés d'une pierre noire qui a l'œil du marbre; le fond est taillé à pans fort légers. La voûte du côté de matin est taillée en six branches déliées et évidées, et du côté de soir en bonnet allongé sur les côtés de la chapelle; cette voûte tire sa naissance de huit piliers aussi délicats et dans le même goût que les branches de la voûte; les piliers sont embrassés dans le mur, et l'intervalle qui règne de l'un à l'autre est rempli par un vitrail percé et ajouré en rose à son extrémité; trois de ces vitraux sont fermés et enduits et ne servent que pour l'agrément de la symétrie. L'autel est aussi dans l'ordre corinthien et peint en marbre.[2]

» Dans le croisillon méridional du petit transept, on voit deux chapelles tournées au matin : la première est ornée d'une menuiserie fort propre, peinte en marbre; elle est sous le vocable de saint Denis. La voûte de cette chapelle est un bonnet à cordon (croisée d'ogives) orné d'une clef chargée d'un agneau avec sa croix.

» La seconde chapelle est aussi décorée d'une boiserie fort simple sans couverture, la voûte est un cul-de-four, et l'autel est sous le vocable de saint Léger. Ces chapelles sont fermées, comme les autres, par un grillage de fer à hauteur d'appui.

» Au fond de ce croisillon, dans l'endroit où était placé jadis l'autel de Saint-Eutrope, on voit une porte qui donne entrée dans la chapelle de Bourbon, ouvrage digne de la magnificence de Jean de Bourbon, abbé de Cluny, son fondateur,

1. La chapelle de Saint-Martial fut construite sous l'abbé Pierre II de Chastellux, qui gouverna Cluny de l'année 1322 à 1344. (*Bibliotheca Cluniacensis*, col. 1671.)

2. Voir plus loin une description plus détaillée de ce croisillon encore à peu près intact. Nous n'avons pas voulu interrompre la description générale en insistant davantage ici sur cette partie de l'église dont la construction appartient à la période romane.

qui la fit construire de pierres d'appareil et couvrir d'ardoises [1], et ordonna que dans cette chapelle on dresserait deux autels, le premier consacré à la bienheureuse Vierge Mère de Dieu, à saint Jean-Baptiste, aux apôtres et à saint Paul admis à l'apostolat après la glorieuse ascension de Jésus-Christ; et l'autre en l'honneur de saint Eutrope.

» La nef de cette chapelle a environ 29 pieds de longueur sur la largeur de 14 pieds et demi; la voûte est fermée par deux bonnets enrichis de branches; d'une extrémité de la voûte on voit régner jusqu'à l'autre une bande qui la partage par le milieu. Le sanctuaire est à trois pans et a environ 7 pieds d'enfoncement. La voûte est continuée sur le niveau de celle de la nef et taillée à trois pans comme le sanctuaire, ornée de deux cordons dans le goût des arcs doubleaux et des arêtiers; ils tirent leur naissance d'un imposte embelli de feuillages gothiques peints au naturel. [2]

1. Nous rappelons que Jean de Bourbon fut abbé de Cluny dans la seconde moitié du quinzième siècle, de 1456-1485.

2. Nous avons, à la Bibliothèque nationale, sous le n° 6099 des mss. français, Nouv. acquisitions, faisant partie des papiers de Guilhermy — description des localités — les notes que cet archéologue rédigea après la visite qu'il fit à Cluny les mercredi 18 et jeudi 19 octobre 1854. Voici ce qui concerne la chapelle Bourbon : « Nous avons encore à décrire la chapelle de Bourbon, construite en 1456 par Jean de Bourbon, abbé de Cluny, petit édifice bien conservé, du style le plus gracieux du quinzième siècle. Elle se détache en majeure partie du second transept de la grande église. Appareil très soigné; contreforts solides; deux petites travées et une abside à trois pans. Fenêtres ogivales au sud et à l'abside, découpées en belles fleurs de lys et autres compartiments. Il n'existe ni contreforts ni fenêtres au nord, parce que de ce côté la chapelle touchait à l'église. Un mur plein à l'ouest; la porte, nous l'avons dit, s'ouvre au nord. Voûte à nervures prismatiques croisées; arcs doubleaux de même forme; épine d'un bout de la voûte à l'autre. Ces détails paraissent un peu volumineux pour la proportion des autres parties. Les retombées reposent sur des consoles feuillagées très belles.

Clefs de voûte : 1° écusson de gueules, à la bordure engrêlée d'or; une main tenant une épée d'or, qui est devenue noire, et une autre main tenant une crosse d'or; 2° écusson fleurdelysé, traversé d'une barre, et surmonté d'une crosse d'or; 3° écusson aux armes de l'abbaye, de gueules à deux clefs d'or en sautoir, avec une épée de même en pal.

Sol pavé en carreaux blancs et en petits losanges rouges.

La chapelle était environnée de quinze statues qui ont disparu, deux à l'occident, cinq de chaque côté, trois au fond de l'abside. Il reste les culs-de-lampe qui les supportaient et les dais qui leur servaient d'abris. Chaque dais, orné de lobes, pignons, etc., se termine par un clocheton assez élevé. Chaque cul-de-lampe est

» A la hauteur de 7 pieds et demi, règne autour de la chapelle un cordon d'environ un demi-pied de saillie; immédiatement au-dessous du cordon naissent à distances égales quinze bustes de vieillards, tirés d'une pierre blanche où la sculpture paraît avoir épuisé sa délicatesse. Ces figures représentent l'image du juste Simon, du patriarche Jacob et des prophètes, toutes ornées d'une légende gothique : la première derrière l'autel du côté du midi est consacrée à saint Siméon, celle du centre au prophète Jérémie, la troisième à Zacharie, la quatrième à Jacob, et dans le même ordre on voit celles de David, de Johel, d'Amos, de Malachie, de Daniel, de Baruch, de Sophonas, de Micheas, d'Osée, de Zacharias et d'Isaias. Chaque buste sert de base à une niche haute de 6 pieds dont la largeur est détermi-

sculpté d'une figure de prophète, peinte, tenant une banderolle, et dont le nom se lit à côté du personnage. Les noms des statues sont aussi restés gravés sur la pierre. Tous ces noms sont en lettres gothiques.

1re Figure au nord : le personnage n'a plus de tête. A côté de lui *Malachie;* sur le socle au-dessus *Malachie propheta*. Sur la banderolle : *...eponet. dominus. omnes. iniquitates. ves...* Nom de la statue : *saint Symon.*

2e : personnage barbu, la tête nue. A côté, *Amos*. Sur le socle *Amos propheta*. Sur la banderolle : *qui. hedificat. ascensionem. suam. in. ce...* Nom de la statue : *saint Thomas.*

3e : le personnage est décapité. La banderolle est cassée, et le texte biblique s'en est allé aussi. A côté *Iohel;* le socle supérieur est mutilé. Nom de la statue : *saint Berthomieu.*

4e : beau personnage, barbu, couronné en tête. A côté : *David*. Pas de nom sur le socle supérieur. Sur la banderolle : *Dominus. dixit. ad. me. filius. meus. es. tu. ego. hodie. genui. te.* Nom de la statue : *saint Andrieu.*

5e : personnage barbu, coiffé d'étoffe. A côté *Iacob*. Sur la banderolle : *Non..... sep..... Juda.* Nom de la statue : *saint Paul.*

6e : personnage barbu, la tête nue. A côté, *Zacharie*. Sur la banderolle : *Et. tu.....* nom de la statue : *saint Jehan-Baptiste.*

7e : c'est la place d'honneur au fond de l'abside. Personnage barbu, coiffé d'une étoffe qui forme turban. A côté *Simeon*. — Je n'ai rien pu lire sur la banderolle. Pas de nom pour la statue qui, sans doute, représentait le Christ. Au-dessous du cul-de-lampe, petite porte ou armoire en accolade.

8e : personnage barbu, la tête nue. A côté, *Iheremie*. Sur la banderolle : *Patrem.....* Nom de la statue : *saint Pierre*. Au-dessous, dans le mur, une charmante piscine; un bassin sur console feuillagée; dais à penditifs; clocheton très élevé.

9e : personnage presque détruit. A côté *Ysaias*. Nom de la statue : *saint Jacques le Mineur.*

10e : personnage barbu, tête nue. A côté *Zacharias* (pour la deuxième fois. Le

née à droite et à gauche par un pilastre gothique. A la hauteur des niches règne un cordon parallèle et semblable au premier, qui tient l'imposte au couronnement des niches. Chaque couronnement est une masse à quatre pans, taillée et ajourée en ornements gothiques fort délicats, dont le contour est terminé par sept clefs pendantes alternativement plus petites; les couronnements sont élevés jusqu'à la hauteur des voûtes en autant de pyramides hexagones dont les arêtes sont embellies de feuillages : toutes les niches sont vides et c'est la raison qui a fait soupçonner à plusieurs personnes que la richesse des statues qu'elles renfermaient en avait occasionné le vol, mais il est fort aisé de détruire cette erreur en recourant à la *Bibliothèque de Cluni*, où l'on voit que ces statues furent faites en pierre[1]. Cepen-

prophète?) Sur la banderolle : *Aspicient. in. me. quem. confixerunt.* Nom de la statue : *saint Jehan eva*. Ici se trouve la porte en accolade de la sacristie.

11° : personnage barbu, coiffé d'étoffe. A côté : *Osee.* Sur la banderolle : *o mors. ero. mors. tua. et. morsus.....* Nom de la statue : *saint Jacques maie*.

12° : personnage barbu, coiffé d'une toque. A côté : *Micheas.* Sur la banderolle : *vocabunt. omnes. nomen. domini. et. serviet........* Nom de la statue : *saint Philippes.*

13° : personnage barbu coiffé d'un chapeau. A côté : *Sophonias;* sur la banderolle : *accedam. ad. vos. in. iudicium.* Nom de la statue : *saint Mathieu.* Au mur occidental :

14° : personnage imberbe, ridé, encapuchonné comme un moine. A côté : *Ezechiel.* Sur la banderolle : *Evigilabunt. alii. ad. vitam. alii. ad. mort...* Nom de la statue : *saint Mathias.*

15° : personnage barbu, coiffé d'une toque. A côté *Daniel.* Sur la banderolle : *Educam. vos. de. sepulcris.* Nom de la statue : *saint Judes.*

La porte de la sacristie ouvre entre les consoles 10 et 11. Deux travées de voûtes; nervures prismatiques croisées, retombant sur des consoles à feuillages. Au mur occidental, une cheminée simple, sur le manteau de laquelle est l'écusson aux trois fleurs de lys traversé d'une barre; ces armoiries ont été mutilées. Un contrefort renferme le tuyau de la cheminée. Une petite ouverture cintrée, pratiquée obliquement à travers le mur, permet de voir de la sacristie ce qui se passe dans l'abside. »

1. Cf. *Bibliotheca Cluniacensis*, col. 1678 et 599 : «... Item reparari fecit bassas voltas eiusdem Ecclesiæ Cluniacensis, in qua speciosam capellam integraliter a fundamentis construxit in ea parte ecclesiæ ubi erat prius parva capella in honorem S. Eutropii constructa. Quam capellam ex quadratis lapidibus voluit esse constructam, et desuper tegulis ardesiæ decenter coopertam. Et in eadem ordinavit fieri duo altaria, maius scilicet in honorem Christiferæ Virginis, beati Joannis Baptistæ, et tredecim Apostolorum commemorato beato Paulo, post

dant, il est certain que l'on ignore ce que ces statues sont devenues.[1]

» La chapelle est éclairée par cinq vitraux, ornés chacun dans le milieu d'une branche qui les sépare du haut en bas et sert de support à une découpure taillée en festons gothiques; la beauté des figures peintes sur les vitres est ici un légitime sujet de regrets sur la perte irréparable qu'ont fait les siècles passés de peindre sur le verre. Au-dessus de la porte d'entrée on voit une soupente en menuiserie sculptée qui supporte un quart de jeu d'orgue que le R. P. dom Lorain, prieur claustral de ladite abbaye, y a fait construire il y a environ douze ans.

» Au midi de la chapelle de Bourbon, on a consacré celle de Saint-Eutrope qui lui est adossée; on n'y voit plus que la table de l'autel, et elle ne sert aujourd'hui qu'à la préparation des pains destinés au saint sacrifice.

» Dans le fond de la chapelle de Bourbon on voit le reliquaire qui en remplit toute la largeur : il est haut d'environ neuf pieds; il est riche, mais le plus grand nombre des reliques, lors des dévastations faites au château de Lourdon où l'on avait transporté le trésor de l'abbaye, furent dépouillées de leurs châsses par le sire de Puisaye, intendant du duc d'Alençon, frère de Charles IX et de Henri III : Gabriel Filloux, procureur d'office de l'abbaye, favorisa Puisaye et lui laissa prendre en 1577 Lourdon, où après être entré avec sa troupe sacrilège, plus avides d'or que

ascensionem Christi in cœlum in Apostolatu assumpto : quorum imagines insculpi fecit in lapidibus congruentibus, quibus supponuntur imagines justi Simeonis, patriarchæ Jacob, et Prophetarum, conformiter ad dicta conscripta in rotulis earumdem imaginum. Secundo vero altare in honorem S. Eutropii, in cujus rotulo hic Virgilianus inscribitur versus :

» Semper honos, nomenque tuum, laudesque manebunt. »

1. Cette chapelle n'a éprouvé aucun dommage par le détachement de l'armée révolutionnaire. Le 29 novembre 1793, à onze heures du matin, j'y entrai avec trois officiers du détachement de Mâcon : sur l'observation que je leur fis que le tableau du maître autel de cette chapelle était excellent, Bargeau, commandant le détachement, l'envoya à la maison commune. (Note de Ph. Bouché.)

de reliques, laissèrent heureusement ces précieux ossements que l'on conserve aujourd'hui avec vénération. On donna une nouvelle châsse aux reliques conservant une légende en écriture ancienne; quant à celles qui demeurèrent sans nom, on les plaça dans un reliquaire en bois qui fut placé sous le grand autel de l'abbaye en 1732, lorsque le R. P. dom Alard, prieur claustral, fit revêtir en marbre ledit autel. »[1]

A droite de la porte par où l'on passe de l'église dans la sacristie, on lisait une inscription du dix-huitième siècle, écrite en gros caractères, et que Philibert Bouché a transcrite à la page 164 de son manuscrit. On y lit que le pape Gélase II et vingt-six abbés de Cluny, sans compter d'autres prélats et grands personnages, furent entérrés dans la grande église, commencée par saint Hugues; que le narthex fut élevé par l'abbé Rolland, le réfectoire sous saint Hugues, le cloître sous Ponce de Melgueil.

Le chœur[2] de la grande église est orné d'un maître autel « dans le goût romain, élevé sur quatre marches de marbre noir coupées sur les quatre angles en quart de cercle; la plate-forme qui règne devant l'autel est un parquet de marbre noir et blanc; aux quatre angles du maître autel, contre les quatre piliers qui en sont les plus voisins, on voit une crédence adossée, toutes quatre dans l'ordre dorique; construites, comme le grand autel, d'albâtre et d'un marbre dont la plus grande partie est tirée d'un coteau appelé *à la Cro*, situé au nord et à environ huit à neuf cents pas de la ville; ce marbre tire sur le rouge pâle; il est parfaitement ondé en nuance; l'albâtre est tiré de Berzé-la-Ville, et le marbre noir de Pradines.[3]

1. On s'est servi des piédestaux et pilastres du mausolée de la maison de Bouillon pour faire cet autel, ainsi que les crédences qui se trouvent des deux côtés. (Note de Ph. B.)

2. Au milieu du chœur, il y avait deux jubés (Lorain).

3. Ces quatre crédences, ainsi que le maître autel, ont été démolis dans les premiers jours de pluviôse an VIII, qui répondent au 21 janvier et aux jours suivants de l'an 1800 de l'ère vulgaire, pour en avoir les marbres. (Note de Ph. B.)

» La portion du sanctuaire qui s'étend depuis le grand autel jusqu'au chœur, était, il y a vingt ans, une mosaïque[1] travaillée en roses, en étoiles, en échiquiers, exprimés avec beaucoup de délicatesse. Le pupitre où l'on chante l'évangile est placé au milieu et à l'entrée du sanctuaire.

» De la mosaïque à l'autel matutinal, ce qui achève de donner l'étendue du sanctuaire, régnait un parquet à compartiments formés par des losanges de marbre noir et blanc qui a été remplacé par des cadettes, comme on l'a vu plus haut.

» L'autel matutinal, connu sous le nom d'*autel de Saint-Hugues*, est aussi dans le goût romain, construit de marbres semblables à ceux du grand autel; au-dessus du gradin s'élève une attique soutenue par deux consoles de marbre dont le centre est un cadre de même terminé par une corniche qui sert de base à un couronnement en fer, où l'art parait avoir épuisé la délicatesse et réuni tout ce que le bon goût a de plus riche en ornements nouveaux, rocailles et traits de fantaisie : on voit dans ce morceau tout ce qui peut faire naître l'étonnement et l'admiration des connaisseurs en ce genre. L'habileté de l'ouvrier[2] est exprimée avec tant de beauté que cet ouvrage doit être regardé comme son chef-d'œuvre; il est haut d'environ six pieds; du centre s'élève une crosse à la hauteur de 13 pieds et demi, qui soutient une couronne d'argent enrichie de pierres précieuses, sous

1. Un nommé dom Chamoux, natif de Mâcon, prieur claustral de ladite abbaye, a fait défaire il y a environ vingt ans cette superbe mosaïque, et l'a fait remplacer par tout le sanctuaire et même dans toute l'étendue du chœur qui était carrelé et en mauvais état par des cadettes blanches et noires d'un pied en carré, les blanches sont de pierre des environs de la ville, les noires sont tirées du village de Tramayes..... En janvier 1800, les cadettes ont été enlevées et retaillées en une autre forme pour être envoyées au citoyen Guillemardet, de Chalon, l'un des acquéreurs de ladite abbaye. (Note de Ph. B.)

2. Cet ouvrage a été fait par Jean Julien, surnommé frère Placide, religieux bénédictin, très habile serrurier, frère lai encore existant. (Note de Ph. B.) C'est le frère Placide qui a forgé les rampes d'escalier et les balcons des bâtiments construits par dom Dathoze. (Voir dans Penjon, 2e éd., la note sur le frère Placide, p. 117.)

laquelle on voit la figure du Saint-Esprit, chargé d'une boite aussi d'argent où l'on conserve les hosties consacrées; cette figure, mue par des machines cachées dans le vide de la crosse, parait descendre d'elle-même lorsque chaque mois l'on renouvelle l'hostie sacrée.

» Aux deux extrémités de la corniche, on voit à droite et à gauche de la crosse un adorateur, chargés chacun d'une corne d'abondance qui exprime d'une manière symbolique l'image du pain et du vin; de l'une naît une vigne, et l'on voit sortir de l'autre une gerbe de blé dont les épis sont entrelacés sous des pampres autour de la crosse; le tombeau de saint Hugues est derrière cet autel.[1]

» Le chœur n'a rien de remarquable que les formes en sculpture que dom Lorain, prieur claustral de ladite abbaye, a fait poser dans le courant de l'année 1781. Elles sont dans le goût de celles de l'église cathédrale de la ville de Chartres, et font infiniment d'honneur par la légèreté du travail au talent et aux connaissances du sieur Kucque, sculpteur de la ville de Chalon-sur-Saône, qui en a donné le dessin, et qui a présidé à leur construction.[2]

» Auparavant que l'on eût fait construire ces nouvelles formes, le chœur de cette église était décoré de tapisseries qui, quoique fort anciennes, paraissent extrêmement riches par la beauté de leurs figures[3]; les teintures les plus élevées

1. Tout le grillage, ainsi que l'autel, a été cassé et brisé par le détachement de l'armée révolutionnaire, le 28 novembre 1793, sur les trois heures du soir, et le frère Placide qui s'était donné beaucoup de peine à le construire, a vécu assez pour voir en bien peu de temps détruire un ouvrage qui lui avait coûté bien des années de travail. (Note de Ph. B.)

2. Elles ont coûté 40,000 francs, non compris les bois; elles ont été vendues par la nation en ventôse an VIII (décembre 1790) aux citoyens Gelin, marchand épicier, à Paul Martin, ci-devant curé de Bray, actuellement marchand de faïence, à Bruys aîné, marchand boucher, demeurant tous à Cluny, au prix de 2,000 francs. Elles ont été démontées et enlevées en janvier 1800, et portées dans les magasins du sieur Pelerin. (Note de Ph. B.) Voir : Léopold Niepce, *Archéologie lyonnaise*, I, (*les Stalles et les Boiseries de Cluny à la cathédrale de Lyon*) ; Lyon, 1881, gr. in-8°.

3. Il n'existe plus dans cette église aucune de ces tapisseries ; nombre de religieux m'ont assuré qu'ils ne savaient pas ce qu'elles étaient devenues. (Note de Ph. B.)

expriment partout avec beaucoup de délicatesse les miracles de la passion et de la résurrection de l'Homme-Dieu. Celles qui étaient placées au-dessous de ces premières et qui régnaient suivant l'étendue des anciennes formes donnaient un tableau des événements les plus remarquables sous le règne de plusieurs abbés.

» Sur les flancs du chœur, au-dessus des formes, et vis-à-vis les premiers collatéraux, on voyait de chaque côté une tribune élevée en manière de dôme soutenu par quatre piliers (ambons) ; aux jours de fêtes solennelles on y chantait d'un côté l'épître, et de l'autre l'évangile : ces tribunes ont été détruites lorsque l'on a posé les nouvelles formes. »[1]

Nous en avons fini avec la description intérieure de l'église : en sortant par la grande porte du narthex pour examiner l'extérieur[2], on se trouvait devant la façade que nous avons déjà décrite. Après avoir contourné la tour des archives au nord, on longeait le mur du narthex dont l'élévation se présentait en quatre parties : au rez-de-chaussée le mur collatéral divisé par quatre contreforts en cinq travées éclairées chacune par une assez grande fenêtre en plein cintre; au-dessus était le toit en appentis recouvrant la voûte du collatéral ; de ce toit émergeaient des arcs-boutants qui allaient contrebuter la voûte de la nef. Au-dessus de la toiture des collatéraux on voyait le mur de la nef, percé de grandes fenêtres en plein cintre, et enfin la toiture en tuiles creuses.

L'église proprement dite, ayant nef et doubles collatéraux, présentait dans son élévation latérale six zones : au

1. Le 30 novembre 1793, sur les trois heures du soir, on a brûlé sur la place du Merle, toutes les statues représentant le Christ, les saints, saintes et autres monuments en bois qui servaient de décoration à l'église de l'abbaye. (Note de Ph. Bouché.)

2. Pour la description extérieure de l'église abbatiale, nous n'avons à notre disposition que les dessins de Martellange, de Mabillon, etc., et le modèle en relief fait alors que l'église subsistait encore en grande partie, et qui donne une idée exacte des proportions et de l'aspect général du monument. Ce modèle est exposé dans une salle du musée de la ville de Cluny.

rez-de-chaussée, le mur du second collatéral, percé de fenêtres en plein cintre, excepté à la huitième travée où s'ouvrait la porte dite *des Allemands*, accusait la division intérieure en travées, par des contreforts d'une très forte saillie, évidés chacun par une ouverture en plein cintre, pratiquée dans le sens de la longueur de l'église. La deuxième zone était représentée par la toiture en appentis du deuxième collatéral; on apercevait au dessus le mur du premier collatéral, percé également d'une fenêtre dans l'axe de chaque travée, surmonté d'une seconde toiture en appentis. Les massifs de maçonnerie[1] qui allaient contrebuter la grande voûte de la nef sortaient de ce toit. Le mur de la nef était percé pour chaque travée de trois grandes fenêtres en plein cintre, séparées l'une de l'autre par des bandes verticales (bandes lombardes) montant jusque sous la toiture où elles étaient reliées les unes aux autres par une série d'arcatures en plein cintre formant corniche. La voûte de la nef était couverte par une toiture en tuiles creuses, à deux rampants, posée directement sur les reins de la voûte.

Le croisillon septentrional du grand transept qui faisait une saillie très accentuée était surmonté du clocher octo-

1. Ces massifs de maçonnerie étaient très probablement contemporains de la reconstruction de la nef par Pierre le Vénérable, après l'accident survenu en 1125 : c'étaient des contreforts jouant à peu près le rôle d'arcs-boutants, mais ce n'étaient pas de vrais arcs-boutants. L'évidement pratiqué dans ces contreforts avait pour objet de décharger les doubleaux intérieurs d'un poids considérable, et l'amortissement des baies ainsi faites était un plein cintre complet : c'est au moins ce qu'on peut constater dans le dessin donné par Mabillon, où le contraste avec les arcs-boutants de la grande voûte du narthex se fait nettement sentir. D'ailleurs, si l'arc-boutant tel qu'il fut employé au treizième siècle n'était pas encore découvert, par combien de systèmes et de progrès successifs ne s'en était-on pas approché dès la première moitié du douzième siècle ? Un des plus curieux exemples à citer pour la Bourgogne est celui de l'église de l'abbaye cistercienne de Fontenay (Côte-d'Or), (cf. Viollet-le-Duc, t. I, p. 179), consacrée par le pape Eugène III en 1147. La grande voûte de la nef, en berceau brisé, déjà contrebutée par les berceaux transversaux qui couvrent les bas-côtés, est encore puissamment maintenue par des arcs de décharge, véritables arcs-boutants, élevés sur les arcs-doubleaux des bas-côtés. Il faut dire que le plan en relief exposé au musée de la ville de Cluny ne concorde pas pour les détails ci-dessus avec les dessins de Mabillon : il indique de véritables arcs-boutants.

gonal des *Bisans;* la chapelle de Saint-Orient ou de Saint-Vital était construite hors œuvre au nord. Au-dessus de la toiture de cette chapelle se dressait le mur du croisillon percé de deux étages de fenêtres en plein cintre, surmontés d'un oculus. A l'orient, au rez-de-chaussée, s'arrondissaient les chevets des chapelles de Saint-Benoît et de Sainte-Marie-Madeleine, et puis, après avoir longé le mur des deux dernières travées du second collatéral, on contournait le croisillon septentrional du petit transept, à la face nord duquel on remarquait l'absidiole ronde de la chapelle de Sainte-Agathe ; à l'orient celle de Saint-Nicolas faisait également une saillie semi-circulaire.

On arrivait ensuite à la chapelle Saint-Martin placée dans l'axe du second collatéral : cette chapelle n'était certainement pas contemporaine de la construction de saint Hugues. On suivait alors le contour du déambulatoire sur le mur duquel les cinq absidioles rayonnantes faisaient saillie.

Le clocher des *Lampes* sortait de la croisée du petit transept; celui du *Chœur* s'élevait au centre du grand transept, et le clocher de l'*Eau-Bénite* qui surmonte actuellement le croisillon méridional du grand transept, faisait pendant au clocher des *Bisans* que nous avons signalé tout à l'heure; un cinquième clocher, de proportions moindres, construit hors œuvre à l'extrémité du croisillon méridional du grand transept, existe encore : c'est le clocher de l'*Horloge*. La toiture de l'église abbatiale était dominée encore par les tours des *Barabans*, placées en avant du narthex et couvertes par des pavillons très courts, à quatre pans. Les quatre grands clochers du Chœur, de l'Eau-Bénite, des Bisans et des Lampes avaient été restaurés et couverts en ardoises par l'abbé Jean de Bourbon dans la seconde moitié du quinzième siècle.[1]

1. Jean de Bourbon fut abbé de 1456-1485; la *Chronique de Cluny*, imprimée dans la *Bibliotheca Cluniacensis*, nous dit : «..... Item reparari fecit, et de novo cooperiri, tam in lignis, quam in tegulis ardesiæ ex Britannia per flumen Ligeris

Revenons maintenant pour les examiner avec plus de soin, aux seules parties échappées à la ruine de ce magnifique édifice : nous voulons parler des parties romanes, du croisillon méridional[1] du grand transept, car nous avons assez insisté sur la chapelle de Bourbon.

Il reste actuellement des parties de mur des quatre dernières travées du deuxième collatéral au midi, avant le grand transept : ces parties sont enclavées dans les laboratoires de l'École normale; outre le croisillon méridional du grand transept on a conservé encore l'extrémité méridionale du petit transept, où l'on voit la chapelle bâtie par Jean de Bourbon dans la seconde moitié du quinzième siècle, et le charmant petit réduit qui l'accompagne.

Quand on entre dans le croisillon méridional du grand transept par la porte qui ouvre sur le grand cloître construit au dix-huitième siècle par dom Dathoze, on est frappé d'abord de la hauteur considérable à laquelle la voûte est portée[2]. Ce croisillon servait tout dernièrement encore de

usque ad portum de Digoyn traductis, quatuor maiora pinnacula sacri monasterii Cluniacensis..... (col. 1678 et suiv.)

Nous voyons aussi dans la même chronique (col. 1676), que l'abbé Eudes II de la Perrière, prédécesseur immédiat de Jean de Bourbon, «........ fecit pinnaculum cum magnis campanis beatæ Mariæ Magdalenæ..... » A quel clocher cette mention s'applique-t-elle? Serait-ce le clocher des Bisans, appelé aussi de Sainte-Catherine, qui était construit au devant de la chapelle de sainte Marie-Madeleine?

Quant à la tour qui fut remaniée dans le second quart du quatorzième siècle par l'abbé Pierre II de Chastellux, c'est évidemment un des deux Barabans : «..... Item augmentavit turrim tympanorum grossorum muro et coopertura, et dicta tympana ibidem reponi fecit..... » (col. 1671). L'autre Baraban fut ~~refait~~ un siècle plus tard par Eudes de la Perrière.

1. Lorsqu'on démolit, de 1811 à 1823, les parties voisines de ce croisillon, celui-ci, exposé aux intempéries, béant du côté nord, ouvert également à l'est et à l'ouest par les arcades du deuxième collatéral, fut lui-même menacé de ruine. On se décida enfin à murer toutes ces ouvertures. « En 1866, lors de la fondation de l'École, il a fallu refaire avec du ciment la base des piliers et des colonnes, rongée par l'humidité, et une sorte de dallage, pour remplacer les anciennes dalles disparues. » (Penjon, p. 76.)

2. Notes de M. de Guilhermy, octobre 1854, — Bibl. nat. mss. fr. 6099, nouv. acquis. — : « L'intérieur du croisillon conservé du premier transept est admirable. Hauteur prodigieuse : environ 100 pieds sous voûte; le clocher qui le domine en a 100 autres. Trois travées en longueur : la première et la troisième voûtées en

chapelle à l'École normale de Cluny : il se compose de trois travées. La plus rapprochée des nefs était traversée par le deuxième collatéral. La travée sur laquelle vient s'ouvrir la chapelle Saint-Etienne est voûtée en berceau brisé perpendiculaire à l'axe de l'église : elle communique avec la travée intermédiaire au-dessus de laquelle s'élève le clocher de l'Eau-Bénite, par une grande arcade doublée, en cintre brisé, dont les retombées sont soutenues par des colonnes engagées[1]. Le dessous du clocher est voûté par une magnifique coupole octogonale sur trompes en cul-de-four dont la hauteur au-dessus du dallage est de 32 mètres 20. Une grande arcade en cintre brisé, doublée, donne accès dans la travée traversée par le collatéral et voûtée en berceau brisé. Deux chapelles ouvrent dans ce croisillon : l'une, celle de Saint-

berceau d'ogives, avec arcs-doubleaux de même forme ; à la travée intermédiaire, sous la tour, une coupole octogone avec une ouverture circulaire à son sommet. L'octogone est obtenu au moyen de quatre arcs jetés sur les angles de la travée, auxquels ils se relient par de petites voûtes en cul-de-four. Plusieurs rangs de fenêtres en plein cintre accompagnées de colonnettes ; chapiteaux de style roman, à feuillages, avec quelques figures d'hommes et d'animaux. Les colonnes qui soutiennent les arcs-doubleaux sont d'une hauteur énorme ; chapiteaux corinthiens, dont un présente aussi quelques animaux. La travée qui touchait à la partie centrale du transept, est décorée d'un premier rang de baies aveugles, avec pilastres corinthiens cannelés, et d'un second rang de baies dont quelques-unes sont ouvertes, ces dernières accompagnées de colonnes. Archivoltes en plein cintre sculptées d'oves et de billettes.

» Deux arcs en ogive, aujourd'hui murés, communiquaient avec le collatéral de la nef et avec celui du chevet. Les deux chapelles, placées à l'est, ouvrent par des arcs en ogive. L'absidiole a trois fenêtres en plein cintre et une voûte en cul-de-four. L'autre chapelle, construite à une époque avancée du quatorzième siècle, se compose de deux petites travées et d'une abside à trois pans ; colonnettes, chapiteaux feuillagés, voûte d'arête. Dans cette chapelle, porte d'un escalier ; deux larges niches en ogive, dont l'une, au sud, a peut-être servi de piscine ; l'autre aurait pu contenir quelque monument. Au nord, armoire double, en pierre, avec une élégante arcature.

» Sol dallé ; aucune indication de sépulture ; trois marches à une chapelle, quatre à l'autre ; six vers la travée qui se rapproche du centre de l'ancien transept. Cette architecture est d'un effet grandiose, d'un caractère surprenant d'énergie et de fierté. Les détails d'ornementation, quelle que soit leur valeur, disparaissent dans la majesté de l'ensemble. »

1. Ces colonnes, montées d'un seul jet, ont des chapiteaux à feuillages ; un seul chapiteau porte des animaux fantastiques, c'est celui qui sépare la chapelle Saint-Étienne de la chapelle Saint-Martial.

Martial, communique avec la travée voûtée en coupole; l'autre, celle de Saint-Etienne, est la plus rapprochée du cloitre.

La chapelle de Saint-Martial, à chevet polygonal, construite dans le second quart du quatorzième siècle [1], était une des plus belles : elle est aujourd'hui très mutilée. La voûte primitive, établie sur croisées d'ogives, s'étant écroulée, on l'a remplacée par cette voûte d'arêtes dont parle M. de Guilhermy. Huit colonnettes délicatement ornées supportaient les nervures de la voûte et donnaient naissance à sept formerets en tiers point. Trois grandes fenêtres à remplage gothique éclairent cette chapelle.

On y remarquait aussi des sépultures. « C'était d'abord, dans le mur à gauche, celle de son fondateur, Pierre de Chastellux, abbé de 1322-1343, mort en 1350 évêque de Valence..... Il s'était signalé par ses libéralités envers le monastère, dont il avait d'abord payé les dettes; il avait ensuite donné à l'église une merveilleuse horloge à personnages, des statues précieuses et deux grosses cloches pour les tours des Barabans. C'est lui qui avait acheté le palais des Thermes, à Paris, où Jean de Bourbon, un siècle plus tard, devait faire commencer l'hôtel de Cluny.

» Au milieu de la chapelle s'élevait le mausolée de Jacques d'Amboise (1460-1510), et de Geoffroy d'Amboise, son neveu, également abbé de Cluny. Tout auprès étaient le tombeau de Gabriel et de Joachim de Saint-Blain, le premier doyen, l'autre aumônier de l'abbaye, à la fin du seizième siècle, et de Claude de Vallerot, prieur claustral et définiteur de l'ordre, mort en 1605. Des chiffres sur le mur indiquaient enfin la sépulture de Gauthier I, abbé en 1176..., et celle du cardinal Aimard de Bazoches, membre et bienfaiteur de l'ordre, mort en 1164. » [2]

1. «..... Item ædificari fecit capellam sancti Martialis.... » *Chronique de Cluny* imprimée dans la *Bibliotheca Cluniacensis*, col. 1671.

2. A. Penjon, *Cluny, la Ville et l'Abbaye*, 2e édit., Cluny, 1884, in-8°; p. 90-91

La chapelle Saint-Etienne, en hémicycle, est une simple absidiole romane contemporaine de la construction primitive : elle est voûtée en cul-de-four brisé et éclairée par trois grandes fenêtres en plein cintre. « Le prieur claustral de l'abbaye, noble dom Jean de Châteauvilain, mort en 1329, était enseveli entre cette chapelle et la porte du cloitre. »[1]

Si nous considérons l'élévation intérieure, nous voyons, à l'orient, la chapelle Saint-Etienne communiquer avec le croisillon par une arcade en cintre brisé, doublée. Au dessus, on voit une autre arcade en plein cintre, dans l'intérieur de laquelle s'ouvrent deux grandes fenêtres en plein cintre dont les pieds droits sont cantonnés de colonnettes. Au-dessus encore se trouve la corniche qui marque l'imposte de la voûte.

Dans la travée suivante, séparée de la précédente par une colonne engagée, l'entrée de la chapelle Saint-Martial est encadrée par une grande arcade en cintre brisé, doublée, au-dessus de laquelle est une grande fenêtre en plein cintre, dont les pieds droits sont cantonnés de colonnettes, et qui a son appui sur un bandeau-corniche. Au-dessus de cette fenêtre on remarque deux baies aveugles, amorties en plein cintre, ayant des colonnettes à leurs pieds droits.

Dans le mur oriental de la travée confinant à l'église, on voit au rez-de-chaussée l'arcade en cintre brisé, doublée, qui appartenait au second collatéral. Cette arcade, aujourd'hui murée, est surmontée d'une partie de muraille absolument unie, correspondant à la différence de hauteur des deux collatéraux, limitée à sa partie inférieure par un bandeau, et à sa partie supérieure par une corniche chargée de deux rangs de petits disques. Cette corniche sert d'appui à une sorte de triforium composé de trois baies aveugles, en

1. Penjon, p. 90.

plein cintre, complètement entourées d'une série de gros disques sculptés en creux : deux pilastres cannelés, munis de bases et de chapiteaux, séparent ces trois baies. Les chapiteaux de ces pilastres et des modillons intercalés supportent une autre corniche servant d'appui à trois fenêtres en plein cintre dont les archivoltes retombent sur des colonnettes; deux groupes de deux colonnettes séparent donc les trois fenêtres au-dessus desquelles règne la corniche qui marque la naissance de la voûte.[1]

Lorsqu'on se retourne pour considérer l'élévation occidentale de cette même travée, on retrouve les mêmes dispositions qu'en face : au rez-de-chaussée, l'ouverture murée du second collatéral, amortie par un arc en cintre brisé, doublé, surmonté d'une partie de mur nu, puis le triforium, et enfin les trois grandes baies (celle du milieu est seule actuellement ouverte). La face occidentale a reçu une décoration moins soignée que la précédente, et cela s'explique par ce fait qu'en entrant dans l'église, c'est l'élévation orientale qui se présente aux regards.

La muraille qui fait face à la chapelle Saint-Martial est percée d'abord de deux très longues et larges fenêtres, en plein cintre, sans aucune ornementation caractéristique. Au-dessus, un cordon mouluré sert d'appui à une grande fenêtre en plein cintre, ayant deux colonnettes à ses pieds droits; plus haut encore, règne une petite corniche placée au niveau des tailloirs des chapiteaux des colonnes engagées qui, à droite et à gauche, soutiennent les retombées

1. L'élévation de cette travée reproduisait évidemment l'élévation des travées de la grande nef, qui présentait ainsi beaucoup d'analogie avec la nef de l'église de Paray-le-Monial. « Dans chaque travée (il s'agit de la nef de Cluny), deux rangs de petites arcades ouvertes au-dessus de la grande, différaient de celles du vestibule par leur nombre et leur disposition; les trois arcades du rang inférieur étaient portées par des pilastres, les trois supérieures par de petites colonnes. On remarquait encore, dans cette construction toute à plein cintre, la forme ogivale de la grande arche ouverte sur les collatéraux... » (P. Lorain, *Essai historique sur l'abbaye de Cluny*, Dijon, 1839, in-8°, p. 85.)

d'un grand arc brisé sur lequel repose le mur d'où naît la coupole. Au-dessus de cette corniche sont percées deux fenêtres en plein cintre, séparées par un pilastre, et dont les pieds droits sont cantonnés de colonnettes.

Dans la travée suivante, toujours à l'occident, nous trouvons à gauche, au rez-de-chaussée, une porte qui donne accès à l'escalier placé dans la tour de l'Horloge, et qui conduit dans le clocher de l'Eau-Bénite, au-dessus de la coupole (cet escalier, d'une conservation excellente, est voûté par un berceau rampant). A un niveau supérieur on voit une grande fenêtre en plein cintre, murée, puis un cordon mouluré, et au dessus, à droite, une fenêtre en plein cintre dont les pieds droits sont cantonnés de colonnettes, sous le cintre d'une arcade appliquée dont les retombées portent sur des colonnes engagées.

En retour d'angle est le mur qui fermait le transept au sud : toute la partie inférieure est nue et ne présente que l'ouverture de la porte du cloître[1]. Les arcs en tiers point de deux portes disparues sont encore visibles à travers le badigeon. A une assez grande hauteur, s'ouvraient au-dessus d'une corniche trois fenêtres en plein cintre ébrasées, actuellement bouchées, ayant à leurs retombées des colonnettes; au-dessus d'une seconde corniche étaient percées trois autres fenêtres en plein cintre, dont les archivoltes doublées nécessitaient deux colonnettes à chaque pied droit; la baie du milieu est seule ouverte.

Lorsqu'on est sorti pour examiner l'extérieur, « on voit paraître, au-dessus de la mairie, le pignon triangulaire du croisillon sud de l'ancienne église, bordé de modillons et percé d'un oculus à deux retraits. En arrière de ce pignon, sur un massif carré, est une tour octogone, élevée de deux étages. Au premier de ces étages, sur chaque face, trois baies cintrées; l'arc du milieu, plus large, est seul ouvert;

1. Cette porte, refaite au dix-huitième siècle, n'a aucun caractère.

les archivoltes sont bordées de torsades. Ces trois arcs comportent huit petites colonnes à chapiteaux feuillagés, ainsi rangées . .: :. . A l'étage supérieur, aussi sur chaque face, on voit quatre baies en plein cintre, bordées comme les premières, avec un second retrait simple; les deux arcs du milieu plus larges et seuls ouverts. Les deux arcs aveugles ont pour appui chacun deux pilastres; les deux autres reposent sur trois colonnes dont la médiane leur est commune. Les quatre pilastres sont chevronnés; les fûts des trois colonnes sont lisses. Les sept chapiteaux sont sculptés de feuillages. Une forte moulure sépare les deux étages. A chacun des angles de la tour, un pilastre cannelé sans chapiteau monte jusqu'au sommet. En haut, sur chaque face, six petits arcs en frise (arcatures lombardes); petite corniche à modillons simples. Grand comble d'ardoises, à huit pans... Effet imposant; construction et sculpture soignées... »

« A l'angle sud-ouest du même croisillon, se dresse la tour de l'Horloge, de forme quadrangulaire; un cordon à modillons; puis, sur chaque face, une double baie cintrée, avec deux impostes et une colonne médiane à chapiteau feuillagé. Comble moderne, en pavillon..... »

« Pour bien voir le côté oriental du même croisillon, il faut se placer à une des fenêtres de l'ancien bâtiment des moines. Appareil en petites pierres régulières. Contreforts plats en pierres de taille. Le mur présente d'abord deux fenêtres cintrées et une corniche à modillons; puis, dans le massif qui sert de base à la tour, trois fenêtres également cintrées, disposées deux et une. Une absidiole (chapelle Saint-Etienne) éclairée par trois baies semblables aux précédentes; deux colonnes portant chacune un bout de contrefort; chapiteaux feuillagés du douzième siècle. Au mur extérieur de l'absidiole, sur un enduit de plâtre en partie tombé, quelques faibles restes d'une inscription du dix-septième siècle...; écusson fascé de sable.

» A la place d'une seconde absidiole, une chapelle du quatorzième siècle (chapelle Saint-Martial); fenêtres ogivales condamnées, accostées de colonnettes à chapiteaux de feuillages; crossettes autour des archivoltes. Entre deux contreforts, un édicule carré qui a pu servir de sacristie.

» A la suite du croisillon, un arrachement du mur de la grande abside; arcs de décharge; une fenêtre cintrée.

» Du second transept, il reste une absidiole d'une hauteur très considérable; arc cintré sur imposte; voûte et fenêtre en plein cintre; une partie de la voûte en cul-de-four. Deux très hautes colonnes engagées avec chapiteaux corinthiens très frustes. Restes de mur avec fenêtres hautes en plein cintre.

» Sur un débris de contrefort extérieur de second transept, traces d'une épitaphe très effacée, du onzième ou du douzième siècle.....

« C'est à l'extrémité méridionale du second transept, que se trouve placée en hors d'œuvre la chapelle de Bourbon..... »[1]

Quelle est, en somme, dans cette construction, la part qui revient au onzième siècle, celle qui appartient au douzième? et quelles furent les modifications apportées par les siècles suivants?

Lors de la première dédicace par Urbain II, en 1095, le chœur était achevé probablement jusqu'au niveau du petit transept, peut-être allait-il un peu plus loin, mais le grand transept ne doit remonter qu'aux premières années du douzième siècle. Commencée en 1089 par saint Hugues, l'église était, paraît-il, presque achevée vingt ans après, à la mort du grand abbé, en 1109; mais dans l'accident survenu en 1125, la nef s'était écroulée, et Pierre le Vénérable avait dû la reconstruire : les travaux marchèrent assez

1. Bibl. nat. mss. fr., nouv. acq., n° 6099. (Papiers de Guilhermy.)

rapidement pour permettre en 1131 la dédicace définitive par Innocent II[1]. En 1220, le narthex était ajouté à l'église.

Mais à quels remaniements s'applique cette phrase de la *Chronique de Cluny*... « *Item chorum augmentavit et novum fieri fecit* (il s'agit de l'abbé Bertrand I, mort en 1308)? » C'est ce qu'il est difficile de dire. Pierre II de Chastellux (1322-1344) fit construire la chapelle Saint-Martial et suréleva un des Barabans[2]. Vers le milieu du quinzième siècle, Eudes II de la Perrière édifia le clocher de Sainte-Marie-Madeleine[3] et restaura le second Baraban; le portail du narthex fut également refait par ses soins. Nous avons vu plus haut les réparations importantes que Jean de Bourbon effectua à la couverture des quatre gros clochers; la chapelle qu'il bâtit;..... *item reparari fecit bassas voltas*...... ajoute la *Chronique de Cluny*. Quelles sont ces basses voûtes? cela peut s'appliquer aux compartiments de voûte du second collatéral. Mais les plus gros travaux entrepris à Cluny depuis le douzième siècle furent certainement ceux que dirigea dom Dathoze au milieu du dix-huitième siècle : il est vrai que l'église n'y fut pour ainsi dire pas intéressée.[4]

1. L'église ne fut cependant entièrement achevée qu'en 1135. (Aug. Bernard, *les Églises de Cluny*, dans le t. XXIX du *Bulletin Monumental*.)

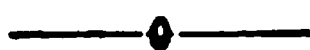
2. Louis, duc d'Orléans, second fils de Charles V et de Jeanne de Bourbon, qui passa à Cluny le 11 octobre 1389. (E. Jarry, *la Vie politique de Louis de France, duc d'Orléans, 1372-1407*, Paris et Orléans, 1889, in-8°, p. 51) avait fondé et meublé une chapelle dans l'église abbatiale, ainsi qu'il ressort d'un mandement du 22 juin 1397. (Bibl. nat., mss. fr., nouv. acq., n° 3639. *Collection de Bastard*.)

3. Nous hésitons toujours à identifier ce clocher avec celui des *Bisans* : ne serait-ce pas plutôt le même que celui des *Lampes*, construit au-dessus de la croisée du petit transept ?

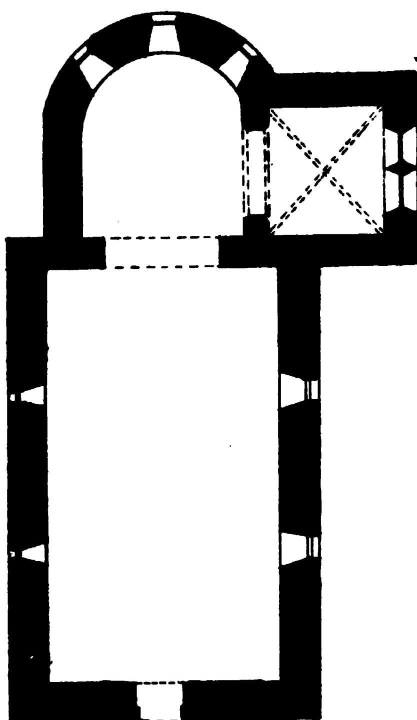
4. Il faut citer encore parmi les travaux concernant Cluny : An. de Barthélemy, *Essai sur l'histoire monétaire de l'abbaye de Cluny*.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES PLANCHES

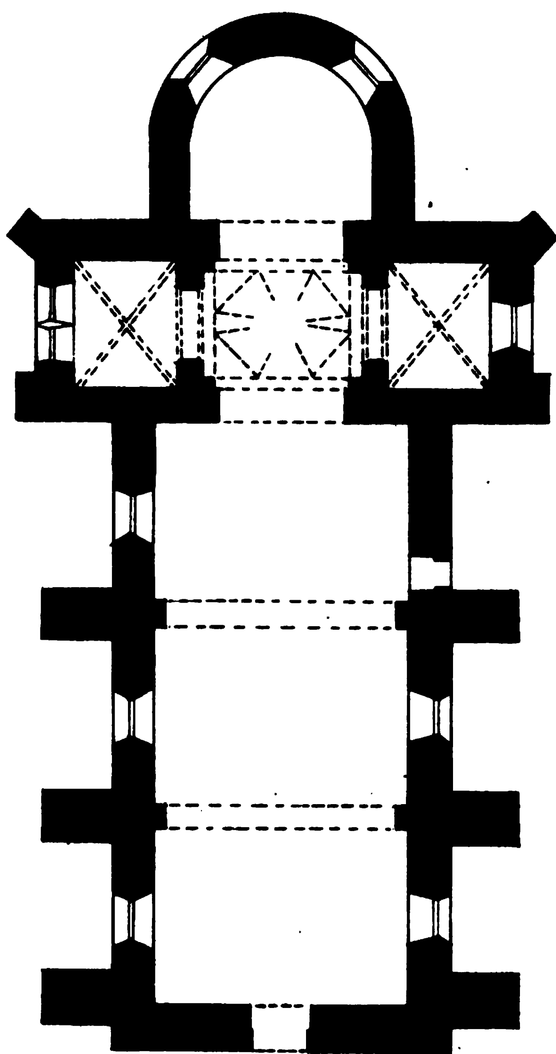


Autun. — Imp. Dejussieu.



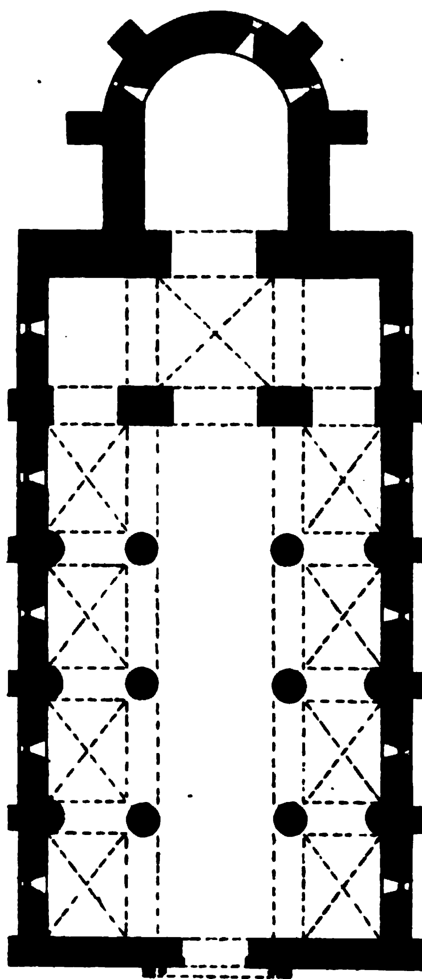
ÉGLISE DE SAINT-MARTIN-DE-LIXY

Échelle de $\frac{1}{2}$ c. par mètre.



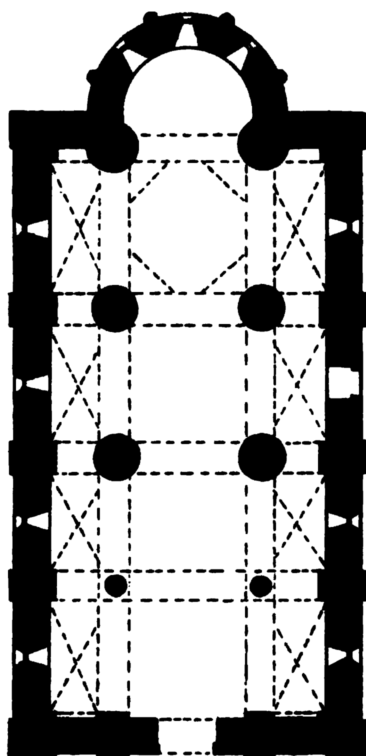
PLAN DE L'ÉGLISE D'AMEUGNY

Échelle de $\frac{1}{4}$ c. par mètre.



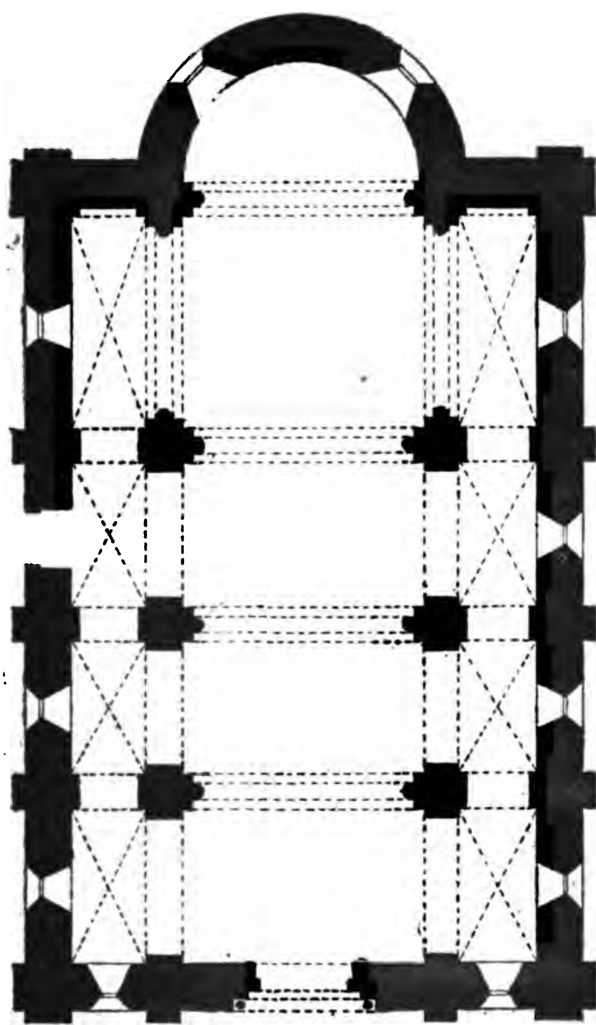
PLAN DE L'ÉGLISE S^T-BARTHÉLEMY DE FARGES

Échelle de $\frac{1}{2}$ c. par mètre.



PLAN DE L'ÉGLISE DE ST-VINCENT-DES-PRÉS

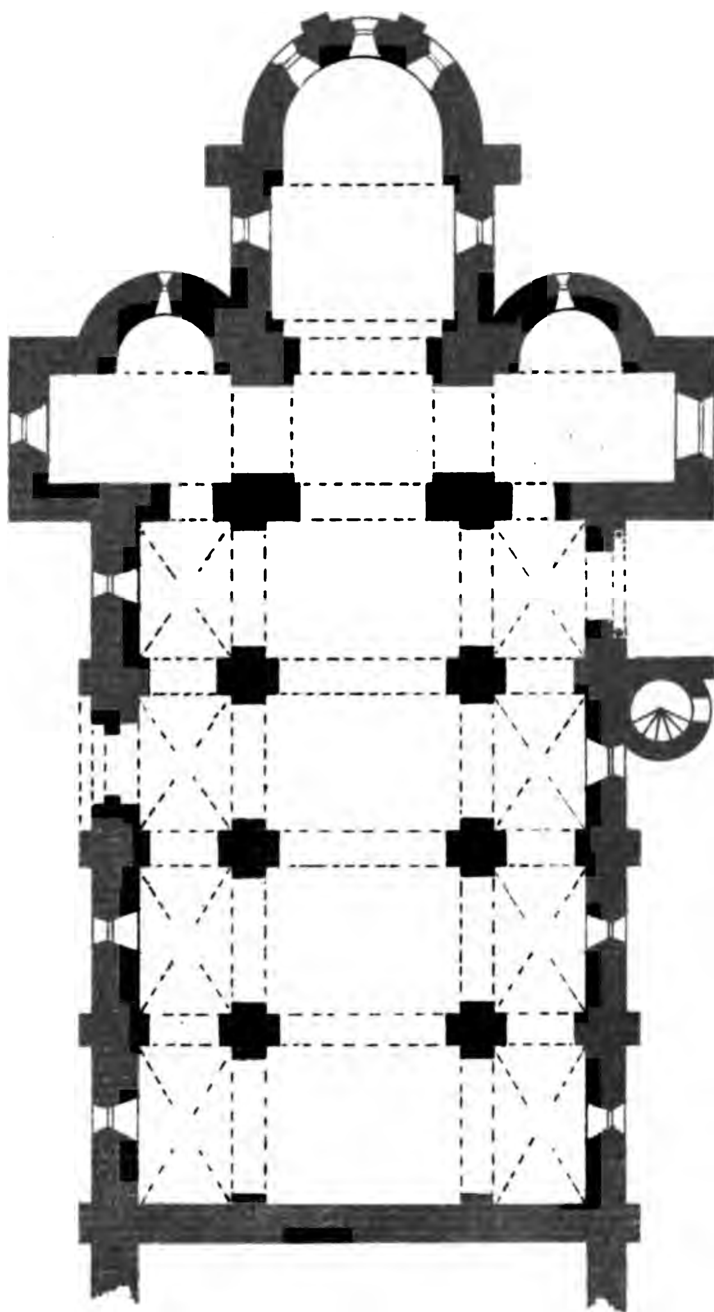
Échelle de $\frac{1}{4}$ c. par mètre.



ÉGLISE DE SIGY-LE-CHATEL

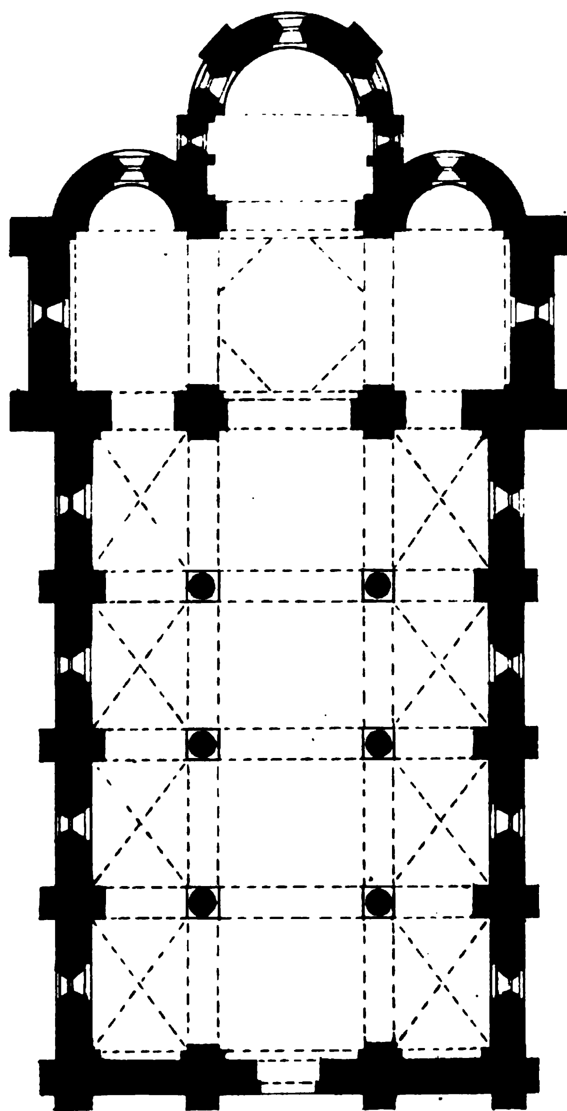
Échelle de 1/2 cent. par mètre





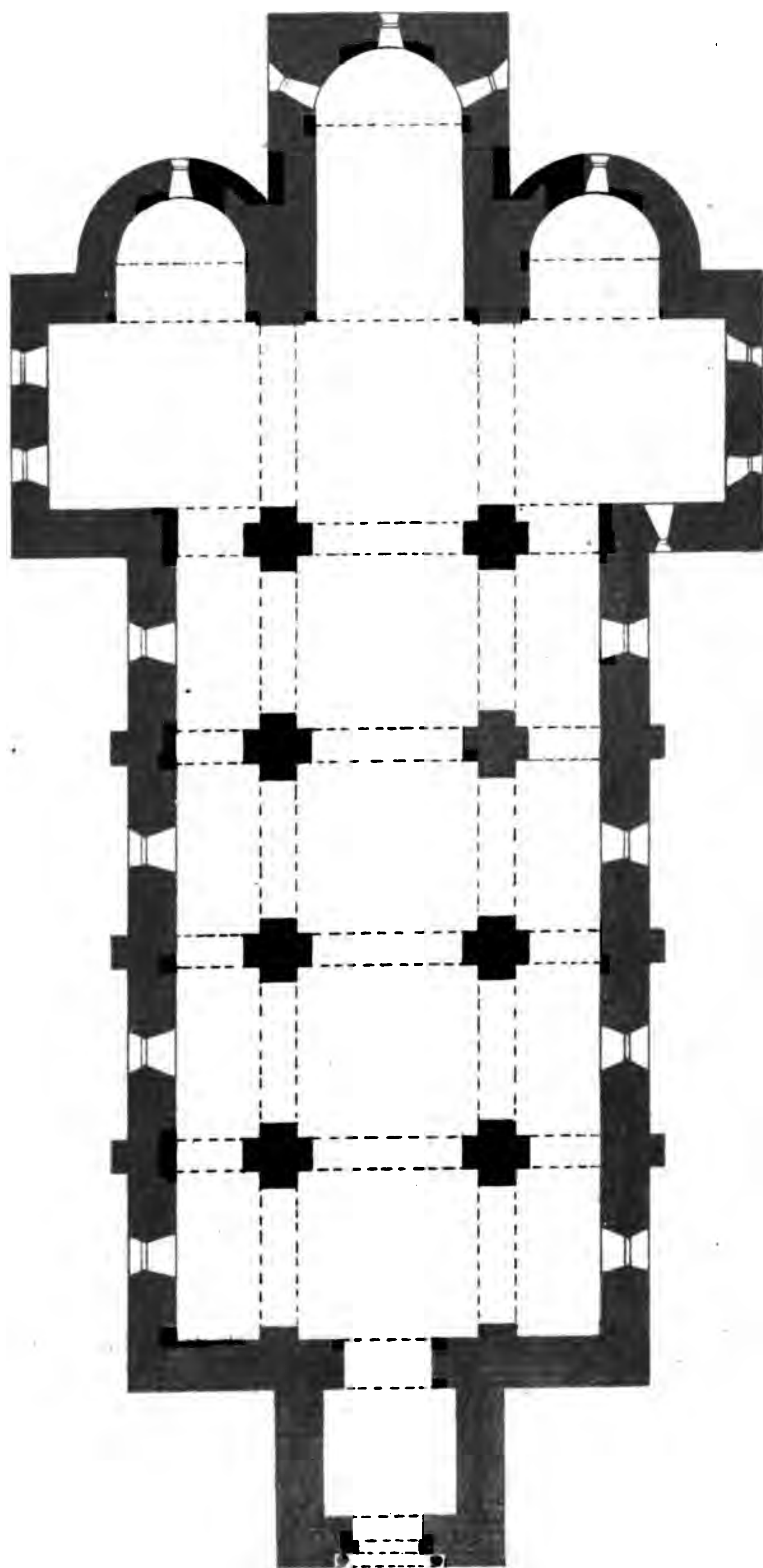
PLAN DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE D'UCHIZY

Échelle de $\frac{1}{4}$ c. par mètre.



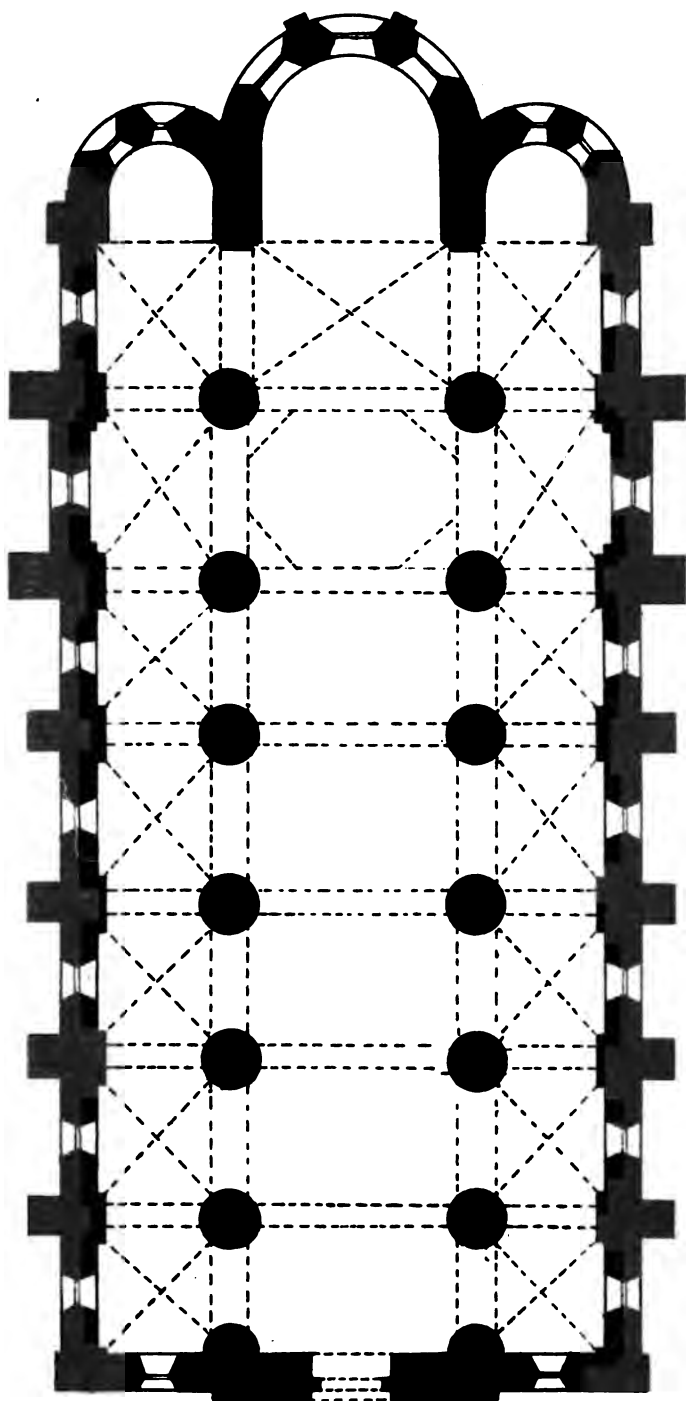
PLAN RESTITUÉ DE L'ÉGLISE DE SAINT-HIPPOLYTE

Échelle de $\frac{1}{2}$ c. par mètre.



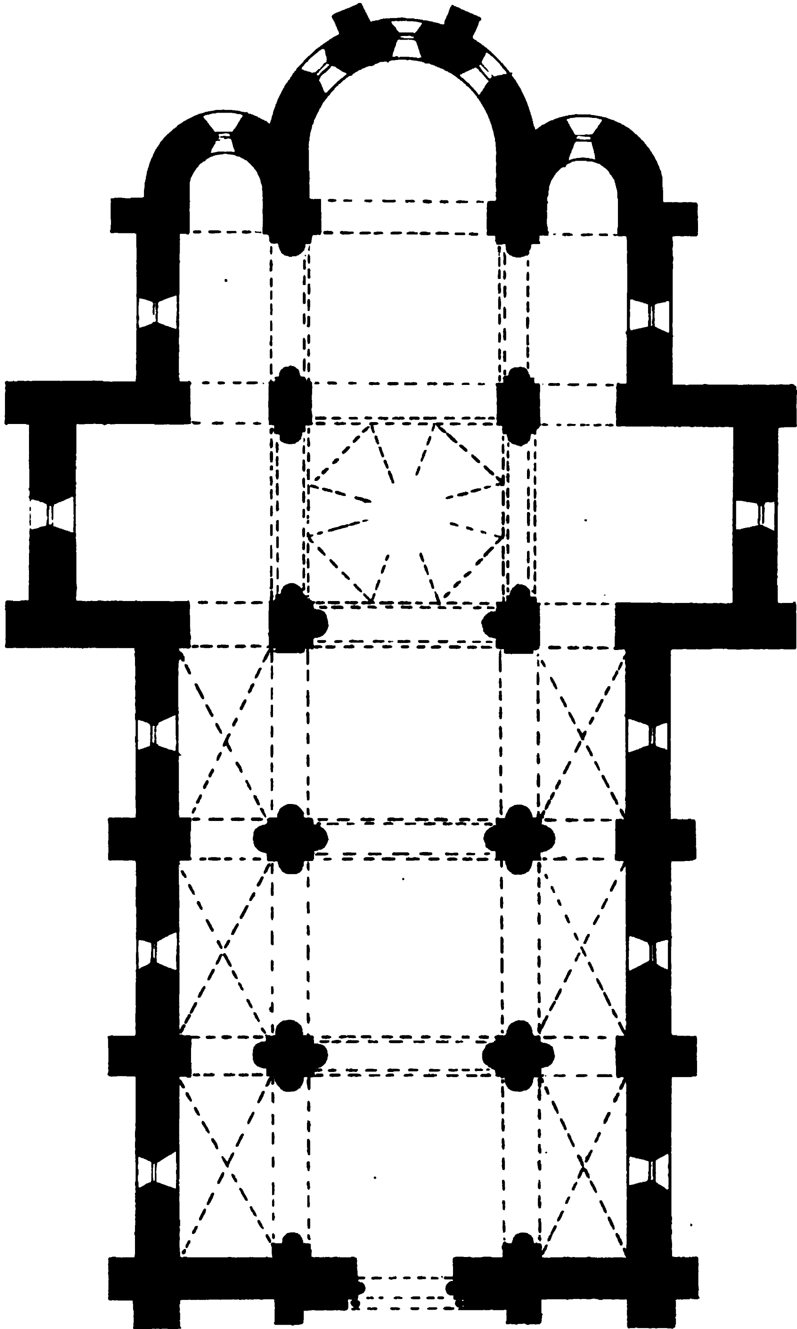
PLAN DE L'ÉGLISE S^{T}-PIERRE DU BOURG-DE-THIZY

Échelle de $\frac{1}{2}$ c. par mètre.



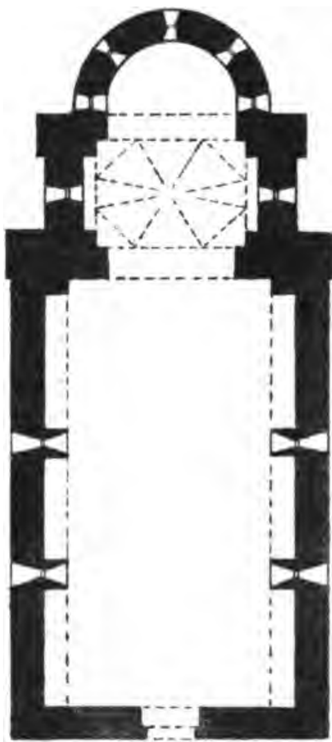
PLAN DE L'ÉGLISE DE CHAPAIZE

Échelle de $\frac{1}{4}$ c. par mètre.



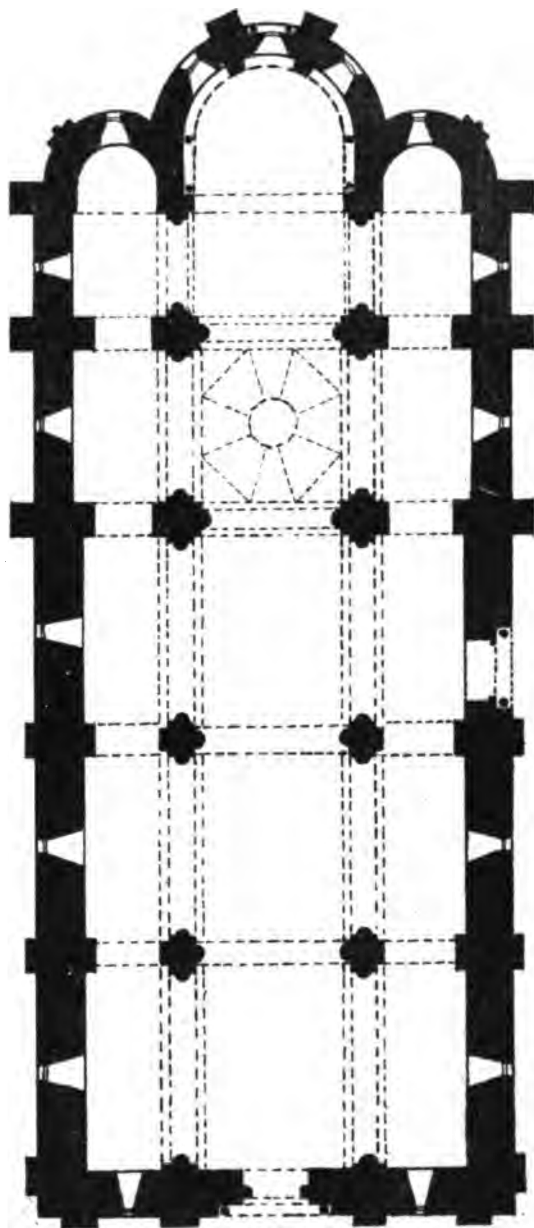
PLAN DE L'ÉGLISE SAINT-ANDRÉ D'IGUERANDE

Echelle de $\frac{1}{2}$ c. par mètre.



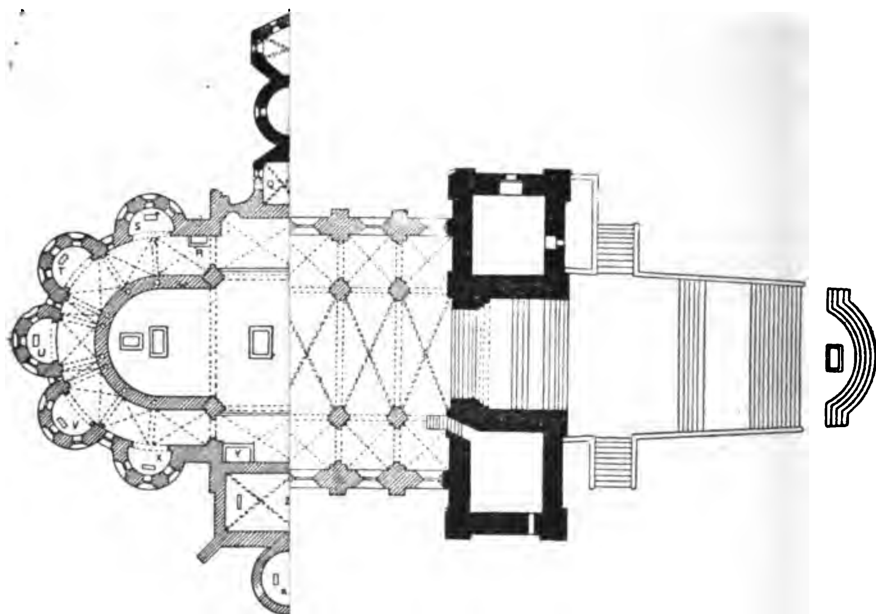
ÉGLISE DE TAIZÉ

Échelle de $\frac{1}{2}$ c. par mètre.



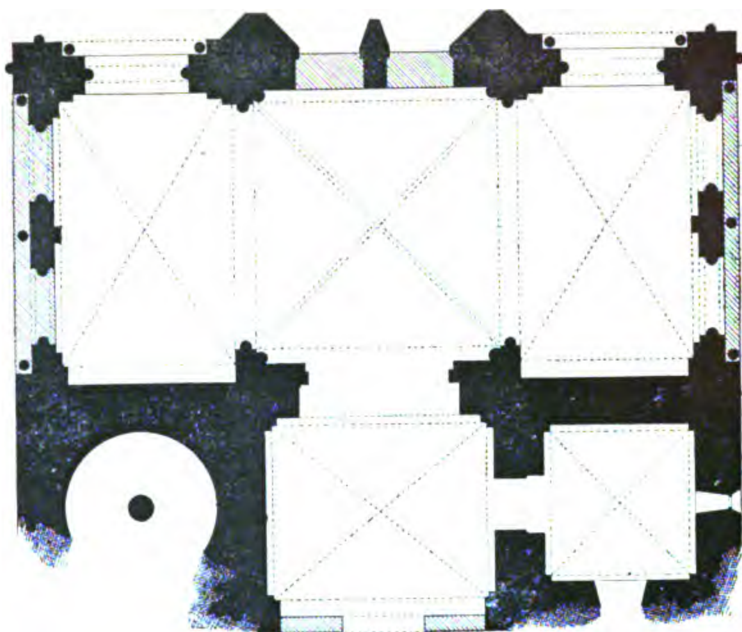
PLAN DE L'ÉGLISE DE CHATEAUNEUF

Échelle de 1/4 c. par mètre.

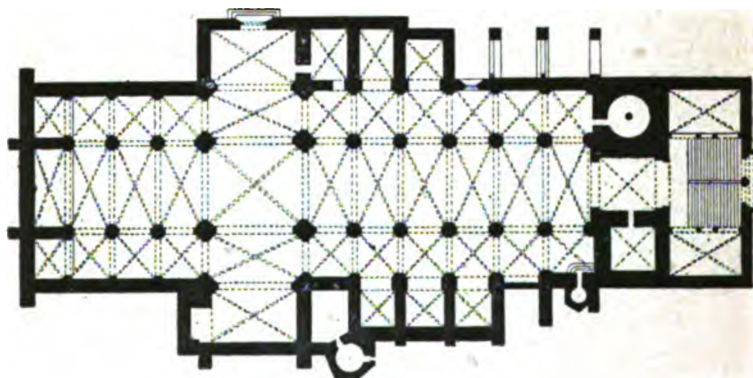


A Po
B Alt
C Alt
D Alt
E Alt
F Alt
G Se
H Ja
I Sa
K Sa
L Se
M Sa

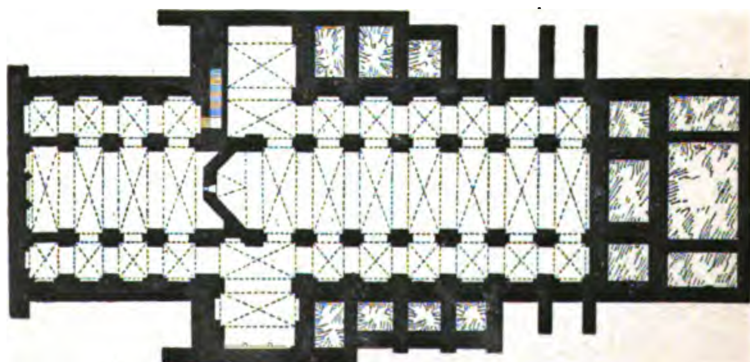
a Sacellum sancti Nicolaï.
b Sacellum sanctæ Agathæ.
c Sacellum sanctæ Mariæ Magdalænæ.
d Sacellum sancti Benedicti.
e Sacellum sancti Orientis.
f Altare sancti Sebastiani.
g Altare sanctæ Crucis.
h Porta Germanorum.
k Altare sancti Antonii.
m Altare quatuor abbatum.
1. Plan des piliers du Narthex.
2. Plan des piliers de la Nef.



PLAN DU NARTHEX (Échelle de 1/2 cent. par mètre)

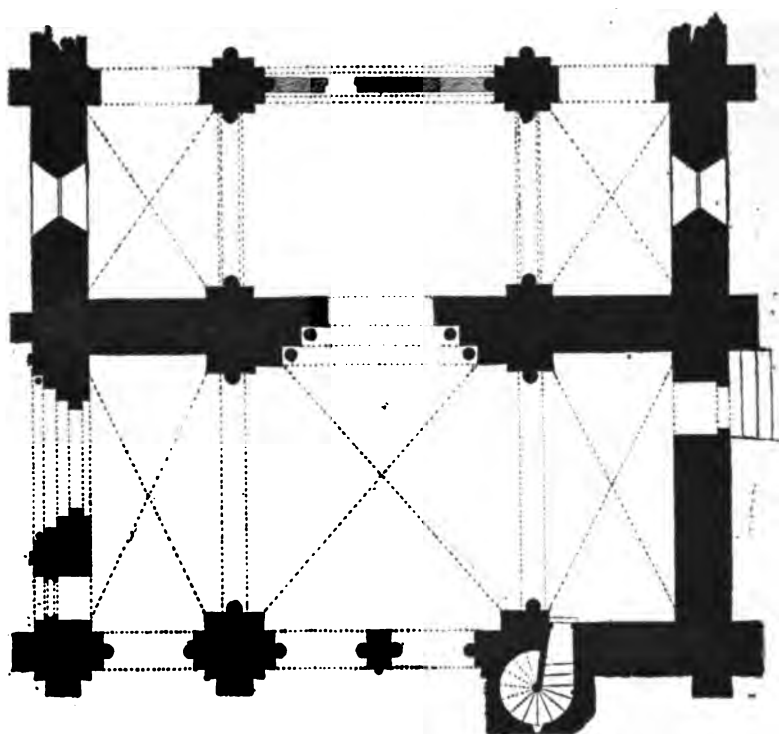


PLAN DE LA CATHÉDRALE



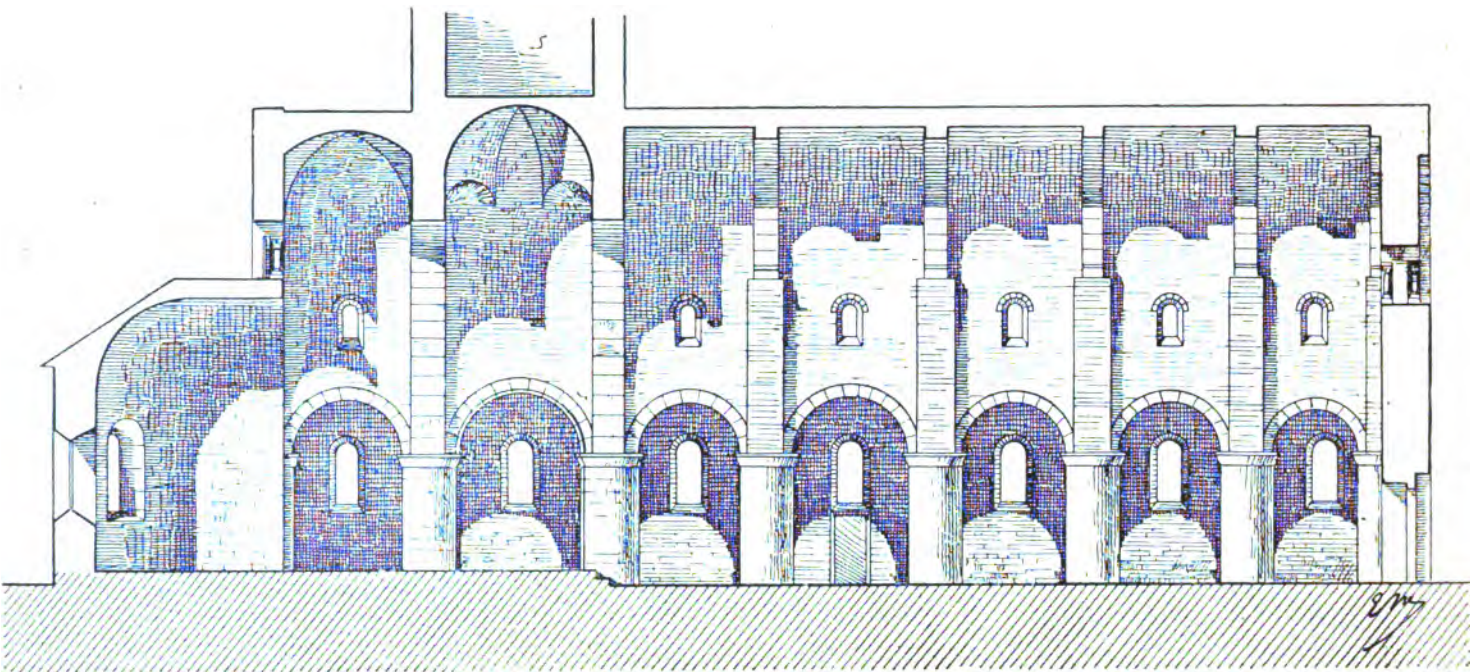
PLAN DE LA CRYPTE

VIEUX SAINT-VINCENT DE MACON



PLAN DU NARTHEX

ET DE LA PREMIÈRE TRAVÉE DE L'ÉGLISE DU PRIEURÉ DE CHARLIEU

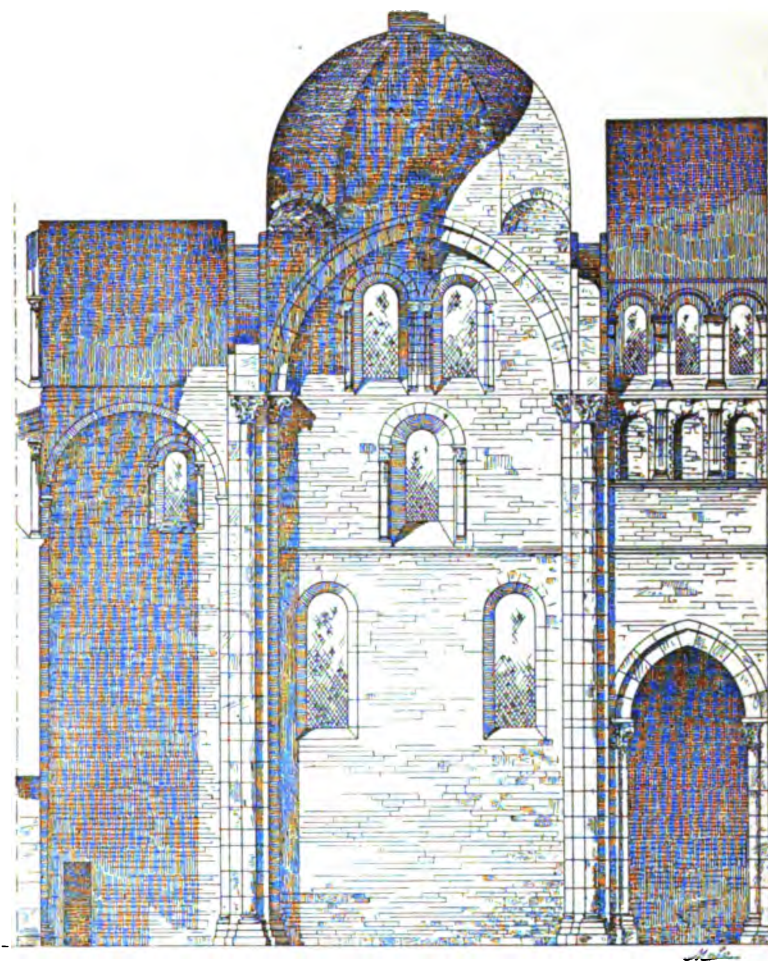


COUPE EN LONG DE L'ÉGLISE DE CHAPAIZE

Échelle de 1/2 cent. par mètre



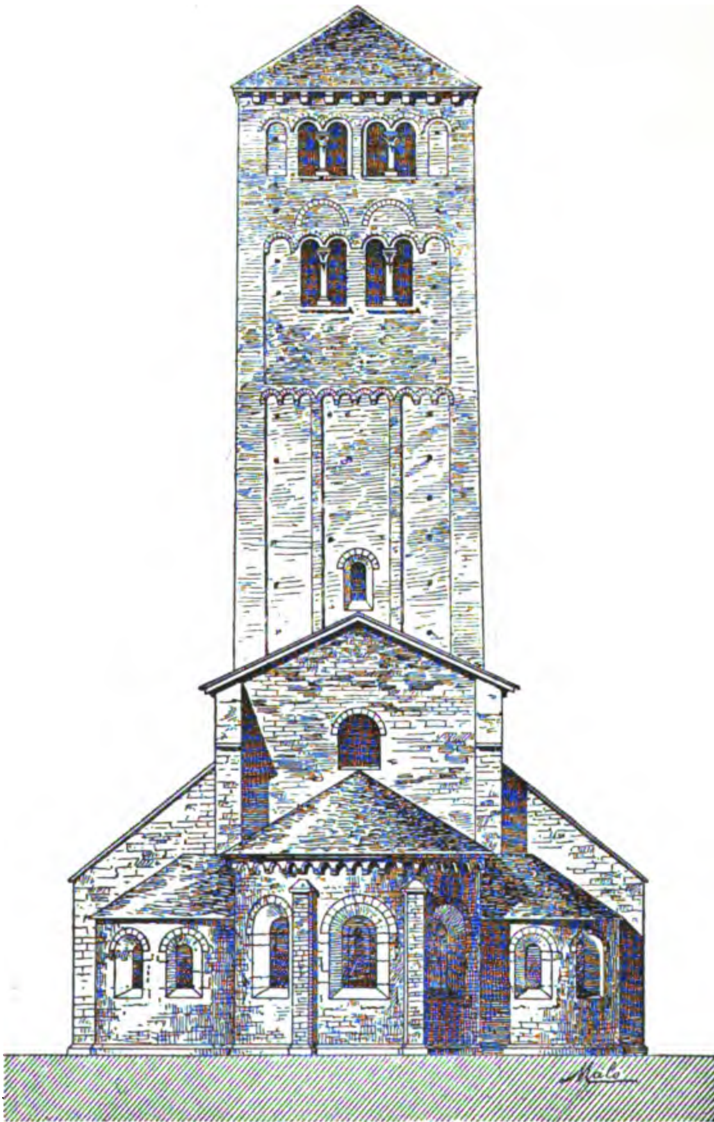
St HIPPOLYTE. - Vue intérieure de l'église.



COUPE DANS LE CROISILLON MÉRIDIONAL
DU GRAND TRANSEPT DE L'ÉGLISE ABBATIALE DE CLUNY

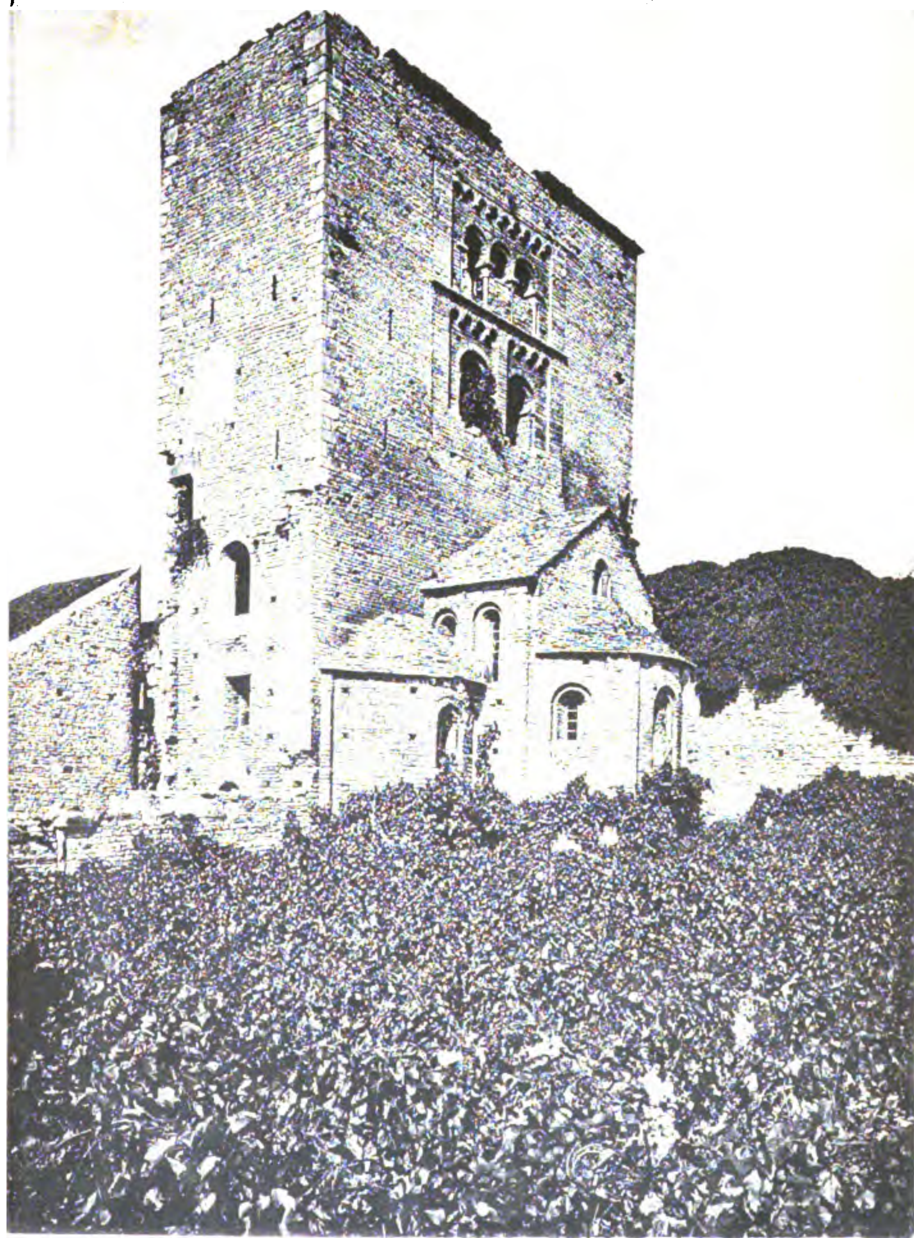


EGLISE DE CHAPAIZE.



ÉLÉVATION DU CHŒUR ET CLOCHER DE CHAPAIZE

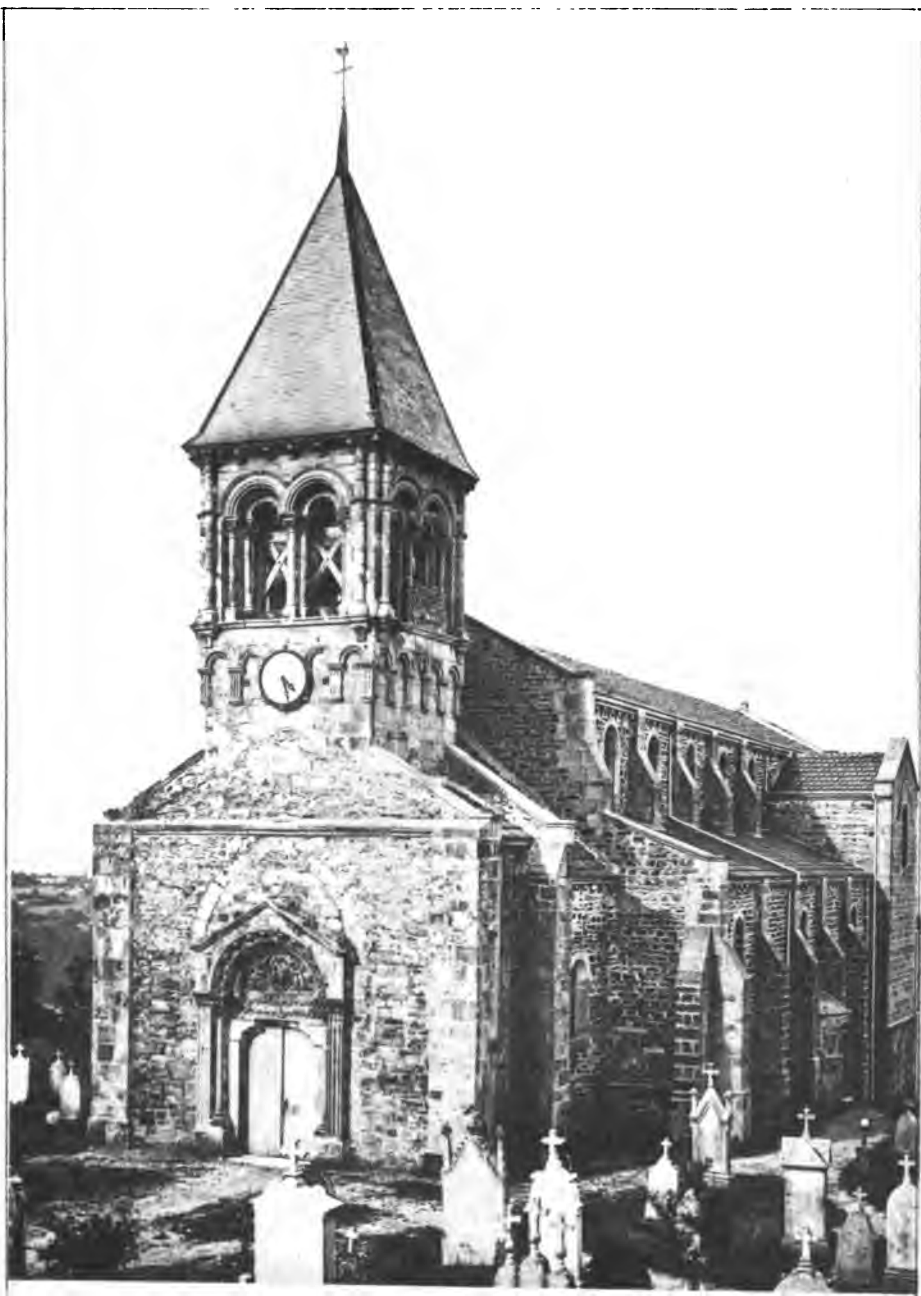
Échelle de 1/2 cent. par mètre



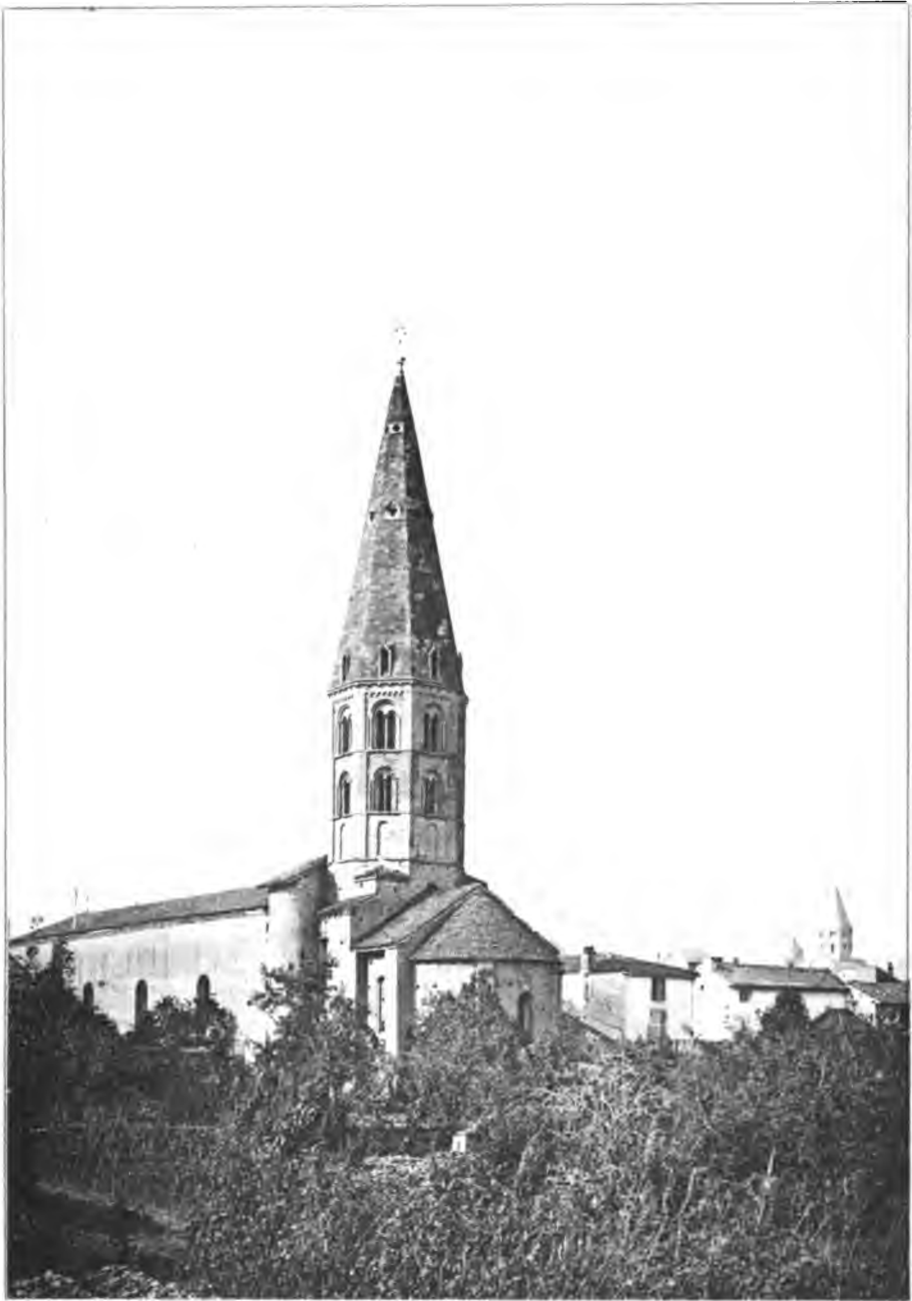
S^T^ HIPPOLYTE.– Chœur et clocher.



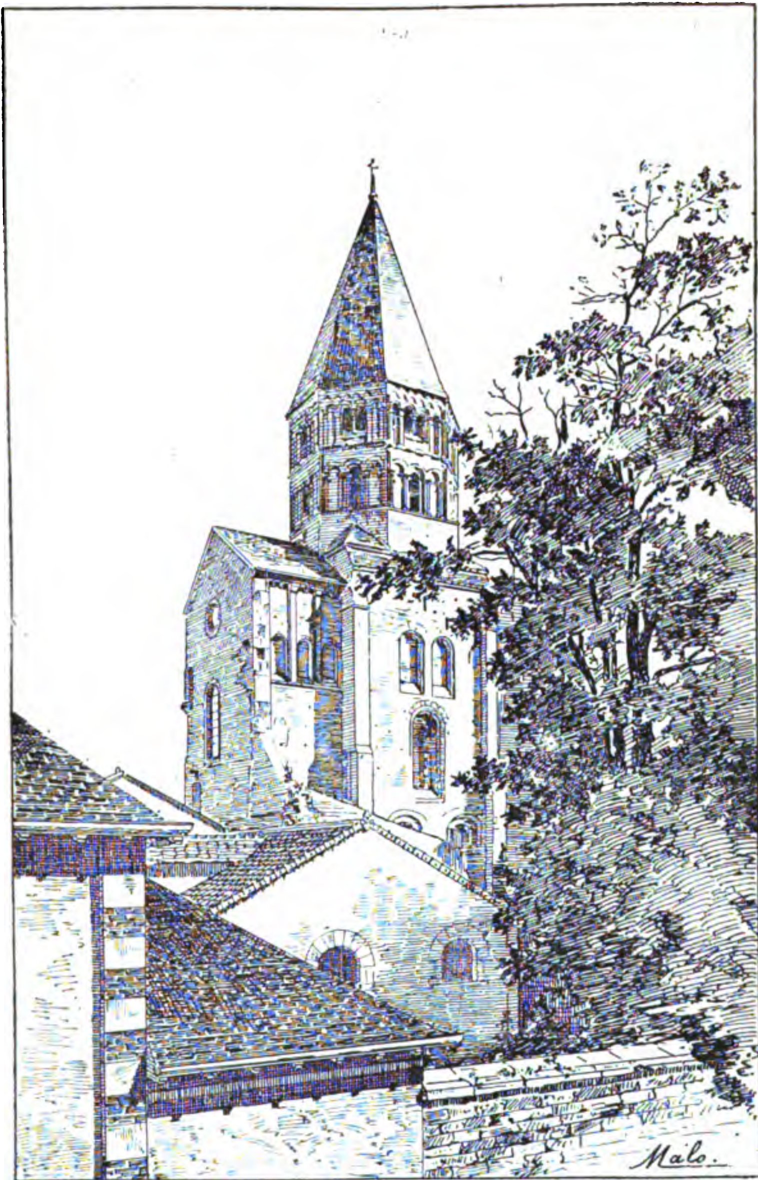
EGLISE DE CLESSÉ.



EGLISE DE S^T JULIEN DE JONZY.

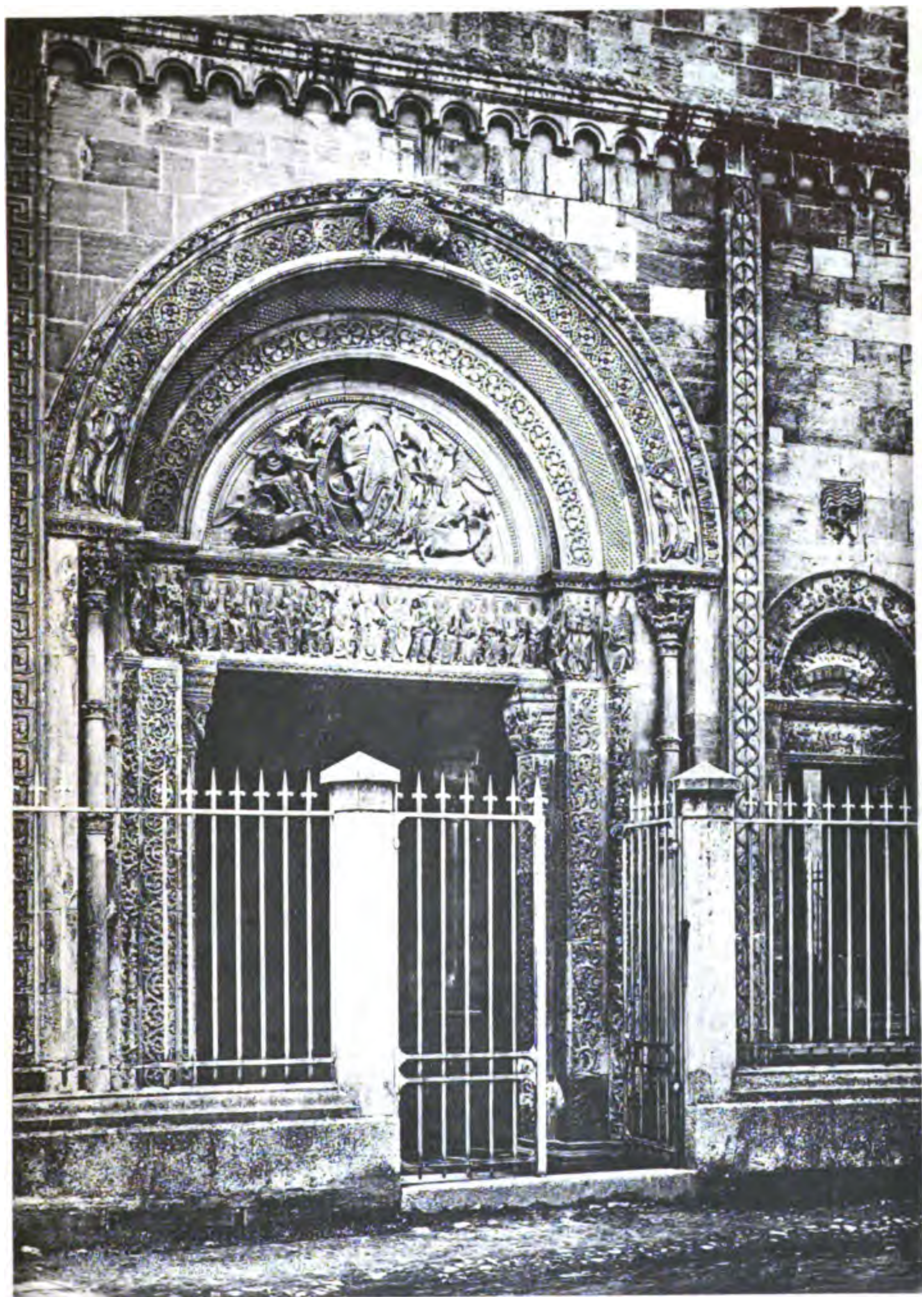


EGLISE S^T MARCEL DE CLUNY.

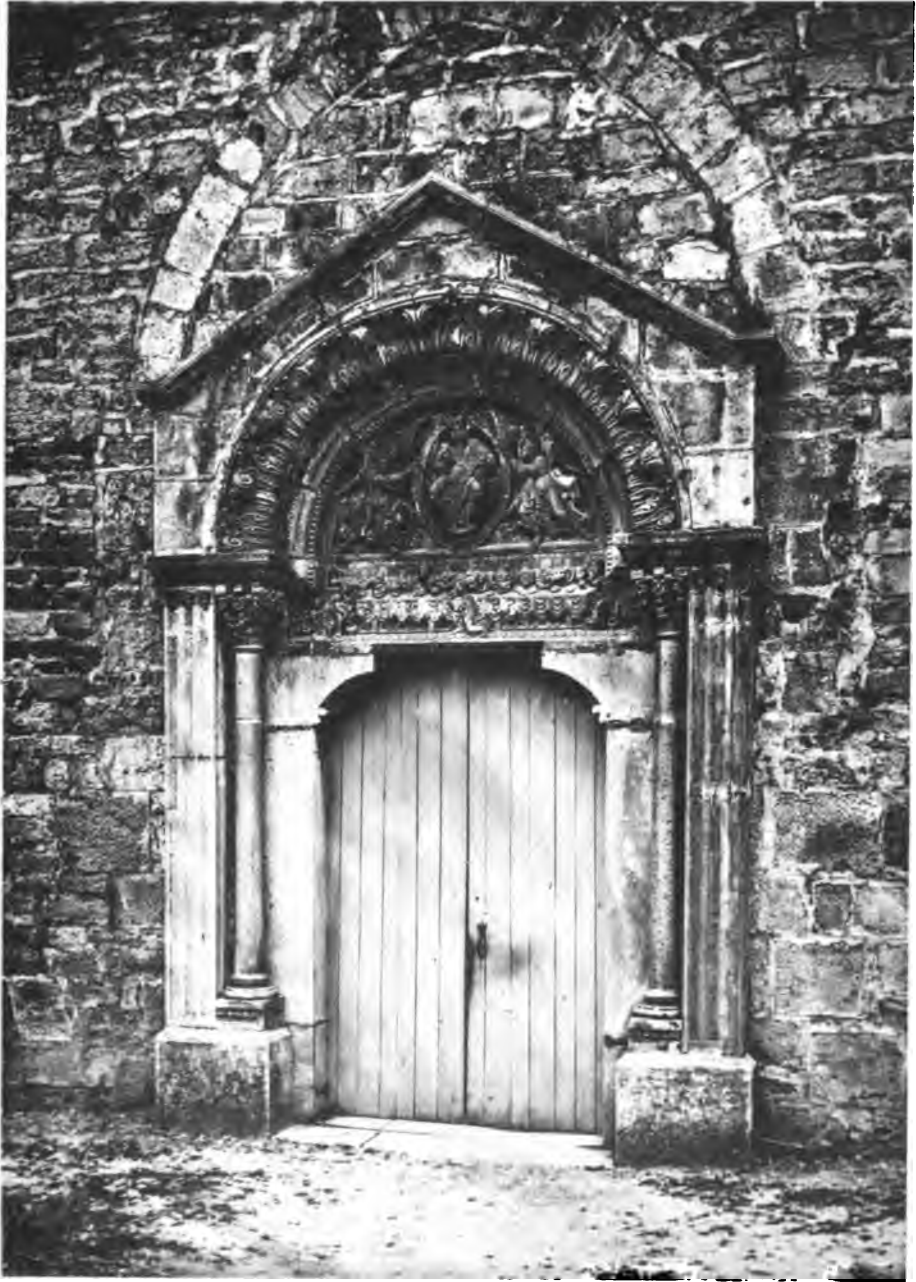


ÉGLISE ABBATIALE DE CLUNY

CLOCHER DE L'EAU BÉNITE



PORTE DU NARTHEX DE L'EGLISE DU PRIEURÉ
DE CHARLIEU.



PORTE DE L'EGLISE DE S^T JULIEN DE JONZY.



TYMPAN DE PORTE

à l'intérieur du Narthex de Saint-Vincent de Mâcon



1



2

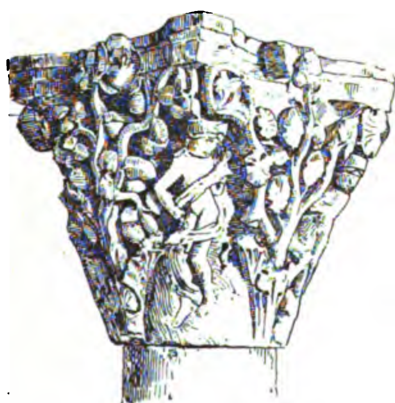
LÉGENDE

1. Sacrifice d'Abraham.
2. Adam et Ève.



3

3. Clef de voûte.
4. } Chapiteaux du
5. } déambulatoire.



4



5

CHAPITEAUX PROVENANT DE L'ÉGLISE ABBATIALE DE CLUNY




Fine Arts Library
3 2044 033 207 6